Quatre bébés survivent

SYDNEY (UPI) — Trois autres des neuf enfants auxquels donna naissance prématurément samedi une Australienne sont morts hier soir, a annoncé un porte-parole de l'hôpital. Il n'en reste plus maintenant que quatre.

Les deux garçons et la fille qui sont décédés hier éprouvaient des difficultés respiratoires. Le porte-parole a précisé que l'état des quatre enfants vivants était inquiétant. Deux res enfants étaient mort-nés.

La mère prenait un médicament pour faciliter l'accouchement mais qui est aussi fécondant. Les médecins à l'hôpital royal de Sydney, où a accouchée la femme, signalent que celle-ci, Mme Geraldine Brodrick, âgée de 29 ans, est dans un état satisfaisant.

Les deux enfants mort-nés étaient des garçons. Les sept autres étaient quatre filles et trois garçons. Ils pesaient d'une à deux livres chacun. Il reste trois filles et un garçon.

Le père désirait un garçon

C'est la première fois dans l'histoire qu'une femme donne naissance à neuf enfants. Une Mexicaine accoucha de huit enfants en 1967, mais ils moururent tous dans les 14 heures.

Le mari de Mme Brodrick, Len, âgé de 32 ans, est un détaillant de viande de Canberra. Tout ce qu'il désirait était un garçon.

M. Brodrick, qui fumait comme une cheminée en faisant les cent pas sur les pelouses de l'hôpital, a déclaré: "Je n'ai pas dormi plus de quatre heures en trois jours, mais ça ne fait rien, maintenant".

Les Brodrick avaient été avisés par les médecins qu'ils auraient au moins six enfants à la fin de juillet

Voir QUATRE BEBES en page A 6



téléphoto PA

Mme Géraldine Broderick, souriante, reçoit un baiser de son mari après avoir donné naissance, à Sydney, à neuf enfants, dont cinq garçons et quatre filles. Les médecins de l'hôpital royal de Sydney ont révélé que deux des garçons étaient mort-nés, tandis que trois autres sont décédés quelque temps après l'accouchement. L'état de trois des quatre survivants inspire de l'inquiétude aux médecins. Les neuf enfants ont vu le jour en l'espace de 35 minutes.

Viger: 8 ans

par Léopold LIZOTTE

C'est en remarquant que le prévenu acceptait la violence comme un moyen de faire triompher ses idées que le juge Antonio Lamer a condamné, ce matin, Michel Viger à huit ans de pénitencier.

Trouvé coupable de complicité après le fait dans l'enlèvement et le meurtre de M. Pierre Laporte, pour avoir hébergé les frères Rose et Francis Simard dans sa maison de Saint-Luc, le prévenu n'a manifesté qu'un certain dépit en s'entendant condamner à la peine précitée.

Le tribunal a par ailleurs rejété certaines prétentions de la défense au sujet du fait que 23 pour cent de la population partageaient les vues de l'inculpé. "Ces 23 pour cent de Québécois a ajouté le juge, ont pu se prononcer librement, il y a quelque temps et la situation ne serait pas la même si tous ces gens avaient dû faire face à des moyens répressifs illégaux.

"Sa sincérité a pu rendre l'accusé sympathique, mais d'autre part elle a montré chez lui un très sérieux danger de récidive.

"De plus, il s'est contredit lui-même dans ses représentations écrites où il parlait d'un geste humanitaire qu'il avait posé, non pour soustraire mais pour protéter les fugitifs contre la fureur policière et populaire et ses représentations verbales en cour où il a affirmé sa conviction profonde d'avoir le droit de combattre, par la violence, la violence du système."

Pas la suite, trois autres accusés ont défilé devant le juge Lamer pour un ajournement de l'instruction à jeudi, dans un cas, et à septembre prochain, dans les deux autres cas.

Robert Dupuis, un des locataires de la rue Laurier, reviendra en cour le 17 pour qu on décide de la date de son procès.

Quant à Bernard Lortie et à Jacques Rose, le tribunal et le procureur de la couronne, Me Jacques Ducros, ont souligné que c'était à la requête de Me Robert Lemieux, occupé devant une autre cour, que les procès devaient être ajournés à l'automne.

Voir VIGER en page A 6

Les prix montent vite

OTTAWA (PC) — L'indice des prix de détail a de nouveau grimpé d'un demi-point en mai par rapport à avril.

L'augmentation est attribuable, selon le Bureau fédéral de la statistique, à une hausse des prix de l'alimentation, de l'assurance automobile, de l'ameublement et de la bière.

Le BFS signale d'autre part que l'un des aspects significatifs du relevé du mois de mai est l'accélération du taux de hausse des prix.

L'indice s'inscrit à 132.7 contre 132.2 en avril et 129.6 en mai 1970.

L'indice, basé sur les prix de 1961 équivalents à 100, signifie qu'il en a coûté le mois dernier $13.27 contre une somme de $10 consacrée aux biens de consommation et services il y a 10 ans. C'est donc une hausse de

Voir PRIX page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 14 juin 1971, 87e année, no 137, 56 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Massacre à Détroit

DETROIT, Mich. (PA-UPI) — Sept personnes ont été assassinées et une huitième grièvement blessée, la nuit dernière, dans une maison du quartier noir de Détroit. Parmi les victimes se trouvaient quatre femmes qui ont été découvertes les mains liées derrière le dos.

La police a laissé entendre ce matin que ce carnage aurait été provoqué par le conflit qui oppose des trafiquants de narcotiques. Le "guerre de la drogue" semble avoir déjà fait, à Détroit, 25 morts, ce qui porte à 300, le nombre de meurtres commis en un an.

L'inspecteur Richard Boutin a précisé que toutes les victimes ont été atteintes à la tête et que la pièce dans laquelle elles ont été trouvées — vers 4h30 du matin — ne montrait pas de signe de lutte.

Toutes les personnes assassinées étaient jeunes. Les femmes avaient les mains liées derrière le dos, mais pas les hommes. Seules les femmes étaient baillonnées. Toutes les victimes sont de race noire.

La personne blessée a été identifiée comme étant M. Robert Gardner, 28 ans. Il a été atteint à la poitrine par des coups de feu. Dans la matinée, seon état était considéré comme critique.

En fouillant la maison, la police a découvert un certain nombre d'armes à feu — des carabines et des revolvers. Les détectives ont aussi déniché de la drogue, probablement de l'héroïne. On signalait vers 11 heures que la perquisition se poursuivait.

Les cadavres ont été découverts par la femme du blessé, au moment où elle entrait chez elle vers 4 h. 30 du matin. "La maison avait l'air d'une véritable boucherie", devait-elle préciser à la police.

Pour sa part, M. Dan Smith, un voisin, a prétendu qu'il avait entendu des détonations au cours de la nuit. "Cela ressemblait à des pétards qui explosaient", a-t-il dit en expliquant qu'il ne s'en était point formalisé. Ce n'est qu'au moment de l'arivée de la police qu'il s'est douté du pire.

La police semble assurée du fait que les assassinats sont une autre manifestation sanglante de la "guerre de la drogue" qui fait rage à Détroit depuis plusieurs semaines.

Elle semble opposer des distributeurs à des trafiquants en gros. La maison où s'est déroulée la boucherie est située rue Hazelwood, à proximité de la 12e rue, scène de violentes manifestations raciales en 1967.



téléphoto PA

Sept personnes ont été trouvées assassinées dans cette maison du quartier noir de Détroit ; une huitième est dans un état critique. La police estime qu'il s'agit d'un règlement de comptes entre trafiquants de narcotiques. Une certaine quantité de ce qu'on croit être des stupéfiants et une douzaine d'armes à feu ont été trouvées dans la maison.

Ottawa: discuter sans céder

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIA. — Même s'il n'a pas fermé la porte aux revendications du Québec en matière de politique sociale, le gouvernement fédéral n'entend pas permettre l'érosion de son pouvoir d'effectuer des versements aux individus.

Des sources fédérales ont rappelé, hier soir, quelques heures avant le début de la conférence, que le gouvernement fédéral n'a pas écarté l'idée de changer l'article 94 A afin de permettre une plus grande flexibilité et une meilleure intégration des programmes sociaux. Des membres de la délégation outaouaise ajoutant que deux amendements ont été proposés et qu'ils vont être étudiés au cours de la rencontre.

Dans aucun de ces amendements, il n'est évidemment question pour le fédéral d'accorder aux provinces, et en particulier au Québec, une primauté déguisée ou autre dans le domaine des mesures sociales.

Le fait est que le gouvernement fédéral est convaincu qu'il est possible de remanier les programmes à caractère social, en particulier le régime d'assistance fédéral afin de permettre la mise en vigueur et le financement de la politique du Québec en matière de sécurité sociale.

D'autre part, les mêmes sources fédérales ont rappelé que ce sont les provinces qui, l'an dernier, ont insisté

Voir OTTAWA en page A 6

● *Autres informations* — page A 2

Londres refuse de sauver de la faillite les chantiers de la Clyde

LONDRES, (AFP) — Le gouvernement britannique a décidé aujourd'hui de refuser de fournir les 5 à 6 millions de livres nécessaires pour "la survie des chantiers navals de la Upper Clyde, dans leur statut actuel", a indiqué cet après-midi, à la Chambre des communes, M. John Davies, ministre du Commerce et de l'Industrie.

M. Davies a ajouté qu'un administrateur judiciaire avait été nommé pour procéder à la liquidation de la compagnie.

M. Davies a déclaré que pour maintenir le niveau de l'emploi dans la région, le gouvernement s'efforcera de

Voir LONDRES en page A 6

Choquette veut unifier l'action de la police contre le crime organisé

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé, hier, que son Livre blanc sur l'administration de la justice préconisera une action unifiée et concertée de la part des forces policières comme principe fondamental de la lutte contre le crime organisé.

M. Choquette a communiqué quelques détails sur son Livre blanc qui doit être rendu public en juillet au cours d'une causerie prononcée devant l'Association des policiers provinciaux, en congrès dans la capitale québécoise.

Présenté comme le "grand patron" de la police au Québec, M. Choquette a rappelé qu'un bureau de renseignements sur le crime organisé est déjà à l'oeuvre depuis quelques années.

Ce bureau, comme on le sait, se compose de représentants de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Sûreté de Montréal.

D'après M. Choquette, l'existence de ce bureau ne constitue pas une me-

Voir CHOQUETTE VEUT en page A 6

AUJOURD'HUI

sommaire

Annonces classées : D 2 à D 13
Arts et spectacles : A 10 / A 11
Bandes dessinées : B 10
Cinéma : A 10 / A 11
Décès, naissances, etc. : D 14
Economie : C 6 à C 8
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ! : D 3
Horoscope : C 5
Informations étrangères : C 1
Les secrets de polichinelle : C 5
Loisirs et récréation : B 10
"Mot-mystère" : D 4
Mots croisés : D 5
Radio et télévision : A 10
Sports : B 1 à B 8
Tribunaux : A 8
Vivre aujourd'hui : C 2 à C 5
Votre médecin : C 4

● *Tricia Nixon devient Mme Edward Cox* — page C 3

● *Les juges du Québec auraient moins de pouvoirs* — page D 1

météo

Ensoleillé, demain peu de changement.
Max. 70° Min. 45° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux : 0.01 partie par million.
Niveau tolérable : 0.10.

Une étude du marché sur LOTO-QUÉBEC sera menée par des étudiants. Répondez au questionnaire. LOTO-QUÉBEC c'est votre affaire.

Un climat de suspense à la conférence de Victoria

par Maurice GIROUX
et Gilles DAOUST
envoyés spéciaux de LA PRESSE

VICTORIA — C'est dans un "pays" très peu préoccupé des affaires constitutionnelles que débutait à 10 h 30 locales ce matin (13 h 30 heure de Montréal) la septième conférence fédérale-provinciale sur la révision constitutionnelle.

La culture des fleurs, l'aménagement des pelouses, l'agrément d'un mode de vie relaxé, l'influence d'un climat "pacifique", tout concorde ici à éloigner les esprits des complications et des subtilités constitutionnelles.

Dans l'Ouest, et plus particulièrement en Colombie britannique, la population est beaucoup plus sensible aux conséquences économiques de la confédération, et ce n'est que par sentimentalisme national qu'elle applaudirait au rapatriement de la constitution grâce à l'élaboration d'une formule d'amendement.

La conférence se tenant dans le cadre des fêtes du centenaire de l'entrée de la Colombie britannique dans la confédération, les querelles juridiques sont ici encore plus mal vues qu'à l'accoutumée, surtout lorsque c'est le Québec qui est, une fois de plus, perçu comme "l'empêcheur de danser en rond".

Le contraste est donc frappant, aujourd'hui, à Victoria : d'une part, le Parlement provincial, décoré de drapeaux canadiens et britanniques, le cortège des onze longues limousines noires placées dans l'ordre d'entrée des provinces dans la confédération et transportant chacune des premiers ministres, la fanfare des forces armées canadiennes; d'autre part, l'aspect sévère des discussions, l'enjeu primordial de la conférence et surtout l'attitude ferme du Québec, qui demande une revision partielle de la constitution en échange de son acceptation à la formule d'amendement et de rapatriement.

Les deux principaux acteurs de la pièce qui se déroulera à compter d'aujourd'hui dans la capitale de la Colombie-Britannique n'ont rien fait, au cours du week-end, pour atténuer le suspense. M. Trudeau est arrivé discrètement, samedi matin, à Victoria, pour y passer deux jours de repos dans une résidence privée. M. Bourassa s'est retiré, quant à lui, dans un hôtel de Vancouver.

Les deux hommes sont arrivés, dimanche soir, à l'hôtel Empress, à Victoria, où se sont donné rendez-vous tous les premiers ministres. C'est hier soir également que le premier ministre Trudeau recevait à dîner ses collègues provinciaux. Selon un quotidien local, des viandes froides figuraient au menu. On y notait l'absence de M. Ross Thatcher, retenu en Saskatchewan en raison de la campagne électorale qui s'y terminera le 23 juin.

Selon certains informateurs, M. Bourassa arrive à Victoria avec la nette conviction que les positions se sont passablement endurcies au cours des derniers jours entre le Québec d'une part et Ottawa, et les autres provinces, d'autre part.

Importance capitale

Malgré les efforts de M. Bourassa pour minimiser, au cours des derniers passablement durcies au cours des jours, l'importance de la conférence constitutionnelle de Victoria, celle-ci n'en présente pas moins pour le Québec et surtout pour son jeune premier ministre un geste politique majeur.

C'est d'ailleurs en raison de l'importance même des sujets qui vont être discutés et de la froideur avec laquelle les demandes québécoises (en matière de sécurité sociale surtout) ont été reçues à la conférence préparatoire tenue à Ottawa la semaine dernière, que le Québec, après avoir fait tonner le canon au cours des derniers mois, met aujourd'hui la sourdine à la conférence de Victoria : on ne se cache plus maintenant, du côté de la délégation québécoise, la possibilité que la conférence soit un échec au plan des revendications québécoises.

M. Bourassa n'est pas, dit-on, homme à faire des esclandres. C'est un négociateur silencieux. Il a laissé à son ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, "ainsi qu'à d'autres de ses ministres" le soin de rendre plus sèches les demandes québécoises, se contentant de son côté de faire croire aux chances du dialogue Ottawa-Québec.

Cette tactique, doublée de tractations privées, tant avec Ottawa qu'avec les autres provinces, durait depuis plusieurs mois lorsque, à quelques heures de la conférence de Victoria, les informateurs du cabinet Trudeau ont laissé entendre que non seulement le gouvernement fédéral, mais également les autres provinces diraient carrément "non" aux demandes québécoises en matière de sécurité sociale.
ciale.

Climat de suspense

La nouvelle, en quelques heures, fit le tour du pays et c'est dans ce climat de suspense que les premiers ministres commencent aujourd'hui leurs discussions, peu après avoir participé avec amusement à un défilé dans les rues de Victoria, pour commémorer le centenaire de la Colombie britannique.

Les premiers ministres aborderont en premier lieu le sujet le plus important de la conférence, celui d'une formule qui permettrait d'amender la constitution canadienne une fois qu'on l'aura rapatriée. La formule proposée à la conférence de février dernier par le fédéral rencontre une certaine unanimité au sein des provinces. Le Québec, toutefois, a affirmé qu'il n'accepterait que s'il obtenait gain de cause au niveau de la sécurité sociale. Le Québec, a-t-on laissé entendre, aurait accepté conditionnellement la formule en attendant de passer à la seconde question à l'ordre du jour qui porte justement sur la sécurité.

Les revendications québécoises au niveau de la sécurité sociale basées sur le rapport de la commission royale d'enquête Castonguay-Nepveu visent à l'établissement dans la province, d'un régime de sécurité du revenu intégré ou mieux à un régime de revenu minimum garanti. M. Castonguay a fait valoir, depuis un an, à différentes conférences fédérales-provinciales, l'impossibilité pour le Québec, dans l'imbroglio législatif actuel dû à la multiplicité des juridictions, d'avancer en ce domaine.

Le Québec a poussé ses demandes jusqu'à éliminer un amendement à l'article 94-A de la constitution canadienne, amendement qui, par le biais de la priorité législative, lui donnerait en pratique l'exclusivité en matière de sécurité sociale, c'est-à-dire dans les domaines suivants : allocations familiales, allocations de la main-d'oeuvre, supplément de revenu garanti à la sécurité de la vieillesse, allocation de jeunesse et allocations sociales, assurance chômage, pensions de vieillesse, prestations additionnelles aux survivants et aux invalides quelque soit leur âge.

Objection du fédéral

Aux dernières nouvelles, le fédéral serait bien loin de vouloir satisfaire à cette demande provinciale en affirmant qu'il n'était pas nécessaire d'amender la constitution pour permettre au Québec de mettre sur pied sa politique sociale intégrée. Ottawa a déclaré que des arrangements administratifs suffiraient.

Les premiers ministres doivent également discuter à Victoria de la réforme de la Cour suprême, de l'inclusion d'une charte des droits de l'homme dans la constitution, du prolongement international des compétences exclusives provinciales; le Québec a proposé un autre amendement constitutionnel sur ce sujet, les droits linguistiques "amendement à l'article 133 de la constitution".

Il n'y aurait, de la part du Québec, aucune opposition sur les deux premières questions. On estime cependant que les deux autres sujets pourraient être l'objet de certains marchandages à la conférence.

Faute d'obtenir ce qu'il veut en matière de sécurité sociale, le Québec, en compagnie du fédéral et des autres provinces, tenterait de maximiser les gains sur la compétence internationale-provinciale en particulier. Cela éviterait au premier ministre québécois de rentrer les mains complètement vides de la conférence, chose que ni M. Trudeau ni M. Bourassa lui-même ne peuvent se permettre dans le contexte politique et électoral actuel au Québec.

Loubier entend démontrer qu'il est libre de toute attache

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — LE candidat qui est prêt à dépenser "entre $100,000 et $200,000" pour se faire élire chef du parti de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, profitera de son discours au congrès, vendredi soir prochain, pour tenter de démontrer aux délégués qu'il n'a fait ou participé à aucune "gimmick" durant la course au leadership.

A ceux qui prétendent que M. Loubier aurait "acheté" l'appui de M. Jean-Guy Cardinal;

à ceux qui croient que la majorité des députés unionistes lui ont accordé leur appui en reconnaissance de faveurs obtenues de sa part lorsqu'il était ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche;

à ceux qui s'interrogent quant à la provenance de ses fonds — entre 100,000 et $200,000 a-t-il dit — pour le financement de sa campagne au leadership;

à ceux qui font circuler toutes les rumeurs sur le compte du député de Bellechasse, déjà reconnu comme un bon vivant, M. Loubier déclarera solennellement, lors de son allocution d'environ 15 minutes devant le congrès, qu'"il est libre de toute attache".

Hier, devant ses propres militants du comté qu'il représente à l'Assemblée nationale, le candidat Loubier a soutenu qu'il n'était pas "menotté par qui que ce soit" et il a promis de le proclamer devant les 1,350 délégués qui participeront au choix du successeur de M. Jean-Jacques Bertrand.

"80 p. 100 des députés anciens et actuels de l'UN m'ont accordé leur support sans aucune condition en retour", "je suis libre de toute attache", "je n'ai fait aucune promesse dans la députation ou en dehors" et "je ne suis pas menotté par qui que ce soit" sont les expressions employées par l'avocat de 38 ans pour convaincre les délégués de sa totale liberté de manoeuvre s'il est élu pour succéder à M. Bertrand.

M. Loubier terminait, hier soir, une tournée des 108 comtés, dont huit visités seulement en fin de semaine, au cours de laquelle, à l'exemple de ses collègues dans la course, il a rencontré les 12 délégués choisis dans chacun des comtés.

Dans son comté de Bellechasse, il y avait "d'la bière pour tout le monde", pour caricaturer un commercial bien connu. M. Loubier a fait remarquer que publiquement c'est le seul endroit où il a payé une consommation aux délégués "parce que, quand on est chez nous, on peut faire ce qu'on veut".

Samedi soir, M. Loubier a dîné à la résidence d'été de M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny et président neutre du congrès. M. Loubier n'a pas répondu à la question de savoir si d'autres candidats avaient eu le même privilège de la part du président du congrès.

Au cours de la fin de semaine, le député de Bellechasse s'est mérité l'appui du Dr Fernand Lizotte, ancien député de l'Islet et ex-ministre des Transports dans le cabinet Bertrand; René Lavoie, député de Wolfe et whip de l'Union nationale; Paul Allard, ancien député de Beauce et ex-ministre des Richesses naturelles.

Parmi les députés actuels de l'UN, outre M. Bertrand, MM. Jean-Paul Cloutier et Philippe Demers, qui doivent demeurer officiellement neutres parce que président et secrétaire-général du congrès, il semble que tous aient accordé leur appui bien officiel à M. Loubier, dont spécialement MM. Jean-Guy Cardinal, Rémi Paul et Jean-Noël Tremblay, les trois piliers de l'UN au Parlement.

Attaques camouflées contre Beaulieu et Masse

Même s'il ne reste que quelques jours avant le choix du successeur de M. Bertrand, M. Loubier ne se risque pas à des prédictions trop optimistes.

"M. Masse a dit qu'il avait plus de 700 délégués en sa faveur et M. Beaulieu a parlé de plus de 400 qui voteront pour lui. Il ne m'en reste donc plus un", a-t-il dit non sans un certain sourire ironique.

Dans ses rencontres de la fin de semaine, M. Loubier a attaqué habilement et sans les nommer MM. Mario Beaulieu et Marcel Masse tout en ignorant comme s'ils n'étaient même pas sur les rangs MM. André Léveillé et Pierre Sévigny.

De M. Beaulieu, le député de Bellechasse a surtout parlé du non-réalisme d'une annexion économique du Québec avec les Etats-Unis, principalement lors de son rendez-vous de Saint-Jean-Port-Joli. Il a expliqué l'impossibilité d'un marché commun avec nos voisins du sud en dirigeant ses propos vers M. René Lévesque, évitant ainsi d'attaquer directement M. Beaulieu.

De M. Masse, il a fait état notamment de la dernière campagne électorale et de l'échec de l'UN parce que le parti était "mi-séparatiste, mi-fédéraliste" (on se souvient des déclarations de M. Masse) et de la nécessité de remettre de la discipline dans le parti et une certaine unité" quitte à mettre de côté ceux qui veulent jouer à la super-vedette".

Tout au long de la fin de semaine, M. Loubier a été bien accueilli par les délégués des comtés de Frontenac, Wolfe, Lotbinière, Dorchester, Montmagny, Bellechasse, l'Islet et enfin Beauce qui sont pour lui autant de châteaux-forts puisque c'est la région où est situé son propre comté et plus généralement la grande région de Québec où M. Loubier compte sur ses meilleurs appuis.

PAESANO
IL RISTORANTE

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
RÈGLEMENT CONCERNANT L'AQUEDUC

La Ville de Montréal rappelle, aux citoyens qu'elle alimente en eau, certains articles du reglement no 2034 concernant l'aqueduc et sollicite leur concours à prevenir le gaspillage de l'eau.

IL EST DEFENDU:
1) De se servir de boyaux d'arrosage à l'extérieur entre huit (8) heures du matin et six (6) heures du soir; lorsqu'il pleut; et pendant plus d'une heure à la fois en tout autre temps; l'eau ne devant en aucun cas ruisseler dans la rue.
2) d'utiliser plus d'un boyau d'arrosage par batiment, ce boyau ne devant pas avoir dans tous les cas un diamètre superieur à un (1) pouce.
3) de fournir l'eau à d'autres personnes ou de s'en servir autrement que pour son propre usage, d'en consommer au-delà de la quantite raisonnable ou de la gaspiller.

Hôtel de ville,
Montréal,
le 26 mai 1971.

LE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
C.-A. Boileau, ing.

PRÊTS
1ère HYPOTHÈQUE

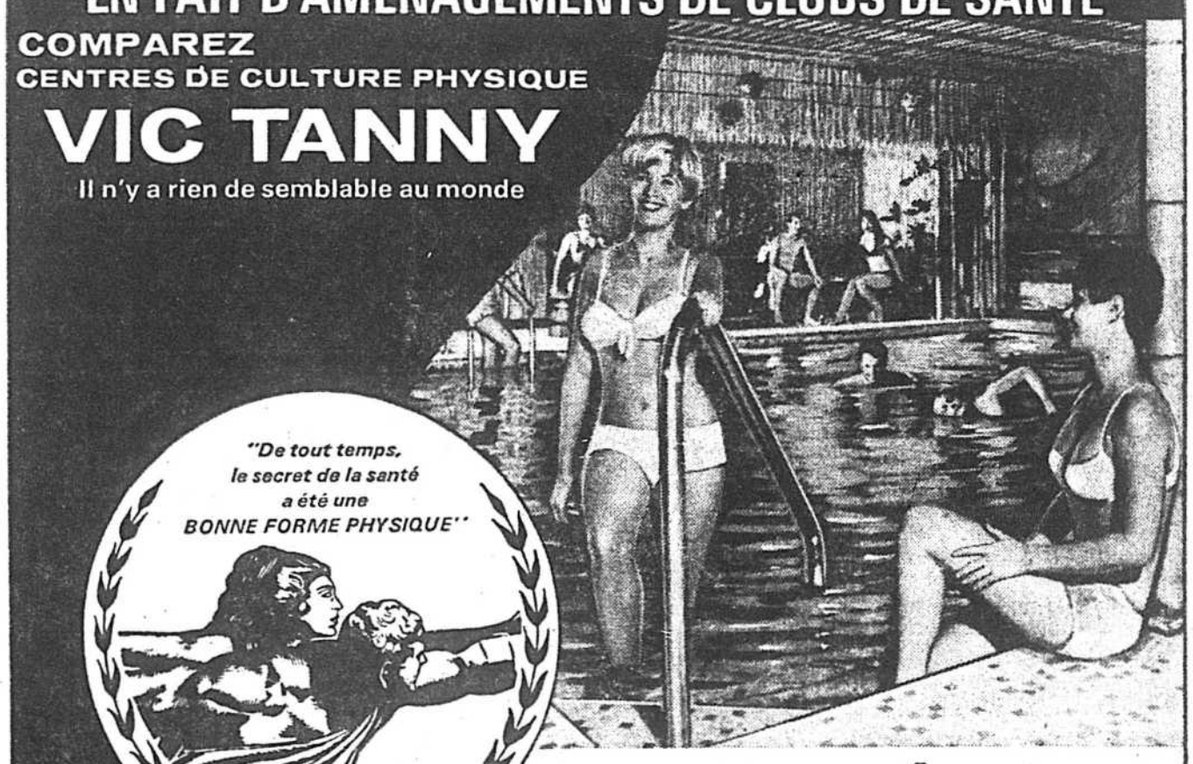
POUR CONSTRUIRE, ACHETER OU REFINANCER UNE MAISON A LOGEMENTS MULTIPLES — Si vous projetez l'achat d'une propriété à logements multiples, située à Montréal ou en banlieue, n'hésitez pas, consultez le gérant de l'une de nos succursales. Il se fera un plaisir de vous conseiller et de vous faciliter l'obtention du Prêt. Soyez un de ceux que la Banque d'Epargne aide à devenir propriétaire. Consultez-nous dès aujourd'hui.



LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
FONDÉE EN 1846 — CHARTE FÉDÉRALE — MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

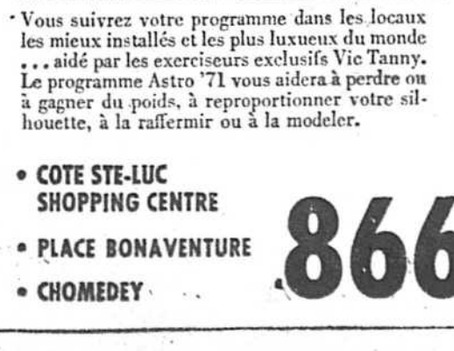
"ADOPTEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX ET DE PLUS COMPLET EN FAIT D'AMÉNAGEMENTS DE CLUBS DE SANTÉ"

COMPAREZ
CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE
VIC TANNY
Il n'y a rien de semblable au monde



"De tout temps, le secret de la santé a été une BONNE FORME PHYSIQUE"





Vous suivrez votre programme dans les locaux les mieux installés et les plus luxueux du monde ... aidé par les exerciseurs exclusifs Vic Tanny. Le programme Astro '71 vous aidera à perdre ou à gagner du poids, à reproportionner votre silhouette, à la raffermir ou à la modeler.

OFFRE SPÉCIALE
RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE NOUVEAU PROGRAMME
VIC TANNY

MAINTENANT SEULEMENT $20 POUR 20 SEANCES

LES PROGRAMMES DE CULTURE PHYSIQUE ASTRO 71 POUR HOMMES ET POUR FEMMES COMMENCENT CETTE SEMAINE

EN 20 SÉANCES SEULEMENT VOUS POUVEZ
√ AMINCIR VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2" À 4"
√ AMINCIR VOS HANCHES DE 1" À 3"
√ PERDRE DE 5 À 20 LIVRES

• COTE STE-LUC SHOPPING CENTRE
• PLACE BONAVENTURE
• CHOMEDEY

866-3992

• CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
• WEST ISLAND MALL

VTG-71-2F

la presse

MONTREAL, LUNDI 14 JUIN 1971 — 87e ANNEE — No 137 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

GOUTEZ AU NOUVEAU CITRON-LIMETTE
DENIS 3 pour 53c
Moto-neige, Téléviseurs couleurs $1 à $100. Bouteilles gratuites sous les capsules Denis
UN GOÛT POUR LES GENS DE GOÛT

Grève par-dessus lockout chez Dow

Les employés de la Brasserie Dow de Montréal, victimes d'un lockout depuis mercredi dernier, ont voté hier pour . . . la grève.

Lors d'un vote secret hier matin, 471 syndiqués ont décidé de "rester dehors" et de ne rentrer que lorsque la compagnie aura négocié avec l'exécutif du syndicat. M. Roland Goedike, directeur québécois du Syndicat des Travailleurs unis des Brasseries, a déclaré que la compagnie a tenté de boycotter le syndicat en cherchant à négocier directement avec les employés par lettres et par téléphone. Seulement 14 syndiqués ont voté contre la proposition et trois bulletins ont été rejetés.

La source principale du conflit, a dit M. Goedike, est la sécurité d'emploi. L'entreprise, selon le syndicat, veut effectuer des changements technologiques et abolir des clauses acquises dans des contrats antérieurs sur les conditions de travail.

M. Goedike a également déclaré à LA PRESSE que la compagnie Rothman, qui est propriétaire de Canadian Breweries Ltd depuis trois ans, a usé de tactiques malhonnêtes dans ses négociations avec le syndicat.

D'autre part, un porte-parole de la brasserie Dow a refusé de confirmer ou de démentir les accusations portées contre la compagnie par le syndicat à la suite de la déclaration de la grève.

"Il n'y a pas eu de reprise de négociation depuis que le syndicat a rejeté les offres de la compagnie, et ainsi provoqué le lockout, jeudi", a-t-il dit.

"L'offre finale et généreuse", a-t-il ajouté, était une augmentation de $1.15 l'heure et de 37 cents en bénéfices marginaux pour un contrat de trois ans.

Cours de recyclage: de l'assistance sociale déguisée

par Daniel MARSOLAIS

envoyé spécial de LA PRESSE

SHERBROOKE — Les programmes de formation professionnelle pour les chômeurs sont davantage une forme d'assistance sociale "déguisée" qu'une véritable politique de recyclage de la main-d'oeuvre.

C'est en substance l'avis unanime qui a été formulé en fin de semaine par les délégués qui participaient aux travaux de l'assemblée générale annuelle de l'Institut canadien de l'éducation des adultes, qui se déroulaient à l'Université de Sherbrooke.

Les délégués, qui ont mis deux jours à faire le point sur les trois grands thèmes qui étaient à l'ordre du jour, en sont en effet venus à la conclusion que les cours de formation professionnelle progressaient au même rythme que la détérioration de l'emploi, du chômage. Autant leur nombre croit en période de chômage intense, autant ils ne débouchent nulle part. Bref, on crée l'illusion d'un meilleur avenir pour le sans travail alors que la province soufrre d'un manque chronique de nouveaux emplois.

Plutôt que de dépenser inutilement des énergies et de l'argent dans des programmes qui ne donnent jamais les résultats escomptés, ne vaudrait il pas mieux d'investir au niveau d'un changement social et d'une augmentation du nombre des emplois s'est-on interrogé? Si les gouvernements s'orientaient définitivement vers une politique de plein-emploi, s'est-on accordé à dire, les cours de formation professionnelle seraient alors vraiment utiles et correspondraient aussi à des besoins réels.

Une autopsie

Avant d'en venir à cette conclusion sévère sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre en chômage, les délégués ont en quelque sorte autopsié les programmes offerts par les gouvernements dont l'objet est de conduire à une qualification dans une profession ou un métier. En ce qui concerne les besoins, il semble qu'il soit très difficile de les définir en raison du peu de renseignements que l'on possède.

Selon les témoignages rendus à cet effet, le secteur industriel semble avare de réponses lorsque sollicité tandis qu'entre les différents ministères intéressée, la coopération est à toutes fins utiles inexistante.

Toujours au chapitre de l'estimation des besoins, on a souligné la nécessité de définir les clientèles prioritaires en faisant au préalable un inventaire scientifique de la main-d'oeuvre.

Pour ce qui est de la coordination, on a suggéré que soit créé un seul organisme dont les attributions seraient de voir à la recherche, à la sélection, à l'implantation et au placement. Il semble, selon les témoignages recueillis, qu'une action coordonnée et planifiée est difficilement réalisable en raison des multiples problèmes de communication et de coordination entre organisme visés.

Quant aux outils de formation professionnelle, on a dit d'eux qu'ils étaient carrément médiocres.

Au chapitre des politiques de formation professionnelle, les délégués ont prétendu qu'une bonne partie des problèmes est attribuable aux contraintes imposées par le bill C-278. La limite de 52 semaines, estime-t-on, ne permet pas à un adulte qui a une scolarité de 4e année d'atteindre le CEGEP même s'il en a les possibilités. De plus, on signale que les contenus des cours de formation professionnelle n'aident nullement les chômeurs. Au contraire, ils les aliènent en leur donnant l'espoir d'un emploi.

Les délégués de l'ICEA ont aussi abordé la question des allocations qui sont versées aux chômeurs suivant des cours de formation professionnelle. Considérant qu'elles sont distribuées irrationnellement, les délégués ont urgemment réclamé une analyse sérieuse de la politique des allocations en vue d'établir des normes dans leur attribution.

Pour ce qui est de la carte de compétence, remise aux ouvriers spécialisés, on ne s'est borné qu'à deux remarques: elle régularise l'entrée dans la profession mais empêche en même temps les gens d'y accéder. En second lieu, si la profession est saturée, on continue à les distribuer et à former des travailleurs pour cette profession.

La culture populaire

Dans les ateliers où fut étudiée la question de la culture en milieu populaire, on s'est longuement attardé sur la problématique de cette culture particulière. La discussion s'est surtout cristallisée au tour du financement: la bête noire des organisateurs ou animateurs de cette nouvelle et intéressante forme de conscientisation. Actuellement, le financement de la culture en milieux populaire: s'effectue par la Direction générale de l'éducation permanente au ministère de l'Education par le canal des commissions scolaires. Le ministère, de l'aveu même du responsable de cette direction générale accorde un montant de .25 cents per capita à chaque commission scolaire aux fins de l'éducation populaire.

Cependant, les commissions scolaires les tillsent ratement à ces fins.

Il faut préciser ici que les autorités scolaires ou gouvernementales, sont sans doute réticentes à l'idée de subventionner de tels cours de culture populaire La raison en est bien simple. Contrairement aux différents cours incipides tels les cours de maintien, d'esthétique, d'arts ménagers, et autres qu'on offre pléthoriquement à la population, les cours de culture populaire ont pour but d'éveiller les citoyens à ce qui les entoure, de leur faire comprendre les mécanismes de leur vie culturelle, sociale et politique, de leur donner un outil pour contrôler l'univers dans lequel ils vivent.

En somme, la culture populaire ne passe nullement par les mécanismes traditionnels de scolarisation.

Le maire de Saint-Malo à Terre des Hommes

Le maire de Saint-Malo, en France, M. Marcel Planchet, est arrivé en compagnie de sa femme, hier, au quai de plaisance de l'île Sainte-Hélène, à Terre des Hommes, pour commémorer le voyage de Jacques Cartier.

Ils étaient partis jeudi de Québec à bord de "la Déferlante". Ils se sont arrêtés à Trois-Rivières et Sorel avant d'arriver à Montréal, où ils ont été acceuillis par le maire Jean Drapeau et M. Yves pratte, président d'Air Canada, qui a organisé le voyage pour célébrer le vingtième anniversaire de sa première liaison Montréal-Paris.

Le couple breton a débarqué à Terre des Hommes à 16 heures. M. et Mme Planchet ont été salués par la Compagnie franche de la marine et le corps des majorettes de Laflèche.

Après l'accueil, les dignitaires se sont rendus au Chalet du Mont-Royal, où le maire Planchet a dévoilé une plaque commémorative au monument de Cartier, sur laquelle on pouvait lire: "Hommage de Saint-Malo, ville natale de Jacques Cartier, à la ville de Montréal, le 13 juin 1971".

M. Pratte a offert à M. et Mme Planchet un émail sur acier de l'artiste Cartier, représentant un bouquet de feuilles d'érable. Le couple doit visiter aujourd'hui les lieux historiques de Montréal, dont la maison Marguerite-Bourgeois et termineront leur voyage dans le petit village de Saint-Malo du comté de Compton, dans les Cantons de l'Est.

Le maire de Saint-Malo et sa femme doivent repartir pour Paris à bord d'un avion d'Air Canada mercredi.



photo Jean Goupil LA PRESSE

Aucun record n'a été battu à TdH

Malgré le temps splendide qu'il a fait tout au cours du weekend, l'ouverture de la cinquième saison de Terre des Hommes n'aura pas marqué cette année un nouveau record d'assistance. Vendredi, 157,466 visiteurs (comparativement à 286,287 le jour de l'ouverture l'an dernier) sont allés saluer la grande première, sous une pluie de lilas, alors que samedi, le chiffre des assistances tombait déjà à 46,541. Dimanche, toutefois, la foule s'est faite plus nombreuse et l'exposition dans son ensemble, y compris le parc d'amusement de La Ronde, a accueilli 108,597 visiteurs. Soulignons que depuis son ouverture, au début de mai, La Ronde a reçu plus de 300,000 visiteurs.

Attentat à Pierrefonds

La police municipale de Pierrefonds détient un homme d'une quarantaine d'années à la suite d'un attentat contre sa femme, âgée de 37 ans, peu après minuit, aujourd'hui.

La victime, dont la police n'a pas voulu dévoiler l'identité pour le moment, a été atteinte d'un projectile de fusil de calibre .12, semble-t-il à la suite d'une chicane de ménage.

La blessée a été transportée à l'hôpital Royal Victoria. Sa vie n'est pas en danger, bien que les blessures soient graves.

Deux enfants perdus et retrouvés

Deux enfants — le frère et la soeur — disparus de la demeure familiale, vers 3 h. 30 hier après-midi, ont été retrouvés par la police de Laval, vers 10 h. 30 ce matin, alors qu'ils se promenaient paisiblement en bicyclette.

André et Cathy Charette, âgés respectivement de 11 et 5 ans, avaient quitté la demeure de leurs parents, au 3537, boulevard du Souvenir, dans le quartier Chomedey, à Laval, dans l'après-midi et vers 10 h. 30 du soir, les parents, étant sans nouvelles d'eux, ont fait appel à la police lavalloise.

Toute la nuit cinq autos-patrouilles de la police ont participé aux recherches, sans résultat.

La description des deux enfants a été donnée aux différents corps de police de la région ainsi qu'aux stations de radio.

Finalement, ce matin, deux agents, prenant place dans une auto-radio, ont aperçu les deux enfants montés sur une bicyclette à l'angle de la deuxième Rue et la rue Laval.

Lorsqu'ils ont vu les policiers, André et Cathy ont tenté de se cacher dans une cour d'école, mais sans succès.

Hydro: si les négociations échouaient, 25,000 fonctionnaires débrayeraient

par Pierre VENNAT

Si l'intervention du ministre Jean Cournoyer auprès des autorités de l'Hydro, aujourd'hui, échouait, non seulement la contestation reprendra à l'Hydro-Québec, mais le Québec sera frappé par un arrêt de travail général, sous forme de séance d'étude, sur l'ensemble du territoire par les quelque 25,000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique au Québec.

Les employés de l'Hydro, dont environ 7,000 étaient en grève vendredi midi, sont retournés au travail en soirée, sous le coup d'une injonction.

Mais, comme l'a indiqué un porte-parole du SCFP, M. Maurice Chassé, "si depuis vendredi soir dernier, les employés de l'Hydro sont retournés au travail, il faut bien éviter d'en conclure que celle-ci vient d'enregistrer une victoire. Au contraire, ce retour au travail demeure conditionné aux résultats de l'intervention, aujourd'hui, du ministre du Travail".

Le ministre du Travail rencontre, ce matin, au siège social de l'Hydro, les commissaires de la Régie, et, à 13h30, il s'entretiendra avec les dirigeants du Syndicat canadien de la fonction publique.

Qu'en sortira-t-il? Bien malin qui pourrait l'affirmer.

Cependant les employés de l'Hydro-Québec sont assurés de l'appui des autres travailleurs syndiqués affiliés au SCFP, le congrès biennal du Conseil du Québec du SCFP ayant adopté une résolution engageant les quelque 25,000 autres salariés membres de cet organisme syndical à agir dans ce but.

Et la première initiative envisagée, consiste précisément en un arrêt de travail général, sous forme de session d'étude, sur l'ensemble du territoire du Québec.

On sait qu'outre les employés de l'Hydro-Québec, le SCFP représente au Québec les employés manuels de la ville de Montréal et de plusieurs autres municipalités, le personnel non-enseignant de plusieurs universités, des travailleurs d'hôpitaux, etc.

De son côté, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, à laquelle le SCFP est affilié, M. Louis Laberge, a déclaré que si les syndiqués de l'Hydro-Québec, touchés par l'injonction, décidaient de la combattre, la FTQ "ne se contenterait pas de les supporter dans leur action, mais elle les précéderait".

Aujourd'hui, donc, au cours d'une réunion du bureau exécutif de la FTQ et au cours d'un lunch avec les permanents du mouvement, M. Laberge s'est engagé à inciter les syndicalistes de tous les secteurs, que représente sa centrale, à appuyer par des actions concrètes leurs confrères de l'Hydro-Québec.

"Elle (la FTQ) n'exclut d'ailleurs aucune forme d'action, qu'il s'agisse d'arrêts de travail, de manifestations ou de séances d'étude".

Aujourd'hui: tout le monde au boulot

Pour le moment, de l'avis de leur porte-parole M. Chassé, "il est bien évident que les employés de l'Hydro-Québec, sur la recommandation de leurs dirigeants syndicaux, ne peuvent que se soumettre a l'injonction complaisante émise contre eux, vendredi dernier par le juge Marcel Nichols".

Deux nageurs se rendent du pont de Mégantic jusqu'au pont de Québec en trois jours

par Normand LASSONDE

SAINT-ROMUALD — Epuisés mais visiblement satisfaits du succès qu'ils venaient de remporter, deux plongeurs sherbrookois ont atteint le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de St-Romuald, dimanche après-midi, à 16 h., après avoir parcouru quelque 125 milles à la nage.

Ils étaient partis du lac Mégantic à 6 h. vendredi matin et ce n'est qu'après trois jours de nage qu'ils ont pu vaincre la meurtrière rivière Chaudière.

Jean-Claude Dubois, 27 ans, et François Bourassa, 23 ans, tous deux techniciens de laboratoire au centre hospitalier universitaire "CHU", de Sherbrooke, ont été fortement secoués pendant la descente mais c'est le sourire aux lèvres qu'ils sont sortis de l'eau, près du pont de Québec.

Ils se félicitaient mutuellement d'avoir été les premiers à descendre dans toute sa longueur la rivière Chaudière.

"Nous avons beaucoup appris au cours de cette descente; nous avons fait des erreurs. Heureusement, grâce à notre entrainement intensif, nous avons pu passer à travers", a déclaré M. Dubois à LA PRESSE, à sa sortie de l'eau.

Au cours de la première journée, les nageurs, vêtus de costumes de plongée, ont parcouru 77 milles, soit de l'embouchure de la rivière jusqu'à Saint-Joseph de Beauce. Il leur a fallu plus de douze heures pour couvrir cette distance.

Après une nuit de repos, ils atteignaient Saint-Henri de Lévis, samedi soir. Hier, c'était l'arrivée triomphale au pont de Québec. La descente a été marquée de quelques moments d'hésitation, particulièrement à Charny où les rapides se faisaient violents. Après avoir étudié le parcours du haut de la falaise, ils s'élancèrent toutefois dans les tourbillons.

Ne pouvant contenir son émotion devant son mari qui n'était plus qu'un bouchon de liège ballotté par les flots des rapides, Mme Dubois éclata en sanglots. Elle retrouva vite le sourire quand, revenu à une eau plus calme, son mari lui envoya la main.

La descente s'est déroulée sans incident sérieux. A part les ecchymoses qui leur couvraient tout le corps et leur costume de plongée lacéré en plusieurs endroits, les plongeurs s'en sont tirés sans blessures graves. Cependant, au cours de la première journée, à cause d'une mauvaise alimentation, François Bourassa vomit à plusieurs reprises pendant la descente. Il s'est remis vite d'aplomb et à Charny, il affronta les rapides avec brio.

Amaigris, le visage émacié et le teint pâle, les plongeurs ont fait longuement état de la pollution qui rend la rivière Chaudière très désagréable.

urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour
7 jours par semaine
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde/ Jean P. Duquet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Aux USA | Les espions courent les rues

par Claude-Armand MARBAIX
collaboration spéciale

EST-CE la dictature "électronique"? Aux Etats-Unis, un parlementaire, un journaliste, un avocat et un homme d'affaires sur quatre, selon un récent sondage, est convaincu que son téléphone est branché sur une table d'écoute. C'est devenu un geste banal pour les députés et les sénateurs, pour les gouverneurs d'Etat, pour tout dirigeant d'une organisation quelconque et même pour les prêtres et les religieuses, de s'assurer qu'aucun "gadget" d'espionnage n'a été dissimulé dans leur bureau pour surveiller leurs conversations.

Les simples citoyens ne sont pas davantage exempts de ce genre de contrôle: pour peu que le moindre soupçon plane sur eux, ils sont "pris en charge" par le F.B.I. ou l'un des multiples services secrets américains dépendant de la police ou de l'armée. Quelque 90 millions d'Américains, selon les diverses estimations, seraient mis en carte ou en mémoire magnétique d'ordinateur, en raison de leur comportement, de leurs activités, de leurs opinions politiques ou des ragots de leurs voisins et collègues...

Un sparadrap

Chasse aux sorcières, hantise de la subversion et des agitateurs, besoin angoissé de sécurité intérieure, espionnite qui fait suspecter tout et tout le monde. Dans ce pays profondément attaché aux principes de liberté individuelle et de respect de la vie privée, il semble que le climat se soit singulièrement détérioré, au point de rappeler la sombre période du maccarthysme des années cinquante. Depuis plusieurs mois pourtant, une série de protestations indignées ont mis le doigt sur la plaie, provoquant à chaque coup le scandale. C'est d'abord le président du Sénat de la Californie, M. Mills, apprenant qu'il est catalogué comme élément "subversif" parce qu'il est abonné à un journal progressiste. Une autre fois, c'est le gouverneur de l'Etat du Delaware, M. Peterson, qui découvre dans son bureau un appareil d'écoute clandestin. C'est encore soeur Jogues Egan, accusée avec quatre autres prêtres d'avoir trempé dans le "complot" des frères Berrigan, affirmant que le gouvernement américain a placé des tables d'écoute à l'intérieur des églises catholiques et enregistré des conversations téléphoniques entre membres de l'Eglise ainsi qu'entre ces derniers et le Vatican. C'est aussi le New York Times, dévoilant qu'un parlementaire texan, John Dewey — impliqué il est vrai dans une affaire de pots-de-vin — a été surveillé par un agent du F.B.I. grâce à un minuscule appareil fixé dans son dos avec du sparadrap. C'est enfin et surtout le député Hale Boggs, leader du groupe démocrate à la Chambre, déclarant publiquement que le F.B.I. fait surveiller les téléphones des sénateurs et députés, en même temps qu'il "infeste" les campus universitaires d'agents de renseignement et utilise "des méthodes dignes de la Gestapo et de la police secrète soviétique". L'adjoint du ministre de la Justice, M. Kleindienst, a bien répliqué que le député ne devait pas se "sentir très bien", et l'attorney général lui a bien réclamé des excuses. Mais cela n'a pas empêché que la Chambre ait décidé d'engager une firme spécialisée en électronique pour inspecter les locaux du Congrès, afin d'y déceler les éventuels appareils "pirates".

Froid dans le dos

Le phénomène prend ainsi l'ampleur d'un cauchemar grotesque, mélange d'Ubu, de Kafka et de Georges Orwell. Comme dans le roman "1984" abondamment cité ces temps-ci, chaque Américain se sentira-t-il épié par les mille yeux et mille oreilles du "big brother" omniprésent? Certaines informations, tirées de sources officielles, donnent froid dans le dos. Par exemple, le ministre de la Justice, M. Mitchell lui-même, annonçait récemment qu'au cours des 18 premiers mois de l'administration Nixon, près de 18,000 conversations téléphoniques avaient été enregistrées. Plus récemment encore, une sous-commission de la Chambre constatait que dans 52 départements ministériels et administrations dépendant de Washington, quelque 4,700 appareils d'écoute avaient été placés pour surveiller les conversations téléphoniques. Quant au directeur du F.B.I., John Edgar Hoover, il notait complaisamment dans son dernier rapport annuel que 908 diplomates et fonctionnaires soviétiques, ainsi que 414 représentants de pays socialistes aux Etats-Unis avaient fait l'objet, en 1970, d'une enquête approfondie.

Mais un anonyme "Comité d'enquête sur le Bureau fédéral d'enquêtes", qui a dévalisé un office du F.B.I. à Media (Pennsylvanie), a complété ce rapport par quelques indiscrètes révélations publiées par divers journaux: les dossiers ainsi rendus publics révélaient ainsi que des enquêtes sont effectuées systématiquement sur des étudiants "révolutionnaires", des professeurs, des chercheurs, sur des associations d'étudiants noirs, sur des prêtres et des religieuses actifs de près ou de loin à la cause de la paix en Indochine. On apprenait, par ailleurs, que non seulement l'écoute téléphonique, mais aussi les filatures, surveillances du courrier et de comptes en banques "suspects" sont pratiques courantes, sans que ces activités soient le moins du monde justifiées par une information judiciaire.

Dans la danse

Le plus grave, c'est que cet espionnage permanent et tentaculaire est loin d'être le monopole du F.B.I. En avril dernier, le sénateur démocrate de la Caroline du Nord, M. Ervin (74 ans), qui est également président de la commission sénatoriale sur les droits individuels, révélait à l'opinion stupéfaite qu'il existe, outre le F.B.I., au moins une douzaine d'organisations et services chargés de surveiller les citoyens américains ou étrangers considérés comme subversifs ou douteux. Ainsi, les services secrets chargés de la sécurité du président auraient établi une liste noire, de même que la C.I.A., l'agence de contre-espionnage. L'agence pour le contrôle des fonctionnaires aurait établi, quant à elle, 15 millions de dossiers. En plus de son fichier de criminels, le département de la Justice en tient un autre pour les "agitateurs". Le ministère des Transports de son côté aurait constitué trois millions de dossiers (automobilistes dont le permis est suspendu ou annulé), etc, etc...

Enfin, last but not least, l'armée de terre, la Navy et l'U.S. Air Forces sont elles aussi entrées dans la danse. Il est en effet établi que, depuis 1967, les trois armes espionnent systématiquement des personnalités et des organisations civiles. Comme elles sont, depuis 1968, chargées du maintien de l'ordre en cas d'émeutes dans 25 grandes villes des Etats-Unis, elles s'intéressent à toute personne cataloguée à gauche ou au centre, qui ne serait pas jugée loyale à 100 p. cent, en particulier si elle se permet de critiquer l'activité des Etats-Unis au Vietnam. Ainsi un espion "repenti" a affirmé que dans l'Etat d'Illinois, 800 personnalités civiles étaient sous surveillance, notamment le fils d'Adlai Stevenson et le juge fédéral Kerner. Il est admis, par ailleurs, que la "D.I.A." (Defence Intelligence Agency) et l'"A.S.A." (Army Security Agency) ont truffé d'agents de renseignements les campus universitaires de Columbia, de New York et de Fordham.



J. Edgar Hoover: à son tour de se faire espionner

Maniaquerie

Mais en plus de ces diverses "polices" existant à l'échelon fédéral, chaque Etat américain a lui aussi sa propre police chargée du maintien de l'ordre. Certaines grandes villes, comme New York, ont, en outre, des services spéciaux chargés de contrôler les mouvements extrémistes, les étrangers et autres agitateurs. Cela fait beaucoup de monde. Beaucoup trop : il n'est pas rare que tel agent d'une police dénonce tel autre confrère appartenant à un autre service, croyant avoir affaire à un dangereux agitateur!

Cela signifie-t-il que le point de saturation est ainsi atteint, les espionnés étant en fait les espionneurs? Pour l'opinion, en tout cas, il semble bien que les bornes du raisonnable soient largement dépassées, et une campagne s'organise pour contrer cette surveillance qui engendre la peur. A la pointe du combat: des parlementaires démocrates, tels que les sénateurs Muskie et McGovern, tous deux candidats aux prochaines élections présidentielles. Leur ennemi à abattre: Edgar Hoover, le tout-puissant et redouté maitre du F.B.I.

L'homme, à vrai dire, est de stature assez extraordinaire. Le cheveu rare et raide, l'oeil glauque du batracien, prude jusqu'à la maniaquerie, économe au point d'être avare, il est resté à 76 ans un célibataire endurci: il se vante volontiers de n'avoir eu qu'une femme dans sa vie: sa mère. Depuis plus de 46 ans, il règne sans partage sur l'unique amour de sa vie: le F.B.I. Quand il a pris en main le "bureau", en 1934, il disposait en tout et pour tout de 600 agents. Aujourd'hui, il commande une armée de 8,400 hommes, outre les collaborateurs occasionnels et les informateurs payés à 300 dollars par mois. Son domaine s'étend à 59 bureaux régionaux, 500 bureaux secondaires répartis dans tous les Etats. Et il est le seul à partager avec le président des Etats-Unis le privilège de pouvoir rouler dans une voiture blindée.

Pendant des décennies, celui qui incarnait le "bras séculier" du pouvoir fut le prototype de l'"incorruptible", du super-policier qui a pris en charge la sécurité de ses concitoyens.

"M. Hoover n'existe pas, disait de lui l'humoriste Art Buchwald, il a été inventé par le Reader's Digest. C'est un photo-montage de plusieurs agents. Et on lui a donné comme nom une marque d'aspirateur pour symboliser la lutte contre la saleté".

Poubelle

Cette belle image commence cependant à jaunir. M. Ramsey Clark, qui fut ministre de la Justice dans l'administration Johnson, et par conséquent supérieur hiérarchique, a le premier tenté de dégonfler le mythe "Hoover", en dénonçant son obsession égocentrique de sa réputation et de celle du F.B.I. Le signal était donné. On s'est aperçu soudain que ce chasseur de sorcières communistes est devenu un vieillard irascible qui exige de ses hommes une dévotion totalement inconditionnelle. Il y a peu de temps, il renvoyait 27 agents qui avaient eu le tort d'assister à un séminaire où un professeur le traita durement. Un autre "G-man" fut plus récemment licencié pour ne pas avoir défendu avec assez d'enthousiame son directeur qui était attaqué au cours d'une réunion politique. Mais ces mesures draconiennes n'ont pas réussi à restaurer le "culte de la personnalité": en février dernier, le sénateur McGovern rendait publique une lettre de dix agents du F.B.I. accusant Hoover de "truquer" les statistiques criminelles et de s'attaquer à des groupes minoritaires pour des délits mineurs qui n'intéressent même pas la police. D'autres hommes politiques n'ont pas manqué de suivre dans la même foulée. Le député Hale Boggs s'est mis à demander la démission du chef du F.B.I. Le sénateur Muskie qui s'est plaint d'être surveillé pour avoir osé assister à un meeting contre la pollution, a déclaré benoitement que M. Hoover était en âge de faire valoir ses droits à la retraite.

Mais il faudra sans doute plus que cela pour déboulonner ce "père de la vertu" accroché à son fauteuil, que ni J. F. Kennedy, ni Johnson, encore moins Nixon n'ont osé remercier. En attendant, juste retour des choses, ce sont les citoyens qui ont commencé à espionner le maitre du "Federal Bureau of Investigation" à la légende ternie. Le 28 mars dernier, un journaliste de Washington annonçait triomphalement: "Hier, Hoover a mangé à 18 heures 17 une bisque de crabes, des spaghettis à la viande et des fraises. Il prend des pilules antiacide et des pastilles pour la gorge".

"Nous avons décidé, ajoutait M. Anderson, de soumettre le vieux G-Man aux procédés d'enquête qu'il utilise. Nous l'avons donc suivi, nous avons interrogé ses voisins. Et nous avons fouillé dans sa poubelle."

Kierans s'apprête à donner quelques autres coups de dents



Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa

VICTORIA — Il y a des semaines que j'essayais de voir M. Kierans. La semaine dernière, à quelques heures d'avis, on me fixe un rendez-vous. Je le trouve dans le bureau qu'il occupait étant ministre des Communications. Le décor a changé. La paperasse a en général disparu, les livres aussi. Le bureau est nu. Je le remarque d'autant plus que l'ancien ministre — j'ai toujours envie de l'appeler Eric le rouge — renversé sur sa chaise, a mis les pieds dessus pour griller tout à son aise une cigarette.

Il a l'air dégagé, détendu, insouciant, presque reposé. Mais en réalité il est tout autrement. Nous passons au coin des confidences. Je le trouve un peu comme un lièvre: nerveux, prêt à bondir, soupçonnant le chasseur. A des questions même très générales il répond avec une prudence extrême. Il me semble qu'il n'a jamais été ainsi. Nous évoquons l'argumentation qu'il emploiera dans un de ses prochains discours. Il l'esquisse, puis, non, il s'arrête. Il annonce qu'il n'ira pas plus loin parce que son prochain discours n'est pas prêt, qu'il n'a pas complété les tâches de recherche et que ses contradicteurs n'attendent que le jour où il fera une erreur à propos des faits pour lui tomber dessus à bras raccourcis. Il faudra donc attendre le prochain discours.

La propriété étrangère

De quoi y sera-t-il question? De la propriété étrangère. Car on se souviendra que dans la péroraison du dernier, celui de Terre-Neuve qui eut assez de retentissement, il invitait les jeunes économistes à délaisser un peu les théories des grandes écoles pour l'aider à faire un grand ménage dans les pratiques économiques et fiscales du gouvernement. Il ne les attendra pas. Il prend les devants. La dernière fois il avait fulminé contre les pratiques par lesquelles les gouvernements des dernières années ont réussi à briser l'équilibre entre les différents facteurs économiques et en particulier entre les facteurs capital et travail. La prochaine fois, il décrira ce que les politiques gouvernementales ont fait à la propriété des entreprises et comment le gouvernement lui-même a contribué à la prise en charge par des intérêts américains d'une trop grande proportion de l'économie canadienne.

Après cela, il s'en prendra à la politique monétaire et aux dynosaures de la Banque du Canada et du ministère des Finances qui la font. Il condamnera à peu près tout ce qu'ils ont fait pour contribuer à mettre le dollar canadien dans sa position actuelle. Il fustigera leur médiocrité, leur façon de se succéder à eux-mêmes par disciples interposés.

Comme vous voyez, cela promet. Mais à chacune de ces explosions, il y aura des retombées certaines paraissent l'inquiéter plus que d'autres. Il n'ignore pas que condamner la politique fédérale en matière de propriété étrangère c'est mettre aussi au pilori la plupart des provinces — et singulièrement le Québec — qui sacrifient jusqu'à leur dernière chemise pour permettre à des entreprises américaines ou japonaises ou allemandes d'extraire à peu de frais nos plus grandes richesses alors même que nous avons moins besoin de les vendre qu'eux de les acheter, et qu'en conséquence, nous pourrions en tirer bien davantage.

Il s'inquiète de ce que ce débat pourrait faire au gouvernement de Québec à un moment où il a bien assez de difficultés sur ce terrain même aussi bien que sur un grand nombre d'autres.

Des notes de cours

Je lui parle du caractère un peu académique de son dernier discours qui se lisait comme des notes de cours d'un savant professeur invité. Il laisse entendre que le ton pourrait bien être dorénavant beaucoup plus politique. On sait déjà qu'il sera très en demande au moment du budget en fin de semaine prochaine et que ses réactions pourraient bien être les plus vives qu'on entendra là-dessus. Et les invitations ne manquent pas: discours, participation à des panels, cours irréguliers ou à plein temps dans les universités. On l'a invité à publier un livre dans les meilleurs délais. Il reçoit des lettres de grands entrepreneurs de toutes les parties du pays l'engageant à poursuivre son dessein.

A chaque fois qu'il parle du Québec on a l'impression qu'il regrette ce bon temps où les poings tombaient avec force sur la table du cabinet mais où chaque ministre était entendu s'il croyait avoir quelque chose à dire. On a aussi l'impression, à l'entendre, qu'à Québec, les ministres étaient vraiment au pouvoir à son époque, et que M. Trudeau est, à Ottawa, entièrement entre les mains des mandarins et de quelques jeunes turcs du Conseil privé.

S'intéresse-t-il à l'opposition? En guise de réponse il me rappelle les chances extraordinaires ratées en chambre par M. Robert Stanfield, la dernière s'étant produite quand M. Stanfield s'est cassé le nez en posant des questions au sujet du produit national brut qui n'avait guère avancé dans les premiers mois de cette année.

Il ne mentionne même pas M. Paul Hellyer, ce qui n'est pas l'indice d'une très grande admiration, encore qu'ils s'entendent tous deux pour dénoncer avec vigueur ce qui résulte des politiques gouvernementales.

L'heure passe rapidement. Il n'a pas une minute de plus. On va me congédier. Je demande à la hâte à l'ancien ministre s'il regrette les années du cabinet Lesage. Sa réponse n'est pas très concluante. Je ne suis pas revenu à la tribune de la presse qu'on m'appelle au téléphone. C'est Eric Kierans qui veut préciser que rien de ce qui a contribué à son départ de Québec n'est le produit du hasard et que dans ces circonstances il n'a rien à regretter.

PISCINES À PRIX SPÉCIAUX



GARANTIE: 10 ANS

RONDES

12' x 36"	$119	21' x 12' x 48"	$579
15' x 42"	$199	27' x 15' x 48" 60"	$825
18' x 48"	$299	32' x 18' x 48" 66"	$949.50
24' x 48" 60"	$595	JUSQU'À 35' x 18' OVALES	

Jusqu'à 28' diamètre

CHOIX DE PISCINES CREUSÉES — CONDITIONS FACILES — AUCUN DÉPÔT REQUIS
1971 VOTRE ANNÉE DE DÉTENTE
BIENVENUE À TOUS
PISCINES PRE-FAB INC.
15610, SHERBROOKE EST POINTE-AUX-TREMBLES Tél.: 642-7100
OUVERT LUNDI-VENDREDI JUSQU'À 9 H; SAM. 9 À 5 H; DIMANCHE MIDI À 5 H.

Invitation spéciale aux résidants de Ville-d'Anjou — Pointe-aux-Trembles — Repentigny — Boucherville — Longueuil.

la MÉTÉO

Enfin, de la stabilité!

Si ce n'était pas pour un petit "nord-est" venu de la Terre de Baffin, nous aurions eu aujourd'hui un temps idéal pour terminer ce que nous avions commencé samedi: ne rien faire.

Toutefois, rien de tel qu'un petit vent frais pour vous ramener aux réalités de la vie, au travail, aux embouteillages et aux femmes (Ah! celles-là.)

Alcide soutient ce matin qu'il fait beau ... que demain il fera beau encore et qu'après-demain, rien n'aura changé. Voilà enfin qui satisfera les gens avides de stabilité, de continuité et de calme. (Ceci, on le sait, est un principe de vie que notre civilisation occidentale nous a appris à apprécier dans les écrits des sages, les films folkloriques et les pénitenciers).

Tenez, un dernier outrage nous est fait en voulant permettre aux femmes d'être jurés. Elles sont déjà juges, avocats et parfois même (Dieu merci) condamnées.

Enfin, espérons qu'un jour nous auront le plaisir, au palais de justice, d'avoir un concours pour choisir une "Miss Magistrature", concours auquel seront admissibles, bien sûr, tous les gens de robe.

Alain Z.

MONTRÉAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 70° • Minimum 45°	**Maximum 70° • Minimum 50°**
Généralement clair	Généralement ensoleillé et chaud.
SOLEIL : Lever à 5:13	**Coucher à 20:46**
LUNE : Lever à ——	**Coucher à ——**

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI		DEMAIN
Abitibi	Ensoleillé	70° - 45°	Peu changement
Outaouais	Ensoleillé	75° - 50°	Peu changement
Cantons de l'Est	Ensoleillé	75° - 50°	Peu changement
Laurentides	Temps clair	70° - 45°	Ensoleillé
Mauricie	Temps clair	70° - 45°	Ensoleillé
Québec	Nuages, averses	60° - 40°	Ensoleill et frais
Lac-St-Jean	Nuageux	60° - 40°	Ensoleill et frais
Baie-Comeau	Nuageux, averses	60° - 40°	Ensoleillé et frais
Gaspésie	Nuageux, frais	55° - 40°	Ciel variable,
Rimouski	Nuageux, averses	60° - 40°	Ensoleill et frais

au CANADA

			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses, soleil après-midi	Vancouver	50	64
Alberta	Pluies légères, orages	Edmonton	48	65
Saskatchewan	Averses et orages	Régina	55	78
Manitoba	Généralement clair	Winnipeg	58	80
Ontario	Orages, ensoleillé	Toronto	55	80
Nouveau-Brunswick	Averses	Saint-Jean	40	65
Nouvelle-Ecosse	Nuageux, averses	Halifax	45	65
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux, averses	Charlottetown	40	55
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	40	55

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	69	87	Chicago	65	78			
Washington	67	84	San Francisco	51	63	New Orleans	74	95
Boston	59	75	Los Angeles	62	79	Miami	71	88
Vers les capitales								
Paris	59	70	Moscou	63	79	Hong Kong	84	—
Londres	52	68	Stockholm	48	70	Lisbonne	55	—
Rome	61	75	Tokyo	61	73	Sydney	—	—
Berlin	54	68	Athènes	70	—	Tunis	68	—
Amsterdam	50	64	Casablanca	61	—	Vienne	54	—
Bruxelles	46	60	Genève	50	—	Varsovie	52	—
Madrid	54	70	Le Caire	68	—	Rio de Janeiro	63	—
Vers les plages								
Acapulco	—	77	Bermudes	70	79	Nassau	75	84
Mexico	59	77	Barbades	—	—	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le Conseil du patronat ne veut pas de législation en faveur des syndicats de cadres

par Pierre VENNAT

Le Conseil du patronat ne veut pas d'une législation favorisant le syndicalisme de cadres.

Qui plus est, l'organisme patronal estime que le syndicalisme traditionnel ne peut répondre aux exigences d'intégration sociale du cadre aux objectifs de l'entreprise, "principal grief des cadres".

C'est du moins ce qui ressort d'une communication du CPQ au ministre Jean Cournoyer, dans laquelle il est dit qu'"une législation favorisant le syndicalisme de cadres ne saurait résoudre les problèmes réels des cadres" et que "c'est à l'entreprise elle-même qu'il incombe de trouver les solutions aux problèmes de ses cadres".

L'explication de cette intervention se trouve, en fait, dans l'affirmation suivante: pour le patronat, "le syndicalisme apparaît incompatible avec le statut de représentant de l'employeur que détient le cadre".

Pour l'organisme patronal, la situation est claire: le syndicalisme ne saurait contribuer de façon vraiment utile au règlement de questions aussi difficiles et importantes que celles de la réalisation personnelle par l'exercice de la fonction de cadres, que celle du besoin de considération, de motivation, etc.

Le CPQ propose alors comme solution de rechange, en se référant à des recherches effectuées par le Centre des dirigeants d'entreprises, les solutions suivantes, à être appliquées par l'entreprise elle-même, sans contrainte d'aucune part:

— revalorisation de l'administration du personnel, celle-ci devant devenir le mode d'expression d'une véritable politique de participation;

— nécessité d'établir une procédure de griefs pour les cadres, procédure interne et spécifique à chaque entreprise;

—révision constante des orientations et objectifs de l'entreprise, révision axée sur les éléments humains qui la composent;

—revalorisation, dans bon nombre de cas, surtout dans les secteurs publics et para-publics, du contenu de la tâche des cadres.

De toute façon, conclut le CPQ, "les griefs des cadres ne sont pas généralisés. Ils ne sont pas identiques non plus, aux différents échelons de cadres que l'on retrouve dans l'entreprise. Ils diffèrent également selon que l'on se situe dans la petite, la moyenne ou la grande entreprise, ou encore selon que l'entreprise est du secteur privé, ou du secteur public et para-public".

Dans les circonstances, "une législation générale en ce domaine pourrait conduire à des contraintes insupportables pour l'entreprise et les cadres eux-mêmes".

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

pour que la conférence reprenne l'étude d'une formule de rapatriement et d'amendement à la constitution. Jusqu'alors, le fédéral avait toujours cherché à s'en tenir à l'examen de questions dites de substance.

Au cours des jours qui vont suivre, les participants à la conférence de Victoria vont essayer de s'entendre sur l'une et l'autre questions.

LONDRES

SUITE DE LA PAGE A 1

créer un groupe pour prendre la succession des chantiers de la Upper Clyde et il a précisé qu'il procéderait à des consultations afin de déterminer le montant des sommes qui seraient nécessaires pour y parvenir.

Le ministre a indiqué qu'il avait donné l'assurance au président des chantiers de la Upper Clyde que le gouvernement assurerait le paiement des ouvriers pour une période d'au moins une semaine.

M. Davies a ajouté que le conseil d'administration de la société l'avait assuré que celle-ci estimait toujours pouvoir devenir viable dans un avenir proche, mais, a-t-il dit, "le gouvernement estime que cette compagnie, qui a déjà absorbé et perdu quelque 20 millions de livres (environ $48 millions) accordés par le précédent gouvernement, ne paraît pas être en mesure de parvenir à une stabilité et à une prospérité qui lui permettrait d'éviter un recours réitéré à l'aide gouvernementale."

VIGER

SUITE DE LA PAGE A 1

Seul Jacques Rose s'est laissé aller à ses réflexions et à l'expression de ses slogans habituels.

Avant de partir, toutefois, il a apporté quelque chose de neuf en demandant à être transféré du quatrième au onzième étage du quartier général de la rue Parthenais.

Et d'appuyer sa demande en criant: "Si vous ne le faites pas, moi je vais vous faire une crise d'octobre en plein milieu du mois de juin."

QUATRE BEBES

SUITE DE LA PAGE A 1

ou au début d'août. La jeune mère n'était pas encore entrée dans son huitième mois lors de l'accouchement.

Après que les neuf enfants eurent vu le jour, M. Brodrick, avec l'aide d'un avocat et d'une agence de relations publiques, vendit les droits d'auteur de l'histoire à un groupe australien de presse et de radiodiffusion.

Dès lors, les précisions sur l'état des enfants devinrent rares. Mais les médecins publièrent quelques bulletins de santé.

Le médicament

La belle-mère de Mme Brodrick, Mme Michael Brodrick, de Canberra, a indiqué que sa bru recevait des traitements à l'hormone. L'hormone en question, bien qu'elle rende plus fécond, était administrée pour d'autres raisons.

De sources médicales, on apprend que le médicament est le gonadotrophin, fabriqué d'hormones secrétées par l'hypophyse. Il stimule le fonctionnement des ovaires mais rend aussi l'accouchement plus facile et limite les complications natales et post-natales.

Les deux autres enfants des Brodrick, Belinda, 5 ans et Jacqueline, 4 ans, ont été mis au monde par voie de césarienne. Les neuf autres sont venus au monde par accouchement naturel.

Tous les neuf ont vu le jour en l'espace de 35 minutes. Un médecin a fait remarquer que la période la plus critique était entre 48 et 72 heures après l'accouchement.

Quelques heures à peine après l'événement, les télégrammes ont commencé à affluer à l'hôpital, dont un du premier ministre d'Australie, M. William McMahon.

CHOQUETTE VEUT

SUITE DE LA PAGE A 1

sure suffisante pour lutter efficacement contre le crime organisé et le gouvernement devra chercher à obtenir une action plus concertée de la part des forces policières.

Plusieurs mesures nouvelles

M. Choquette a précisé que dans cet esprit il se propose d'annoncer dans son Livre blanc la création d'une section spéciale au sein de son ministère, section qui sera chargée de coordonner l'action des corps de police et qui se composera de procureurs de la Couronne et de représentants de divers ministères et régies gouvernementales touchés par ce problème.

Toujours pour combattre plus efficacement le crime organisé, le Livre blanc de M. Choquette préconisera en outre "une action préventive" qui permettra d'obtenir des informations de nature à empêcher le monde interlope de mettre à exécution ses projets.

"Si nous sommes au courant des politiques du crime organisé, nous pourrons prévoir son action et exercer une surveillance qui la limitera, a dit M. Choquette.

"Avec une telle action de prévention, a ajouté M. Choquette, le crime organisé en viendra à trouver le Québec irrespirable."

Quant à la Sûreté du Québec, M. Choquette a précisé qu'elle sera appelée, dans le cadre de cette action, à devenir le corps d'élite des policiers du Québec et que c'est à elle que reviendra la responsabilité de collaborer avec les corps de police régionaux pour mettre en échec les projets du crime organisé.

D'après M. Choquette, ce nouveau rôle apportera des changements considérables à la Sûreté du Québec et obligera les membres de ce corps policier à intensifier leur formation et à suivre des cours de perfectionnement.

Cours pour policiers

On sait qu'actuellement deux CEGEP seulement offrent des cours de formation aux jeunes qui se proposent d'embrasser la carrière de policier.

M. Choquette a dit qu'en raison des nouvelles orientations de son ministère, d'autres CEGEP seront appelés dans un avenir rapproché à dispenser ces cours.

M. Choquette a fait état de ses projets peu après avoir évoqué la gravité du problème du crime organisé au Québec.

En évoquant ce problème, M. Choquette a dit qu'il ne veut pas se contenter d'un rôle passif mais être au Québec "celui qui dirige efficacement la lutte contre la criminalité".

Le rapport de la commission d'enquête Prévost sur l'administration de la justice publié il y a déjà deux ans préconisait des mesures similaires à celles annoncées par M. Choquette pour faire échec au crime organisé.

M. Choquette n'a pas fait allusion cependant au cours de sa causerie à la plus importante recommandation de cette commission en cette matière qui était la création d'un sous-comité permanent sur le crime organisé au sein de la Commission parlementaire de la Justice.

Une autre recommandation importante de cette commission était la création d'une commission permanente d'enquête sur le crime organisé ayant les mêmes pouvoirs que les commissions royales d'enquête et pouvant rendre publics ses rapports.

La commission d'enquête Prévost suggérait enfin une diffusion plus large d'informations gouvernementales et policières en matière de crime organisé.

PRIX

SUITE DE LA PAGE A 1

cinq p.c. pour ce mois et de 31 cents en douze mois.

Le Bureau précise que tous les principaux articles à l'indice ont affiché une hausse, mais la plus importante le fut pour les denrées alimentaires, les transports, la santé et les soins personnels, ainsi que le tabac et l'alcool, en tenant compte de la hausse du prix de la bière.

Accélération du taux de hausse des prix

Un aspect significatif est l'accélération du taux de hausse des prix. En pourcentage, l'indice du mois dernier était en hausse de 2.4 p. cent, par rapport à l'année précédente. Au cours des derniers mois, le taux annuel de hausse a été inférieur à deux p.c.

La plupart des économistes sont d'avis qu'un taux annuel de hausse de deux p.c. est conforme en général à la stabilité des prix.

Cependant, le Bureau signale que l'indice du mois de mai indiquait une hausse de 2.2 p.c. cette année. Au début de 1970, les prix ont grimpé de 4.5 à cinq p. c. annuellement.

L'indice est basé sur un relevé mensuel des prix de plus de 300 articles et services représentant les achats des familles urbaines à revenus moyens et inférieurs.

Hausse des salaires

Le Bureau n'a aucun indice parallèle des revenus familiaux, mais les dernières statistiques disponibles des salaires hebdomadaires sur une échelle générale dans l'industrie démontre qu'un salaire de $131.59 a été versé en février, par rapport à $130.82 en janvier et $124.14 en février de l'an dernier.

Ceci démontre une hausse de six p.c. de la moyenne annuelle des salaires, tandis que pour la même période — les 12 mois jusqu'à février de cette année — l'indice au consommateur s'est accru de 1.7 p.c. Depuis ces trois mois, les prix de détail ont connu une hausse de 1.4 p.c.

Le Bureau fait remarquer que les prix des denrées alimentaires en mai dernier étaient les plus élevés entre avril et mai depuis 1965. L'indice des prix des aliments s'est haussé de huit-dixièmes de un p.c. par mois. Il y a un an il avait fléchi de neuf-dixièmes de un p.c.

Repartition des hausses

Le Bureau ajoute que les hausses des prix des aliments ont été réparties assez généralement le mois dernier, seuls les prix des carottes ayant connu une hausse de moitié par rapport aux prix d'avril. Tous les fruits et légumes frais, le boeuf, le poulet, les oeufs, ainsi que la farine, le pain, le beurre et le sucre ont connu une hausse. Cependant, les prix du porc et de la dinde ont fléchi quelque peu.

Dans l'entretien des maisons, on signale des hausses de prix des meubles, des détersifs et des poudres à nettoyage ainsi que des loyers.

Bin que certains tarifs aient fléchi, l'indice des transports a augmenté étant donné les hausses des prix de l'huile et de l'essence et des taux majorés d'assurance-automobile dans plusieurs villes.

C'est ainsi que l'inflation vient d'accaparer le mois dernier une autre pièce de cinq cents dans les dépenses et les prix au consommateur d'une famille urbaine.



Quand la route est encombrée, quand la circulation est dense, le confort, c'est une transmission automatique,* de type nord-américain, 3 vitesses, d'une douceur incomparable; c'est la nervosité du moteur, sa puissance, ses reprises.

Quand la route est difficile, agressive, défoncée, le confort, c'est la suspension indépendante à barres de torsion.

Quand la route est sinueuse, quand les virages se multiplient, le confort, c'est la tenue de route exemplaire d'une traction avant.

Quand la route est dangereuse, quand le mauvais temps est de la partie, le confort, c'est la visibilité, le dégivrage électrique de la glace arrière, les freins à disque, les pneus à carcasse radiale.

Quand la route est longue, le confort, c'est celui des sièges inclinables à volonté, l'aménagement intérieur luxueux, la ventilation à niveaux différés; c'est la commodité d'une cinquième porte et beaucoup d'espace pour les bagages; c'est aussi de savoir que cette voiture est fabriquée au Québec et qu'il y a en Amérique du Nord plus de 600 installations Renault à votre service.

Quand la route fait partie de votre vie, le confort automobile n'a pas de prix. Mais il a un nom: Renault 16.

*Automatique ou manuelle.

La raison du confort est toujours la meilleure.

RENAULT

Robert Choquette serait nommé directeur d'Information-Canada

par Claude SAINT-LAURENT

L'écrivain, poète et diplomate Robert Choquette, a quitté son poste d'ambassadeur en Argentine et deviendrait d'ici à quelques semaines directeur d'Information-Canada pour la section Québec.

Agé de 65 ans, M. Choquette a pris sa retraite après avoir été en poste à Buenos Aires pendant deux ans et demi. Il était auparavant, depuis 1964, consul général du Canada, à Bordeaux, France, responsable de 20 Départements où il avait donné de multiples conférences.

Né au New-Hampshire, M. Choquette, qui fut co-président de la Commission des fêtes du centenaire du Canada et reçu compagnon de l'Ordre du Canada en décembre 1968, est principalement connu comme écrivain et poète.

Selon des sources bien informées, la nomination de M. Choquette sera annoncée officiellement le 22 juin.

Le diplomate qui a maintenant mis fin à sa carrière tient présentement des consultations avec les milieux officiels mais serait déjà en poste dans ses bureaux temporaires, à Montréal.

La nomination du nouveau titulaire devrait se dérouler au pavillon d'Information-Canada, à Terre des Hommes.

La télévision de Radio-Canada avait envoyé, l'été dernier, une équipe spéciale à Buenos Aires afin d'y recueillir, devant les caméras, les confidences de Robert Choquette qui fut l'un des grands créateurs de textes pour la radio et la télévision avant d'entrer dans le service diplomatique.

A la radio, l'écrivain a créé le "Curé du village", la "Pension Velder" et "Métropole" entre autres réalisations ainsi que "Les Velder", à la télévision.

Poète, Robert Choquette livrait, à 20 ans, "A travers les vents", puis, "Metropolitan Museum" en 1931. Ses "Oeuvres poétiques" ont été publiées chez Fides en 1968 dans la collection "Nénuphar", dont la célèbre "Suite Marine".

Au cours de son séjour en France, un journaliste avait demandé à M. Choquette comment, lors de ses conférences, il traitait des difficultés de la coexistence entre le



M. Robert CHOQUETTE

Québec et le reste du Canada. Le diplomate avait répondu, en ce mois de novembre 1966: "Les Français s'intéressent beaucoup à ces problèmes, c'est entendu. En gros je leur dis ceci: jusqu'à ces toutes dernières années, les deux principaux groupes ethniques du Canada marchaient côte à côte vers le même avenir mais sans savoir se regarder dans les yeux, donc sans dialoguer. Maintenant, le dialogue est engagé".

St-Michel-des-Saints: l'usine et la scierie seraient rouvertes

SAINT-MICHEL-DES SAINTS (PC) — Le maire de Saint-Michel-des-Saints, le Dr Guy Gauthier, qui est également député U.N. de la circonscription Berthier à l'Assemblée nationale, a déclaré, hier, que la scierie et l'usine de bois façonné de l'entreprise Jean-Claude Martel pourraient être vendues et réouvertes bientôt.

Les gens de la localité avaient manifesté, vendredi, pour appuyer les 267 employés mis à pied depuis février dernier et empêcher que l'usine ne s'installe ailleurs.

La décision pourrait être annoncée demain, selon le maire, et dépend surtout de la modification des droits de coupe accordée par le gouvernement provincial. Le secrétaire-trésorier de la ville a précisé que la négociation à Québec vise à obtenir pour les nouveaux propriétaires l'autorisation de couper, non pas six millions de pieds de bois mou, mais 18 millions tous les ans, en attendant que le marché du bois dur se relève.

Le territoire qu'exploite la compagnie a environ 20 milles carrés et il avait été autorisé pour la coupe à condition que la compagnie oeuvre son bois sur place. C'est pourquoi les habitants de l'endroit, qui dépendent en grande partie des installations de la compagnie Martel pour leur revenus, veulent empêcher les créanciers de J. C. Martel d'évacuer le bois qui se trouve encore à Saint-Michel-des-Saints, dans l'usine fermée depuis le mois de février.

"Au besoin on bloquera les routes à nouveau", a dit le représentant de citoyens.

Sabotage au port de Liverpool

LIVERPOOL (UPI) — Le port de Liverpool, en Grande-Bretagne, a été momentanément fermé à toute circulation, hier, à la suite de ce que la police soupçonne être un acte de sabotage: une fuite d'un réservoir contenant du naphte de pétrole, produit hautement inflammable.

Plus de 500,000 gallons de ce produit ont été déversés dans la rivière Mersey qui baigne Liverpool.

Les autorités portuaires décidaient cependant de rouvrir, trois heures plus tard, le grand port du Lancashire au trafic, à l'exception d'un seul bassin.

La police a ouvert une enquête en collaboration avec les autorités portuaires et la compagnie pétrolière Esso à qui appartient le réservoir. Selon un porte-parole de la compagnie, la fuite aurait été provoquée par des inconnus qui ont ouvert des valves du réservoir.

La fermeture momentanée du deuxième port en importance du Royaume-Uni, après celui de Londres, n'a eu que fort peu d'effets sur le trafic portuaire. Mais la possibilité d'un accident ne pourra être écarté tant que la nappe de naphte de pétrole restera à proximité des quais du port.

Si la nappe prend feu, un incendie géant risquerait de détruire l'un des plus grands organismes portuaires de Grande-Bretagne.

Durant les trois heures qu'a duré l'alerte, les autorités ont fermé le port et interdit toute circulation dans un secteur de cinq kilomètres carrés autour du port.

Le naphte de pétrole, gaz très volatile, sert à la fabrication de gaz de houille.

BETOURNAY & CRONE
OPTOMÉTRISTES
CHEZ Simpsons
L. A. Bétournay - S. R. Crone - J. P. Cardinal
C. Lemire - P. Meunier

EN VILLE, au septième	842-3241, poste 676
Fairview-Pointe Claire, niveau du Promenoir	697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir	353-3300, poste 234

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience: Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

Vérification adéquate: C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

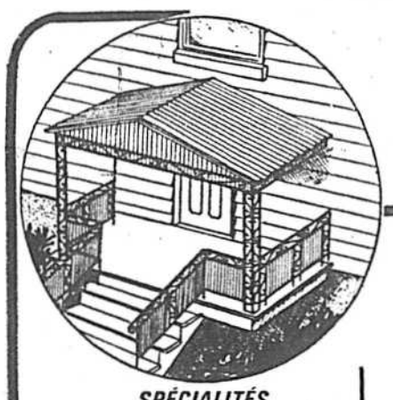
Appareils de la meilleure qualité: Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service: Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation.

MAICO APPAREILS AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale: 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440



"Premier"
protège vos ouvertures contre le soleil et les intempéries

AUVENTS en fibre de verre "Filon"
fabriqués et posés par des experts — cela fait toute la différence
De plus vous obtenez un MEILLEUR PRIX DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Demandez un ESTIMÉ GRATUIT
Nous employons le meilleur Aluminium
Composez 321-6410
OU ENVOYEZ LE COUPON CI-DESSOUS:
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....

SPÉCIALITÉS "Premier"
- AUVENTS fibre de verre "Filon" pour fenêtres, portiques, abris d'auto, etc.
- PORTES et FENÊTRES d'aluminium
- RAMPES et BALUSTRADES fer forgé ou aluminium au fini permanent
- PIERRE artificielle
- REVÊTEMENTS d'aluminium "Alcan"
- CLÔTURES de piscines et autres
- ABRIS D'AUTOS

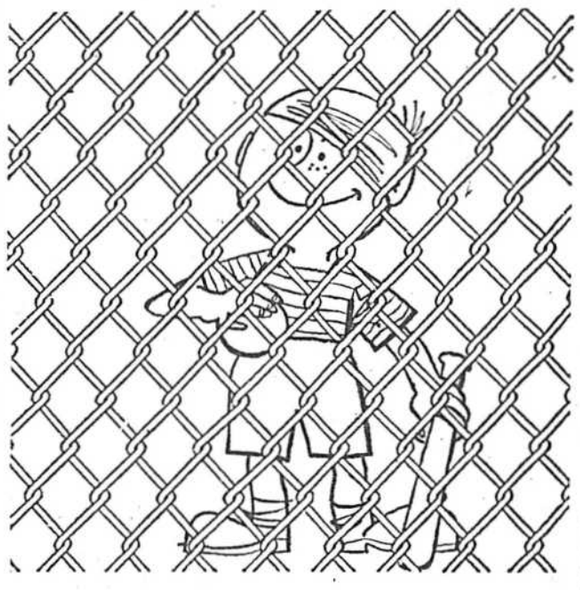
TRAVAIL GARANTI • 25 ANS D'EXPÉRIENCE • PAIEMENTS FACILES
PREMIER FIBER-GLASS CONSTRUCTION INC.
3390 Mont-Joli, Montréal-Nord Tel 321-6410



Au fil de l'eau au son de la musique
PIANO Archambault Modèle 68
Un instrument de qualité, offert à prix très spécial.
Fabrication soignée; style contemporain, noyer choisi. Pattes rondes ou carrées au choix. Banc inclus.
Ord. $1025
Spécial $749.
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed Archambault INC.
500 est, rue STE-CATHERINE, angle BERRI — 849-6201
1896 - 1971

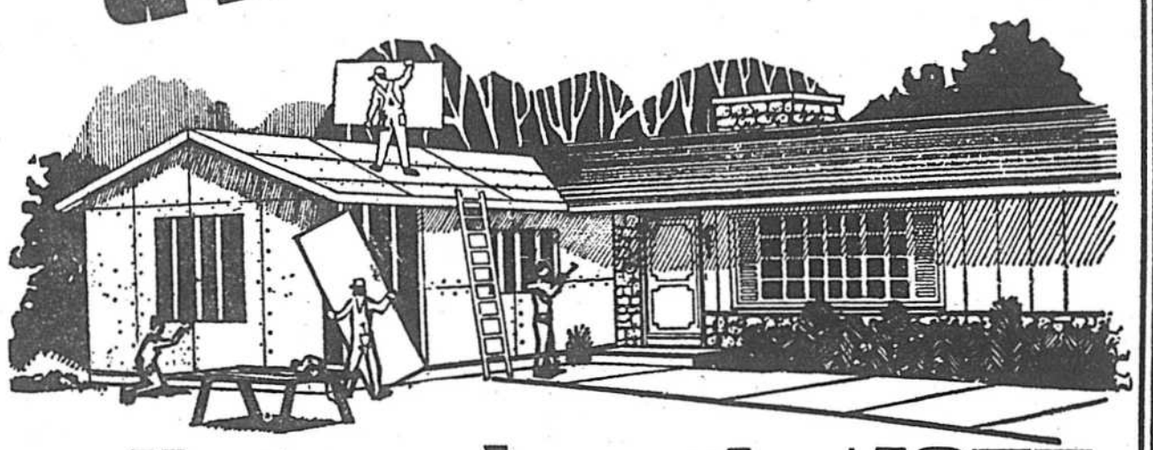
Let the sunshine in.
Profitez des prix "soleil" pour agrandir votre univers en apprenant une autre langue.
Ce sera un été tout à votre avantage.
Téléphonez-nous.
288-3111
Berlitz®
Cours de langues vivantes
Service de traduction
Montréal 2055 Peel — Tél: 288-3111
Montréal, 50 Place Crémazie, Tél. 288-3111
St-Jean, 207 rue Richelieu, Tél. 346-6100
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 21 h.

AVEC LA CLÔTURE DOMICILIAIRE FROST



ne sort pas qui veut
Avec la clôture Frost, vous n'avez pas à vous inquiéter au sujet de vos enfants ni de vos animaux familiers. La clôture de marque Frost est la plus réputée du Canada. Pas étonnant, puisqu'elle est faite des meilleurs matériaux et que sa fabrication soignée se double d'un montage professionnel. De plus, elle vous offre le choix de deux finitions: treillis galvanisé ou à nouveau revêtement vinylique vert. La clôture Frost se passe d'entretien et demeure impeccable pendant de longues années. Frost est la clôture qu'il vous faut. Communiquez avec le bureau de vente Frost.
FROST Estimation gratuite, sans obligation de votre part.
FROS STEEL & WIRE CO. (QUEBEC) LTEE, 400, DESLAURIERS, MONTREAL 379, P.Q., 331-8030
105/1F

ajoutez de l'espace utilisable et de la valeur à votre maison



rallonges à partir de $1955
Ajoutez cette nouvelle pièce à votre maison. MAINTENANT, nos prix n'ont jamais été si bas. Nous pouvons vous offrir dès maintenant une addition de 8' x 10' dans le même style que votre demeure pour aussi peu que $1,955.
Et ce prix comprend tout: la fondation, l'isolation, les murs, le plancher, les fenêtres, l'électricité, le chauffage et votre choix de matériaux de finition intérieure et extérieure.



SALLE DE JEUX
Nous vous offrons les plus belles salles de jeux de tout Montréal
Nos prix incluent: l'isolation, le chauffage, l'électricité et une gamme infinie de produits de finition.
Exemple: 10' x 20' pour aussi peu que $995

CUISINES
Cuisiner deviendra un plaisir si vous nous laissez embellir votre décor.
Pour le prix incroyable de $495 et plus.
Nous changerons votre vie et les corvées deviendront un plaisir.

SALLE DE BAIN
Modernisons! changeons de style! Que diriez-vous d'une nouvelle vanité? d'accessoires de couleurs? de nouvelles tuiles? de papier-tenture?
A partir de $695

NOUS FAISONS DE TOUT
COCHEZ SELON VOS BESOINS
- ☐ SALLES DE JEU
- ☐ CUISINES
- ☐ GARAGES
- ☐ RAJOUTS
- ☐ SALLES DE BAIN
- ☐ PIÈCES AU GRENIER
- ☐ LUCARNES
- ☐ TOITURES
- ☐ TRAVAIL DE CHARPENTE
- ☐ TRAVAIL DE CIMENT
- ☐ PAREMENT D'ALUMINIUM
- ☐ FENÊTRES D'ALUMINIUM

PEINTURE ET TOUTES AMÉLIORATIONS RÉSIDENTIELLES

FINANCEMENT DISPONIBLE — TAUX BANCAIRES
AUCUN DÉPÔT REQUIS — 1er VERSEMENT EN SEPTEMBRE
ESTIMATIONS GRATUITES • AUCUNE OBLIGATION
LES RÉNOVATIONS DE MONTRÉAL INC.
APPELER DÈS MAINTENANT 381-9364

MUSIQUE

Deux pianistes: Alonso et Tritt

CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO DE MONTREAL. Epreuve finale avec orchestre, au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal dirigé par Franz-Paul Decker. Chaque concurrents doit jouer deux oeuvres: a) la pièce imposée, "Variations concertantes pour piano et orchestre", de Barbara Pentland; b) un concerto à son choix.

●

Deuxième séance samedi soir. Participants:
William Tritt (Canada): Concerto no 2, en sol mineur, op. 16 Prokofiev
Janina Fialkowska (Canada): Concerto no 2, en si bémol majeur, op. 83 Brahms
Zola Shaulis (Etats-Unis): Concerto no 3, en do majeur, op. 26 Prokofiev

●

Troisième et dernière séance hier soir. Participants:
Jesus Gonzalez Alonso (Espagne): Concerto no 1, en si bémol mineur, op. 23 Tchaïkowsky
Daria Hovora (France): Concerto en la mineur, op. 54 Schumann
Peter Basquin (Etats-Unis): Concerto no 2, en si bémol majeur, op. 83 Brahms

par Claude GINGRAS

L'opinion du jury est une chose, l'opinion du public en est une autre et celle du critique en est une troisième. Dans le cas du Concours international de Montréal, le jury, rappelons-le, base toujours son jugement sur les trois épreuves successives. Le public, qui n'a entendu que l'épreuve finale avec orchestre, ne peut donc mettre en doute la décision finale du jury, qui a entendu les concurrents en récital autant qu'avec orchestre.

De même pour ma part, je n'ai entendu que l'épreuve finale avec orchestre et je ne crois pas qu'il soit possible d'évaluer pleinement un pianiste après l'avoir entendu dans un seul concerto et dans l'oeuvre canadienne imposée, bien que l'on puisse déjà avoir une excellente idée des possibilités de chacun. Je précise d'ailleurs que cette critique est écrite immédiatement après le concert final, donc avant que soit connu le choix du jury. Ce sont des concerts que nous avons entendus, et je les juge comme tels.

Des trois séances de l'épreuve finale avec orchestre, les deux dernières (samedi soir et hier soir) ont été, sur le plan de l'exécution proprement dite, plus heureuses que celle de vendredi (dont le compte rendu a paru dans nos éditions de samedi).

Des six concurrents entendus samedi soir et hier soir, le plus intéressant m'a semblé être Jesus Gonzales Alonso, d'Espagne, qui avait choisi le fameux premier Concerto de Tchaïkowksy. C'est une oeuvre bien sentimentale, mais qui prenait tout à coup, dans le cadre d'un concours, une allure tout à fait héroïque. Alonso est un technicien puissant et un interprète assez sensible pour rendre intéressant un concerto entendu à satiété. Ses quelques erreurs dans la cadence du premier mouvement ne sont rien: ses recherches de sonorité, son esprit d'ensemble, indiquent qu'il est un musicien-né et un pianiste certainement promis à un brillant avenir.

William Tritt, du Canada, a un peu moins de maturité (il n'a pas encore 20 ans) mais il possède déjà, et ce malgré un physique de garçonnet, une solidité étonnante. Les Concertos pour piano de Prokofiev (il a joué le deuxième) sont affreusement difficiles et le jeune Tritt y a fait preuve d'une technique formidable, faisant par ailleurs ressortir les longues phrases méditatives de l'oeuvre. Voilà un autre pianiste certainement destiné à une carrière. D'ailleurs, William Tritt est déjà avantageusement connu ici comme pianiste de concert.

Des deux concurrents américains qui ont joué le grand Concerto en si bémol de Brahms, l'un des plus longs et des plus difficiles du répertoire, c'est encore Jeffrey Swann, entendu vendredi soir, qui me paraît le plus intéressant, malgré les erreurs d'exécution qu'il a faites. Peter Basquin, entendu hier soir, en a donné une exécution plus exacte mais plus impersonnelle.

Ce deuxième Concerto de Brahms était l'oeuvre qui revenait le plus souvent dans le choix des concurrents: parmi les 32 inscrits, sept l'avaient choisi, et quatre d'entre eux figuraient parmi les neuf finalistes. Janina Fialkowska, du Canada, l'a joué, samedi soir, d'une façon très correcte, sans plus. D'ailleurs, les concurrents féminins ont été plus faibles que leurs collègues

Voir DEUX PIANISTES en page A 11

Le Concours de piano: pas de 1er prix

Par un vote majoritaire, le jury a décidé de ne pas accorder de premier prix. Celui-ci devait être, comme à l'accoutumée, de $10,000.

Voici le classement officiel:

Deuxième prix ($5,000) :
Peter Basquin (Etats-Unis);
Troisième prix ($2,500) :
William Tritt (Canada);
Quatrième prix ($1,500) :
Jeffrey Swann (Etats-Unis);
Cinquième prix ($1,000) :
Zola Shaulis (Etats-Unis);
Sixième prix ($500) :
Janina Fialkowska (Canada);
Septième prix ($500) :
Jesus Gonzalez Alonso (Espagne);
Huitième prix ($500) :
Daria Hovora (France);
Neuvième prix ($500) :
Marta Deianova (Bulgarie);
Prix de la meilleure exécution de l'oeuvre canadienne imposée ($500) offert par le Ladies' Morning Musical Club: ZolaS haulis (Etats-Unis);
Mention honorable : Manuel Delaflor (Mexique).

Un grand nombre de personnes sont restées à la Place des Arts jusqu'à la proclamation du palmarès. Plusieurs ont manifesté ouvertement leur mécontentement devant la décision du jury de ne pas accorder de premier prix.

THÉâTRE

L'abâtardissement d'un bon petit gars de chez nous

par Martial DASSYLVA

"Ben-Ur" de Jean Barbeau. Mise en scène d'Albert Millaire. Dispositif scénique de Mark Negin. Costumes de Solange Legendre. Musique d'Emmanuel Charpentier. Avec Claude Maher (Ben-Ur), Micheline Gérin, Nicole Déry, Jacques Lavallée, Jean-Pierre Cartier, Sophie Clément et Louise Gamache. Production du Théâtre Populaire du Québec. A l'affiche à Terre des Hommes (théâtre du Canada).

Parce que "Ben-Ur" est un spectacle drôle et même furieusement drôle, il s'en faut, et de beaucoup, que ce soit un spectacle de tout repos. Car sous des dehors de grand-guignol bon enfant et effréné, la pièce de Jean Barbeau, qui vient de prendre l'affiche pour deux semaines au théâtre du Canada, a la densité poignante d'une tragédie et le souffle déchirant d'une épopée.

Et cette épopée qui s'inscrit d'emblée dans la veine populaire inaugurée par Gratien Gélinas contribue à enrichir notre mythologie théâtrale d'un autre héros velléitaire, frustré dans ses aspirations profondes, blessé dans son être intérieur, continuellement écartelé entre le réel et l'imaginaire, paria d'une société qui étouffe ses propres enfants.

Le déterminisme et le hasard conjugent leurs forces pour tisser autour de Benoît-Urbain, le personnage principal de la pièce de Barbeau, une toile dont, quoi qu'il fasse, il ne pourra se dépêtrer.

Bâtard de naissance, Tit-Coq cherchait dans le mariage avec Marie-Ange un moyen de se valoriser à ses propres yeux et aux yeux d'autrui. Dans "Ben-Ur", Jean Barbeau reprend ce thème de la bâtardise — qui, incidemment, est l'un des thèmes majeurs du théâtre québécois des vingt-cinq dernières années — encore qu'il soit ici essentiellement question d'abâtadissement psychologique. En tout cas, ce que Tit-Coq demandait au mariage, Ben-Ur le demande aux bandes dessinées, c'est-à-dire en même temps qu'une évasion et un refuge, une compensation à des refoulements conscients et inconscients.

Dépossédé par une religion moralisante et janséniste, n'ayant qu'une instruction incomplète, Ben-Ur se montre au surplus incapable d'échapper à la force d'attraction d'une organisation sociale aliénante qui ravale l'être humain au niveau du roseau siphonnant. Et toute personnelle que soit la tragédie de Ben-Ur, elle n'est peut-être, quand on y réfléchit bien, que la conséquence ultime et lointaine d'une catastrophe historique collective qui a fait d'une race "bénie" (sous l'oeil de Dieu et près du fleuve géant...) un minable phalanstère de tâcherons et de valets.

Ainsi considérée, la pièce de Barbeau constitue un terrible réquisitoire, insupportable dans la mesure où il implique des transformations radicales entrevues mais encore en gestation. Mais ce serait faire injure à l'immense talent de Jean Barbeau que de ne retenir que les prolongements éloignés de "Ben-Ur" et de négliger ses résultats prochains.

L'auteur du "Chemin de Lacroix" nous ménage en effet une soirée de théâtre sortant de l'ordinaire et le Théâtre Populaire du Québec nous convie à l'un des meilleurs spectacles qu'il ait jamais montés.

Les dons de Jean Barbeau, je l'ai déjà dit, sont éclatants. Non seulement sait-il observer le quotidien, les travers de ses semblables, mais encore excelle-t-il à traduire ses intuitions en termes hautement théâtraux, c'est-à-dire avec un sens aigu de la situation dramatique ou comique, de la réplique bien frappée et du maintien bien mené.

La grande qualité du théâtre de Barbeau est, à mon sens, d'être populaire sans être populacier, comique, sans être grossier, gaillard sans être prétentieux, et bien fait sans être ennuyeux. A cet égard, la deuxième partie de "Ben-Ur" est une réussite incontestable, un petit chef-d'oeuvre d'invention et de drôlerie, avec ses épisodes qui s'enchaînent naturellement comme de parfaits numéros de revue.

Offert dans un dispositif scénique extrêmement ingénieux de Mark Negin et dans des costumes bien imaginés de Solange Legendre, "Ben-Ur" est présenté par le metteur en scène Albert Millaire comme un divertissement de cirque, relevé à l'occasion de petits emprunts brechtiens et d'ingrédients parodiques bien dosés. L'ensemble possède un mouvement impeccable et une unité de ton qu'assure avec infiniment de pertinence une équipe de comédiens jeunes, doués, et d'une souplesse physique étonnante.

Cette joyeuse bande est menée par Claude Maher dont la personnalité de comédien sera pour tous ceux qui ne le connaissaient pas une révélation comme il s'en produit rarement sur nos scènes.

La seule petite ombre au tableau vient peut-être de l'accompagnement musical qui, quoique bien fait et souvent fort bien exécuté, manque cependant de mordant et d'originalité. Ce n'est pas mauvais, mais on aimerait entendre des mélodies plus colorées, mieux découpées et, pour tout dire, mieux en accord avec le génie particulier du théâtre de Barbeau.

HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE : "Après-ski": 1:15, 3:15 5:15, 7:15, 9:15.
ANJOU : "Get Carter": 7:05.
ARLEQUIN : "Cinq pour l'enfer" : 2:40, 6:00, 9:20; "L'homme à l'oeil de verre" : 1:10, 4:30, 7:50.
ATWATER (cinéma 1): "Sabata": 1:00, 3:10, 7:20, 9:25.
ATWATER (cinéma 2): "Mash": 7:15, 9:20.
AVENUE : "The Statue": 1:25, 3:15, 5:25, 7:25, 9:35.
BERRI : "Un monde fou, fou, fou, fou": 2:00, 5:00, 8:00.
BIJOU: "Les chats bottés" : 1:09, 2:58, 4:47, 6:36, 8:25, 10:04.
BONAVENTURE : "Female Bunch" : 1:00, 3:00, 5:0,0 7:00 9:00.
CANADIEN : "Les aventures amoureuses de Robin des Bois": 1:40, 4:35, 7:20, 10:25, "L'inspecteur Perrak": 12:00, 2:50, 5:45, 8:40.
CAPITOL : "When Dynosaurs ruled the earth": 2,25, 6:10, 9:50. "Vengeance of Fu Man Shu" : 12:30, 4:30, 8:10.
CHAMPLAIN : "Dernier été" : 12:10, 3:30, 6:50, 10:05. "Money, money": 1:50, 5:10, 8:30.
CHATEAU : "Les dynamiteros": 2:20, 6:00, 9:35. "Rome comme Chicago": 12:30, 4:05, 7:40.
CINEMA CINQ : "Flesh": 7:30, 9:30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1) : "Lawrence of Arabia": 1:00, 4:30, 8:00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): Little big Man": 1:15, 3:55, 6:35, 9:15.
CINEMA DE LONGUEUIL : "Variations amoureuses". "Que la bête meure": 7:30.
CINEMA DE MONTREAL : "Le retour de Django": 1:58, 6:43; "Samoa, la fille sauvage": 3:47, 8:32. ". a panthère nue": 5.15, 10:00.
CINEMA DE PARIS : "Sur un arbre perché": 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.
COMEDIE-CANADIENNE : "L'alliance": 7:30.
COMMODORE : "Le monde pervers", "Trafic de filles", "Vénus interdite".
CREMAZIE : "Bullitt": 9:30,. "Bonnie and Clyde" : 7:30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le voyou": 7:30, 9:40.
Salle McLaren : "Mash": 7:30, 9:40.
ELECTRA : "Les dynamiteros": 2:30, 6:00, 9:35. "Rome comme Chicago": 12.45, 4:15, 7:45.
ELYSEE : Salle Resnais: "Le genou de Claire": 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "L'Eden et apres": 7:30, 9:30.
EROS : "Vixen": 2.30, 4:55, 7:25, 9:50. "Finders Keepers, Lovers and Weepers": 1:10, 3:45, 6:15, 8:35.
FESTIVAL : "Finalement": 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS : "Sur un arbre perché": 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.
GRANADA : "Cinq pour l'enfer". "L'homme à l'oeil de verre": 6:20.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "20,000 Leagues Under the Sea": 6:30, 9:00.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Jeunes filles bien pour tous rapports": 6:20, 9:40. "Mon nom est femme": 8:10.
IMPERIAL: "Le rouge aux lèvres": 12:30, 2:35, 4:40, 7:00, 9:15.
JEAN-TALON : "Popsy Pop": 6.00, 8:00, 10:00.
KENT : "20,000 Leagues under the Sea": 1:10, 3:50, 6:30, 9:05.
LAVAL (cinéma 1): "20,000 Leages under the Sea": 6:10.
LAVAL (cinéma 2): "Jeunes filles bien pour tous rapports". "Mon nom est femme": 6:15.
LOEW'S : "Zeppelin": 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
LUCERNE : "Woodstock Festival": 7.50.
MAISONNEUVE : "Popsy Pop": 6:00, 8:00, 10:00.
MERCIER : "Le trésor des Nibulingen": 6:30, 9:45. "Tonnerre sur la frontière": 8:00.
MIDI-MINUIT : "Pornissimo": 12.15, 3:20, 6:25, 9:30. "Joujou chéri": 1:40, 4:45, 7:50.
MONKLAND : "I Love my wife": 1.15, 4:45, 8:20. "Diary of a mad housewife": 2:55, 6:25, 10:00.
MONTROSE : "Les oiseaux vont mourir au Pérou": 7:00, 10:20. "La ronde": 8:40.
OUTREMONT : "Les 7 Ecossais explosent": 7:30 (en français). 9:30 (en anglais).
PALACE : "The Deserter": 12:50, 3:00, 5:00, 7:15, 9:35.
PAPINEAU: "Anne des 1000 jours". "L'acte du coeur": 7:15.
PARISIEN : "Le prêtre à marier" : 10:30, 12:30, 2:35, 4:40, 6:50, 9:05.
PIGALLE: "Pornissimo": 12:00, 3:10, 6:20, 9:35. "Joujou chéri": 10:15, 1:35, 4:45, 8:00.
PLACE DU CANADA : "Oliver": 6:00, 8:45.
PLACE VILLE-MARIE : "Ryan's Daughter" : 12:50, 4:20, 7:50.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Woman in love": 12:45, 3:20, 5:55, 8:30.
PLAZA : "Les aventures amoureuses de Robin des Bois" : 1:40, 4:35, 7:20, 10:25. "L'inspecteur Perrak": 12:00, 2:50, 5:45, 8:40.
PUSSYCAT : "The Swappers": 12:15, 3:50, 6:55, 10:00. "Freedom to Love": 2:15, 5:20, 8:25.
REGAL : "Le monde pervers". "Trafic de filles"; "Eve et les bonnes pommes".
RITZ : "Cherry, Harry and Raquel". "Le désir dans les tripes": 6:00.
RIVOLI : "Cinq pour l'enfer": 2:45, 6:00, 9:15. "L'homme à l'oeil de verre": 1:15, 4:30. 7:40.
SAINT-DENIS : "Les chats bottés": 12.30, 2.28, 4.26, 6.24, 8:12, 9:52.
SALLE HERMES : "Blushing Charlie".
SAVOY : "The Deserter" : 6:45.
SEVILLE : "Mad dog and English men" : 1:05, 3:10, 5:15, 7:25, 9:40.
SNOWDON : "Relations" : 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:35.
THEATRE DES VARIETES : "Les mâles" : 7:10, 9:10.
UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS : (1455, de Maisonneuve): "A Tale of Two Cities": 7:00; "Socrates" : 9:00.
VAN HORNE : "San Francisco" : 1:00, 3:05, 5:05, 7:10, 9:20.
VERDI : "Palytime": 7:30, 9:45,.
VENDOME: "Le lion en hiver": 12:05, 2:20, 4.35, 6.55, 9.15.
VERDUN : "Alerte satellite 02": 6.20, 9:35. "La main": 8:00.
VERSAILLES : Salle bleue: "Elle ne boit pas, elle ne fume pas, elle ne drague pas, mais elle cause": 6.45.
Salle rouge : "Les dynamiteros": "Rome comme Chicago": 6.00.
VIAU : "Les rebelles enragés". "L'auberge des plaisirs". "L'Auvergnat et l'autobus".
Villeray : "Alerte satellite 02": 6.20, 9:35. "La main": 8:00.
WESTMOUNT : "Andromeda Strain": 1:45, 4:10, 6:35, 9:10.
WESTMOUNT SQUARE : "Love Story": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
YORK : "Waterloo": 12.30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:15.

THEATRE

THEATRE DE LA LAGUNE (Terre des Hommes) — "Les Naufragés" de Jacques Zouvi: 1:30, 3:00. Production du Théâtre du Cyclope. Théâtre pour enfants.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Presse.

tele presse au jour le jour TV

LUNDI 14 JUIN

1:00 2 9 11 ● Pensez vite
4 6 ● Fédéral-Provincial Constitutional Conference (durée: 2h.30)
13 Pour vous Mesdames
1:30 2 7 9 11 13 ● Conférence constitutionnelle
3:00 2 7 9 11 13 Femme d'aujourd'hui
6:00 10 ● Madame est servie. Inv.: Paolo Noël, le Père Marcel-Marie Desmarais, Micheline L'Espérance, Thérèse Laporte et Pat Sitzgibbon.
9:00 10 ● Claude Blanchard Inv.: Danielle Dorice et Michel Louvain.

Voici! un nouveau programme
18 ANS Adultes
DERNIERS JOURS!
The Swappers
Freedom to Love
845-5215 pussycat X

Du DANEMARK!
18 ANS
relations
4e SEM.
SNOWDON
Horaire: 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:35 p.m.

EROS
ENGAGEMENT EXCLUSIF
18 ANS adultes
CONNU EROS POUR SES EROS FAMEUX EROS PROGRAMMES EROS DOUBLES
GRANDS SUCCES DE RUSS MEYER
VIXEN.
Finders Keepers... Lovers Weepers!
PROGRAMME COMPLET à 1.15, 3.45, 6.05 et 8.35 p.m.

10e SEMAINE! à Montréal
première fois à prix populaires!
après "Mon Oncle" et "Les Vacances de M. Hulot" voici le nouveau film de Jacques Tati
POUR TOUS
"Le chef-d'oeuvre du rire"
"Le génie à l'état pur"
DERNIERS JOURS!
Play Time
un film de jacques tati
CE SOIR! verdi 7:30 9:45 277-4145 5380 St-Laurent

2e SEMAINE! à voir absolument!
"Le spectateur serre les bras de son fauteuil pour échapper à l'envoûtement... Allez donc voir ce film étrange et quotidien, poétique et inquiétant... Vous saluerez".
MICHEL DURAN (Le Canard Enchaîné)
"Voilà un des films les plus étranges et les plus attachants que j'ai vus depuis longtemps... Une exceptionnelle réussite".
SERGIUS GRABENSKI (Les Nouvelles Littéraires)
"Déroutant, délirant, inquiétant, fascinant... ce film étrange qui pose des problèmes passionnants..."
JEAN DE BARONCELLI (Le Monde)
ANNA KARINA
JEAN-CLAUDE CARRIERE
"LE FILM-SURPRISE DE LA SAISON"
L'ALLIANCE
CHRISTIAN DE CHALONGE
version originale française
tous les soirs à 7h.30 et 9h.30 (Sam. à 7h.30 et 9h.45)
le dimanche à 3h.30, 5h.30, 7h.30 et 9h.30
Comédie Canadienne

COMPAGNIE ÉGALE AU BOLSHOI!
ALICIA ALONSO & BALLET NACIONAL DE CUBA
Compagnie de 125 avec son corps de ballet, ses décors et costumes et orchestre symphonique
PROGRAMME: 16 JUIN — 20:30 — Lac des Cygnes 2ème Acte - Conjugaison - Carmen. 17 JUIN — 20:30 — Bach - Pas de Quatre - Dialogue - Carmen. 18 JUIN — 20:30 — Giselle (en entier). 19 JUIN — 20:30 — Giselle. 20 JUIN — 14:30 (Mat.) — Bach - Concerto no 1 (Prokofiev) - Plasmasis - Carmen. 20 JUIN — 20:30 — Bach - Dame aux Camélias — Pas de Quatre — Conjugaison. 22 JUIN — 20:30 Lac 2ème Acte - Concerto no 1 (Prokofiev) - Oedipe Roi. 23 JUIN — 20:30 — Lac 2e Acte — Pas de trois — Oedipe Roi.
SOIRS: $3.00, 4.00, 6.00, 7.00, 8.50
MAT.: $3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00
En vente: Place des Arts: CCA, 1822 Sherbrooke ouest (sous-sol) et agences 932-2234.
Commandes postales à CCA, 1822 Sherbrooke ouest avec chèque, mandat ou no. Chargex.
BILLETS ÉTUDIANTS, ENFANTS et AGE d'OR ($1.00) à CCA seulement
Réservations 932-2171
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

MORGAN
vous propose
des billets à bas prix
2.50 (taxe en sus)
pour une place non réservée
Passionnant! Epatant! A voir absolument... "Tommy", le grand opéra rock. Morgan vous le propose à bas prix, 2.50 pour un billet d'une valeur de $4 ou $5. En vente dans tous les magasins Morgan: au rez-de-chaussée du centre-ville et au bureau du crédit de toutes les succursales.
ACCLAMEZ
Soirées du MAURIER
TOMMY
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
à l'Expo-Théâtre
Les mardi, mercredi et jeudi, à 20 h. 30
Le samedi, à 19 h. et 22 h.
du 9 au 31 juillet
Places réservées: $5 et $4
Expo-Théâtre: 873-5183
Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Cinémas ODEON SALLES CLIMATISEES
le dernier été de leur jeunesse
18 ANS Adultes
COULEUR
DERNIER ÉTÉ
BARBARA HERSHEY
RICHARD THOMAS
et MOKEY-MOKEY
JACQUES CHARRIER
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
14 ANS
Version Française
STEVE Mc QUEEN
BULLITT
2 FILMS EN COULEURS
"BONNIE ET CLYDE"
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
14 ANS
Le tresor des Nibelungen
2 FILMS EN COULEURS
"TONNERRE SUR LA FRONTIÈRE"
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
14 ANS
LA SCIENCE FICTION À SON MEILLEUR!
ALERTE satellite 02
2 FILMS EN COULEURS
la main
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
EN COULEURS
POUR TOUS
"UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU"
8e semaine
3 hres DE FOU RIRE CONTINUEL!
LES MOINS DE 12 ANS .75
2:00 - 5:00 - 8:00
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
POUR TOUS
10e SEM.
Le meilleur CLAUDE LELOUCH
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LE VOYOU
7.30 — 9.40 EN COULEURS
14 ANS
EN FRANÇAIS
M·A·S·H
7.30 — 9.35 EN COULEURS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'ISERVILLE 721-6060
2e SEMAINE
14 ANS
UN CLASSIQUE "WESTERN" EN VOIE A PLACER PARMI LES MEILLEURS!
SABATA
EN COULEURS
1.00-3.10-5.15-7.20-9.25
ATWATER 1
ALEXIS NIHON PLAZA
935-4246

GAGNANT! CRITIQUES DE FILM DE NEW YORK
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
GAGNANT DE 3 OSCARS
14 ANS
LE LION EN HIVER
PETER O'TOOLE KATHARINE HEPBURN
ÉTUDIANTS $1.00
COULEUR
VENDOME
Horaire: 12:05, 2:20, 4:35 6:55, 9:15 p.m.

SALLE RESNAIS
AIR CLIMATISÉ
PRIX DELLUC
LE MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE
POUR TOUS
EASTMANCOLOR
ERIC ROHMER
7e SEMAINE
LE GENOU DE CLAIRE
7:30; 9:30
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
18 ANS Adultes
Un cauchemar délicieusement érotique — LE MONDE
L'EDEN & APRÈS
avec Catherine JOURDAN Lorraine RAINER EASTMANCOLOR
Un film de Alain ROBBE-GRILLET
BEATRICE ROMAND JEAN-CLAUDE BRIALY AURORA CORNU

18 ANS Adultes
LES CHATS BOTTÉS
APRÈS "DEUX FEMMES EN OR", UNE AUTRE BOUFFÉE D'AIR FRAIS
réalisateur Claude Fournier
avec Donald Pilon, Donald Lautrec, Louise Turcot
SCOPE COULEURS
SALLE CLIMATISÉE
SAINT-DENIS
1594, ST-DENIS 849-4211
et Bijou
5030, PAPINEAU 527-9131

à l'affiche AUJOURD'HUI! 18 ANS
UN FESTIVAL DE FILMS
LES PETITS ET GRANDS FRÈRES DE SERGIO LEONE
WESTERNS 2e PARTIE
à l'OUTREMONT
INFORMATIONS: 277-3233 • 1248 BERNARD
CE SOIR ET DEMAIN SOIR!
un western avec un humour très spécial!
LES 7 ÉCOSSAIS EXPLOSENT
de Franco Giraldi avec David Bailey
EN FRANÇAIS à 7:30 (et en anglais à 9:30)
Dès jeudi: "THE HILLS RUN RED" de Carlo Lizzini

Deux pianistes : Alonzo et Tritt (suite de la p. A10)

masculins, du moins lors de la finale avec orchestre. Zola Shaulis, des Etats-Unis, a donné du troisième Concerto de Prokofiev une exécution généralement très satisfaisante mais dépourvue du feu que requiert cette oeuvre quasi-diabolique.

Hier soir, Daria Hovora, de France, avait choisi une oeuvre plus appropriée à une jeune fille, le délicat Concerto en la mineur de Schumann. C'était fort joli comme exécution mais totalement dépourvu d'intérêt. Incidemment, on a appris avec étonnement, pour ne pas dire davantage, que Mlle Hovora a été jusqu'à l'an dernier l'élève d'un des membres du jury, Jeann-Marie Darré.

L'Orchestre Symphonique de Montréal, dirigé par son chef attitré, Franz-Paul Decker, accompagnait les concurrents durant toute l'épreuve finale. L'exécution comme telle n'a pas toujours été à l'abri de tout reproche (les solos de cor ont été assez mauvais dans presque tous les concertos) mais Decker et ses musiciens ont au moins eu le mérite de suivre les solistes et surtout de ne pas leur nuire.

On aura remarqué cependant que certains solistes semblaient bénéficier d'un appui plus soigné; par exemple, Basquin a reçu un accompagnement digne d'un Rubinstein alors que Mlle Hovora, qui le précédait, fut accompagnée à peine convenablement.

Quant à l'oeuvre imposée (c'est le cas de le dire) de Miss Pentland, elle m'a paru, samedi soir et hier soir, aussi insipide que vendredi, peut-être même encore plus, au bout de six ou sept auditions.. Et les concurrents l'ont tous jouée avec application mais sans intérêt réel.

Demain soir, cette fois à la salle Wilfrid-Pelletier, à 8 h 15, aura lieu l'événement final du Concours: le concert des premiers lauréats. En voici le programme:

"Variations concertantes pour piano et orchestre", de Barbara Pentland (oeuvre canadienne imposée) — Zola Shaulis:

Concerto no 2 de Prokofief — William Tritt;

Concerto no 2 de Brahms — Peter Basquin;

Présentation des prix aux gagnants.

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et ce conformément à la loi sur le cinéma.

LOUIS DE FUNES POUR TOUS
ET GERALDINE CHAPLIN
sur un arbre perché
Moins de 14 ans $1.00
SERGE KORBER
EN COULEUR
horaire: Midi, 2, 4, 6, 8 et 10 h.
CINÉMA DE PARIS 861-2996 FLEUR DE LYS 288-3303

les aventures amoureuses de Robin des Bois
EN COULEURS 18 ANS Adultes
aussi PERRAK
EN COULEURS
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

DÉSIGNÉ COMME UN DES MEILLEURS FILMS QUÉBECOIS
Finalement...
18 ANS Adultes
avec: CHANTAL RENAUD JACQUES RIBEROLLES
6e sem.
EN COULEURS
réalisateur: Richard Martin
Horaire: midi, 2, 4, 6, 8 et 10 h. p.m.
une production des INDUSTRIES DENIS S. PANTIS
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

CINE ART FILM EN COLLABORATION AVEC CKVL PRÉSENTE POUR TOUS
POPSY POP
CLAUDIA CARDINALE . STANLEY BAKER
HENRI CHARRIERE le fameux écrivain de "PAPILLON"
EN COULEUR
JEAN-TALON 725-7000 MAISONNEUVE 525-2174

LE CINEMA FRANCHIT LES LIMITES DE L'AUDACE 18 ANS
JANE FONDA JEAN CLAUDE BRIALY "LA RONDE" COULEUR
LES OISEAUX VONT MOURIR AU PEROU JEAN SEBERG COULEUR
ADM. $1.00 SAM. ET DIM. $1.50
MONTROSE Tél. 722-6788 3180 BELANGER E

POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN FILM CANADIEN REÇOIT TROIS TROPHÉES MERITAS
1 — LE MEILLEUR FILM QUÉBÉCOIS
2 — MEILLEUR THÈME MUSICAL DU FILM: "LE TEMPS EST BON" DE STÉPHANE VENNE
3 — LA PERSONNALITÉ MASCULINE DU CINÉMA: DONALD PILON
15e SEMAINE À MONTRÉAL
UNE COMÉDIE COULEUR DE GILLES CARLE
UNE PRODUCTION DE ONYX FILM INC.
UNE DISTRIBUTION DE FRANCE FILM
DONALD PILON RENÉ BLOUIN ANDRÉE PELLETIER GUY L'ÉCUYER KATERINE MOUSSEAU J.LÉO GAGNON JOËL DENIS
LES MALES
18 ANS
Les cartes de l'âge d'or de France Film acceptées.
THÉATRE DES VARIÉTÉS 4530 PAPINEAU
cinéma PARC (Verdun) 720 ave De L'Eglise 768-2509


BEAU FIXE
tous les jours
9 h 30
avec Jacques Houde
CBF 690 BEAU FIXE
RADIO-CANADA

Un Amour Vampirique
18 ANS Adultes
Le Rouge Aux Lèvres
Danielle OUIMET
Delphine SEYRIG
4e SEMAINE COULEUR SALLE CLIMATISÉE
REPRÉSENTATION À 12.30, 2.35, 4.40, 7.00 et 9.15 p.m.
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102 PLACE Des ARTS

14 ANS
un célibataire pas comme les autres...
Un Prêtre à Marier
ROSSANA PODESTA - MARIO BUZZANCIA couleur
REPRÉSENTATION: 10:30 a.m., 12:30, 2:35, 4:40, 6:50, 9:05 p.m.
SALLE CLIMATISÉE
CINEMA LE PARISIEN Tel: 861-2697 480 Ouest Ste CATHERINE

"Une Orgie de Rire!" 18 ANS Adultes
COULEUR
PORNOSSIMO
Gila von Weitershausen
5e SEMAINE
Midi-Minuit 4462 ST-DENIS & MT-ROYAL TEL: 842-8204
plus LE JOUJOU CHERI COULEUR
version française de Danish Blue
fait au DANEMARK!
Dernière représentation. En semaines: Pigalle 8.00 p.m. Midi-Minuit 7.50 p.m. Le samedi: Pigalle 9.25 p.m. Midi-Minuit 9.15 p.m. TEL: 866-2774
Pigalle 912 STE-CATHERINE & MANSFIELD

CINE-PARCS
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE Boul. 20 EST - SORTIE 58 Tél. 655-5515
OUVERT 7.30 COMMENCE 8.50 DERNIÈRE REPRÉS. 10.45
POUR TOUS
JEANNE MOREAU
la grande Catherine
PETER O'TOOLE ZERO MOSTEL
les choses de la vie
Un film de CLAUDE SAUTET
ROMY SCHNEIDER / MICHEL PICCOLI
EN COULEURS

AU CRÉPUSCULE
SAMMY DAVIS JR. PETER LAWFORD
POUR TOUS
SEL, POIVRE ET DYNAMITE
COULEURS
également à l'affiche COULEURS
"L'ASSAUT DES JEUNES LOUPS"
ROCK HUDSON — SYLVA KOSCINA
• FESTIVAL DE DESSINS ANIMÉS • MOINS DE 12 ANS GRATIS • RESTAURANT OUVERT à 6.00 P.M.
CINÉ PARC CHÂTEAUGUAY
5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 4, vers CHÂTEAUGUAY
INF.: 691-1310

DINO DE LAURENTIIS
Pour le tuer ils le suivirent jusqu'en enfer!
14 ANS
2e FILM
ROME COMME CHICAGO
LES DYNAMITEROS
AUX 3 CINÉS
Dernier programme Château: 7.40 p.m. Electra et Versailles: 7.45 p.m.
AVEC VERSION FRANÇAISE DE "THE DESERTER"
BEKIM FEHMIU - RICHARD CRENNA - CHUCK CONNORS TECHNICOLOR
CHATEAU 271-4400 ELECTRA 522-9177 VERSAILLES 352-4020

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE aux CINÉMAS UNIS
TARIF SPÉCIAL DE STATIONNEMENT POUR LES CLIENTS DES CINÉMAS LOEW'S, PALACE, CAPITOL, PIGALLE et CINÉMA PLACE VILLE-MARIE.
STATIONNEMENT PRATIQUE À TARIF RAISONNABLE AU CANADAWIDE PARKING SERVICE, PLACE VILLE-MARIE
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 5 H DU SOIR À 1 H DU MATIN
SAMEDI DE 5 H DU SOIR À 2 H DU MATIN, ET TOUTE LA JOURNÉE LE DIMANCHE
$1.00
Faites valider votre coupon de stationnement par la caissière du cinéma

DANIEL PILON - MARIETTE LÉVESQUE
CELINE LOMEZ - ROBERT ARCAND
18 ANS
APRÈS SKI
EASTMANCOLOR
ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807
HORAIRE: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 p.m.

5 HOMMES FORCÉS D'EXÉCUTER UNE MISSION IMPOSSIBLE
14 ANS
RIVOLI 6906 ST. DENIS 277-4129
POUR L'ENFER!
EN COULEUR
ARLEQUIN 1004 STE-CATHERINE E. 288-2943
PLUS L'HOMME A L'OEIL DE VERRE
GRANADA 4353 STE. CATHERINE E. 255-2428
RIVOLI & ARLEQUIN: Représentations complètes à 1.10, 4.30 et 7.40 p.m. GRANADA: Soir dès 6.20 p.m.

RICHARD BURTON GENEVIEVE BUJOLD
"ANNE DES 1000 JOURS" TECHNICOLOR
POUR TOUS
PAPINEAU 4515 PAPINEAU — 571-6853
2e FILM ACTE DU COEUR TECHNICOLOR
Soir dès 7.15 p.m.

ANNIE GIRARDOT MIREILLE DARC
ELLE BOIT PAS MAIS... ELLE CAUSE
ELLE FUME PAS
ELLE DRAGUE PAS
EN COULEUR
18 ANS
Soir des 6.45 p.m.
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020
COULEURS "LE VOLEUR DE CRIMES"

Quand un matou se travestit pour s'introduire chez les collégiennes
JEUNES FILLES BIEN... POUR TOUS RAPPORTS
18 ANS
CINEMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200
GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129
2e FILM en couleurs MON NOM EST FEMME
GREENFIELD Soir des 6.20 p.m. LAVAL Soir des 6.05 p.m.

"LOVE STORY" EST UN PHÉNOMÈNE!
TIME MAGAZINE
POUR TOUS
PARAMOUNT PICTURES présente
Ali MacGraw COULEUR Ryan O'Neal
LOVE STORY
7e MOIS
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE AVE GREENE FACE AU CINEMA AVENUE 931-3477
LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS
REPRÉSENTATION COMPLÈTE A 1, 3, 5, 7, 9 p.m.

Le moment le plus dramatique de la dernière guerre!
ENFANTS MOINS DE 14 ANS—75¢
ZEPPELIN Michael York TECHNICOLOR
POUR TOUS
LOEW'S 954 STE-CATHERINE O. 866-5851
HORAIRE 10.35, 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.35 p.m.

Un monde de terreurs inconnues
WHEN DINOSAURS RULED THE EARTH
14 ANS
CAPITOL 690 STE-CATHERINE O. 866-6828 TECHNICOLOR
PLUS THE VENGEANCE OF FU MANCHU
Représentations complètes à 12.30, 4.30, 8.00 p.m.

THE FEMALE BUNCH
RUSS TAMBLYN • JENIFER BISHOP
18 ANS
HORAIRE 1, 3, 5, 7, 9 p.m.
BONAVENTURE PLACE BONAVENTURE 861-2725
LON CHANEY, JR COULEUR

GAGNANT DE 2 OSCARS!
incluant: MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
14 ANS
Ryan's Daughter
METROCOLOR
ROBERT MITCHUM - TREVOR HOWARD CHRISTOPHER JONES - JOHN MILLS
Horaire: 12.50, 4.20, 7.55 p.m.
Cinema PLACE VILLE-MARIE 866-2644

ROD STEIGER CHRISTOPHER PLUMMER
Napoleon meets Wellington... at WATERLOO
TECHNICOLOR
POUR TOUS
YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978
ENFANTS 75¢
HORAIRE 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15 p.m.

JOE COCKER
MAD DOGS & ENGLISHMEN
LEON RUSSELL couleur
14 ANS
HORAIRE: 1:05, 3:10, 5:15, 7:25, 9:40 p.m.
SEVILLE 2155 STE-CATHERINE O. 932-1139

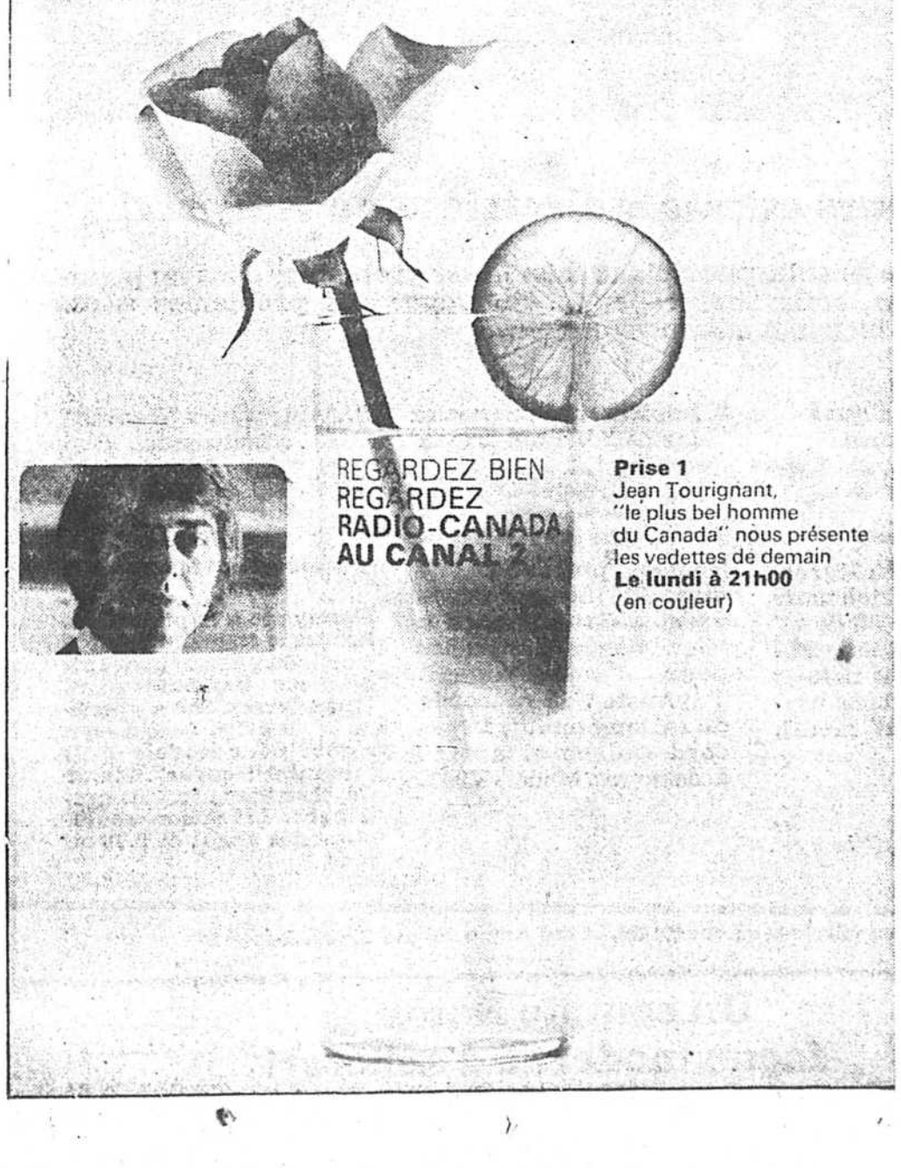
...fait pour rire
DAVID NIVEN - VIRNA LISI
THE STATUE
14 ANS
Horaire: 1:25, 3:25, 5:25, 7:25 et 9:35 p.m.
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

THE ANDROMEDA STRAIN
TECHNICOLOR
ARTHUR HILL - DAVID WAYNE
POUR TOUS
ENFANTS MOINS DE 14 ANS—75¢
HORAIRE 1.45, 4.10, 6.35, 9.10 p.m.
WESTMOUNT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

ALEC GUINNESS - ANTHONY QUINN - JACK HAWKINS
LAWRENCE OF ARABIA TECHNICOLOR
POUR TOUS
Représentations à 1.00, 4.30, 8.00 p.m.
COTE DES NEIGES PLAZA COTES-DES-NEIGES 735-5527
ENFANTS 75¢

DUSTIN HOFFMAN
"LITTLE BIG MAN"
Enfants 75¢
TECHNICOLOR
POUR TOUS
HORAIRE: 1:15, 3:50, 6:35, 9:15 p.m.
COTE DES NEIGES PLAZA COTES-DES-NEIGES 735-5527
Laissez-passer non acceptés

LE FILM LE PLUS POIGNANT
ENFANTS MOINS DE 14 ANS—75¢
WALT DISNEY presents
KIRK DOUGLAS JAMES MASON
POUR TOUS
TECHNICOLOR
FAIRVIEW TRANS CAN. S. 33 697-8095
KENT 6100 SHERBROOKE O. 489-9707
CINEMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200
GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129
20,000 Leagues UNDER THE Sea
KENT: 1.10, 3.50, 6.30 et 9.05 p.m.
FAIRVIEW (CINEMA 1): Soir à 6.45 et 9.00 p.m.
GREENFIELD: Soir à 6.30 et 9.00 p.m.
LAVAL: Soir à 6.10 et 8.45 p.m.

Le coup d'envoi

REGARDEZ BIEN REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2
Prise 1
Jean Tourignant, "le plus bel homme du Canada" nous présente les vedettes de demain
Le lundi à 21h00
(en couleur)

Un zeste d'humour

REGARDEZ BIEN REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2
Sol et Gobelet
Marc Favreau et Luc Durand
Deux clowns merveilleux. L'un dévoué jusqu'à la bêtise. L'autre désinvolte, fougueux, tendre, moqueur ou colérique
Le lundi à 19h30
(en couleur)

la presse

LE JOURNAL DES JEUX OLYMPIQUES

CAHIER B

SPORTS / BANDES DESSINEES
LOISIRS

MONTREAL, LUNDI 14 JUIN 1971 — 87e ANNEE — No 137

LENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le parc Jarry, c'est beau mais c'est petit

"C'est l'une de ces journées où nous aurions pu voir 45,000 à 50,000 spectateurs si nous avions pu les accommoder, faisait remarquer le président John McHale, des Expos, hier après-midi.

"Nous sommes tous en amour avec le parc Jarry, son ambiance, l'enthousiasme de ses foules", ajoutait-il, mais en soupirant sans doute, pour l'une des rares fois, que Montréal n'ait pas déjà son vaste stade olympique.

Car, quelques moments plus tard, il mentionnait l'augmentation sans cesse du coût d'opération du club sous toutes ses formes. Cela rend inévitable un stade plus grand tout agréable et central que puisse être le parc Jarry.

La ligue Nationale résistera sans doute à toute tentative pour changer les cadres actuels des deux circuits majeurs mais éventuellement, dans plusieurs années, des changements seront sans doute effectués, pense-t-il. Il est convaincu que Toronto deviendra un jour membre de la grande famille du baseball majeur.

Le 15 juin est la date d'expiration pour tout échange entre clubs majeurs. "La difficulté pour une équipe de l'expansion comme la nôtre c'est qu'elle ne peut effectuer un échange sans s'affaiblir à l'une de ses positions, explique, McHale.

"Car personne n'acceptera de transiger à moins que nous soyions prêts à offrir quelqu'un de valeur, donc quelqu'un qui remplit chez nous un poste régulier."

Se référant aux Padres de San Diego, il mentionne que ceux'ci auraient peut-être dû choisir quelques joueurs vétérans lors de l'expansion afin d'entourer leurs jeunes de gens expérimentés qui les auraient fait profiter de leurs connaissances du jeu. Mais il ne faudrait toutefois pas se tromper et croire qu'ils n'ont pas une équipe qui saura se faire valoir dans quelques années. Ils ont des jeunes très prometteurs.

"Le meilleur club de la ligue", mentionne-t-il en parlant des Dodgers de Los Angeles, à coup sûr le club qui a le plus impressionné les amateurs locaux depuis le début de la saison.

"Nous avons certainement une meilleure équipe que l'an dernier. Richie Allen a grandement renforcé notre offensive et nos jeunes jouent avec plus d'aplomb", nous disait le gérant Walter Alston. Il avouait que les siens avaient rarement été plus impressionnants cette saison et que ces trois victoires à Montréal devraient être un tonique.

"Cela fait toujours plaisir d'enlever une série complète et croyez moi que ce n'était pas chose facile contre les Expos qui possèdent de jeunes lanceurs qui ont fait leurs preuves. Nous avions défait les Phillies, trois fois, mais chez nous. Ils nous ont battus par la suite deux fois à Philadelphie."

Alston a cependant refusé de faire connaître son opinion sur les chances des siens de rejoindre les Giants de San Francisco en tête de la ligue comme sur le temps que cela pourra prendre aux Expos pour passer au rang des leaders de la ligue Nationale. "Il faut être patient avec un club de l'expansion. Cela prend du temps pour développer une équipe mais Gene Mauch vous dira comme moi qu'il a de jeunes lanceurs très prometteurs et qu'il a d'autres excellents joueurs. Je doute toutefois que personne puisse vous dire le nombre d'années que cela prendra pour que les Expos soient au nombre des leaders."

Et le Canadien

A en juger par les commentaires lus et entendus depuis les décisions prises la semaine dernière par la direction du Canadien, il semble que celle-ci ait rallié tous et chacun à sa cause.

Un certain exécutif de l'une des équipes de la ligue Nationale, qui nous dit qu'" admire la façon avec laquelle le Canadien est sorti d'une situation épineuse, avoue toutefois qu'il sera curieux de suivre l'activité de l'équipe montréalaise dans les années à venir.

C'est que personnellement il attribue les succès répétés du Tricolore depuis des années au fait qu'il était mené par un groupe très restreints, quelques personnes tout au plus. "Je pense même qu'il était possiblement le club à compter le moins d'exécutifs. J'ai pensé souvent que c'était la clé de son succès. Aujourd'hui, je me demande si sa tendance à élargir les cadres de ses dirigeants depuis un an n'affectera pas son efficacité.

"Lorsqu'on est plusieurs, on est toujours enclin à dire: l'autre y verra. On met toujours les responsabilités sur le voisin."

L'homme veut bien que nous comprenions qu'il ne critique pas les nominations qui sont, d'après lui, excellentes. Seul l'avenir dira si mes appréhensions étaient justifiées ou non", nous dit-il.

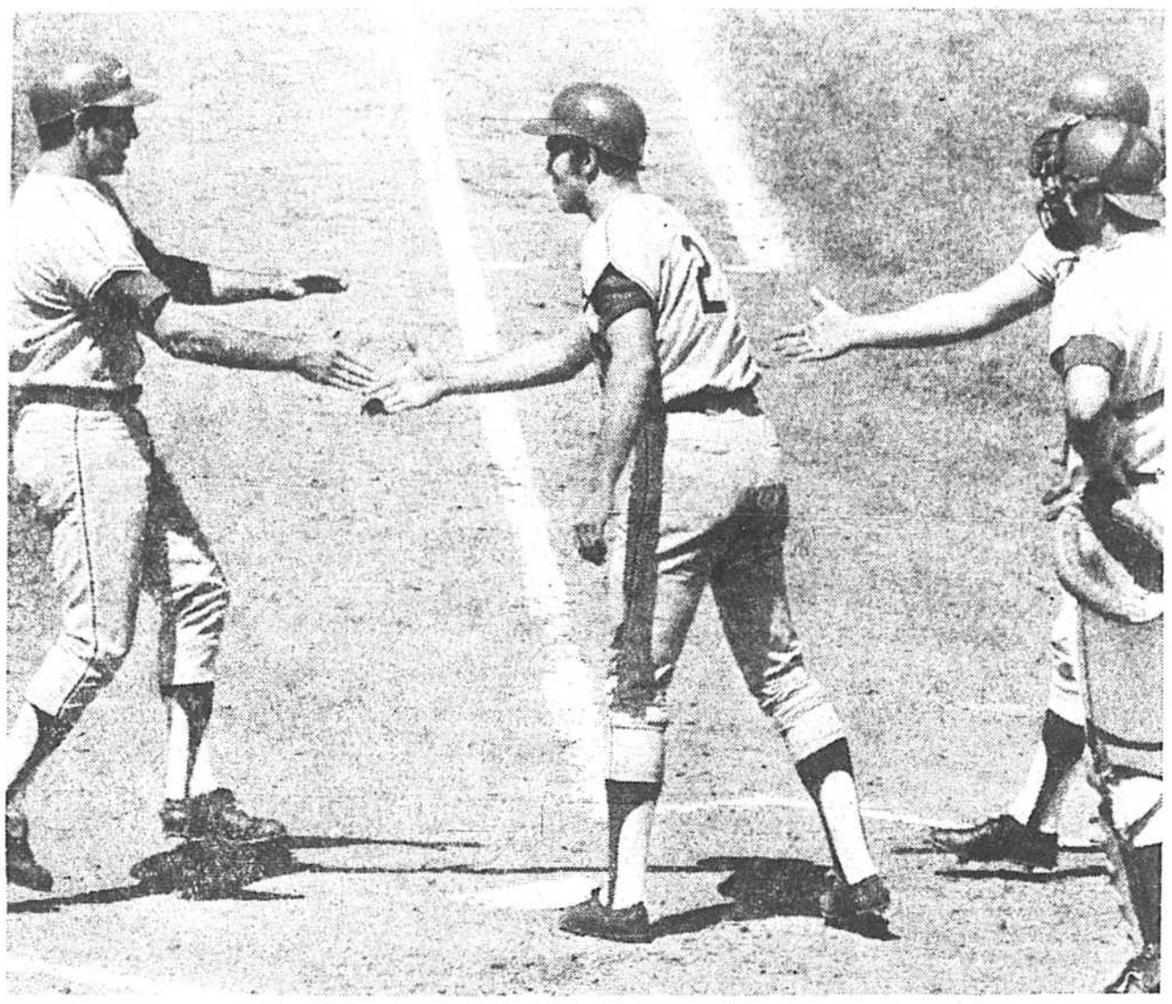


photo Jean Goupil LA PRESSE

Valentine accueilli après son 1er circuit dans les majeures

Un réserviste vole la vedette pour les Dodgers



Pierre Beaulieu

Et de trois!

Les Expos, qui, au début de la semaine dernière, avaient joué trois matches du tonnerre contre les meneurs de la division Ouest de la ligue Nationale, les Giants de San Francisco, ont subi un troisième revers consécutif, hier, aux dépens des Dodgers de Los Angeles.

Et la défaite était tout particulièrement amère: 7-1. Surtout après celles de 12-1 de vendredi et de 5-3 de samedi. Les séries se suivent et ne se ressemblent pas.

Hier, les 23,116 spectateurs, la plus importante foule de la saison, étaient tout particulièrement attirés par les grands noms du baseball qu'embauchent les Dodgers, tels Richie Allen, Willie Davis, Willie Parker... Maury Wills. Mais c'est un jeune joueur de 21 ans, qui n'en était qu'à son 30e match dans les majeurses, qui a volé la vedette et a décidé du triste sort des Expos.

Son nom est étranger à plusieurs Montréalais: Bob Valentine. L'an dernier, avec le Spokane, de la ligue de la côte du Pacifique, il avait réussi 14 circuits. Actuellemtn, il remplace le joueur de troisième but, Bill Grabarkewitz, blessé.

Avant le match d'hier, il frappait pour une moyenne de .216, soit 16 coups sûrs en 74 apparitions au bâton. Soudainement, c'est la consécration: quatre coups sûrs en autant de présence. Le tout bon pour quatre des sept points des Dodgers.

Les Dodgers répliquent

Les Expos ont tout d'abord ouvert le bal à la première manche. Bob Bailey a frappé un roulant qui a permis à Ron Hunt, qui se trouvait au troisième coussin, de marquer.

Les Dodgers n'ont cependant pas tardé à répliquer. Dès la deuxième manche, Wes Parker frappe un simple, Steve Renko accorde un but sur balles au receveur Duke Sims et Valentine suit avec un circuit de trois points, son premier dans les majeures.

A la cinquième manche, Valentine frappe un simple, le lanceur Osteen fait de même et Maury Wills réussit un double bon pour deux points. Willie Crawford frappe ensuite un autre coup sûr qui permet à Wills de marquer.

A la huitième, le même Valentine réussissait à faire marquer Wes Parker. Ce devait être le dernier point des visiteurs.

Le meilleur joueur

A l'issue de la rencontre, le gérant Walter Alston, des Dodgers, ne cachait pas sa satisfaction en ce qui a trait à la performance du jeune joueur de troisième but.

"Surveillez-le bien, a-t-il dit, il deviendra l'un des meilleurs joueurs de baseball majeur. Et dans très peu de temps."

Valentine, lui, beaucoup plus modeste, s'est contenté de dire qu'il était fou de joie. "Vous ne pouvez savoir ce qu'on ressent quand on frappe notre prémier circuit dans les majeures. C'est tout simplement fantastique."

C'est cependant une victoire d'équipe, a-t-il ajouté, nous avons tous joué un bon match. Ce fut d'ailleurs une de nos meilleues séries depuis le début de la saison. Les Expos ont une excellente équipe, ils sont redoutables. Nous les avons battus trois fois d'affilée seulement, parce que nous vons plus d'exoérience qu'eux."

Son gérant, Alston, abondait d'ailleurs en ce sens. "Nous avons joué seulement deux meilleures séries que celle-ci, depuis le début du calendrier."

Victoire importante pour Osteen

par Pierre BEAULIEU

Le match d'hier avait une signification particulièrement spéciale pour les deux lanceurs, Steve Renko, des Expos, et Claude Osteen, des Dodgers.

Osteen avait une fiche à vie de 5-1, contre les Expos, avant la rencontre. Il affrontait les Montréalais pour la première fois, cette année, et, l'an dernier, n'avait subi qu'un seul revers... contre Renko.

Renko, d'autre part, conservait une fiche de deux victoires, contre un seul revers. A Los Angeles, lors du récent voyage des Expos sur la côte du Pacifique, il avait remporté une victoire de 5 à 2.

Le match revanche devait cependant être fatidique aux Montréalais. Renko a accordé neuf coups sûrs, et erois buts sur balles, en 7⅔ manches, tandis que Osteen limitait les Montréalais à sept coups sûrs et un but sur balles, en neuf manches.

Osteen a maintenant une fiche de sept victoires contre quatre défaites, cette saison, et Renko subissait sa cinquième défaite, et a sept victoires à son crédit.

"Le match d'hier était particulièrement important pour moi, a déclaré le vétéran lanceur de 32 ans. Mes deux derniers matches ont été affreux, surtout celui où nous avons subi la défaite aux mains des Phillies de Philadelphie.

J'étais très heureux de remporter enfin une victoire et de compléter un match, mon septième de la saison."

Osteen n'est cependant pas d'avis qu'il s'agissait de sa meilleure performance de l'année. "Vous savez, lancer un bon match, ce n'est pas seulement remporter la victoire et lancer les neuf manches. C'est surtout bien contrôler ses lancers, avoir de l'étoffe. Et je suis d'avis que mon contrôle était loin d'être parfait, aujourd'hui."

Claude Raymond a remplacé Renko, à la huitième manche et un tiers, il a accordé trois coups sûrs, mais n'a alloué aucun but sur balles.

A BATONS ROMPUS

Les Expos ont subi leur 23e revers contre les Dodgers, hier, en trois ans, ils n'ont remporté que sept victoires... **Ron Swoboda** a été le meilleur des Expos, avec trois coups sûrs, en quatre apparitions au bâton... **Staub, Bailey,** et **Hunt** on frappé un simple chacun, tandis que **Bateman** a réussi un double... a part **Valentine**, qui a réussi quatre coups sûrs en autant d'apparitions, **Maury Wills** a réussi un simple et un double. **Willie Crawford** a frappé deux simples. **Willie Davis** en a réussi un, **Wes Parker** a frappé en lieux sûrs, deux fois, et le lanceur Claude Osteen, une fois... Plus de 2,300 jeunes scouts du diocèse de Montréal ont assisté au match... l'un d'eux **François Barsalo**, a lancé la première balle à **John Bateman...** deux grandes vedettes de la ligue Nationale de hockey étaient dans les eserades... **Yvan Curnoyer** et le défenseur étoile des Bruins de Boston, **Bobby Orr**, ont été présentés à la foule, après la cinquième manche... la foule a accordé une ovation debout à **Bobby Orr... Osteen** a maintenant une fiche à vie de 104-97 dans la ligue Nationale... **Renko** en a une de 26-23... Les Expos commenceront, aujourd'hui, une série de trois matches contre les Padres de San Diego...

Le Longueuil se maintient en tête

Les Ducs de Longueuil ont maintenu leur avance en tête de la ligue Montréal junior, hier, en remportant deux victoires en autant de rencontres.

Ils ont d'abord vaincu le Dorval 5-3 avant de disposer des porte-couleurs de Ville Mont-Royal, 8-4.

Robert Leblanc a officié au monticule lors du premier match tandis qu'Yves Dubuc a mérité la deuxième victoire pour les Ducs. Roger Ouellette y est allé d'un circuit de deux points pour les vainqueurs.

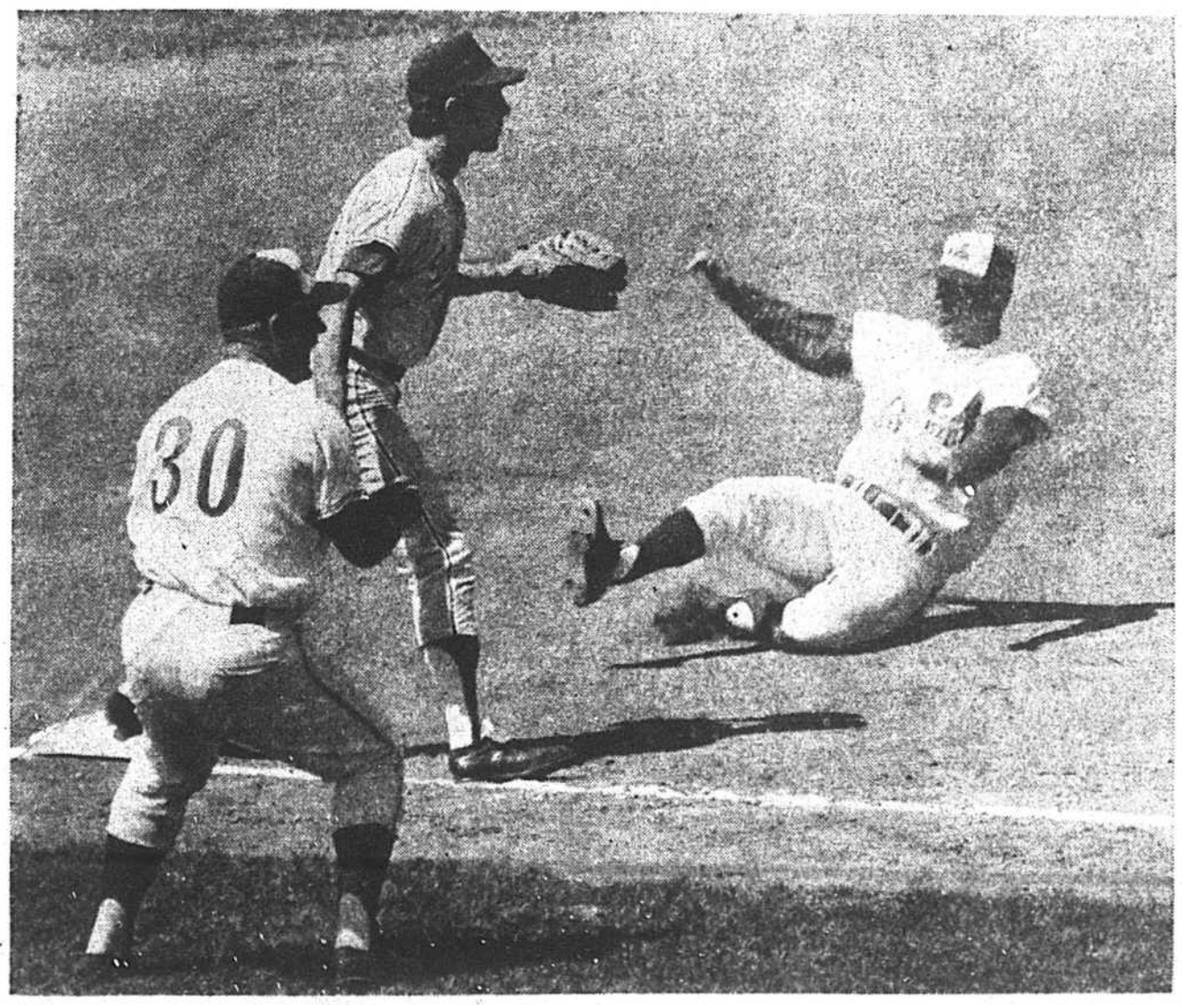
Les Alouettes de l'Immaculée-Conception se sont inclinés contre le St-Henri au compte de 8-3, inscrivant ainsi leur deuxième défaite de la saison.

Ils ont toutefois redoré leur blason en soirée alors qu'ils ont littéralement écrasé les Voltigeurs de Ste-Thérèse, 14-2. Rodolphe Lalumière, des Alouettes, s'est imposé cognant deux circuits qui ont produit quatre points. Les Alouettes ont d'ailleurs totalisé 19 coups sûrs dans leur victoire.

Le Ville-Marie a, d'autre part, enlevé les deux matches qui l'opposait tout d'abord au Verdun, 2-0 et aux Aigles de Laval, 5-4. Les lanceurs gagnants ont été Armand Lalonde et Normand Thériault. Michel Dion, le receveur, a produit les deux points gagnants avec un double à la huitième manche. Pierre Fontaine a, lui aussi, fait compter deux points pour le Ville-Marie dans la deuxième rencontre.

Le 300 de Repentigny a joué de malchance a dû baisser pavillon à deux reprises, soit 7-2 contre les Voltigeurs de Ste-Thérèse et 11-5 contre les Royaux de St-Henri.

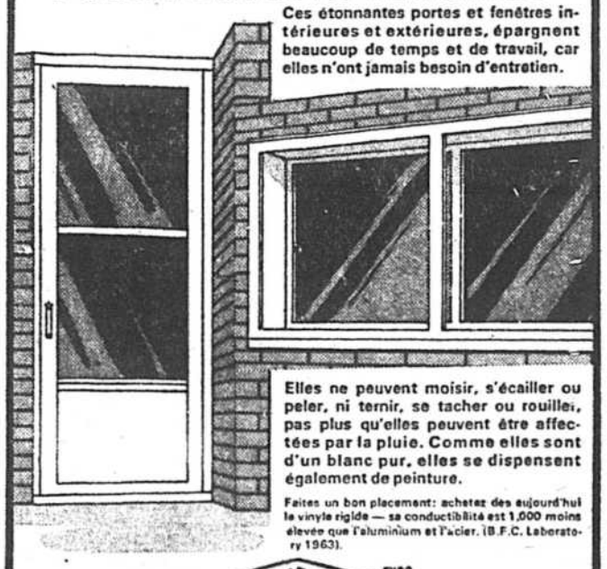
Les Orioles de Rosemont ont d'autre part connu une journée parfaite décrochant deux triomphes, un de 3-0 contre le Verdun et l'autre de 5-4 aux dépens du Laval. Claude Trudeau et Yves Martin furent les lanceurs gagnants.



Zimmer (30) regarde Hunt glisser sauf au 3e but

DONNEZ À VOTRE MAISON UNE PROTECTION
D-U-R-A-B-L-E AVEC LE VINYLE RIGIDE
POUR PORTES ET FENÊTRES

Ces étonnantes portes et fenêtres intérieures et extérieures, épargnent beaucoup de temps et de travail, car elles n'ont jamais besoin d'entretien.



Elles ne peuvent moisir, s'écailler ou peler, ni ternir, se tacher ou rouiller, pas plus qu'elles peuvent être affectées par la pluie. Comme elles sont d'un blanc pur, elles se dispensent également de peinture.

Faites un bon placement: achetez dès aujourd'hui le vinyle rigide — sa conductibilité est 1,000 moins élevée que l'aluminium et l'acier. (B.F.C. Laboratory 1963).

GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
PVC RENO ENRG. REGD.
727-2843
8577 — 10e AVENUE, SAINT-MICHEL, Montréal 455

Arbour

GREMLIN



La seule voiture économique (de sa catégorie) qui vous en donne autant pour votre argent. Confortable, elle est poussée par un puissant 6 cyl. Une voiture fabriquée par des Canadiens, pour un climat canadien. Venez en faire l'essai chez nous, ce sera bien plus convaincant.
PRIX A PARTIR DE $2299

HORNET



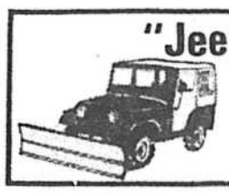
La voiture économique la plus économique en Amérique du Nord (dans sa catégorie). C'est vraiment PAS CHER une Hornet et elle vous mènera très loin avec peu de dollars.
PRIX A PARTIR DE $2473

JAVELIN



La vraie sportive, pour le vrai sportif. Javelin a été la première lancée et elle est toujours première depuis ce temps. Première en puissance, confort, tenue de route, coût d'achat.
PRIX A PARTIR DE $2998

"Jeep"



Le plus vaste choix en ville. Livraison immédiate de tous nos modèles American Motors.
Prix à partir de $3247

PRIX TRÈS SPÉCIAUX SUR TPUS NOS DÉMONSTRATEURS 1971

ARBOUR EST UN CONCESSIONNAIRE FIABLE!

Arbour AUTO LTEE

CONCESSIONNAIRE: Ambassador Matador Javelin Hornet Gremlin et Jeep

10,300 PIE-IX (coin Fleury) 323-4330

Les rameuses ont failli boire la tasse, mais le Chomedey gagne

par Claude ROBERT

Ce sont les filles qui ont encore fait des leurs, et, pourtant, les choses dont elles se sont rendues coupables sont toutes en leur honneur. Voir un huit féminin avec barreur, pardon avec barreuse? Mais passons et laissons les premières rameuses inscrire leur premier succès, dès leur première sortie.

Sortie qui vit la victoire des porte-couleurs du "Chomedey Rowing Club", pourquoi ne pas dire plus simplement Club d'Aviron de Chomedey, ou Société d'Aviron de Chomedey?

Mais revenons à des choses... plus sportives puisque les avironneuses de Chomedey se sont classées premières sur les 2¼ milles que devaient parcourir les quatre embarcations féminines.

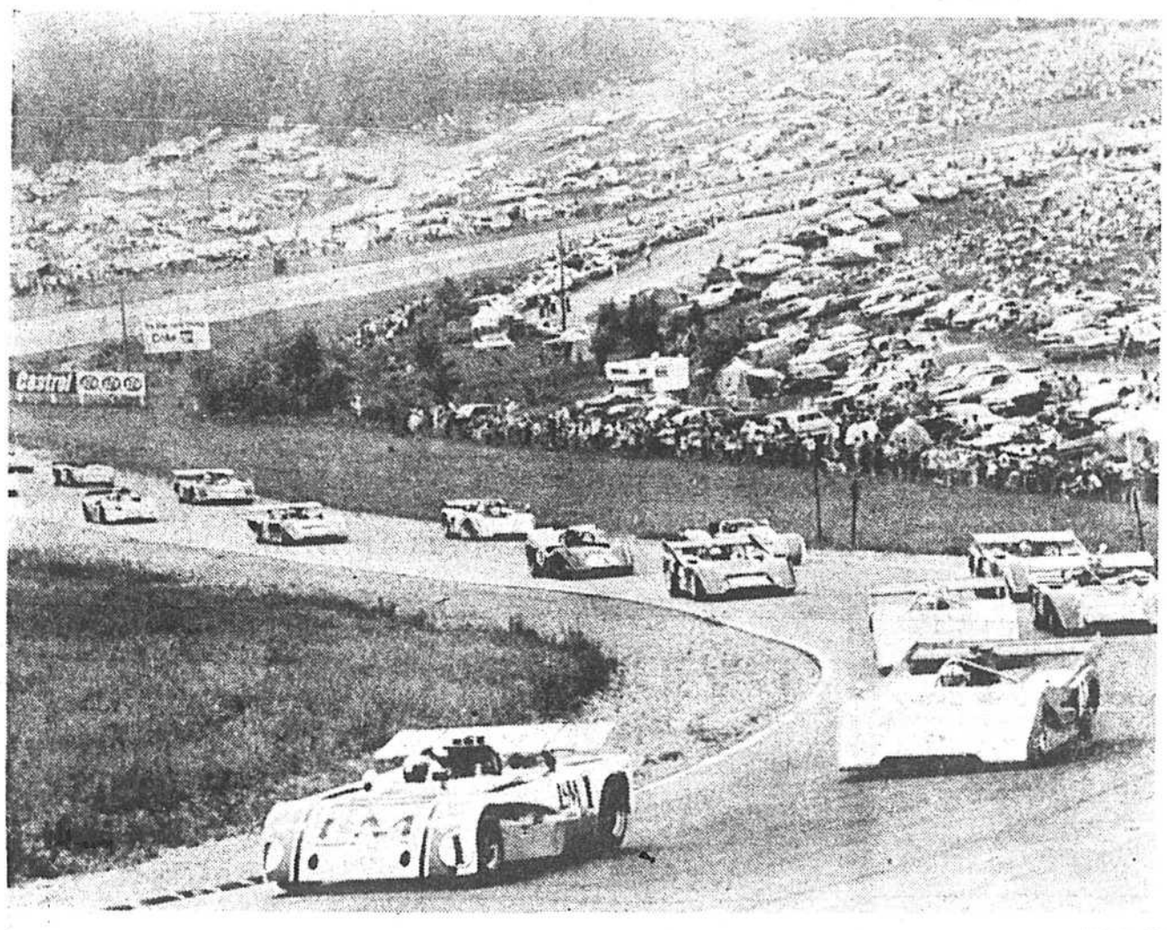
Les gagnantes réalisaient 13 minutes et 25 secondes et remportaient cette première régate. Devançant le London et le Ottawa.

Les autres victoires revenaient à Réjean Beauregard, catégorie Skiff, devant Peter King et Arnold Izenberg du Québec. Les quatre milles en 23 minutes et 04 secondes.

Le quatre avec barreur était remporté par le Québec en 22:42 et le quatre sans barreur revenait, toujours sur quatre milles, à Ottawa en 21:04. Le Québec terminait 4e à une minute et 10 secondes.

Le huit (ouvert) pour la première fois se voyait la propriété protégée du club Western Ontario devant Ottawa et Chomedey.

Plainte fut portée auprès de la Police Montée pour le comportement anti-sportif, selon le responsable des épreuves qui se déroulèrent sur le plan d'eau envahi de "plaisanciers" qui se seraient éverués à faire chavirer les embarcations. Deux furent cependant remplies à ras bord, par les maitres de la rivière, du moins jusqu'à hier.



telephoto PC

Alors que tout allait bien pour Jackie Stewart...

L'Ecossais Jackie Stewart a pris les devants, dès le signal du départ, comme l'indique la photo. Mais la Lola de Stewart n'a pu tenir le coup et c'est Dennis Hulme qui a croisé le fil d'arrivée avant tout le monde.

L'Espagne défait la France en demi-finale

(AFP) — L'Espagne a finalement battu la France par 4 points à un en demi-finales de la coupe Davis, zone européenne-groupe A.

Dans l'ultime simple, alors que les Espagnols étaient virtuellement assurés de leur qualification en menant 2-1, Juan Gisbert a défait le Français Patrick Proisy 6-2, 6-3 et 6-4.

Pendant ce temps à Prague, la Tchécoslovaquie s'est qualifiée pour la finale de la coupe Davis, zone européenne, groupe A.

Dans le troisième simple de la rencontre Tchécoslovaquie-URSS, Jan Kodes a défait Wladimir Korotkov 6-0, 6-3 et 7-5. La Tchécoslovaquie mène trois victoires à une.

Toujours en demi-finale de la zone européenne, groupe B, la Roumanie est d'ores et déjà qualifiée pour la finale de la coupe Davis.

Dans le double, le tandem Firiac-Nastase a vaincu celui formé de Franulovic-Jovanovic au compte de 6-3, 6-4 et 9-7. La Roumanie mène par trois victoires à zéro.

Les finales opposeront, en groupe A, l'Espagne à la Tchécoslovaquie et en groupe B, l'Allemagne fédérale à la Roumanie.

Par ailleurs, l'Australien Rod Laver, tête de série no 3 au championnat mondial de tennis de Bristol en Angleterre, a disposé de Marty Riessen, d'Evanston, Ill., 4-6, 6-3 et 6-2 pour atteindre les demi-finales contre l'Américain Arthur Ashe.

Dans l'autre demi-finale, les Sud-Africains Bob Maud et Cliff Drysdale seront les adversaires. Drysdale a défait le Hollandais Tom Okker, 7-6, 6-7 et 7-6.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION
NOUS AVONS EN MAGASIN UN CHOIX FORMIDABLE DE VOITURES NEUVES

54 PONTIAC LeMans



Vous pouvez vous procurer ces voitures avec ou sans air climatisé.

GRAND CHOIX DE COULEURS



61 FIREBIRD
Choix Formula — Esprit Trans-Am

LIVRAISON IMMÉDIATE
OUVERT TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE
CRÉDIT, ASSURANCE ET PLAQUES D'IMMATRICULATION SUR PLACE
Concessionnaire PONTIAC-BUICK-VENTURA II-OPEL-CAMIONS GMC

RFORTÉ automobiles ltée
155 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil
670-1440 — 527-9551
(Autrefois ABIAS PÉPIN AUTO LTÉE)



Des casques!
On en a un, pis un autre, pis un autre, pis encore...
Pour les 15,000 premiers jeunes de 15 ans et moins, mercredi.

SAN DIEGO: lundi, mardi, mercredi à 8 h 05

Billets: en vente au parc Jarry, à l'édifice Carré Dominion, à la Place Ville Marie et à tous les points de vente T.R.S. au Québec et en Ontario.
Renseignements: (514) 875-2300

Mardi: soirée de l'âge d'or.

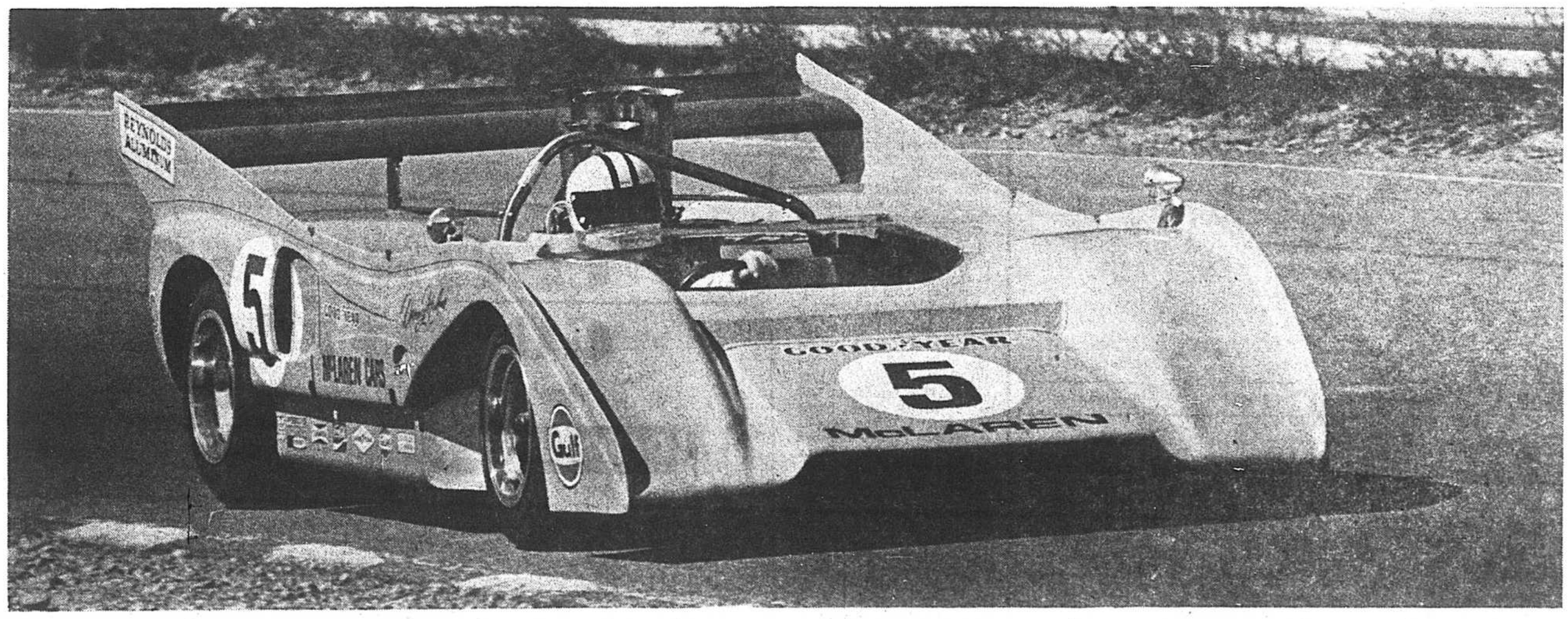
expos



EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

Dimanche, à Mosport

DENIS HULME a remporté la Can-Am sur des Goodyear



La course automobile est une épreuve d'endurance pour les pneus. C'est pourquoi nous participons. Les pistes de course sont notre terrain d'essai. C'est là que nous apprenons à fabriquer des pneus plus robustes, plus solides et plus sûrs pour votre voiture. C'est de cette façon que nous avons pu concevoir le fameux pneu POLYGLAS*.

En fabriquant de meilleurs pneus de course, il nous est possible de fabriquer de meilleurs pneus pour votre automobile. Parlez-en au représentant Goodyear.

*Marque déposée. The Goodyear Tire and Rubber Company of Canada, Limited, Toronto 14, Ontario

Roulez gagnant... roulez GOODYEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

loto-presse

la presse

TOUTES LES SEMAINES

UN PRIX DE $1,000

EN ARGENT

PLUS 125 BILLETS de la SUPER-LOTO

de printemps — (tirage le 25 juin 1971)

VOUS N'AVEZ RIEN À FAIRE

SI VOUS ÊTES ABONNÉ

vous jouez automatiquement, car nous avons mis votre nom sur la liste des participants.

SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ

et que vous voulez participer, rien de plus facile: téléphonez à 874-6911 et demandez qu'on vous livre LA PRESSE chez vous.

Il ne s'agit pas d'un concours. Il n'y a rien à découper, rien à envoyer, aucune réponse à donner

IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ 6 JOURS PAR SEMAINE

• PAR PORTEUR • PAR COURRIER • PAR EXEMPLAIRE RÉSERVÉ CHEZ UN DÉPOSITAIRE

Le tirage de LOTO-PRESSE se fait par ordinateur selon des méthodes impersonnelles, impartiales et scientifiques. Chaque semaine, d'ici le 19 juin 1971, l'ordinateur de LA PRESSE choisira aléatoirement 125 noms d'abonnés auxquels sera apparié un billet de la SUPER-LOTO du printemps pour chacun.

Les billets de la SUPER-LOTO du printemps seront envoyés par la poste, a chaque semaine, aux destinataires.

Toutes les semaines, l'ordinateur choisira, parmi les 125 abonnés gagnants d'un billet de la SUPER-LOTO de printemps, le nom d'un abonné qui recevra le grand prix de $1,000 (mille dollars) en argent offert par LA PRESSE.

CONDITIONS

1— Sont admissibles tous ceux (employés de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC y compris) qui achetent LA PRESSE six jours par semaine et dont LA PRESSE possède le nom en fichier, selon les listes d'expédition par la poste, par porteur ou par réservation chez un dépositaire.

2— A leur demande, les membres de la direction de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC, ne sont pas admis.

3— Parmi ceux qui achètent régulièrement LA PRESSE chez un marchand, seules sont admissibles les personnes qui réservent leurs exemplaires à leur nom et dont le nom est transmis au journal par le dépositaire. Dans ce cas, l'abonné doit s'assurer lui-même auprès de son marchand (et non pas en s'adressant à LA PRESSE) que son nom a bien été transmis au journal. LA PRESSE ne peut pas se tenir responsable des erreurs ou omissions dans ce cas.

4— Les personnes qui demandent qu'on leur livre LA PRESSE deviennent admissibles dès le lendemain de leur demande.

5— Par contre, les personnes qui demandent que cesse la livraison de LA PRESSE ou qui n'auront pas acquitté régulièrement le paiement de leur exemplaire réservé chez un marchand verront leur nom retiré de la liste.

6— Ne sont pas admissibles les personnes qui reçoivent LA PRESSE avec les hommages du journal.

7— LA PRESSE se réserve le droit de faire sa publicité en publiant le nom, la photo et le témoignange des personnes gagnantes, sans que ces personnes ne puissent réclamer de droits de diffusion, d'impression ou autres.

8— La présente promotion se termine le 19 juin 1971, à temps pour le tirage de la SUPER-LOTO du printemps, qui aura lieu le 25 juin 1971. Elle pourra être reprise ultérieurement pour des durées et selon des modalités qui seront alors précisées.

9— Les personnes qui ne veulent pas participer doivent le faire savoir par écrit à LOTO-PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal 126.

10— LA PRESSE se réserve le droit de préciser les règlements pendant la durée de la promotion et d'ajouter des prix au cours de la promotion.

11 — On posera une question d'habileté aux gagnants du prix de $1,000.

POUR VOUS ABONNER, TÉLÉPHONEZ À

874-6911

la presse

La liste hebdomadaire des 125 gagnants d'un billet de la SUPER-LOTO du printemps paraîtra en cinq tranches, dans LA PRESSE du lundi au vendredi, et le nom du gagnant du grand prix hebdomadaire de $1,000 en argent paraîtra dans LA PRESSE du samedi, chaque semaine de la promotion.

L'autoroute Est-Ouest

Les militants libéraux de Montréal réclament une banque de logements

Les militants libéraux de six comtés de l'Est de Montréal, réunis en fin de semaine, ont attribué à la construction de l'autoroute est-ouest la destruction d'au moins 2,000 logements, sans qu'il ait été prévu de solution de rechange satisfaisante pour les locataires et les propriétaires évincés.

Les membres du conseil métropolitain de Montréal du parti libéral du Canada, section Québec, ont aussi réclamé la création d'une banque de logements qui serait administrée par la ville de Montréal.

Ils ont en outre demandé que le gouvernement fasse en sorte que les baux échoient le 30 juin plutôt que le 1er mai, de façon à correspondre à la fin de l'année scolaire.

Certains participants ont aussi émis l'avis que les locataires devraient être autorisés à résilier un bail moyennant un préavis de trois mois.

Un représentant du ministère de la Voirie qui assistait à la réunion, M. Michel Vastel, a annoncé que le gouvernement procéderait en juillet à l'ouverture d'un bureau d'information afin de renseigner la population touchée par la construction de l'autoroute.

M. Vastel a affirmé par ailleurs que les locataires auront droit à une allocation de déménagement d'au moins $250, ainsi qu'à $50 par pièce occupée.

Contre l'avortement

Les libéraux ont catégoriquement refusé, d'autre part, la modification de la loi relative à l'avortement.

Travaillant en ateliers, les participants qui étudiaient les propositions du rapport Bird sur la situation de la femme ont émis l'avis que toute femme doit mener à terme sa grossesse, quitte à donner par la suite son enfant en adoption.

Les femmes libérales se sont également prononcées contre les garderies subventionnées par l'Etat, préférant que les sommes consacrées à cet égard soient versées aux mères de famille pour leur permettre d'obtenir de l'aide à domicile.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, qui a pris la parole à l'occasion de l'ouverture de cette troisième conférence du conseil métropolitain, a fait l'apologie de la contestation ouverte et dénoncé "ceux qui agissent en coulisse".

En affirmant que la contestation est devenue permanente et beaucoup plus agressive, M. Pelletier a dit que l'objet avoué de la contestation n'est pas toujours son objet réel, qui est la contestation globale des gouvernements. Il a qualifié cette dernière de contestation manipulée souvent importée de l'extérieur.

Pont canado-comerounais

YAOUNDE. (AFP) — Le président Ahmadou Ahidjo a inauguré, hier, un pont sur le fleuve Nyong, à Akonolinga, financé conjointement par le Canada et le Cameroun. La construction de l'ouvrage à laquelle ont participé le bureau canadien Beauchemin-Beaton et Lapointe et Canada Iron, a duré environ deux ans. M. Roger Rousseau, ambassadeur du Canada à Yaoundé, a assisté à l'inauguration.



La Mercedes-Benz 280SE

44 livres de peinture

Si les Mercedes-Benz savent vieillir avec grâce, il y a à cela de bonnes raisons.

Contrairement au commun des voitures, qui tiennent au moyen d'écrous et de boulons, elles sont soudées ensemble en des milliers de points pour former une coque monobloc indéformable et silencieuse.

La surface en est inspectée minutieusement. Toutes les inégalités sont poncées jusqu'à disparition. Après un bain nettoyant, la coque est plongée dans une immense cuve où 24 lb d'apprêt lui sont appliquées électrostatiquement.

La coque passe au four, est peinte au pistolet, poncée à la main; elle est peinte et passée au four une nouvelle fois et finalement reçoit une dernière couche, à la main. En tout, elle a reçu plus de 44 livres d'apprêt et de peinture.

Après une autre inspection où les moindres défauts de peinture sont mis à jour et corrigés, le dessous de chaque voiture reçoit une généreuse couche d'enduit de plastique—protection durable contre l'eau, le sel et la rouille.

Pas étonnant qu'une Mercedes-Benz soit un placement . . . à long terme.

Mercedes-Benz

Pour plus de renseignements voyez votre concessionnaire ou écrivez à: Mercedes-Benz of Canada Limited, 849 Eglinton Avenue East, Toronto 17, Ontario.

loto-presse

la presse

Les abonnés de LA PRESSE dont les noms apparaissent ci-dessous gagnent chacun un billet de la SUPER-LOTO du printemps, tirage du 25 juin 1971. Tous les jours, du lundi au vendredi, la liste s'allonge de 25 abonnés gagnants. Parmi ces 125 abonnés gagnants d'un billet de la SUPER-LOTO du printemps, se trouve aussi le gagnant d'un prix de $1,000 en argent, donné par LA PRESSE, toutes les semaines. Voyez le nom du gagnant du prix de $1,000 de cette semaine dans LA PRESSE de samedi.

419686	M.	ARPIN J G	1885 VALLIERE	CHOMEDEY
419680	MME	BELANGER A L	749A DE-L@EPEE	MTL 154
419644	MME	BERTRAND J	1155 JOLIETTE	LONGUEUIL
419585	M.	BOUDREAU	12742 FORTIN	PIERREFONDS 920
419615	MME	CARIGNAN G	8730 MARJOLAINE	ST-LEONARD 457
419623	MME	CONAN A	7526 CHRISTOPHE-COLOMB	MTL 328
419633	MME	DANIS J A	245 ST-CHARLES	DORION
419696	MME	DEMERS R	11560 BOIS-DE-BOULOGNE	MTL 356
419579	M.	DODD R	230 ROSE-DE-LIMA	MTL 207
419608	MME	DUPUIS G	2890B E, ST-JOSEPH #1	MTL 405
419609	MME	GAGNE F	3210 E, SHERBROOKE #3	MTL 401
419611	MME	GAUVIN J H	2915 LIEBERT	MTL 429
419598	M.	GOYER I	9316 CENTRALE	LASALLE 650
419650	M.	GULIK D	169 ONTARIO	MTL 129
419618	M.	HUPPE R	308 THOMAS-PEPIN	BOUCHERVILLE
419685	M.	L@ABBE-DION	2 BORD-DE-L@EAU	CHOMEDEY
419640	M.	LANGELIER	9295 ST-DENIS	MTL 354
419664	MME	LAVOIE J M	6069 39EME-AVE	ROSEMONT 410
419606	MME	LEGER N	5935 DELORIMIER	MTL 331
419597	MME	OUELLETTE J C	9123 FOUCHER	MTL 354
419630	M.	PELLETIER W	740 DU-BUISSON	C.J.C.
419649	M.	ROBIDOUX L	932 PICHETTE	ST-VINCENT DE PAUL
419648	MME	SEGUIN R	366 CHURCH	VERDUN 203
419632	MME	TARDIF J	16 LABONTE	LONGUEUIL
419641	M.	TOUTANT P	6319 26EME-AVE	ROSEMONT 409

Les noms énumérés ici ont été tirés au hasard par l'ordinateur de LA PRESSE parmi les listes d'abonnés par porteur, par courrier ou par exemplaire réservé chez un dépositaire. Pour recevoir LA PRESSE chez vous et avoir la chance de gagner au tirage LOTO-PRESSE téléphonez à 874-6911.

125 gagnants par semaine d'ici le 19 juin 1971

Enlisement progressif des USA en Indochine

NEW YORK (UPI) — Désenchanté par la guerre du Vietnam, le secrétaire à la Défense, Robert McNamara, ordonna en 1967 une étude sur l'engagement des Etats-Unis en Indochine. Cette étude, que le "New York Times" publie par tranches, démontre que les Américains ont accru constamment leur participation militaire au Vietnam, souvent à l'encontre des déclarations officielles.

L'étude remonte jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, comporte 3,000 pages en 40 volumes, à quoi s'ajoutent 4,000 pages de documents officiels.

Le "Times" a obtenu 39 des 40 volumes. Six à quinze exemplaires seulement de ce rapport auraient été préparés et fournis notamment à M. McNamara, à l'ancien président Johnson et à son successeur, M. Nixon.

Le journal a consacré hier six pages sans publicité à l'analyse de cette étude et publié en outre trois pages de documents officiels écrits entre décembre 1963 et août 1964, au moment de l'incident du golfe du Tonkin, estimant cette période particulièrement cruciale dans l'engagement américain au Vietnam.

Parmi les conclusions du rapport, on relève que la décision du président Truman de fournir une aide militaire à la France dans sa lutte contre la rébellion vietminh à direction communiste dans l'Indochine française d'alors, impliqua directement les Etats-Unis au Vietnam et établit le cours de la politique américaine.

Le "Times" continue aujourd'hui cette publication, sur six pages entières. Il révèle que le gouvernement Johnson avait accepté dès le 7 septembre 1964, au cours d'une réunion à la Maison Blanche, le principe de déclencher sur le Nord-Vietnam des bombardements qui ne devaient commencer qu'en février 1965.

Le rapport dit qu'à partir du gouvernement Truman les Etats-Unis ont jugé nécessaire de prendre des mesures pour empêcher que les communistes ne maîtrisent le sud du Vietnam, en voulant se justifier par la théorie des dominos, que, si le Sud-Vietnam tombait, d'autres pays auraient le même sort. Que la décision du gouvernement Eisenhower de réchapper le Sud-Vietnam des communistes et de tenter de miner le gouvernement communiste du nord a donné aux Etats-Unis un rôle direct dans l'effondrement ultime du règlement de Genève de 1954 sur l'Indochine.

Que le gouvernement Kennedy transforma le jeu à paris limités dont il avait hérité en un vaste engagement qui laissa au président Johnson un choix entre davantage de guerre ou le retrait.

Que, malgré que M. Johnson ait répugné et résité à prendre la décision finale, son gouvernement intensifia la guerre secrète contre le Nord-Vietnam et commença au début de 1964 à mener une guerre ouvertement, une année entière avant de révéler publiquement l'ampleur de son rôle et sa crainte d'une défaite.

Selon le quotidien saigonnais "Dien Tin", les Sud-Vietnamiens, aidés par les Américains, auraient installé un "barrage électronique" dans la partie sud de la zone "démilitarisée" qui sépare les deux Vietnams. Ce serait grâce à ce barrage qu'une division nord-vietnamienne infiltrée dans la province de Quang Tri aurait pu être repérée.

Cinq raids de bombardiers B-52 ont été lancés immédiatement au sud de la zone démilitarisée, annoncent aujourd'hui les autorités américaines.

Un convoi militaire sur la route de Pleiku est tombé samedi dans une embuscade qui a fait sept morts et dix blessés.



télephoto PA

La troupe disperse des manifestants orangistes

Un soldat écossais pointe son fusil, chargé de balles de caoutchouc, en direction d'une foule d'Orangistes qui ont vainement tenté de manifester dans le village catholique de Dungiven, près de Londonderry, en Irlande du Nord. La troupe a utilisé les balles de caoutchouc et du gaz lacrymogène pour disperser les militants protestants, qui avaient attaqué les soldats avec des pierres. Des incidents ont également eu lieu à Londonderry, où des bandes de jeunes gens ont attaqué des soldats et des policiers, et à Belfast, où trois explosions ont été signalées hier soir.

Après l'attaque du pétrolier
Israël entend défendre ses voies maritimes

JERUSALEM. (AFP-UPI-PA) — Israël est déterminé à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les voies maritimes d'accès à tous ses ports.

Le premier minitre Golda Meir a fait cette déclaration à la suite de l'attaque aux roquettes perpétré vendredi contre un pétrolier libérien, affrété par la société israélienne El Yam de Haifa.

L'incident, dont l'organisation palestinienne FPLP revendique la responsabilité, s'est déroulé au large du Sud-Yémen, dans le détroit de Bab El-Mandeb.

Le pétrolier "Coral Sea", qui jauge 78,000 tonneaux, transportait du pétrole iranien. Il a pu, quoique légèrement avarié, poursuivre sa route via le golfe d'Akaba, vers le port iraélien d'Elath, à l'embouchure de la mer Rouge.

La société El Yam a fait savoir que le pétrolier avait été atteint par trois roquettes tirées à partir d'une vedette non identifiée. Trois membres d'équipage ont été légèrement blessés en éteignant plusieurs foyers d'incendie.

Trois coups au but

La compagnie a fait savoir que le navire avait été atteint par trois projectiles de bazooka tirés à partir d'une vedette civile non-identifiée. Nul n'a été atteint par les impacts mêmes, mais trois matelots ont été légèrement blessés en éteignant plusieurs foyers d'incendie.

Selon des sources en milieu maritime, la vedette assaillante surgit soudain d'un rassemblement de bateaux de pêche, tira une douzaine de coups et disparut. L'attaque eut lieu à environ cinq milles de la côte somalienne.

Le bâtiment a un équipage de 38 hommes, dont 23 Israéliens, et un capitaine grec. Construit en 1966, il appartient à la Darius Tanker Corp., de Monrovia. Sa vitesse maximum est de 18 noeuds. Il a continué son chemin vers Israël et devrait arriver à Eilath, dans le golf d'Akaba, demain.

De source proche du ministère britannique de la Défense, on annonce que des forces arabes ont attaqué mercredi dernier un navire israélien qui aurait depuis regagné son port d'attache.

En revendiquant l'attaque de vendredi, le FPLP affirme qu'il a forcé le pétrolier à s'échouer et que sa vedette est partie du port jordanien d'Akaba, à quelque mille milles de là.

Le FPLP ajoute qu'il a volontairement laissé à Israël l'initiative de rendre public l'incident "dans l'attente de la réaction israélienne, et de la reconnaissance de cet incident ainsi que de l'alliance secrète entre Israël et la réaction iranienne stipendiée" et qu'il publiera bientôt un communiqué concernant les détails de cette opération qu'il qualifie de "mise en garde aux réactionnaires iraniens".

Israël tient officiellement le Sud-Yémen comme responsable de l'incident.

La défaite du gouvernement ouvre une crise en Islande

REYKJAVIK. (AFP) — La coalition gouvernementale islandaise (conservateurs-sociaux-démocrates) a subi un échec aux élections législatives de dimanche en perdant la majorité au Parlement, le Alting, et devra démissionner.

Les vainqueurs de la consultation sont les socialistes de gauche qui ont ravi les quatre sièges perdus par les partis gouvernementaux vraisemblablement par suite de l'abaissement de l'âge électoral de 21 à 20 ans.

Les résultats, avant contrôle, sont les suivants : Parti de l'Indépendance (conservateur et gouvernemental) : 22 mandats (23 précédemment); Parti social-démocrate et gouvernemental 6 (9), socialistes de gauche 4 (0), Parti du Progrès (centre) 18 (18); Parti de l'Alliance populaire (communistes) 10 (10).

Les observateurs se demandent qui pourra former le nouveau gouvernement. Même si M. Hannibal Valdimarsson, chef des socialistes de gauche et grand vainqueur des élections, voulait entrer dans la coalition gouvernementale, il n'est pas certain, estiment les observateurs, que les sociaux-démocrates accepteraient de rester au gouvernement.

Les conservateurs et les sociaux-démocrates ont formé la coalition gouvernementale pendant douze années consécutives.

État d'urgence à Albuquerque, N.M.

ALBUQUERQUE (UPI, PA) — Des policiers équipés d'armes automatiques et de fusils ont arrêté, dans un parc municipal, ce matin, les derniers manifestants d'un groupe d'environ 500 jeunes qui, durant toute la nuit, avaient lutté contre les forces de l'ordre.

D'après la police, 13 personnes ont été atteintes par des coups de feu tirés soit par les manifestants, soit par les policiers ou des commerçants dont les magasins ont été pillés et incendiés par les jeunes gens. L'état d'urgence a été proclamé ce matin dans cette ville du Nouveau-Mexique.

Les désordres ont éclaté hier soir lorsque les policiers ont arrêté un certain nombre de jeunes gens qui buvaient dans un parc public. Une foule s'est rapidement rassemblée. Les manifestants ont lancé des pierres et des bouteilles en direction des policiers et ont incendié deux voitures de patrouille. Les agents ont riposté par des grenades lacrymogènes et quelques coups de feu.

La foule s'est ensuite dirigée sur le quartier général de la police, dans le centre-ville d'Albuquerque, protégé par 150 policiers lourdement armés. Les manifestants, dont au moins trois étaient armés de fusils, ont lapidé l'édifice et ont incendié une troisième voiture de patrouille. Des coups de feu ont éclaté de part et d'autre.

Les jeunes gens ont ensuite repris le chemin du parc, pénétrant sur leur passage dans une vingtaine de magasins qu'ils ont saccagé et incendiés. Les pompiers ont tout d'abord refusé d'éteindre les incendies. Ils n'ont accepté de le faire que lorsque les policiers ont consenti à leur accorder la protection nécessaire.

Des désordres ont également été signalés à New York, hier, à l'occasion de la parade annuelle de la journée de Porto-Rico. Dix-neuf policiers ont été blessés et 25 personnes arrêtées au cours de deux manifestations imputées par les autorités au groupe portoricain "Young Lords", qui milite pour l'indépendance.

Le sén. Mansfield préconise un cessez-le-feu au Vietnam

WASHINGTON (UPI, Reuter) — Le leader des sénateurs démocrates, M. Mike Mansfield, a pressé le président Nixon de proclamer un cessez-le-feu au Vietnam, à condition que les communistes libèrent leurs prisonniers américains à mesure que les troupes USA se retirent de ce pays. On devrait convenir d'une date limite et pour le rapatriement du dernier GI et pour la libération du dernier prisonnier, a ajouté le sénateur.

"Cette aventure au Vietnam a été une erreur, une tragique erreur, a-t-il souligné. La poursuivre serait ajouter l'insulte aux souffrances des victimes, aux sacrifices des morts."

Le représentant du Montana au Sénat parlait à l'occasion de la fin de l'année universitaire au Boston College de Chestnut Hill, Massachusetts. Il appert que ses suggestions feront l'objet de vifs débats tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants.

Le Sénat doit prendre le vote mercredi sur une mesure proposée par MM. Hatfield, républicain, Oregon, et McGovern, démocrate, Dakota du Sud, visant à mettre fin à l'attribution de fonds pour la guerre au Vietnam à compter du 31 décembre — cette date limite pourrait être reportée de deux mois en deux mois si le Nord-Vietnam ne libère pas ses prisonniers américains comme convenu. En annonçant qu'il votera contre cette mesure, le sénateur Aiken, un des leaders républicains, a déclaré qu'elle ne ferait que confirmer les actuels pouvoirs présidentiels en cette matière.

Par ailleurs, le président Nixon a fait appel aux employeurs en faveur des vétérans de ce conflit qui rentrent au pays et ne trouvent pas d'emploi.

57 personnes ont survécu "par miracle" à Hiroshima

HIROSHIMA. (AFP) — Cinquante-sept personnes qui se trouvaient dans un rayon de 500 mètres de l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima ont miraculeusement survécu : c'est ce qui ressort de quatre années d'enquête effectuée par l'Institut de recherche médicale sur les radiations de l'université d'Hiroshima.

Selon les résultats de cette enquête, 200,000 personnes au total ont été tuées lors de l'explosion de la bombe en 1945. Les recherches ont démontré que 3,483 personnes se trouvaient dans un rayon de 500 mètres de l'explosion.

Les 57 survivants constituent 1,6% du nombre total de gens touchés dans un rayon de 500 mètres de l'explosion. Cinquante-trois d'entre eux ont été sauvés parce qu'ils se trouvaient dans des bâtiments en béton armé, mais les quatre autres étaient à l'extérieur. Ces derniers auraient théoriquement dû recevoir douze fois l'équivalent de la dose mortelle de radiations — 600 unités — et leur survie peut être qualifiée de "miraculeuse".

Au total, 88,8% de gens sont morts le jour de l'explosion, le 6 août 1945, et dès le 30 septembre suivant, le taux était passé à 97,7%.

Remontée du fascisme en Sicile

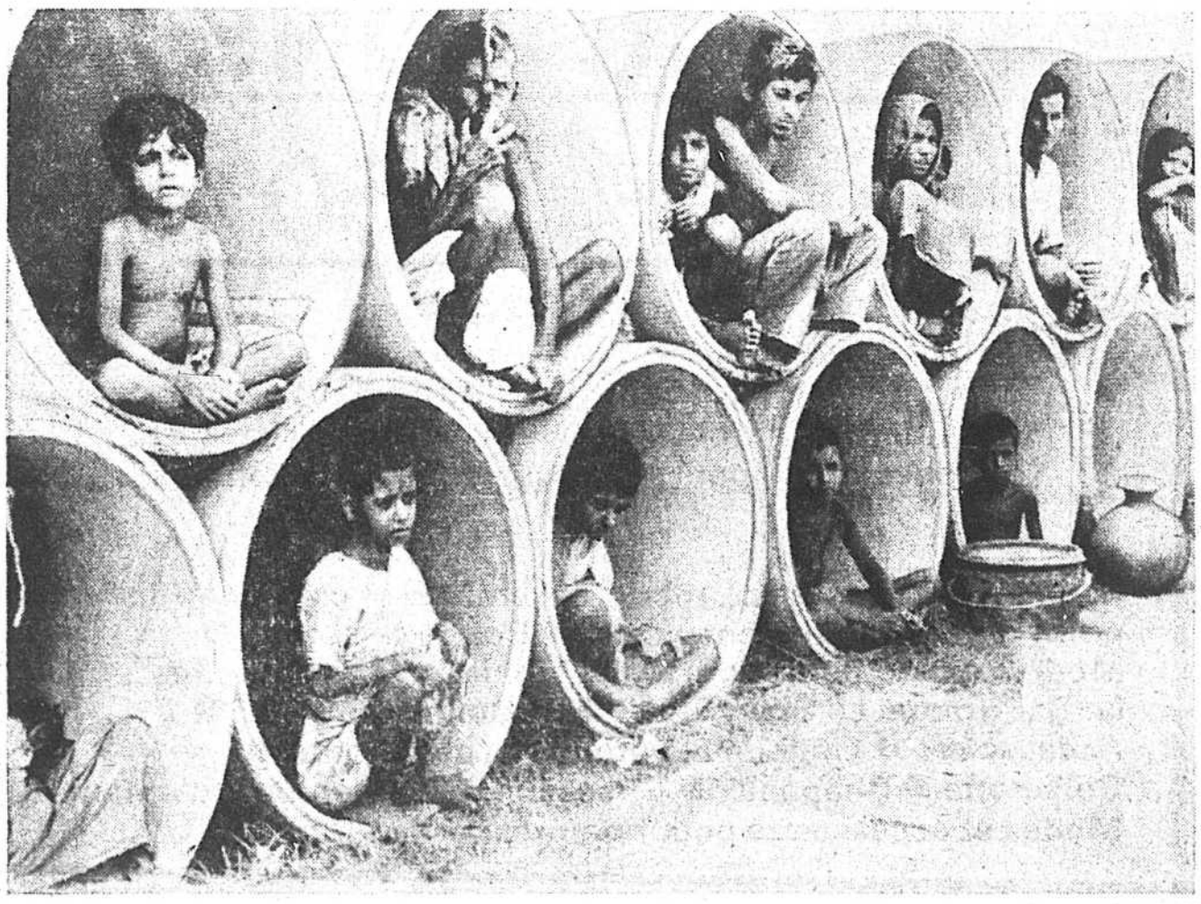
ROME. (PA) — Remontée du fascisme, maintien d'une faible majorité des chrétiens-démocrates, déclin de la gauche communiste; tels sont les tendances qui se dégagent du calcul des premiers résultats du vote intervenu hier en Sicile et dans quelque 159 villes et municipalités italiennes.

Ce scrutin a pour but d'élire les conseils municipaux et régionaux et quelque 7 millions d'Italiens et de Siciliens sont habilités à voter.

Le vote se poursuit aujourd'hui, mais les résultats définitifs ne seront connus que tard ce soir ou demain.

Ces élections municipales et régionales sont considérées comme un test de viabilité du gouvernement centre-gauche du premier ministre Emilio Colombo.

Les principaux thèmes évoqués par les candidats sont la situation presque chaotique des relations patronales-ouvrières à Rome, le déclin de l'économie et la renaissance du fascisme.



télephoto PA

A Calcutta, les réfugiés nichent dans des tuyaux

Des tuyaux de drainage servent d'abris à des réfugiés pakistanais qui attendent d'être évacués du "camp Sahara", établi à l'aéroport de la ville indienne de Calcutta. Des avions de transport géants, fournis par les Etats-Unis et l'URSS, doivent commencer incessamment à transporter vers le centre de l'Inde des milliers de réfugiés, afin de libérer les zones frontalières où on redoute une épidémie de pneumonie. Cette nouvelle menace se produit au moment où les autorités semblent avoir réussi à enrayer une épidémie de choléra qui aurait fait jusqu'ici 5,000 victimes chez les quelque 6,500,000 personnes qui ont fui le Pakistan oriental pour se réfugier au Bengale occidental et en Assam.

Mitterrand élu leader de la gauche non communiste

EPINAY (AFP)— M. François Mitterrand a confirmé hier ses chances d'être le candidat unique de la gauche aux élections présidentielles de 1976. Déjà candidat unique de la gauche contre le général de Gaulle au second tour de l'élection de 1965, l'ancien président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste s'est imposé comme le leader de la gauche non communiste à l'issue des travaux du congrès de l'unité des socialistes qui vient de se terminer. Ce congrès dont le but était de réunir les membres du parti socialiste et de certains partis ou groupes de gauche — y compris les chrétiens — en une seule formation, a obtenu ce résultat malgré les divergences qui se sont manifestées tout au long de ses travaux.

Il a décidé, à une forte majorité, de maintenir son affiliation à l'Internationale socialiste. Il a marqué sa volonté d'appliquer une "stratégie de rupture" avec la société capitaliste, notamment par la décision de collectiviser la propriété des moyens de production, d'échanges et de recherche.



Tricia devient Mme Edward Cox

WASHINGTON (AFP) — Le mariage de Tricia Nixon, fille aînée du président des Etats-Unis avec Edward Finch Cox, héritier d'une famille patricienne de New York, a eu lieu samedi après-midi à la Maison-Blanche, en présence de 400 invités et quelque 600 journalistes, cameramen et photographes.

Malgré le temps incertain qu'il faisait à Washington, samedi, Tricia Nixon, a décidé vers midi que son mariage prévu quatre heures plus tard, se déroulerait comme prévu à l'extérieur, dans la roseraie de la Maison-Blanche. Mais en cas de pluie, tout avait été prévu: l'autel dressé sur les marches du bureau présidentiel, les tapis et les chaises pouvaient être transportés à l'intérieur en moins d'une demi-heure.

C'est le Rév. Edward Latch, pasteur méthodiste, aumônier de la Chambre des représentants qui a béni le mariage de caractère oecuménique comportant des prières empruntées aux rites méthodistes, épiscopal et catholique.

Aucune manifestation

Afin que la cérémonie ne soit troublée par aucune manifestation, les rues bordant la résidence présidentielle avaient été fermées à la circulation automobile et aux piétons et une dizaine de pacifistes Quakers qui se trouvaient là depuis dix jours ont été priés de quitter les lieux.

Vers 16:00 p.m., le Révérend Latch a été invité à bénir la cérémonie. Le président Nixon s'est alors avancé jusqu'au pied de l'autel en compagnie de sa fille, dont il a posé la main sur celle du pasteur. Ce dernier l'a aussitôt placé dans la main droite du jeune marié en l'invitant à répéter après lui les paroles rituelles. Tricia l'a ensuite imité. La formule rituelle des voeux ne comportait aucune allusion à la richesse ou à la pauvreté.

Le tout na' duré qu'une dizaine de minutes. Puis, appuyé sur le bras de son mari en jaquette et pantalon rayé, Tricia, rayonnante, a remonté alors l'allée centrale tendue d'une moquette blanche, puis le grand escalier tendu de vert pour gagner le salon Bleu, où ils ont serré la main des invités.

La robe de la mariée

La robe de la mariée, qui portait la griffe "Priscilla", une maison bostonnienne, était en organdie de soie, avec des appliqués en dentelle d'Alençon et en forme de fleurs de muguet, le tout sur un fourreau de crêpe.

La réception s'est poursuivi avec un buffet arrosé de champagnes californiens et newyorkais. Tricia a ensuite ouvert le bal au bras de son mari, avant de danser une valse au bras de son père.

Le jeune couple a enfin coupé l'immense gâteau de mariage haut de sept pieds, oeuvre d'un pâtissier français, M. Maurice Bronte. Tricia lança ensuite son bouquet de mariée, des roses et du muguet, qui a été saisi au vol par la soeur ainée de la marié, Mary Ann Cox.

Tricia et Edward ont alors quitté la Maison-Blanche, en tenue de mariés et par la grande porte, sous une pluie de pétales de rose. Bien entendu: destination inconnue.

A la surprise générale, pas un seul sénateur ou député n'a été invité. Le corps diplomatique n'était représenté que par son doyen, M. Guillermo Sevilla Sacasa, ambassadeur du Nicaragua. Parmi les étrangers, il y avait un ami Français d'Edward Cox, M. de Branche, qui a été le premier des huit garçons d'honneur du marié.

La pluapart des autres invités étaient des parents ou des amis des Nixon et des Cox, donc en majorité de New York et de la Californie. Tous les membres du Cabinet étaient là de même que tous les très hauts fonctionnaires de l'administration Nixon.

Le nom qui a surpris tout le monde sur la liste d'invités est celui de Ralph Nader, protesteur du consommateur américain et critique fréquent de l'administration. Il était l'invité du jeune marié, qui avait collaboré, en son temps, à la campagne de M. Nader.



téléphoto AP

Charmante, Tricia pose ici dans la roseraie de la Maison Blanche, au bras de son mari, Edward Finch Cox.



téléphoto PA



téléphoto PA

Monsieur le président et sa fille ouvrent le bal. La fête n'aurait pas été complète si le père de la mariée n'avait pas fait danser sa fille. Le père et la fille s'exécutent avec une joie non dissimulée, dans le salon bleu de la Maison Blanche où le président des Etats-Unis mariait sa fille Tricia à l'heureux monsieur Edward Finch Cox, samedi, à Washington. Mme Nixon a aussi fait quelques pas de danse dans les bras de son gendre.

Tricia, devenue Madame Edward Finch Cox, coupe un morceau du traditionnel et monumental gâteau de noce, aidée de son mari, sous l'oeil ravi et attendri de monsieur le président et des nombreux invités.

CENTRE UNIQUE AU CANADA
Offrant la plus grande variete appareils et accessoires postopératoires et permanents
Ileostomie — Colostomie et Conduit Vesical
Ajustement personnel a l'hopital ou à notre bureau
B.S. OKUN, Therapeute Enterostomical certifié
CENTRE D'OSTOMIE DE MONTREAL
5005 ouest, rue Jean-Talon, suite 205
Montréal 308, Quebec
Tel. Code regional (514) 738 3917

Northside
NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ
Tricots ● Robes de toilette
Suède ● Tentures
115-119 est, HENRI-BOURASSA, Montréal — 388-3513

EATON

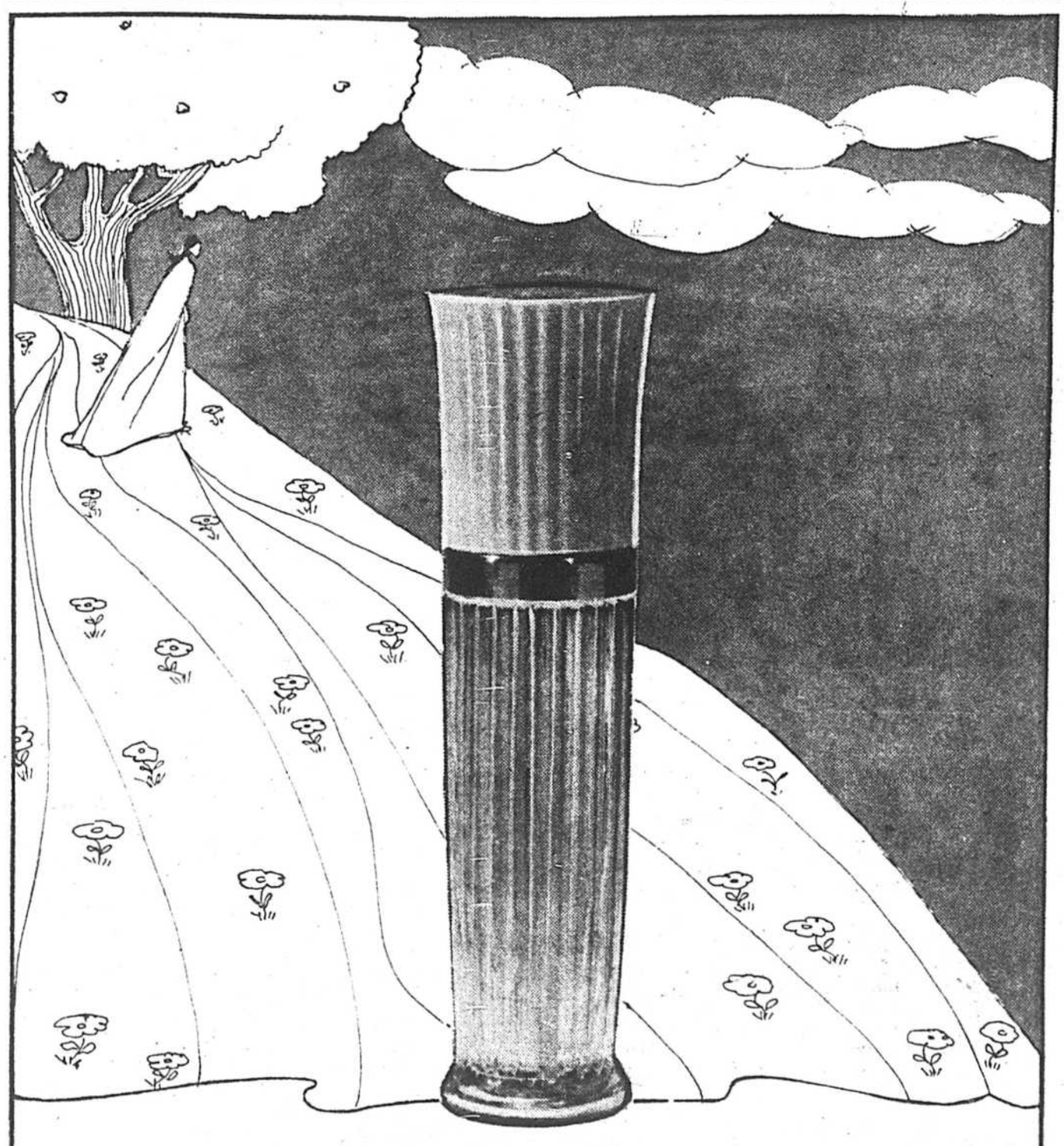


EATON-ANJOU Salon Elysée

Prévisions beauté de nos spécialistes: beau et lumineux avec la Coloration Crème Clairol

Pourquoi remettre à plus tard? Avec nos 32 belles et lumineuses variations de coloration crème et les mélanges étudiés de nos spécialistes en coloration, vous obtenez la tonalite juste de blond que vous avez toujours souhaitée! L'effet sera une nouvelle joie de vivre, pour vous et pour votre entourage. Prenez rendez-vous maintenant.

Coloration-crème 7.50 Avec décoloration 10.50
Comptez 3.00 en sus pour la mise-en-plis
Servez-vous de votre compte Eaton
COMPOSEZ 353-4411, poste 260 ou 261
Salon Elysée (deuxième étage), Eaton à Ville d'Anjou. Rayon 223



Offre spéciale du fabricant! Diffuseur cologne MAX FACTOR en quatre capiteuses fragrances

2 oz. 2.25

Fragrances délicates, aussi vibrantes et insouciantes qu'un jour d'été ensoleillé. Très fémininement douces pour l'harmonie avec le cachet mode actuel. Quatre compositions toutes fascinantes au choix: "Hypnotique", "Aquarius", "Golden Woods", "Primitif".

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 216
EATON est juste au bout du fil:
COMPOSEZ 842-9211
EATON

économie & finance — la presse

21e Congrès annuel de la Chambre de Commerce de Montréal

Une Chambre "logique avec elle-même"

par Rhéal BERCIER
envoyé spécial de LA PRESSE

POINTE-AU-PIC — La Chambre de Commerce du district de Montréal est devenue, en fin de semaine dernière, logique avec elle-même.

La réunion annuelle de l'organisme, transformée exceptionnellement cette année en congrès d'orientation aura eu le mérite de faire le point sur les objectifs du groupe de pression.

Ainsi, si les voeux exprimés par les congressistes sont adoptés lors de l'assemblée annuelle de la Chambre cet automne, une série de transformations seront effectuées au sein de l'organisme.

D'abord, la Chambre métropolitaine se définira comme un organisme représentant les hommes d'affaires.

Ensuite, l'objectif de la Chambre demeurera essentiellement l'économique, mais elle prendra des engagements croissants vis-à-vis ses responsabilités sociales.

Enfin, l'organisme de Montréal mettra fin à une querelle qui séparait depuis plusieurs années le corps intermédiaire de la métropole et la fédération provinciale ou la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Un exposé "logique"

Tels sont les faits saillants de la 21ème assemblée générale annuelle du corps intermédiaire. La majorité des 250 congressistes ont quitté le Manoir Richelieu satisfaits des délibérations, mais surtout de l'exposé moral "logique" du président de la Chambre.

Dans un de ses meilleurs discours depuis son accession à la présidence de la Chambre, M. Claude Ducharme, qui parlait sans texte, a brossé un tableau des réalisations de l'organisme et du rôle important qu'il est appelé à jouer dans l'avenir.

L'avocat de Montréal, dont l'exposé a été chaudement applaudi à plusieurs reprises par les congressistes, s'en est en outre pris à ceux qui se gargarisent des mots dont ils ne connaissent pas l'essence et la portée, "tels les termes "social" et "économique" qui sont ajoutés à toutes les sauces".

M. Ducharme a enjoint les hommes d'affaires présents à cesser de se sentir coupables ou honteux de leurs profession "car vous êtes ceux qui contribuez le plus à l'amélioration du social et partant au mieux-être de la communauté.

"L'homme d'affaires d'aujourd'hui a un rôle économique à remplir; et c'est en jouant bien ce rôle qu'il apporte sa contribution à l'amélioration de ses concitoyens".

Les affaires sociales

"La présence de l'entreprise dans notre civilisation est un phénomène extrêmement important. Les affaires sont des activités sociales. Toute activité de groupe est un apport social."

La Chambre, a-t-il encore dit, est un "lien de rencontre" de personnes engagées de différentes façons dans certains domaines et qui se dévouent bénévolement à l'amélioration de la communauté.

M. Ducharme a également révélé que dorénavent le rôle de la Chambre devra cesser d'être ambigüe. "Nous devrons a-t-il ajouté nous identifier davantage comme groupe d'hommes d'affaires et promouvoir les réalisations de la Chambre".

Interrogé par LA PRESSE à la suite de son exposé et au cours d'une conférence de presse, sur la possibilité qu'un différend puisse survenir, à cause de la nouvelle définition officielle de l'organisme, entre le Centre des dirigeants d'entreprise et le Conseil du Patronat du Québec, M. Ducharme a déclaré qu'il incombera à la Chambre de bien se situer dans l'éventail des associations et qu'il prévoyait, au contraire, une plus grande participation mutuelle entre ces organismes.

Les congressistes, réunis en cinq ateliers, ont émis aussi des voeux au conseil d'administration de la Chambre, voeux qui proposent des changements fondamentaux dans la philosophie et la structure de la Chambre qui compte 4,000 membres.

Ainsi, un atelier a suggéré à la création d'un comité permanent de direction qui s'occuperait de tracer les grands objectifs de l'organisme. On a proposé également une plus grande consultation avec les membres et les corps intermédiaires, qu'ils soient syndicaux, patronaux ou encore des représentants des consommateurs, de même que les comités de citoyens. "La Chambre doit se rapprocher davantage du peuple."

Un autre atelier a émis le voeu de voir du sang nouveau à la Chambre et conséquemment a proposé la création d'une banque de conférenciers qui seraient appelés à parler des activités de l'organisme de Montréal devant différents groupes qui en feraient la demande, quitte aussi à susciter ces rencontres. On propose aussi une plus grande consultation avec la jeune Chambre.

Un autre souhait venant d'un comité suggère de réduire à 20 la table d'honneur aux déjeuners-causerie de l'organisme. Un autre comité a émis le voeu que la table d'honneur soit réduit à un strict minimum et que les conférenciers traitent des sujets qui préoccupent la Chambre au cours de son exercice.

Un autre voeu propose d'entreprendrè des études en vue d'une fusion entre toutes les Chambres de Commerce oeuvrant dans la région administrative de Montréal.

Au chapitre des communications, tous reconnaissaient que la Chambre n'avait pas utilisé au maximum les organes d'information pour rejoindre la population et que des efforts devaient être tentés afin d'améliorer le système d'information de la Chambre avec ses membres.

Un comité a aussi suggéré d'augmenter le nombre des personnes au conseil d'administration à 50 "afin de mieux représenter les différentes couches sociales" et la création d'un poste de président et directeur général qui serait un employé permanent, qui pourrait parler au nom de l'organisme métropolitain.

En outre, un voeu suggère que le président du groupe de pression soit élu au suffrage universel par l'assemblée générale, après avoir créé un comité de nomination dont la fonction serait de trouver la personne capable d'assumer une telle fonction.

Un autre comité a émis le souhait que les règlements de la Chambre soient revisés de façon à ce qu'ils répondent mieux à la situation actuelle. Certains règlements encore en vigueur datent de 1896.

Au chapitre des relations avec les autres associations, un comité a souhaité une plus grande participation de la Chambre de Montréal avec la Chambre de Commerce de la province de Québec. Cette proposition a rencontré tout de suite l'avis de M. Claude Ducharme, convaincu "que d'autres Chambres peuvent apporter à l'organisme de Montréal des suggestions valables" et qu'il est dans l'intérêt de l'organisme métropolitain "de s'ouvrir davantage vers l'extérieur".

Ce même atelier a aussi suggéré que la Chambre de Montréal n'hésite pas à se dissocier des prises de position d'un organisme supérieur si celles-ci ne correspondent pas à son opinion.

Cette proposition a rencontré la faveur du directeur général de la Chambre provinciale, présent comme observateur à la réunion, et qui, au cours de la conférence de presse qui a succédé au congrès, n'a pas caché sa satisfaction de voir la Chambre de Commerce de Montréal reprendre de l'activité.

"La décision de la Chambre métropolitaine, a-t-il dit, sera bien accueillie par tout le mouvement. C'est en unissant nos efforts et nos énergies qu'il sera possible de fixer des objections qui tiennent compte des besoins de toutes les Chambres membres de la fédération."

Précisons, aussi que le rédacteur en chef de la revue Commerce s'est déclaré également heureux de la tournure du congrès.

Dans sa brève intervention, en matinée hier, M. Pierre Shooner, s'est dit enchanté de l'esprit et de la philosophie qui ont animé les comités et a émis l'espoir que les efforts visant à la remise en question des objectifs et des réalisations de la Chambre s'amplifieront au cours des prochaines réunions annuelles.

On sait que c'est le rapport de M. Shonner qui est responsable, en grande partie, de la tenue du congrès d'orientation de l'association d'hommes d'affaires.

Mais tous les observateurs étaient d'opinion que le temps était venu de repenser les structures et les objectifs de la Chambre de Commerce de Montréal, principalement M. Claude Ducharme.

Il a donc fallu que la Chambre s'arme d'une bonne dose de courage pour tenter de faire ce que plusieurs associations semblables auraient dû faire il y a longtemps.

Car rendre public les deux rapports sur l'image interne et externe de la Chambre, dont les observations étaient défavorables en grande partie, montrait le désir réel de l'organisme métropolitain de s'interroger sur son rôle vis-à-vis de ses membres et du Québec d'aujourd'hui.

Mais la Chambre n'est pas au bout de ses peines. Car trois permanents du mouvement quittent leur poste. Il s'agit de MM. Benoit Duchesne, directeur général; Réal Bélanger, directeur général adjoint et Jean Guil, économiste. Le rédacteur en chef de la revue Commerce a été pressenti pour occuper le poste de directeur général, mais a décliné l'offre.

La Chambre de Commerce: un club social de membres intéressés à leur profit personnel

par Rhéal BERCIER

POINTE-AU-PIC — La sombre image que traçait en janvier dernier le rédacteur en chef de la revue Commerce, dans son rapport choc sur le mouvement Chambre de Commerce au Québec, s'est davantage ternie (en fin de semaine).

En effet, un sondage présenté aux congressistes de la Chambre de Commerce de Montréal, réunis en congrès d'orientation à Pointe-au-Pic, tout en confirmant pleinement les opinions exprimées par M. Pierre Shooner, révèle aussi que la grande majorité des gens interviewés associe l'image de l'organisme aux aspects les plus négatifs du commerce et de l'économique, et plus précisément du capitalisme.

Cette opinion prévaut autant pour la Chambre métropolitaine que pour la Chambre de Commerce de la province de Québec car les personnes interrogées associent les deux organismes en un seul mouvement.

L'étude menée sur une base confidentielle par M. Claude Parant, professeur de psychologie industrielle à l'Université de Montréal, à la demande de la Chambre métropolitaine, a été conduite auprès de 59 personnes choisies dans les milieux suivants: les gouvernements fédéral, provincial et municipal; les partis politiques; les organisations sociales, de loisir, de bien-être et de charité; les différents paliers du milieu de l'éducation; le domaine syndical; les organisations de citoyens et de consommateurs; les associations professionnelles; les média d'information; les mouvements coopératifs; les organisations patronales, entre autres.



M. Claude Parant présente son étude aux congressistes.

Une recherche préliminaire

Le sondage, selon l'aveu même de M. Parant, n'est pas scientifique mais constitue "une recherche préliminaire" sur l'image de la Chambre. Précisons que les réponses ne sont pas quantifiées.

Aux yeux des personnes interrogées, la Chambre montre aussi l'image d'un club social formé de membres inactifs, intéressés à leur profit personnel, dirigés par un groupe de l'establishment canadien-français et au service de l'establishment anglo-saxon.

La Chambre est perçue également comme une tour d'ivoire, un cercle fermé, un club d'aristocrates, une plate-forme pour politiciens, un organisme d'extrême droite et une "Chambre de vieux révolutionnaires".

Les interviewés estiment, par ailleurs, que les membres de la Chambre sont ceux qui ont des intérêts financiers, des commerçants et surtout des professionnels.

A la question de savoir ce qui motive les membres actuels de la Chambre, les personnes faisant partie de l'échantillonnage répondent: acquérir du prestige social; établir des contacts; trouver des clients; protéger ses intérêts professionnels et maintenir de statu quo.

Les répondants estiment aussi que les structures du corps intermédiaire sont tout à fait non démocratiques particulièrement à cause du fait que c'est un très petit groupe qui détient le pouvoir et des élections inexistantes des cadres.

Aux yeux des interviewés, dans le fonctionnement interne de la Chambre, seul un petit pourcentage des membres est actif et les décisions sont prises par un très petit groupe de l'exécutif.

Des objectifs économiques

Les objectifs actuels de l'organisme sont perçus comme "strictement économiques, plutôt égoïstes et sans intérêt pour la communauté".

Dans les objectifs désirables de la Chambre, des personnes estiment que l'organisme doit surtout se préoccuper du social, mais aussi de l'économique.

Parmi les activités du groupe de pression les mieux connues, ils notent des déjeuners-causeries. Au sujet de la revue Commerce, plusieurs l'associent directement à la Chambre "qui doit la censurer"; plusieurs aussi l'en dissocient depuis la publication du rapport Shooner.

Relativement aux prises de position de l'organisme, les personnes interrogées déclarent que la Chambre ne se prononce que lorsque l'intérêt des bien nantis est en jeu.

L'avenir de la Chambre

Quant à l'avenir de la Chambre, plusieurs sont d'avis que sa disparition ne changerait rien. D'autres, par contre, révèlent que si elle n'existait pas, il faudrait la créer.

Les interviewés suggèrent de changer le nom de l'organisme, sa philosophie et lui donner des buts socio-économiques.

Devant ce sévère diagnostic, M. Parent précise, dans sa conclusion, que deux attitudes sont possibles à la lecture de ce rapport: y accorder une valeur scientifique ou la rejeter globalement. A son avis, l'attitude la plus réaliste se situe à mi-chemin.

C'est donc en se basant sur cette étude, de même que celle de la société Sorecom, dont nous publiions vendredi les principaux extraits, que les congressistes se sont divisés en cinq ateliers de travail pour étudier pendant toute la fin de semaine, les principaux correctifs à apporter, de même que les principaux objectifs à poursuivre.

Malgré le beau temps et la profusion des loisirs qui existent au Manoir Richelieu, les membres ont assisté en grand nombre aux activités des ateliers avec un sérieux qui a surpris même les principaux organisateurs du congrès d'orientation de la Chambre de Commerce de Montréal.

Nouveaux prêts d'Ottawa pour la construction

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a consenti des prêts pour une valeur de $6,415,926 à différents organismes reliés à la construction de logements.

Le plus gros montant a été consenti à la Société d'habitation de l'Ontario qui recevra $3,382,531 pour la construction d'un ensemble de 200 logements à Windsor.

Le second prêt en importance est allé à l'Alberta Housing Corporation pour la construction d'un immeuble de 22 étages à Calgary, à l'intention de 500 étudiants. Le montant du prêt est de $2,505,115.

Les autres prêts sont: $194,000 à la bande amérindienne de l'Ile Manitoulin, en Ontario, pour la construction de six maisons; $175,000 à la municipalité de Prince George, C.-B., pour l'acquisition d'un territoire de 227 acres destiné à la construction résidentielle; $179,280 au Red Deer Nursing Home pour la construction d'un immeuble pour personnes âgées à Porcupine Plain, en Saskatchewan.

Tous ces prêts sont consentis en conformité à la Loi nationale sur l'habitation.

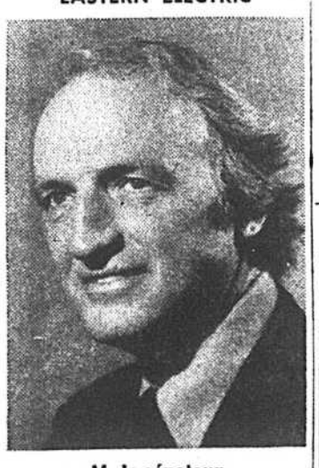
Le "Club de Bâle" accepte de freiner les eurodollars

BALE (AFP) — Les gouverneurs des banques centrales sont convenus de faire leur possible pour orienter et contrôler le marché des euro-monnaies dont le comportement est en partie responsable de la récente crise monétaire internationale. On croit savoir que le groupe d'études créé au sein du "Club de Bâle" s'est déjà mis d'accord, en principe, sur les recommandations à formuler à cet effet aux gouvernements intéressés.

En dépit des divergences qui subsistent, y compris entre les six pays du Marché commun, qui doivent être évoquées à la Commission, demain, à Bruxelles, un premier pas vient d'être fait: "Les banques centrales ont pris l'engagement de ne pas effectuer "jusqu'à nouvel ordre" de nouveaux placements officiels sur le marché. Mais encore et surtout elles ont retenu la possibilité de retirer des fonds de ce marché lorsque la prudence dictera une telle action, à la lumière des conditions régnant sur le marché". Cette mesure est destinée, selon le Dr Ziljstra, président de la Banque des règlements internationaux (BRI) à "harmoniser davantage le marché des euro-monnaies avec un fonctionnement satisfaisant du système monétaire international" et sortir d'une situation que la BRI s'accorde à trouver pour le moins inprévisible.

On a cru, devant "l'aisance monétaire qui a régné l'an dernier aux Etats-Unis", que le marché aurait cessé de se développer. Mais les banques européennes ont pris le relais et, selon la BRI, l'encours des crédits en devises accordé par le canal de ces banques est passé d'environ 44 milliards de dollars à 57 milliards.

NOMINATION A EASTERN ELECTRIC



M. le sénateur Louis de G. Giguère

G. J. Rosengarten, président de la compagnie Eastern Electric Co. Ltd. annonce la nomination de M. le sénateur Louis de G. Giguère comme directeur de la compagnie.

Le sénateur Giguère est aussi directeur des compagnies Denison Mines Ltd., Nordair Ltd., Campeau Corporation, Kruger Pulp & Paper Ltd., et bien d'autres.

Le sénateur détient une licence de l'Université Laval en Loi et Sciences sociales et est membre de l'Association des parlementaires de l'OTAN, de l'Association parlementaire canadienne pour le fédéralisme mondial ainsi que de l'Association parlementaire du Commonwealth.

MACHINES À ÉCRIRE ÉLECTRIQUES "IBM"
RECONDITIONNÉES PAR IBM MÊME
LIVRAISON IMMÉDIATE



RECHERCHEZ CE SCEAU D'ORIGINE. Il vous assure un reconditionnement authentique IBM
VOUS OBTIENDREZ LES PLUS RÉCENTS MODÈLES TELS QUE "STANDARD — EXECUTIVE - SELECTRIC"
Il nous fait plaisir de vous offrir les machines à écrire les plus recherchées sur le marché et à des rabais avantageux.
Ayant été reconstruites entièrement par la manufacture IBM, ces dernières vous sont présentées d'une façon telle que vous ne sauriez dire que cette machine a déjà été utilisée.
Vous apportant une assurance et une garantie complète, cette machine saura vous procurer de merveilleux avantages.
DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT.
• VENTE
• LOCATION
• RÉPARATION
DEMIEUX & FILS INC.
449, Sainte-Hélène Montréal 125
842-8291

Vous pouvez vous enrichir par le commerce des ordinateurs

Et l'entreprise d'ordinateurs entièrement canadienne la plus prestigieuse vous apprendra la façon d'y arriver.

Consolidated Computer Limited propose une affaire unique à tous les individus et compagnies intéressés à investir un petit montant d'argent et une somme de travail énorme afin de récolter immensément en retour d'un investissement initial.

Le personnel de Consolidated Computer vous montrera comment vous enrichir par le commerce des ordinateurs sans même que vous ayez à posséder le vôtre. Nous mettons à votre disposition l'ordinateur et vous vous préoccupez de trouver les clients. Écrire en toute confiance à

M. J. P. Ouellette
Consolidated Computer Limited
Suite 1180
Place du Canada
Montréal 101, Que.
(514) 878-3621

CONSOLIDATED COMPUTER LIMITED

Le traitement de l'information par excellence au Canada.

Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto
Winnipeg • Edmonton • Vancouver

CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE
BRUNCH SPÉCIAL
VENDREDI, 18 JUIN
11.05 hres p.m. DISCOURS D'ADIEU DE Monsieur JEAN-JACQUES BERTRAND
SAMEDI, 19 JUIN
2 hres p.m. SÉANCE COMPLÈTE DE LA VOTATION DES DÉLÉGUÉS
LE NUMÉRO 1 DE L'INFORMATION
10 CFTM

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
Abitibi	400	$7½	7½	7½	— ¼
Alcan	5550	$18¼	23	23	— ⅜
Alcan pr	250	$7	27	27	+ ⅛
Almin 2p	50	$35	35	35	+ ¾
Aquitaine	1010	$26¾	26¼	26¾	— ⅛
Bank Mtl	1077	$16	15⅞	16	
Bank NS	200	$26½	26½	26½	
Bq Pv Can	100	$11	11	11	— ¼
Bell Canad	1505	$48¼	47⅞	48¼	+ ⅜
Bell A pr	100	$53¼	53⅛	53⅛	— ⅜
Bombrdier	570	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
BP Oil Gas	1800	705	700	700	
CAE Ind	100	470	470	470	+5
Calgary P	1700	$27½	27½	27½	— ½
Campeau	100	405	405	405	
Can Cem L	86	$44¾	44¾	44¾	+ ⅛
CSL	100	$32¾	32¾	32¾	— ¼
C Arena	225	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜
Cdn B ew	2100	$7⅜	7¼	7¼	
Cdn Cable	600	$11⅜	11⅜	11⅜	
C Imp Bank	600	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
CIL	1350	$13⅞	13¾	13¾	
CP Inve w	250	340	340	340	—10
CPR	446	566	65¾	65¾	
Canron	100	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ¼
Cent Del	1250	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Charter Ind	300	160	160	160	+5
Chemcell	300	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Chem 175 p	170	$19½	19½	19½	—134
Cockfield	200	$6¾	6¾	6¾	
Cominco	600	$23⅜	23¼	23⅜	+ ¼
C Holiday I	100	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Con Bath	250	$10	10	10	+ ⅛
Cons Gas	1375	$20¾	20½	20½	— ¼
Con Glass	600	$14¾	14¾	14¾	
Crain RL	300	$13½	13½	13½	
Cr Fonc	75	$53	53	53	— ½
Crush Int	165	$20	20	20	
Distl Seag	450	$53½	53¼	53¼	— ¼
D Bridge	950	$25	25	25	
Dofasco	852	$26⅛	26⅛	26⅛	
Dom Store	750	$13⅛	13	13⅛	+ ¼
D Textile	200	$17½	17½	17½	
Domtar	200	$14½	14½	14½	— ⅛
Donohue	100	$7	7	7	
Gaz Metr	200	56	6	6	
GL Paper	150	$17	17	17	+ ¼
Grey Cmp	1100	190	190	190	+10
Gulf Can	300	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
Hollinger	100	$39	39	39	— ½
Home A	1972	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ⅜
H Bay Co	1500	$18⅞	18⅝	18⅞	
HB Oil Gas	960	$47	46⅞	47	
Husky Oil	1150	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
IAC	1600	$19⅛	19	19	
In Acc wt	500	785	785	785	+10
Imp Oil	455	$23¾	23⅜	23⅜	
Imasco Ltd	200	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Ind Gas rt	1246	28	28	28	—2
Int Nickel	3725	$39¾	39⅜	39⅝	
Int Util	850	$42¼	42⅛	42⅛	— ¼
Intpr Pipe	2300	$29	28⅝	29	— ¼
Inv Grp A	5000	$8¾	8¾	8¾	
Island Tel	300	$16½	16½	16½	
Mass Fer	2700	$11	11	11	— ⅛
Mnt Trst	900	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Moo e	3400	$8	37¾	37¾	
Nat Drug	10000	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Noranda	950	$36⅜	36¼	36¼	
Nor Ctl G	200	$16⅛	16⅛	16⅛	
Oshawa A	100	$10½	10½	10½	
Pow Corp	700	$5¾	5¼	5¾	— ⅛
Pow C 5 pr	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Price Com	12472	$8½	8⅜	8½	
QSP Ltd	100	$12¾	12¾	12¾	— ⅜
Readers D	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Rio Algom	240	$18	18	18	
Royal Bank	1800	$26⅞	26⅝	26¾	— ¼
Royal Trst	100	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
St L Cem A	100	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Shell Can	425	$36	35¾	36	+ ⅛
Simpsons	1167	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Steel Can	775	$27⅛	27	27	
Steinbg A	5800	$18½	18½	18½	+ ⅛
Texaco	1150	$32½	32½	32½	
Tot Pet A	100	715	715	715	—5
Trans Mt	1200	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
Velcro	100	$20½	20½	20½	+ ¼
Walk GW	1050	$38	38	38	
Zellers	1050	$18⅛	18¼	18⅜	— ⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	600	475	470	475	+15
Am Met	500	120	120	120	+10
Berncam	3400	400	385	395	
Blue Bon	206	210	210	210	+5
C Secur A	250	185	185	185	+5
Cantol	600	340	340	340	
Com Hold	1715	290	285	290	—10
Comodor	1372	$8¾	8¾	8¾	
Drum Die	1500	41	40	41	—2
East Bak	200	490	490	490	—10
Prefac	400	210	210	210	
Proflex	1150	285	270	270	—10
SIL Div	700	115	115	115	—5
Unican Sec	100	415	415	415	+25
Ut Fund	200	250	250	250	
Wabasso	600	$17	17	17	
Whiterk	300	$8½	8½	8½	
MINES					
PETROLES					
Abit Cop	5200	29	28	29	+1
Africana	27800	125	118	121	—6
Alld Min	427	350	345	345	—25
Ameran	3500	33	29	29	—5
Basic Res	600	290	290	290	—15
Baker Tic	1000	59	59	59	+3
Beltere	1000	22	22	22	
Bluewtr	1000	135	133	133	
Bruneau	833	17	17	17	
Buffalo Gas	200	570	550	550	
Burnt Hill	4500	26	25	25	
Cadillac Ex	900	255	250	255	—5
Caliper Dev	2000	325	325	325	—5
Candex	4700	14½	14½	14½	
C Keeley	21000	10	9	9½	+1
Canadore	2000	25	25	25	—1
Cannon	1000	9	9	9	
Capri	6000	24	23	23½	
Cartier	500	16	16	16	+1
Chsbar I	300	370	370	370	
Chipman	1000	92	92	92	—2
Clero	1000	11	11	11	+ ½
Con Quest	1000	58	58	58	+1
C Dolsan	10500	32	32	32	+ ½
Con Man	5040	13½	13	13½	— ½
Daering	1897	5	5	5	
Dauphin	1500	13½	13½	13½	— ½
D Lease	48500	17	16	17	+1
Dumont	2500	74	72	72	
Eagle Min	1000	360	360	360	—10
Fairway	100	385	385	385	—5
Flint Rk	1700	54	53	54	—1
Gaspe Q	3500	65	64	65	—2
Guardn	2800	32	32	32	+ ½
Hanson Mns	500	24½	24½	24½	
Israel Cnt	580	60	60	60	+1
James By	3500	41	40	40	—1
Jamex	2000	19	19	19	—6
Kingswd	6500	44	42	42	—2½
Louanna	500	5	5	5	—1
Mal Hygd	720	340	340	340	+10
Mid Ind	2000	35	35	35	—1
Mistango	6000	25½	24	25½	+ ½
N Mt Cost	2200	54	53	54	+1
NQN Min	2500	56	55	55	—2
Pr Potash	1500	3½	3½	3½	— ½
Probe Mn	5500	16	16	16	—1
Q Antim	3000	50	50	50	
Rncheria	4500	18	18	18	—2
Roy Agas	2000	40	40	40	—2½
StLucie	2000	26½	26	26	
Safari	1000	45	45	45	
Scimnx	1000	51	51	51	+1
Sherritt rt	200	64	64	64	
Sil Stack	2500	80	80	80	+5
Silv Sum	2000	5	5	5	
Torcan	1000	15	15	15	—3½
TritonExpl	5666	150	145	145	—4
Troilus min	3500	44	42	42	—3
V/trn Buf	7000	15½	15	15	
Wilm Crk	1000	32	32	32	
Wrightbr	500	55	55	55	—8

Total desve ntesindustrielles 100,852.
Mines et petroles: 264,241.

COURS du dollar

Montréal — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-8 à $1.02 et la livre sterling de 5-16 à $2.47 3-8.

New York — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 5-64 à $0.97 25-32 et la livre sterling en baisse de 3-32 à $2.41 57-64.

titres au comptoir

AGF Specil	20124	297	295
Alscope	2000	100	90
Assoc Arcadia	5000	05	05
Augdome	3000	20	18
Bald Mtn	6000	06	05
Bantam Mng	3000	39	39
Chibex Mng	5800	125	70
Clearwater	14000	40	36
Cons Computer	100	962	962
Cons Devel	600	105	100
DLP Div	2700	200	195
Dom Jubilee	11600	125	110
Fonds F I C Pr	150	600	600
Gen Mte Corp	100	700	700
Glen Lk Silv	12000	07	06
Gold Hawk Mns	2000	17	17
Grt East Res	3000	74	71
Grt Lk Nick	1600	300	275
Guardian Gr	1100	875	850
Hughes Ind	800	162	137
Int Systcoms	3000	98	95
Kewagama	2000	01	01
La Prevoyance	300	$18¼	18¼
Ins Iberville	2000	41	40½
Mandarin Mns	8000	27	25
Maple Leaf Mns	22500	50	40
Maracambeau	2000	25	25
Medipak	2600	315	300
Mistassini Ur	2000	60	25
Mobilex	500	50	50
Morono Copper	2500	31	31
Mult Access	3000	200	200
Murky	3000	90	85
Naganta	500	33	33
New Miller	1000	14	14
North Shore Ur	2000	10	10
Orange of Cda	100	500	500
Pizza Pan	700	240	195
Polcon	-200	562	562
Revenue Prop	1700	80	79
SL Divers	200	365	365
San Judas	1000	83	83
Santa Helena	46200	70	61
Sklar	5000	195	185
Sklar wts	600	50	50
Soca Ltee	3100	135	110
Steadman	200	$21½	21½
Systems Dim	1000	95	95
Tara	2800	$16½	16
Unigesco B	200	242	242
Unigesco A	120	255	255
Westfield	4650	245	249

fruits et LEGUMES

PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : Cortland $2.75 à $3; McIntosh, $3.25 à $3.50 le boisseau.
Asperges : $7.75 à $8.00 les 24 lb.
Cibouelle : $1.00 à $1.25 la doz.
Concombres de serre : $5 pour 2 doz.
Echalotes : .78 à .75 la doz.
Epinards : $2.25 à $2.50 pour 12 celos de 10 onces; $2.25 à $2.50 le minot.
Laitue : Frisée, $1.25 à $1.50 pour 24; Boston, $2.25 à $2.50 pour 16; Romaine : $3.00 pour 16; Iceberg : $4.00 pour 18.
Oignons : 1 3-4 po. à 2 1-2 po., $2.25 les 50 lb; 2 1-2 po. à 3 1-4 po., $2.50 à $3.00 les 50 lb.
Patates : $1.75 les 50 lb.
Radis : .40 à .50 la doz.; $2.50 les 30 cellos de 6 onces.
Rhubarbe : .50 à .65 la doz.
Rutabaga : $1.75 à $2.00 les 50 lb; $2.25 le minot.
Plants de fleurs : $1.00 la boite.

denrées agricoles

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage : blanc, 53.5, jaune 53.5.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs, 24 à 27, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 22 1-2 à 24 1-2, pour nourrissage, 19 à 20.

Poudre de lait beurre pour nourrissage, 19 à 20, poudre de lait, 5 1-4 à 5 1-2.

Prix des oeufs, prix minima des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine: A-extra gros, 50 3-4, A-gros 46 1-4, A-moyens 41 1-4, A-petits, 37 1-4.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec A-extra gros 46 1-2, A-gros 42, A-moyens 37, A-petits 33, pee-wee 23.

cote des grains

Marche a terme:

(Winnipeg)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Juil.	2.46	2.46½	2.46	2.46½
Oct.	2.51¼	2.51⅜	2.50½	2.50½
Nov.	2.49	2.49¾	2.48¾	2.48¾
Dec.	2.47¾	2.48	2.47¾	2.47⅞
GRAINE COLZA VANCOUVER				
Juil.	2.88⅛	2.88¼	2.85	2.86
Sep.	2.86⅝	2.86¾	2.83	2.84½
Nov.	2.80	2.80	2.76	2.76
Jan.	2.76	2.76	2.71¾	2.75
GRAINE COLZA THUNDER BAY				
Juin	2.90½	2.92	2.87	2.91
Oct.	2.85¾	2.86	2.80⅛	2.81¾
Dec.	—	—	—	2.74
Mai	—	—	—	2.75
AVOINE				
Juil.	76¼	—	—	76¼
Oct.	76¼	76½	76¼	76½
Dec.	76½	76¾	76½	76¾
ORGE				
Juil.	1.20½	1.20½	1.20¾	1.20⅜
Oct.	1.19	1.19	1.17¾	1.18¾
Dec.	1.18½	1.18¾	1.18	1.18¾
SEIGLE				
Juil.	1.15	1.17	1.14½	1.17
Oct.	1.12	1.14⅜	1.11¾	1.14
Dec.	1.12¾	1.15	1.12½	1.14¼

Mrche au comptant:

AVOINE: 2 cw 75⅜; ex 3 cw et 3 cw 73; ex 1 fourr. 72¾; 1 fourr. 72; 2 fourr. 69; 3 fourr. 66; fourr. melangee 51.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.19⅜; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.17⅜; 3 cw 2-rang 1.15⅜; 1 fourr. 1.16⅜; 2 fourr. 1.14⅜; 3 fourr. 1.11⅜.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.26; 3 cw 1.12; 4 cw 94; ergotee 82; sur voie 1.17.

LIN: 1 cw 2.45¼; 2 cw 2.40¼; 3 cw 2.21½; sur voie 2.45⅜.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.91¼; No 2 Canadienne 2.76.

(Chicago)

	ouv.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Juil.	1.64½	1.67¼	1.64	1.66⅛
Sep.	1.66¼	1.68¼	1.65¼	1.67¾
Dec.	1.69¾	1.72½	1.69	1.71⅞
Mars	1.71	1.74¼	1.70¼	1.73¼
Mai	1.69¾	1.72⅞	1.69½	1.71¾
MAIS				
Juil.	1.58½	1.60½	1.57	1.59¾
Sep.	1.57	1.60½	1.56½	1.59¾
Dec.	1.57	1.61¼	1.56¾	1.60⅛
Mars	1.62¾	1.65½	1.61	1.64¾
Mai	1.66	1.67½	1.64	1.67
AVOINE				
Juil.	77	78⅜	76¼	78
Sep.	75½	76	74	75⅛
Dec.	77	79	77	78¼
Mars	79	79½	78¾	79½
Mai	78⅜	79½	78⅜	79⅜
FEVES SOYA				
Juil.	3.17	3.18⅜	31.5½	3.16½
Aout	3.16⅛	3.17⅜	3.15⅜	3.15¼
Sep.	3.12¾	3.13¾	3.10¾	3.11½
Nov.	3.07¾	3.08½	3.05¼	3.06¾
Jan.	3.15¼	3.16¼	3.13¼	3.13⅜
Mai	3.17⅛	3.18¼	3.15½	3.15⅝

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.22	1.35
Adanac	2.15	2.35
A G.F. Special	3.01	—
All Cdn Com	8.48	9 27
All Cdn Div	9.59	10.48
All Cdn Ven	3.83	4.18
American Growth	6.03	6.62
Andreae Equity	4.25	4.64
Associate Investors	5.37	5.42
Beacon Growth	6.59	7.24
Canada Growth	5.96	6.55
Beaubran 0	43.41	47.14
Canagex	9.93	10.73
Cdn Gas Energy	14.49	15.92
Cdn Invest Fd	4.66	5 11
Cdn Scudder Fd	19.77	19.77
Cdn Sec Growth	4.77	5.24
Cdn S. A. Gold Fd	5.38	5.88
Cdn Trusteed	4.80	5.27
Capital Growth 0	9.16	9.95
CSM Japan Fd	7.49	8.23
Champion Mutual	7.82	8.55
xChase Fd	10.61	11.60
Collective Mutual	6.51	7.14
Commonwealth Intl	14.20	15.60
Commonwith Intl Leverage	3.78	4.15
xCompetitive Capital	7.08	7.76
Corporate Investors	5.62	6.14
Corporate Invstrs Stock Fd	5.26	5.75
Dominion Compound	05.28	5.73
xDreyfus 0	12.82	14.05
Enlarea Investment	6.30	6.88
Exec Fd Cda	6.14	6.73
Exec Inv Intl	3.48	
xFidelity Trend	25.44	27.80
Fonds Collectif A	6 19	6.76
Fonds Collectif B	5.44	5.61
Fonds Collectif C	9.24	10.10
Fonds Desjardins A	3.95	—
Fonds Desjardins B	4.39	—
Fonds P.E.P.	3.46	3.76
Fraser Growth	2.82	3.08
Gis Compound	9.75	10.71
Gis Income	3.61	3.97
Growth Equity	6.47	7.10
Growth Oil and Gas	26.75	—
Guardian Growth	8.96	—
Harvard	7.03	7.70
IOS Intl	6 60	7 25
IOS Venture	4.07	4.47
International Growth	5.98	6.57
Industrial Growth	5.75	6.32
Investors Growth	11.22	12.26
Investors Intl Mutual	7.78	8.51
Investors Mutual	5.45	5.96
Keystone Cda	7.14	7.84
xKeystone Cust S-1	19.78	21.69
xKeystone Cust S-4	5.27	5.79
xKeystone Cust K-2	5.74	6.30
xKeystone Polaris	4.26	4.67
xLexington Research	16.74	18.30
Magna Carta	1.80	1.95
Maritime Equity	2.95	3 22
Marlborough	4 54	4.96
Mutual Accumulating	5.57	6.12
Mutual Bond	9.66	10.62
Mutual Growth	5.54	6.09
Mutual Income	5.26	5.78
Natrusco	13.53	14.13
Natural Resources	7.60	8.31
N.W Equity	6.82	7.49
N.W. Financial	4.77	5.24
n.w. Growth	5.71	6.27
vxOne William Street	16.26	16.26
xOppenheimer Fd	8.76	9 57
Pension Mutual	7.84	8.59
xPerformance Plus	2 12	—
P.H. and N. Fd	14.41	14.70
Planned Resources	4.66	5.12
Principal Growth	4.44	4.87
xPutnam Growth	10.92	11.93
Provident Mutual	6.72	7.35
Prov Stock Fd	5.80	6.35
Radisson	2.48	—
Regent Fd	9.09	9.99
Royfund	5.73	5.96
Sav Inv Pret et Rev	6.51	7 15
Sav Inv am Pret	9.44	10.37
Spec	9.50	10 38
Taurus	4.52	4.97
xTech	8.01	8.73
Templeton Growth	26.26	28.70
Timed Investment	7.21	7.21
United Accumulative	4.91	5.40
United Horizon	3.07	3.37
United American	2.33	2.56
United Venture	4.25	4.67
Universal Savings Equity	7.37	8 10
Western Growth	6.12	6.73
Xanadu	3.75	4.11
York Fd of Cda	4.34	4 72

X — Fonds americains.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
6, 15 dec.	1971	100½	101
4¼, 1er sep.	1972	99½	100
5, 1er oct.	1973	99	99½
5, 1er avril	1974	99	99½
6½, 1er avril	1975	101½	102
5¾, 1er juin	1976	98½	99½
7, 1er sept.	1977	103½	104½
3¾, 15 janv.	1978	85	86
6½, 1er juin	1979	99½	100½
6¼, 1er avril	1980	97¼	98¼
4½, 1er sept.	1983	81	82
6¾, 15 fev.	1989	93¼	94¼
6½, 1er oct.	1995	89	91
3¾, 15 mars	1998	58	60
Perpetuel 3, sept.	1996	38	40
C.N. 4, 1er fev.	1981	76	77
C.N. 5¾, 1er jan.	1985	86½	87½
C.N. 5, 1er oct.	1987	76	78

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	85	87
Alb. G 7½, con.	1990	112	114
B.N.E.	1987	87	89
Ban. Roy. 7, 15 av.	1991	97¾	98¼
CP 8¾, 1er nov.	1978-79	103	105
Domtar 6¾	1984	83	85
G.M.C.A. 7¾	1974	86	88
Gulf Oil 8½, 1 dec.	1989	103½	104½
Imp. Oil 8½, 15 av.	1989	104	105
I.P.E. 9¼, 1 nov.	1990	104	106
G.M.C.A. 8¼	1974	99	101
Nor. 9⅞, 15 oct.	1990	103½	104½
Roymor, 7½, 1 nov.	1973	97	99
Roymor, 7¾, 1 nov.	1978	99	101
Simpson's 9½, 15 d	1989	102	104
Weston G 6¾	1987	80	83

SERVICES PUBLICS

Alb. Gas 9¼	1990	102	104
B.C. Tel. 9⅛, 15 n	1992	104	106
Bell 9⅜, 14 aout	1993	104½	106½
Mar. t. 9½, 1 in	1990	101	103
North. C. Gas 9⅜, 15 jan.	1991	100½	101½
T.C.P. 9¾, 20 in	1990	101	103

CONVERTIBLES

T. C. Pipeline 5	1989	89	91
W. Coast 5½, 1 av	1988	91	93

MUNICIPALITES

V.M. 9½, 2 dec.	1990-91	104	107
Tor. M. 8¾, 1er oc	1990	104	107

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Al, 9¾, 1er mars	1989-91	85½	87½
M Hydr 8, 1er av	1991	96	98
N.B. 7¾, 1er mars	1997-98	93	94
N.F.L.D. 9¾, 15 nov	1990	106	109
N E 7¼, 1 mars	1989-91	87½	89½
Ont. H 7½, 4 fev.	1991-96	93	95
I.P.E. 9⅞, 1 nov.	1990	104	106
Que. 8, 8 fev.	1994	94½	96½

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or fin ce matin à Londres était inchangé à $39.00.

Cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres était en hausse de 1 cent à $1.69 6-10.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.4455	
Afrique française	Franc CFA	.0038	
Allemagne Ouest	Deutsche M.	.2919	
Antilles anglaises	Dollar	.5129	
Argentine	Peso	.0503	
Australie	Dollar	1.1558	
Autriche	Schilling	.0412	
Bahamas	Dollar	1.0380	
Belgique	Franc	.0206	
Bermudes	Dollar	1.0340	
Brésil	Cruzeiro N.	.2022	
Ceylan	Roupie	.1730	
Chili	Escudo	.0727	
Colombie	Peso	.0522	
Danemark	Couronne	.1366	
Egypte	Livre	2.3751	
Espagne	Peseta	.0148	
Etats-Unis	Dollar	1.02 3/8	
Finlande	Mark	.2477	
France	Franc	.1853	
Grece	Drachme	.0348	
Haiti	Gourde	.2043	
Hollande	Florin	.2884	
Hong Kong	Dollar	.1705	
Indes	Roupie	.1377	
Iran	Rial	.0138	
Israël	Livre	.2959	
Italie	Lire	.001640	
Jamaïque	Dollar	1.2403	
Japon	Yen	.002865	
Liban	Livre	.3163	
Maroc	Dirham	.2048	
Mexique	Peso	.0820	
Nicaragua	Cordoba	.1464	
Norvège	Couronne	.1440	
Nouv-Zélande	Dollar	1.1599	
Pakistan	Roupie	.2175	
Pérou	Sol	.0241	
Philippines	Peso	.1607	
Porto-Rico	Dollar	1.02 3/8	
Portugal	Escudo	.0359	
Royaume-Uni	Livre Ster.	2.4771	
Suède	Couronne	.1984	
Suisse	Franc	.2506	
Tchécoslovaquie	Couronne	.1433	
Turquie	Livre	.0717	
U.R.S.S.	Rouble	1.1364	
Venezuela	Bolivar	.2283	

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
MINES					
A - D					
Adanac M	4000	100	99	100	— 4
Akaitcho	500	44	44	44	— 1
Allied Mng	900	360	345	345	—30
Am Larder	2500	88	88	88	— 1
Ang Ruyn	1000	49	49	49	
Ang UD	56700	139	130	139	— 1
Argosy	1000	67	67	67	+ 1
Armore	2000	17½	17	17	— ½
Asoc Porc	1000	37	37	37	
Atl C Cop	z214	52	52	52	
Aunor	1100	242	242	242	— 2
Bankeno	300	660	650	650	—10
Bankfield	500	4½	4½	4½	
Barry E	18500	177	175	177	+ 6
B-Dqu	2000	8½	8½	8½	+ 1
Betim	301	$17	17	17	— ¼
Black Bay	7000	8	8	8	
Bl Hawk	1000	56	56	56	
Bral Can F	100	177	177	177	
Brameda	400	205	205	205	
Brenda M	1100	750	745	750	+10
Cam Mine	1000	40	40	40	+ ½
Camflo	z60	305	305	35	
Cam Chib	300	715	715	715	+15
C Tung	200	220	220	220	+ 5
C Jamieso	700	165	160	165	+ 6
C Malart	4000	41	39	39	— 2
Cdn Nisto	3500	16	15	15	— 1
Candor	10250	7	7	7	
Cent Pat	1000	255	255	255	— 5
Chemaloy	2100	297	295	295	— 1
Chimo	2100	136	135	135	— 1
Coch Will	1000	42	41	41	— 2

611 Femmes-Filles demandées



CIAL — SPECIAL — SPECIAL — SPECIAL — SPECIAL — SPE
Trouvez votre position MAINTENANT
TIRAGE LE 3 SEPTEMBRE et gagnez un voyage en EUROPE TIRAGE LE 3 SEPTEMBRE

Toutes ces positions demandent des personnes

BILINGUES

STENO BILINGUE $500+
Courtiers en placements du centre-ville demande jeune fille parfaitement bilingue qui peut assumer responsabilités durant l'absence des patrons, bonne sténo-dactylo. Très beaux bureaux. Appeler Mme Nicolas.

KIRKLAND $600
Les conseillers juridiques d'une importante société demandent jeune fille possédant sténo dans les deux langues, de préférence ayant expérience juridique. Appeler Mlle Williams.

JURIDIQUE $500
Très gros bureau d'avocats du centre-ville offre poste à une jeune secrétaire possédant au moins 2 ans d'expérience juridique sténo dans les deux langues. Devrait être assez forte en anglais pour corriger erreurs de dictée. Appeler Mlle Burns.

COMMIS-DACTYLO $350
Compagnie de prestige, très bien située, demande jeune fille bilingue, dactylo correcte, pour travail dans service des ventes. Devrait avoir au moins 1 an d'expérience; excellent anglais. Appeler Mlle Bélanger.

JURIDIQUE $450
Bureau d'avocat bien situé demande jeune fille possédant plusieurs années d'expérience de secrétariat, sténo en anglais, et pouvant se servir du dictaphone pour travail en français. Appeler Mme Roach.

ADMINISTRATION $625
Le président du conseil d'une importante compagnie bien située demande jeune femme de carrière pouvant travailler en français et en anglais, et rencontrer des gens au niveau administratif et gouvernemental. Sténo surtout en anglais, grammaire et orthographe françaises doivent être impeccables. Appeler Mlle Williams.

SECRETAIRE BILINGUE $520
Client rue Bernard ouest demande jeune fille possédant sténo dans les deux langues, ou tout au moins excellente en français. Agée de 22-25 ans. Compagnie de haute réputation. Appler Mlle Burns.

MEDICALE $500
Administrateur d'une société située près du métro Sauvé demande sténo anglais-français, avec expérience médicale ou pharmaceutique. Appeler Mlle Bélanger.

SECRETAIRE DICTAPHONISTE $433
Compagnie du centre-ville demande jeune fille dynamique sachant se servir d'un dictaphone en français et en anglais, possédant capacité d'organisation et qui aime travailler au sein d'une équipe. Appeler Mlle Giguère.

COMMIS-COMPTABLE $350+
Client recherche jeune fille de langue française parlant couramment l'anglais, expérience des comptes à recevoir, devra aussi s'occuper de travaux de comptabilité divers. Côte-de-Liesse ouest. Appeler Mme Marcus.

TRANSFERT $433+ frais de séjour
Poste de commis général dans le Grand Nord québécois pour femme ou jeune fille sérieuse, intéressée à gagner de l'argent et à épargner. Ce poste demande une dactylo précise, le sens de l'organisation, une bonne connaissance du français et une connaissance pratique de l'anglais. Formation fournie, excellents avantages sociaux en plus de logement et pension gratuit. Appeler Mlle Bélanger.

COMMIS GENERAL $360
Femme dynamique parfaitement bilingue, devra traiter avec les vendeurs, et s'occuper de dactylo de travaux courants. Ville d'Anjou. Appeler Mme Marcus.

PERFORATRICE $400
Compagnie du centre-ville demande jeune fille possédant 2 ans d'expérience sur equipement alphabétique et numérique (029 et 059) et pouvant faire environ 12,000 frappes à l'heure. Appeler Mlle Bélanger

STENO BILINGUE $433
Compagnie située près de la Montée de Liesse demande secrétaire sérieuse, sténo dans les deux langues. Un peu de traduction en français. Transport fourni, à partir du métro Crémazie. Appeler Mme Nicolas.

JURIDIQUE $650
Avocat demande jeune fille possedant plusieurs années d'expérience juridique, sténo rapide et précise dans les deux langues. Travail de nature hautement confidentielle, demandant une femme de carrière sérieuse. Métro Champs-de-Mars. Appeler Mlle Giguère.

En attendant de décrocher le poste à plein temps rêvé, pourquoi ne pas travailler à temps partiel . . .
Demandez-nous des renseignements.

866-7331
1155 ouest, boul. Dorchester, bureau 2711

$125 PAR SEMAINE
3 secrétaires bilingues. Centre-ville. Expérience de bureau d'avocat ou de notaire. Sténo anglaise-française. Pas de limite d'âge.
APPELER . 875-6140
FANNING PERSONNEL

OPERATRICES EXPERIENCE
—OVERLOCK
—PLAIN SIGNER
—MACHINES 2 AIGUILLES
Plan moderne, ouvrage à l'année.
PETIT POUCET
5155, IBERVILLE

OPERATRICES OVERLOCK
Expérimentées pour manufacture de chandails, bon salaire, à la pièce ou à l'heure. S'adresser 6600, St-Urbain, chambre 401.

VENDEUSE
Experimentée dans la vente au détail de matériel à la verge, et tentures. Semaine de 5 jours, emploi permanent, bon salaire, temps plein ou mi-temps, Exclusive Silk, 6678 Saint-Hubert, demander M. Ash.

OPERATRICES "OVERLOCK"
EXPERIMENTEES, MACHINE OVERLOCK, LINGERIE POUR DAMES. EXCELLENT SALAIRE. LOV'LEE MADE, 7755 ST-LAURENT.

ABSOLUMENT besoin vendeuses, clientèle fournie, esthétique, gros revenu, 334-0092, 688-5229.

ABSOLUMENT besoin femmes, relatimns publiques, temps plein, partiel, automobile nécessaire. Travail facile, salaire intéressant. 279-2729.

AIDE à mi-temps, matins, après-midi, expérience machines "overlock", ordinaire, lisséré sur lingerie pour dames. Se présenter 99 Chabanel, suite 604, M. Dankner, 384-3190.

AIMERIEZ-VOUS gagner $25, $100 par semaine, comme représentante Tupperware. Pour renseignements appelez 365-4522.

ASSISTANTE-dentaire bilingue demandée, secrétaire-réceptionniste avec expérience, bureau situé dans centre-ville, s.v.p. écrire Case 5584 La Presse.

ASSISTANTE dentaire, bilingue, avec expérience de préférence bon salaire, se présenter entre 7 h et 9 h le soir, à 4934 Adam. Ne pas téléphoner.

ASSISTANTE dentaire pour travail au fauteuil, bureau centre-ville, expérience ou cours indispensable, Ecrire Case 5588 La Presse.

ATTENTION, suivez cours de fleuriste, agréable, rémunérateur, métier pour la vie. Ateliers de Montréal, 744-2150.

ATTENTION, scrétaire exécutive, avec excellente sténo dans les deux langues, nord, $100 à $115 au début, Mlle Powell, 842-9777 Fields Ltée.

AVONS besoin excellente dactylo bilingue, 3 ans d'expérience au dictaphone dans les deux langues, autobus 100, Crémazie, salaire $100. Mme Paquin, 842-9777, Fields Ltée.

AVONS BESOIN D'UNE RECEPTIONNISTE DACTYLO POSSEDANT BON FRANCAIS, UN PEU D'ANGLAIS, BELLE PERSONNALITE, AVEC EXPERIENCE. S'ADRESSER A 526-9131 Mlle ROULEAU.

AVONS BESOIN FEMMES TEMPS PLEIN, PARTIEL, AVEC AUTO POUR ENQUETES, POSITION PERMANENTE, BON SALAIRE, 324-5141.

AVONS 5 ouvertures immédiates pour femmes avec auto, temps plein ou partiel, sans déboursé, si qualifiées, libres immédiatement. Appeler 322-5382, 325-5187.

BARMAIDS et serveuses demandées pour club. 277-5385, 277-6919.

BURROUGHS O/P $375
Centre-ville. Au moins 2 ans d'expérience sur machine-comptable Burroughs. Belle apparence. Parfaitement bilingue. 1405 Peel, 842-1104, Ace Personnel.

FAISEUSE D'ECHANTILLONS DEMANDEE
Expérience de toutes les opérations de fabrication de chemises pour hommes. Excellent salaire, 384-0223.

ATTENTION
Soins de la peau gratuits et maquillages de tous genres exécutés par les élèves en esthétique sous la surveillance de professeurs. Nettoyage de la peau, des points noirs, des pores dilatés. "Centre Canadien D'Enseignement Esthétique Enrg", 2152 Mt-Royal est, 526-2813, ou vert 9 A.M. à 9 P.M.

COMMIS DACTYLO BILINGUE
AVEC EXPERIENCE, SERIEUSE, 30-40, POUR PETIT BUREAU DE POINTE-CLAIRE. SALAIRE EN RAPPORT AVEC EXPERIENCE. CANDIAC TRACTOR PARTS, CO, 168 LABROSSE, POINTE-CLAIRE, 697-3311, 866-0717, M. COLLETT.

★ TENEUSE DE LIVRES, $120 ★
Parfaite bilingue, expérimentée sur set de livres au complet, connaissances de machine à comptabilité, 25-45 ans nord-ouest, Rapid Placement, 861-8418.

SECRETAIRE — LEGALE
Parfaite bilingue, avec expérience, travail varié, centre ville, 861-0951.

CAISSIERE, téléphoniste, bilingue, pour magasin de sport. Location Anjou. Appeler 352-1113, Bellon Camping & Sport.

CAISSIERE expérimentée demandée. S'agresser 724 ouest, Sainte-Catherine.

CAISSIERE avec expérience bancaire, entre 21 et 28 ans, pour juillet et août. District St-Michel, Caisse populaire St-René Goupil, 321-2610.

CAISSIERE bilingue, expérience de restaurant nécessaire, emploi permanent, Deli d'Anjou, Centre commercial Galeries d'Anjou.

CHERCHONS jeune fille, plein temps, chambre privée, salle de bain avec douche. 3 enfants. Références. 486-9339.

COMMIS bilingue en assurance auto, expérience dans les lignes personnelles, grand bureau Place Ville-Marie, Mme Blackwood, 842-9777, Fields Ltée.

COMMIS GENERAL $475
Ouest, Dictaphone dans les deux langues. Routine de bureau. Jeune. Un peu d'expérience. Parfaitement bilingue. 1405 Peel, 842-1104 Ace Personnel.

COMMIS DE BUREAU, expérience de banque ou des comptes recevables, district Ahuntsic. 389-7881.

COMMIS pharmacie, expérience, service régulier, bonnes conditions, 2243 Fleury est.

COMMIS-DACTYLO $380
Parfaitement bilingue, dactylo de comptes pour fleuriste. Faire correspondance, telex, et prendre la relève à la réception. 2-3 ans d'expérience. Atmosphère très agréable. V.M.R. Appeler Mlle Blair. Career Girl Personnel, 1500 Stanley, 849-8371.

COMPTABLE avec connaissance de dactylo pour petit bureau. Veuillez écrire en mentionnant l'expérience et le salaire demandé, Case 5661, La Presse.

COMPTABLE pouvant se rendre à la balance de vérification ou aux états financiers demandée. Prière d'écrire à la main donnant curriculum vitae à Case 5651 La Presse.

COMPTABLE $575
Adjointe aimant les chiffres. Compagnie d'importation affairée. Factures et correspondance. Au moins 3 ans d'expérience. Centre-ville. Appeler Mme Hébert, Career Girl Personnel, 1500 Stanley, 849-8371.

COMPTES à recevoir, commis, bonne expérience, précision au dactylo, d'apparence soignée, bilingue, s'adresser au 6665 ouest, Saint-Jacques, (Cavendish).

COUTURIERES avec expérience dans draperies, valences couvre-lits, dans l'est, 352-2200.

CREMAZIE

SECRETAIRE EXECUTIVE $550
En tant que secrétaire du Président de cette compagnie reconnue, vous bénéficierez d'une position de prestige. Discrétion nécessaire car vous vous occuperez de rapports et correspondance confidentielle, réservations agendas quotidiens, etc. Sténo bilingue nécessaire. 16972

COLLECTION $500++
Compagnie secteur Jean-Talon/Décarie est à la recherche d'une personne bilingue possédant expérience manufacturière et/ou importation pour s'occuper de collection et comptes recevables. Dactylo un atout. Stabilité et maturité nécessaires. 17232

RECEPTIONNISTE jusqu'à $400
Vous aimez le travail de réception? Ville d'Anjou vous convient comme location? Alors ce poste saura sûrement vous intéresser si vous êtes bilingue d'apparence soignée. Vous aurez à prendre les appels, recevoir les clients et faire de la dactylo. 16977

L'ACADIE $433
Nouveau bureau d'ingénieurs conseils est à la recherche d'une secrétaire pouvant prendre charge complète. Sténographie française, dactylo, réception un peu d'anglais. Position offrant un défi intéressant à la secrétaire d'expérience qui possède initiative et maturité. Quelques connaissances de comptabilité un atout. 16985

V.S.L. $425
Vous recherchez une atmosphère sympathique ainsi que variété de fonctions dans votre travail? Cette compagnie requiert les services d'une secrétaire générale, sténo-dactylo bilingue. Vous partagerez le travail avec 4 autres secrétaires et serez entraînée pour prendre la relève de la réception. 16982

SECRETAIRE-DICTA $425
Cie Pharma de V.M.R. est à la recherche d'une secrétaire dictaphoniste bilingue pour deux gérants au dépt. de la commercialisation. En plus de la correspondance et fonctions générales, vous travaillerez sur les projets de recherches. Idéal pour la secrétaire qui possède beaucoup d'initiative. 16981

Drake Personnel
110 ouest, Boul. Crémazie, suite 706
384-7280

DEMANDEE:
DACTYLO BILINGUE RAPIDE
Nous avons un poste très intéressant pour personne possédant précision et rapidité au dactylo, et pouvant écrire en anglais et en français, Avantages sociaux.
POUR RENDEZ-VOUS, PRIERE D'APPELER
M. DANSEREAU, 276-6167.

COMMIS DACTYLO
Important concessionnaire General Motors à Lachine demande commis dactylo bilingue. Travaux divers dans une atmosphère agréable. Expérience dans le domaine de l'automobile, du financement ou de l'assurance un avantage. Appeler M. Newbury, 637-4651 pour une entrevue.

$500
Voici une occasion, pour une jeune fille bilingue possédant expérience de bureau, de recevoir formation comme analyste de systèmes.
849-3501
PERRY PERSONNEL
1117 OUEST, SAINTE-CATHERINE, SUITE 403

$500
Femme de carrière raffinée, de mise soignée, comme première secrétaire dans une compagnie achalandée. Sténo en français et en anglais.
849-3501
PERRY PERSONNEL
1117 OUEST, SAINTE-CATHERINE, SUITE 403

$525 PAR MOIS
Magnifique occasion pour secrétaire de direction bilingue. Dorval nord. Agée de 25 à 35 ans. Célibataire.
APPELER : 875-6140
FANNING PERSONNEL

BESOIN URGENT
détaillantes pour travailler dans le cosmétique. Conditions de travail exceptionnelles. Ouvert samedi et dimanche. 376-1060.

FIDUCIE ET ASSURANCE
Recherchons perforatrice IBM, modèle 24, 2 ans et plus d'expérience.
844-2050
POSTE 113

PETER PAN
Demande 20 opératrices de machines à coudre, expérience en soutiens-gorge et gaines, machines à 1 ou 2 aiguilles, zig-zag et "overlock". Appeler 381-8877 ou se présenter 9200 Meilleur, 5e étage.

★ LEGALE, $500 ★
Dictaphoniste-dactylo, parfaite bilingue, minimum 1 an d'expérience requise, 20-35 ans, bas de la ville, Rapid Placement, 861-8418.

STENOGRAPHE
Réceptioniste de langue française, sténo anglaise précise. 2 ans d'expérience. Doit demeurer dans l'est. M. McFarlane, 352-1440.

COMPTES à recevoir, commis avec bonne expérience en réclamation, entrées. Bilingue, belle apparence, bureaux neufs, salaire d'après expérience.
Réceptionniste-dactylo aussi demandée, Lesters Foods Limited, Laval, Parc Industriel, Chomedey. Attention Helen Lester, 382-2910, soirée 739-1150.

DACTYLO expérimentée, bilingue, routine de bureau, secteur Montréal-Ouest, 489-9718.

DACTYLO, bonne en chiffres, connaissance de la routine de bureau, 866-1911.

DACTYLOGRAPHE rapide parfaitement bilingue, 19 à 25 ans, expérience comme commis aux commandes. Décarie, $350. Mme Paquin, 842-9777, Fields Ltée.

DACTYLO BILINGUE $300 ET PLUS
Centre-ville. Jeune fille débrouillarde pour aider le comptable. Dactylo, Inscriptions. Routine de bureau. Parfaitement bilingue. 1405 Peel, 842-1104, Ace Personnel.

DACTYLO STANDARDISTE $375 ET PLUS
Centre ville. Jeune fillle sérieuse, raffinée, de mise soignée, expérience du PBX. Doit être parfaitement bilingue. 1405 Peel, 842-1104, Ace Personnel.

DACTYLO-RECEPTIONNISTE
Centre-ville. Faut avoir l'expérience et être parfaitement bilingue. Les fonctions comprennent la réception, beaucoup de dactylographie plus autres travaux de bureau. Poste intéressant, $375, Chapman Personnel, 866-8391.

DACTYLO bilingue, expérimentée, facturation et travail général de bureau, Laval-Nord, Ecrire mentionnant âge et expérience à Case 5695 La Presse.

DAME d'un certain âge de préférence bilingue avec connaissance de la dactylo, et calculateur. Appeler 481-0328.

DANSEUSES à gogo demandées, expérimentées ou non, 527-8624.

DANSEUSES-serveuses demandées, non topless, avec ou sans expérience, pour bar-salon de M. Jos Beaudry. Se présenter entre 6 et 8 P.M. lundi au vendredi, 7657, St-Denis, 271-4621.

DANSEUSES-serveuses demandées avec ou sans expérience 526-3132.

DANSEUSES - SERVEUSES, GOGO-TOPLESS, DEMANDEES, 522-3101, 324-2904.

DANSEUSES-serveuses demandés, topless et gogo. Appeler 866-3094.

DEMANDONS femmes avec auto pour revenu supplémentaire pour compagnie sérieuse. Libres immédiatement. Bon revenu, 324-5141.

QUI ETES-VOUS?
Une dame ambitieuse? Désirez-vous plus d'argent? Etre une dame de carrière. Téléphonez
AVON
866-2685

ROLLS ROYCE (CANADA) LTD.
Demande une secrétaire, bilingue pour département du personnel. Bonne sténographie (anglaise), dactylo traduction. Un à deux ans d'expérience de préférence dans domaine du personnel. Age 21 ans et plus. Position intéressante. Veuillez composer 631-3541, extension 261.

$475
Entreprise bien établie demande personne sérieuse, sténo anglais, capable de traduire en français.
849-3501
PERRY PERSONNEL
1117 OUEST, STE-CATHERINE, SUITE 403

JUSQU'A $90 PAR SEMAINE
Excellente occasion d'avancement. Jeune secrétaire bilingue, sténo dans les deux langues. Pas de limite d'âge.
APPELER : 875-6140
FANNING PERSONNEL

SECRETAIRE GIRL FRIDAY
AVEC EXPERIENCE SEULEMENT, PARFAITE BILINGUE, STENO-DACTYLO DANS LES 2 LANGUES. BONNE ORTHOGRAPHE, TENUE MENSUELLE DES LIVRES, TRAVAIL GENERAL DE BUREAU. POUR PETITE COMPAGNIE ETABLIE DEPUIS 50 ANS. SALAIRE SELON COMPETENCE, 376-0810.

COUTURIERES D'EXPERIENCE
Importante compagnie de meubles, dans Côte-des-Neiges, demande les services de 3 couturières d'expérience. A plein temps, emploi immédiat. Pour de plus amples informations, faire application au: 3850, Jean-Talon ouest, ou appeler: 738-4721, demander pour M. Nightingale, entre 8:30 et 5 h.

★ ROND POINT DECARIE, $365 ★
COMMIS-dactylo parfaite bilingue, expérimentée, notions de dictaphone, 21-35 ans, Rapid Placement, 861-8418.

★ TRANSCANADIENNE, $500 ★
Secrétaire-exécutive expérimentée, parfaitement bilingue, célibataire, 24-32 ans, Rapid Placement, 861-8418.

★ DICTAPHONISTE-DACTYLO, $475 ★
Parfaite bilingue, minimum 5 ans d'expérience, 12e année, 23-35 ans, bonne compagnie à Côte-de-Liesse, Rapid Placement, 861-8418.

SECRETAIRE
Parfaite bilingue, bureau légal, centre-ville, salaire selon expérience, 878-9411.

EMPLOYEES de bureau, bilingues, permanent ou temporaire. Régions Pointe-Claire, Dorval, Route Transcanadienne. Aline Hooper Associés Inc., 684-1275.

ENSEIGNONS dactylographie, etc. Dactylos, additionneuses, louons, vendons. Frère St-Yves, 332-0044.

EXCELLENTE opératrice bilingue de machine comptable, expérience en comptabilité, incluant balance de vérification. Anjou $100, Mme Blackwood, 842-9777 Fields Ltée.

EXPERIENCE nécessaire, presseuses demandées. S'adresser en personne au 1080 Hôtel de Ville.

FEMMES demandées avec auto pour travail temporaire, régulier, excellent revenu assuré pour compagnie sérieuse, 324-5141.

FEMME de chambre, demandée. Se présenter 750 Notre-Dame ouest.

FEMME de ménage pour résidence-club, 331-8442.

FEMME âge moyen seule, libre, bonnes références, bonne santé, parlant anglais, pour prendre gérance de maison touriste, logée, bon salaire, 1762 St-Hubert.

FEMME de 35 ans pour tenue de livre, 5½ jours la semaine, $75, pour rendez-vous, entre 1 h. et 3 h., 325-1314.

FEMMES, filles demandées, travail au téléphone, expérience seulement. Travail de 6:00 à 9:00 heures seulement, Mme Cloutier.

FEMMES bilingues demandées comme solliciteuses par téléphone pour Home and Services Co. à commission. Une soirée de formation payée. Appeler 482-4146.

FEMMES demandées pour manufacture, pas d'expérience nécessaire, doivent être familières avec la machine à coudre, se présenter en personne seulement: Appareilnes Company, 8440 boul. Saint-Laurent, suite 310.

FEMMES pour travail à domicile, sur culottes de hockey et vestes. Doivent avoir machines Singer 96 et "overlock", pour maillots-T. Quality Athletic Wear, 642 De Courcelle, suite 406, à l'arrière.

FILLES demandées, pour café expresso, 6804 St-Laurent, 279-0170.

GIRL FRIDAY, demandée. Doit avoir une vaste expérience et être âgée d'environ 30 à 40 ans. SVP appeler Mme Avril entre 9h. am et 11h. pm, à 381-9941.

GRADUEE maison-mère ou Ste-Anne, jeune secrétaire, sténo dicta dans les deux langues, compagnie place Crémazie, Mlle Powell, 842-9777 Fields Ltée.

HOTESSE expérimentée (restaurant) travail de nuit, se présenter en personne, 6950 Saint-Hubert.

OPERATRICES DE MACHINES-COMPTABLES
Nous avons des postes libres immédiatement pour des opératrices expérimentées, dans différents secteurs de la ville. Salaire maximum, travail où et quand il vous plaît.
Travaillez pour le plus important bureau d'emplois temporaires à Montréal. Appelez dès maintenant
office overload
1155 ouest, boul. Dorchester — 861-3561
CREMAZIE 384-9650 DORVAL 631-3561

Sténo
Nous recherchons une jeune sténo pour travail au bureau d'une de nos succursales
Un peu d'expérience et bilinguisme de préférence.
SE PRESENTER EN PERSONNE A :
LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LTEE
50, PLACE CREMAZIE OUEST, SUITE 517
381-9248

Assurance
Codification
Polices-incendie
Qualifications : Expérience 1 à 2 ans, scolarité 11e année, bilingue, dactylographie.
Rémunération : Selon expérience et qualification, plus fonds de pension et avantages sociaux.
Claude Marceau
844-8632, poste 35

OPERATRICES DEMANDEES
IMPORTANT MANUFACTURIER VETEMENTS DE NUIT OFFRE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL ET EXCELLENT SALAIRE A OPERATRICES D'EXPERIENCE DE MACHINE A COUDRE OVERLOCK, UNE AIGUILLE ET SPECIALE. S'ADRESSER A LUFTY LTEE, 7250 BOUL. ST-LAURENT OU APPELER 274-8323. LE SOIR, ENTRE 6 H 30 P.M. ET 9 P.M. 273-0785.

COUTURIERES
MANUFACTURIER A BESOIN DE COUTURIERE EXPERIMENTEES POUR FAUTEUILS EN VINYLE, EMPLOI PERMANENT.
352-2880, SOIR, 254-6392

$400 — $430
Ce poste demande jeune fille possédant initiative, et capable de prendre dictée en sténo en anglais et de la transcrire en français.
849-3501
PERRY PERSONNEL
1117 OUEST, SAINTE-CATHERINE, SUITE 403

CONFORT DE LA CLIMATISATION
Operatrice machine Overlock pour blouse et vêtements sport dames. Vacances payées, 2 semaines, 8 congés annuels, régime de santé, bon salaire, bonnes conditions de travail. Michael London Original, 70 Molières, 2 rues nord Jean-Talon près boul. Saint-Laurent, 276-3511.

STENO-DACTYLO
POSSEDANT DIPLOME DE L'ECOLE SECONDAIRE, PROPRE, PRECISION AU DACTYLO POUR IMPORTANTE ENTREPRISE DANS LE DOMAIENE DE LA MODE, TRAVAIL REGULIER, EXCELLENT SALAIRE, S'ADRESSER A M. WALSH, DALMYS, 9475 MEILLEUR, COIN LOUVAIN.

OPERATRICES
Expérimentées sur machines spéciales et ordinaires, excellentes conditions de travail. Sidmor Children's Wear, 120 ouest, Laurier.

DEMANDEE
Expérience nécessaire, opératrices de machine ordinaire, blouses et chemises. Excellent salaire et bonnes conditions de travail. 272-1149, Mme Bertelet.

★ CREMAZIE, $365 ★
Opératrice de machine-comptable, bilingue, expérimentée, 21-35 ans, Rapid Placement 861-8418.

HOTESSES pour restaurant, avec expérience. Excellentes conditions de travail. S'adresser: 5440, Sherbrooke est, 259-3748.

HOTESSES ET BARMAIDS DEMANDEES
Pour club très chic, situé au 1240, Drummond, Hôtel De Lasalle se présenter au Pacha Disco-Club entre 7-10 heures le soir. Demander M. Jean Pierre ou M. Michel, tél.: 866-0966.

JEUNE COMMIS-COMPTABLE $325
Jeune fille ambitieuse qui aime les chiffres, pour travail dans bureau achalandé de C.A. Peu de dactylo et de comptabilité. Un an d'expérience. Conversation anglaise. Excellentes chances d'avancement. Centre-ville. Appeler Mme Hébert, Career Girl Personnel, 1500 Stanley, 849-8371.

JEUNE serveuse expérimentée, 5 jours par semaine, très bonnes conditions de travail. Renseignement, 1380 Barré, Murray Hill Restaurant, 933-0363.

JEUNE FILLE, taille 9, pour aider dans bureau, s'adresser Vicki Susan of California, 7101 av. du Parc, suite 304.

JEUNE sténo dactylo, connaissance d'anglais. 1326 ouest, Notre-Dame.

JEUNES FILLES demandées comme téléphonistes, position permanente $1.40 l'heure plus bon. Se présenter mardi à 8h.45 am, 1208 Beaubien est, suite 104.

JEUNE FILLE BILINGUE POUR ROUTINE DE BUREAU, EXPERIENCE, DACTYLO EXIGEE. CHANCE D'AVANCEMENT. BON SALAIRE. SE PRESENTER NICCOLINI CO., 9200 AVENUE DU PARC.

JEUNE personne bilingue, très bien éduquée, 13 à 14 ans de scolarité, pour dactylographie et travail varié de bureau très simpétente, autobus 100 Crémazie. Salaire excellent. Mme Paquin, 842-9777 Fields Ltée.

LA COMPAGNIE General Electric du Canada Limitée, demande commis aux comptes recevables, qualifications requises, bilingue avec connaissance de la comptabilité et dactylo, 11e ou 12e année commerciale. S.V.P. communiquer avec Mlle L. Herbert, 733-9911, poste 248.

MONTEUSE (looper) expérimentée, chandails, bon salaire, travail régulier, Zephir Knitting, 435 ouest, Beaubien.

NORD, belle ouverture pour secrétaire, 25-30 ans, sténo bilingue, 2 ans et plus d'expérience, $100, Mlle Powell, 842-9777 Fields Ltée.

OCCASION pour personne expérimentée comme chef-solliciteuse par téléphone, bilingue, pour diriger équipe pour importante compagnie Home Services Co. Appeler M. Hansen, 3 à 5, 482-0603.

ON DEMANDE des opératrices avec ou sans expérience qui aimeraient travailler dans les opérations des couvre-lits. Veuillez vous présenter à 2177 Masson, lundi-mardi seulement.

SECRETAIRE BILINGUE
NOUS OFFRONS
—Un travail intéressant et différent;
—Un milieu très sympathique et des avantages sociaux supérieurs à la moyenne;
—D'excellentes conditions de travail.
NOUS DEMANDONS
—La sténo et la dactylo dans les deux langues;
—Une bonne maîtrise des langues française et anglaise;
—Trois à 4 ans d'expérience comme secrétaire;
—Souplesse, initiative et entregent.
APPELER AUJOURD'HUI
BUREAU DU PERSONNEL
875-5424

SECRETAIRE
Si vous êtes une jeune fille d'expérience et recherchez un poste permanent dans le centre-ville, voici votre chance d'avancement. Dactylo minimum 50 mm. Salaire à discuter, selon les qualifications. Appeler pour entrevue
VICTOR COMPTOMETER LTD.
849-7035

$100 PAR SEMAINE
commis général parlant surtout français, connaissance des comptes à payer et à recevoir. Dactylo 50 à 70 mots par minute. Pas de limite d'âge.
APPELER : 875-6140
FANNING PERSONNEL

OPERATRICES
AVEC EXPERIENCE SUR TOUS GENRES DE MACHINES A COUDRE. EXCELLENTES CONDITIONS. VANITY 7255 ALEXANDRA ENTRE ST-LAURENT ET AVENUE DU PARC.

OPERATRICES
Expérimentées en robes pour dames et fillettes. Bon salaire. Travail continu. Nancy G. Dress, 55 ouest, rue Louvain, suite 601, ou 8502, 9e Avenue, Saint-Michel.

STENOGRAPHE BILINGUE
AVEC EXPERIENCE, SERIEUSE, 30-40, POUR PETIT BUREAU DE POINTE-CLAIRE, SALAIRE EN RAPPORT AVEC EXPERIENCE. CANDIAC TRACTOR PARTS CO, 168 LABROSSE, POINTE-CLAIRE, 697-3311, 866-0717, M. COLLETT.

OPERATRICES
Expérimentées en robes pour dames et fillettes. Bon salaire. Travail continu. Nancy G. Dress, 55 ouest, rue Louvain, suite 601, ou 8502, 9e Avenue, Saint-Michel.

STENOGRAPHE BILINGUE
AVEC EXPERIENCE, SERIEUSE, 30-40, POUR PETIT BUREAU DE POINTE-CLAIRE, SALAIRE EN RAPPORT AVEC EXPERIENCE. CANDIAC TRACTOR PARTS CO, 168 LABROSSE, POINTE-CLAIRE, 697-3311, 866-0717, M. COLLETT.

OPERATRICES D'EXPERIENCE SUR MACHINE A BORD, VETEMENTS SPORT, LE MEILLEUR SALAIRE, BONI DE VIE CHERE, LEEDS, 861-5829.

OPERATRICES expérimentées, dans la robe au complet. S'adresser 5027 Papineau.

OPERATRICES demandées pour manufacture de vêtements sport, s'adresser 3400 est, boul. Métropolitain, suite 300.

OPERATRICES d'expérience, pour robes, emploi stable. 3575 Saint-Laurent, suite 508.

$2.50 HEURE
Opératrices, pour poser fermetures éclair (poches coupées), bon salaire, ouvrage à l'année. Demander Fernand, 381-6219.

OPERATRICES expérimentées dans robes. Bon salaire. 5369 Saint-Laurent, suite 201.

OPERATRICE machine à bord pour robes, avec beaucoup d'expérience, ligne populaire, 5650 Iberville, chambre 304.

OPERATRICES sur machines ordinaires avec expérience dans sportswear. Bon salaire. Ouvrage à l'année. Alpine Sportswear Ltd., 5650, Iberville, chambre 300.

OPERATRICES pour coudre housses de plastique à domicile avec expérience. 387-7383 demandez M. Demers.

10 OPERATRICES DE MACHINES SINGER ET "OVERLOCK". EXPERIENCE DES BLOUSES ET VETEMENTS SPORT. 2457 DES CARRIERES.

OPERATRICES Singer, avec expérience, fabrique de chandails, emploi stable, bons revenus, 6850 av. du Parc, 2e étage.

OPERATRICES d'expérience machine plain, bonnes conditions, nous ne fermons pas pour vacances. S'adresser bureau de placement 305 est, Bellechasse, 2e.

OPERATRICES avec expérience pour faire jacket d'hiver, 7070 St-Urbain, demandez Mme Marcelin.

SECRETAIRE
STENO DACTYLO BILINGUE
avec quelques années d'expérience, salaire selon compétence, et bénéfices marginaux intéressants.
Usine de Laprairie.
Communiquer avec :
M. REGIMBALD
659-5457

SOYEZ ÉLIGIBLE POUR UN VOYAGE EN EUROPE POUR 2 TIRAGE LE 3 SEPTEMBRE

TRAVAIL TEMPORAIRE
POSTES LIBRES IMMÉDIATEMENT POUR
STÉNOS DICTAS DACTYLOS
CENTRAL, LAKESHORE SECTEUR EST NORD, LACHINE et LaSALLE
Appelez
ANDRÉE NANTEL, ERMA LAINE et DENISE CLOUTIER
MARIE SELICK ASSOCIATES
866-7331
1155 OUEST, BOUL. DORCHESTER

PREPOSEE AU RECOUVREMENT
Une étude professionnelle réputée recherche les services d'une personne bilingue dans la trentaine qui aurait les compétences suivantes:
— 12e année de scolarité
— bonne connaissance de l'anglais et du français
— Dactylo
— Quelques années d'expérience du travail de perception au service d'une banque ou d'une compagnie de fiducie ou de finance.
— Bonne personnalité.
Nous offrons d'excellents conditions de travail, de l'avancement et des bureaux agréables Place Ville-Marie.
OGILVY COPE PORTEOUS
DIANE GROULX
875-5424

OPERATRICES Chemises pour hommes
Excellents postes permanents offerts maintenant, dans notre manufacture moderne de chemises pour hommes. Nous agrandisssons nos installations, et nous recherchons un certain nombre d'opératrices expérimentées et compétentes dans toutes les opérations de la fabrication de chemises pour hommes. Très bonnes conditions. Se présenter en personne à M. Ben, Prado Shirt Makers, Belgo Building, 372 ouest, Sainte-Catherine, suite 430, tél : 861-5481.

Assistante comptable
BILINGUE AVEC EXPERIENCE, 5 ANS MINIMUM, PAYROLL, COMPTES PYABLES, COMPTES RECEVABLES, DACTYLOGRAPHIE ET STENOGRAPHIE NECESSAIRES. COMPAGNIE EN PLEINE EXPANSION. POUR RENDEZ-VOUS APPELEZ 376-4003 MME GINO. SOIR: 488-7986.

PRESSEUSE
PRESSEUSE expérimentée demandée pour manufacture de robes pour dames. Doit avoir expérience des presses à vapeur Cissell ou New Yorker. Poste permaneni. Assurances. 5 jours par semaine, Marcus Fearman Inc., 9500 boul. St-Laurent, suite 601.

CAISSIERES D'EXPERIENCE
A TEMPS PARTIEL
DEMANDEES PAR GRAND SUPERMARCHE, 3863, ST-LAURENT.

OPERATRICES avec expérience pour robes complètes, ligne populaire, bon salaire, travail à l'année. 5650 Iberville, chambre 304.

OPERATRICES demandées pour travail à domicile sur robes, doivent avoir expérience. S'adresser 209 est, Sainte-Catherine, chambre 301.

OPERATRICE pour faire doublures dans vêtements sport pour hommes. Emploi continu, avantages. Apex Garments, 160 est, Saint-Viateur.

OPERATRICE demandée pour machine à coudre à aiguille simple, bon salaire, travail régulier, 3655 Saint-Laurent, chambre 301.

OPERATRICES POUR MANTEAUX POUR ENFANTS, 5190 SAINT-LAURENT, ANGLE FAIRMOUNT.

OPERATRICES avec expérience, machine à 1ier Rosso, pour chaussettes pour hommes. Tricot Star, 5335 Saint-Laurent, 279-0805.

OPERATRICES, expérience sur machine Overlock. Bon salaire. S'adresser J. K. Knitting Mills, 9600, St-Laurent, chambre 302.

OPERATRICES d'expérience et opératrices de machine à boutons et boutonnières, pour manufacture de sportwear, position stable. 7140 Alexandra.

OPERATRICES demandées sur machine à coudre ordinaire. Se présenter Clover Brand Clothing Co., 7080 Hutchison, 3ème étage.

OPERATRICES d'expérience, pour robes de qualité, excellentes conditions de travail, 24 ouest, Mont-Royal, suite 601.

OPERATRICES expérimentées demandées, pour coudre blouses et fourreaux. Se présenter Ely Manufacturing, 77 ouest, M

DAWSON COLLEGE

Appel d'offres

Les soumissions pour l'aménagement, l'organisation et l'opération d'une concession alimentaire (manuelle et automatique) à :

Dawson College
350 rue Selby
Westmount 215

et

535 rue Viger
Montréal 132

seront reçues jusqu'à 2:00 heures p.m. le 30 juin 1971, aux bureaux de Dawson College, 350 rue Selby, Westmount 215, P.Q.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans un document qui peut être obtenu moyennant un chèque certifié ou mandat poste de $50.00 (remboursables sur retour du document en bon état), fait à l'ordre de Dawson College. Ce document peut être obtenu à compter de 9:00 heures a.m., le 15 juin 1971, au bureau de :

M. M. Hart
Agent d'achat
Dawson College
350 rue Selby
Westmount 215

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission sous forme de :

a) un cautionnement de soumission au montant de $10,000 émis par une compagnie d'assurance acceptable à Dawson College; ou

b) un chèque certifié au montant de $10,000 fait à l'ordre de Dawson College et tiré sur une banque soumise à la Loi des Banques ou la Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit.

Dawson College se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 2 h. p.m., heure en vigueur, le 28 juin 1971, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture :

DE L'EQUIPEMENT POUR PHYSIQUE, CHIMIE, BIOLOGIE, PROJET NO 347.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charge et autres documents à compter de vendredi le 11 juin 1971, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390 — 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public à 2 hres, heure en vigueur, le 28 juin 1971, au Centre Administratif de la Régionale, à 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Que.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jean-Louis Cloutier,
Secrétaire-trésorier.

PATRONNIER

experimenté dans pantalons, chemises pour hommes, etc.
Composez

384-0223

Mystérieux écrasement d'un avion militaire des Etats-Unis

HONOLULU (UPI) — Le mystère le plus absolu continue de planer sur l'écrasement d'un réacté C135 de l'aviation américaine qui a plongé dans le Pacifique à son retour de mission.

Un porte-parole de l'Armée de l'air s'est refusé à tout commentaire sur la nature de la mission que l'avion devait entreprendre.

Le réacté, qui se rendait de Pago Pago à Hickham, près d'Honolulu, s'est apparemment écrasé à environ 700 milles au sud-ouest de Hawaï.

Les avions de recherche de l'aviation américaine qui se sont rendus sur les lieux ont retrouvé un indicateur que les pilotes éjectent lorsqu'un écrasement est sur le point de se produire.

Toutefois, les avions n'ont répéré ni les passagers ni les débris de l'avion.

Un porte-parole a dit qu'il ne pouvait donner l'assurance que l'indicateur est bien celui de l'avion disparu.

Il a précisé, cependant, qu'il s'agit du même type d'indicateur que celui employé par ce genre de réacté. Un tel indicateur émet un signal radio pour guider les avions de secours dans leurs recherches.

Quatre avions survolent l'endroit où l'indicateur a été retrouvé et quatre autres doivent se rendre sur les lieux équipés de matériel de secours et de radeaux pneumatiques.

Le C135 appartenait à une unité de recherche et de développement de l'aviation et des appareils de même type ont été dotés d'équipements électroniques leur permettant de se livrer à certaines missions de "surveillance".

Certains avions américains surveillent les expériences nucléaires françaises dans le Pacifique Sud et leur base d'opération est Samoa d'où était parti le C135.

Les Français se sont livrés à de nouveaux tests, samedi matin.

Ministère des Transports
Ottawa (Ontario)

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, pièce 108, Immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant la mention "Soumissions pour des travaux de pavage — Montréal", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le 6 juillet 1971 pour le bétonnage de l'aire III, CARA et de l'entrepôt des réservoirs à l'aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents au bureau de l'Agent régional des achats, ministère des Transports, Pièce 162, Immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt, pour chaque jeu, d'un chèque visé de $50 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au bureau de l'Association de la construction de Montréal.

Le Chef suppléant des
Achats et des Contrats,
R.J.D. BROWN

CITE DE LASALLE
SOUMISSIONS

Des soumissions sous enveloppes cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., le 29 juin 1971, à l'hôtel de ville, 13 avenue Strathyre, pour être ouvertes à la séance spéciale du Conseil de la Cité de LaSalle qui sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnée, à 5.00 heures p.m., mardi le 29 juin 1971.

Ces soumissions sont pour la fourniture d'un station wagon pour le département de police.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme équivalente à 10% du total de la soumission présentée.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites que l'on pourra se procurer à compter du 14 juin 1971, au bureau de l'ingénieur de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle.

La Cité de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

JACQUELINE GIGUERE
GREFFIER

AVIS

"AVIS est par les présentes donné que le 19 jour de juin 1969, sous le No 2145927, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente, cession et transport par Christen Sorensen Designers Inc. à la Banque de Nouvelle Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs du (de la) dit (e) Christen Sorensen Designers Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositiins de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 2e jour de juin 1971.

BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE

Province de Québec
Cité de LaSalle
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée régulière tenue le 11 mai 1971 suivant les dispositions de la charge de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1287 intitulé:

REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NO 13, ET SES AMENDEMENTS, RE: ARTICLE 20-B, SOUS-PARAGRAPHE 3.

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité le 25 mai 1971 par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par ledit règlement et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 9ème jour de juin 1971.

DR LIONEL BOYER
Maire de la Cité de LaSalle
JACQUELINE GIGUERE
Greffier de la Cité de LaSalle

La Commission Scolaire Régionale Youville

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale Youville recevra jusqu'à 15.00 heures (heure locale) le 28 juin 1971 à son siège social: 333 rue St-Joseph, Ste-Martine, Comté de Châteauguay, P.Q. des offres sous enveloppes scellées pour les projets suivants:
71-227: Mécanique Automobile Sec. V
71-222: Education Physique

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur formulaire et enveloppe préparée à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Youville auquel il joindra un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Le chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Youville et tiré sur une banque ou une caisse populaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges au secrétariat du service de l'approvisionnement: 333 rue St-Joseph, Ste-Martine, Comté de Châteauguay, M. André Lemay, Dir. des Achats, P.Q. tél.: 861-4555 à compter du 15 juin 1971.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres, au siège social de la C.S.R.Y. le 28 juin 1971 à 15:00 hres (heure locale).

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes. Elle se réserve cependant le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

André Ricard, Ing.
Directeur de l'Equipement.
PAR: André Lemay,
Directeur Service des Achats.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables situés sur : —

LES RUES :
WANKLYN
BOULEVARD SHEVCHENKO
DANIELE
GAGNE
VEZINA
RUE CADASTRE 1011/2-1, 1011/3-1, 1012/1
SALLEY
STIRLING
ST-PATRICK
ALLARD

ET A TOUTES LER PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables situés dans la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC est, par le présent donné par la soussignée, Jacqueline Giguère, greffier de la Cité de LaSalle, que conformément à une résolution du Conseil de la Cité de LaSalle, adoptée à son assemblée régulière tenue le 8 juin 1971, une assemblée publique des susdites personnes est convoquée et sera tenue le 22 juin 1971, entre 7.00 et 9.00 heures p.m., dans l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, situé au numéro 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'à cette assemblée, le règlement numéro 1285 du Conseil de la Cité, passé et adopté à son assemblée régulière du 8 juin 1971 intitulé : —

REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION DE PAVAGE, TROTTOIRS, ET BORDURES SUR LES RUES VEZINA, WANKLYN, SHEVCHENKO, DANIELE, SALLEY, GAGNE, ALLARD, STIRLING, ST-PATRICK, 1011/2-1, 1011/3-1, 1012/1 ET A UN EMPRUNT DE $149,400.00 A CETTE FIN,

sera soumis à l'approbation des dites personnes, et que si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixé pour la votation, aux fins de constater l'approbation ou la désapprobation du dit règlement.

DONNE A LASALLE, ce 9ème jour de juin 1971.

Jacqueline GIGUERE,
Greffier.

DES SOUMISSIONS SCELLEES, adressées au soussigné seront reçues à Québec, P.Q., jusqu'à trois heures (3:00 h.) p.m. (heure en vigueur), mardi le 29 juin 1971 pour la construction par contrat de :

CONTRAT : 71-7-608 Pour la construction d'un système de distribution électrique, sur la réserve indienne de Weymantachie, dans le District de Pointe-Bleue, P.Q.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien, 175, rue St-Jean, Québec 4, P.Q. et suivant leurs plans et devis.

Les documents de la soumission peuvent être consultés aux endroits suivants à partir du 10 juin 1971 jusqu'au 23 juin 1971 inclusivement :

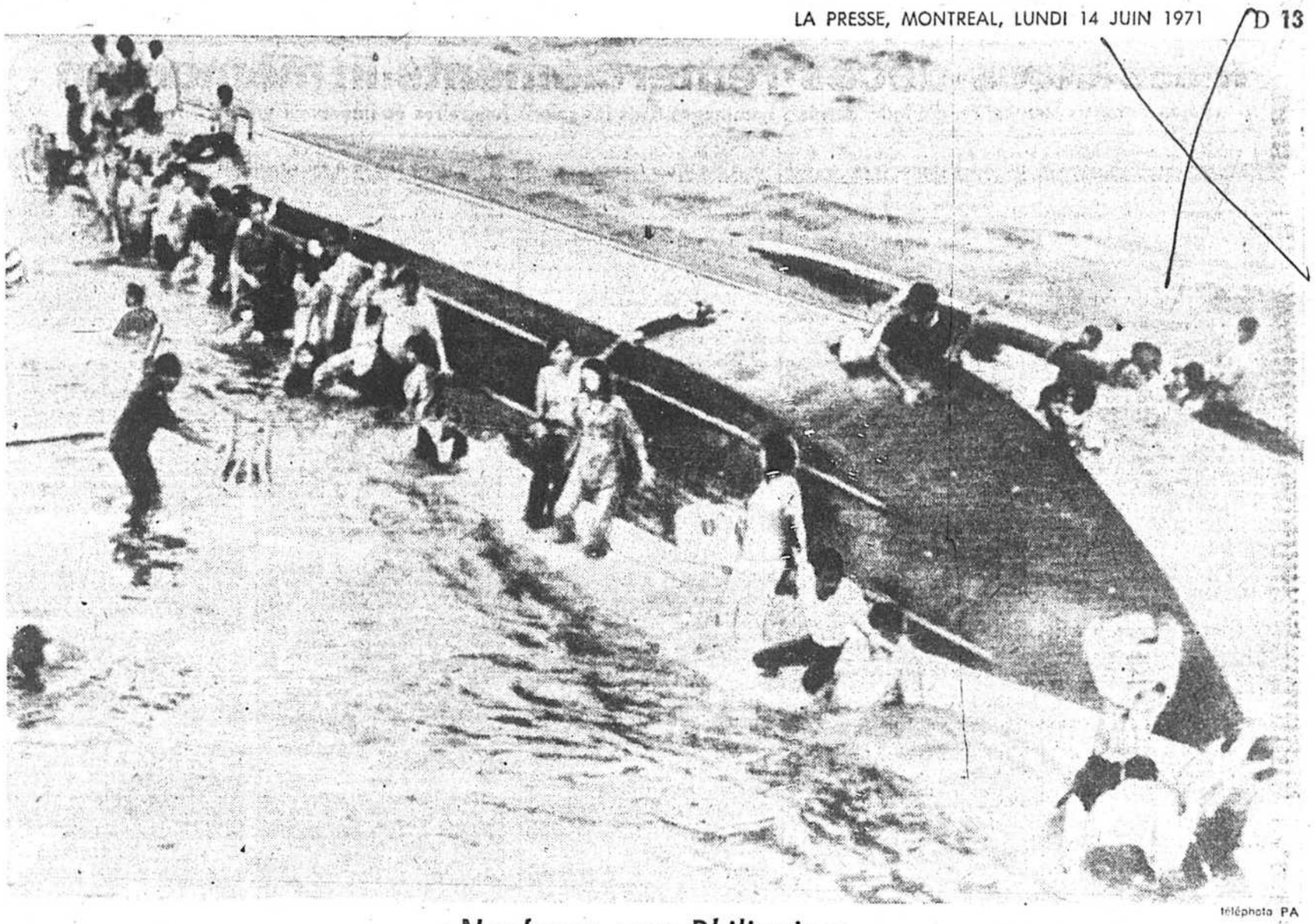
Bureau des Affaires Indiennes,
175, rue St-Jean, Québec 4, P.Q.
Agence Indienne de Pointe-Bleue,
Pointe-Bleue, Cté Roberval, P.Q.

Les instructions aux soumissionnaires, les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en chèque accepté pour chaque série de documents payable au RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les deux (2) mois qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises sur les formules fournies, en trois copies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à Charte, payable au Receveur Général du Canada ou d'un bon de soumission (Bid Bond) égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

L'Ingénieur Régional,
MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN,
175, rue St-Jean, Chambre 232,
Québec 4, P.Q.



téléphoto PA

Naufrage aux Philippines

Des survivants s'agrippent désespérément à la coque du bateau d'excursion Edisco qui a chaviré dans la baie de Manille, samedi. L'embarcation, qui revenait de l'île de Corregidor, transportait environ 130 personnes. Selon les chiffres officiels, on dénombre jusqu'à 26 morts, dont les corps ont été repêchés, ainsi que 30 disparus. Il y a au moins 72 survivants.

"Qantas" : enquête à Hong-Kong

HONG-KONG. (AFP) — Un détective australien. J. Green, est arrivé à Hong-Kong pour y mener une enquête à la suite de l'apparition dans la ville d'un nombre considérable de billets de banque australiens de 20 dollars.

On rappelle que les 500,000 dollars, montant de l'escroquerie dont a été victime le 26 mai la compagnie australienne "Qantas" étaient en billets de 20 dollars. Un individu se donnant le nom de "Mr Brown" avait adressé une note à la compagnie, la sommant de lui remettre ce montant et menaçant en cas contraire de faire sauter un appareil qui volait en direction de Hong-Kong et dans lequel, disait-il, une bombe était branchée sur un altimètre.

Week-end plus meurtrier 34 morts accidentelles

Le week-end s'est soldé par un triste bilan de 34 morts accidentelles, au Québec. De ce nombre, la route a fait 26 victimes, dont quatre dans un seul accident, l'onde a englouti cinq vies humaines tandis que trois personnes perdaient la vie par asphyxie dans leur automobile.

Un accident de la route a fait quatre victimes, hier, vers 8h.45. **Réjean Bergeron,** 19 ans, **Bertrand Bergeron,** 18 ans, **Denis Guérard,** 20 ans, tous trois de St-Flavien, et **Denise Roy,** 16 ans, de Ste-Croix-de-Lotbinière, ont perdu la vie quand la voiture dans laquelle ils voyageaient a dérapé et a heurté un mur de pierre, à Laurier Station, près de Québec.

M. et Mme Jean-Guy Hudon, agés respectivement de 25 et 29 ans, ainsi que **Jacques Desrosiers,** agé de 16 ans, tous de Québec, ont perdu la vie samedi, dans une collision impliquant deux voitures sur la route du Bas-Saint-Nicolas, à Montmagny.

M. et Mme Yvon Gignac, âgés de 21 ans, demeurant au 24, rue Bellevue à Shawinigan et M. André Gignac, âgé de 22 ans, de Grande-Anse, dans le comté de Laviolette, ont perdu la vie, samedi soir, lorsque l'auto qu'ils occupaient à capoté sur la route 19, près de Grande-Anse.

M. Guy Bolduc, 20 ans, de St-Victor, et **M. Bertrand Rodrigue,** 24 ans, de Beauceville-Ouest, ont perdu la vie, hier, quand la voiture dans laquelle ils prenaient place a capoté à Beauceville.

M. Denis Brouillard, 24 ans, et M. **Christian Simard,** 22 ans, d'Alma, ont perdu la vie à la suite d'une collision entre deux automobiles, à l'angle des routes 54 et 54A, dans le parc des Laurentides, hier soir vers 21 h. 10.

M. Albert Cymore, 68 ans, de la r.r. no 1, à Magog, a perdu la vie, vendredi soir, quand il a été heurté par une automobile, en face de son domicile.

M. Walter Sharp, 50 ans, adresse inconnue, est mort accidentellement samedi matin, après avoir été heurté par une automobile, à l'angle des rues Peel et Lagauchetière.

Mlle Ginette Perreault, 20 ans, de la Reine, comté Abitibi-Ouest, a perdu la vie samedi soir, lorsque la voiture dans laquelle elle prenait place a capoté, sur la route 45, à Authier, comté Abitibi-Ouest.

M. Donald Wattie, 26 ans, de la r.r. no 1, à Athelson, comté Huntingdon, s'est tué samedi soir dans une collision entre deux voitures, dans la montée Stanislas, à St-Stanislas-de-Kostka, comté Beauharnois.

Mlle Hélène Laporte, âgée de 21 ans, du 107 Saint-Germain à Cowansville, dans le comté de Missisquoi, a perdu la vie hier soir, vers 10 heures, lorsque son auto a capoté sur la route 13 à East Farnham, dans le comté de Brôme.

M. Jean-Pierre Lyrette, âgé de 21 ans, de Chénéville, a perdu la vie hier, vers 7 heures, lorsque son auto a capoté sur une route secondaire à Saint-André-Avellin, dans le comté de Papineau.

M. Raynald Labrecque, 20 ans, du rang 8, à St-Néry, comté de Bellechasse, a perdu la vie hier après-midi vers 1 heure quand sa voiture a capoté suite à une crevaison, dans le rang 6, à St-Néry de Bellechasse.

M. Georges Couturier, 26 ans, du 520 St-Gabriel, app. 1, à Québec est mort hier matin, dans une collision frontale entre deux automobiles, survenue à Ste-Famille, Ile d'Orléans. L'accident a fait 5 blessés.

M. Luc Houde, 65 ans, de Leclercville, comté de Lotbinière, a été tué dimanche matin, au moment où il réparait une crevaison. Il fut heurté par une automobile, sur la route 3A, à Leclercville.

M. Wayne Waite, 21 ans, du 4115 rue Gratton, à St-Hubert, Cté de Chambly, a perdu la vie dimanche matin après que son véhicule eut capoté, sur la route 20, à Lauzon.

L. Gauthier, 11 ans, fils de M. et Mme Paul Gauthier, de Dolbeau, a perdu la vie hier soir, lorsqu'il fut heurté par une automobile alors qu'il circulait à bicyclette près de la demeure de ses parents.

M. Jean-Marc Tremblay, 22 ans, du 890 Charles-Guimond, à Boucherville, s'est noyé dimanche matin, quand son embarcation a chaviré, sur le lac des Artistes, à St-Calixte, comté Montcalm.

Jean-Yves Ricard, 18 ans, de St-Gérard-Magella, comté de l'Assomption, s'est noyé samedi matin dans le lac des Araignés, à St-Zénon, comté Berthier.

Pierre Nault, 18 ans, de Ste-Famille-d'Aumont, s'est noyé hier matin, dans le lac Murray, à Ste-Famille-d'Aumont.

Richard Primeau, 14 ans, et son cousin, **Michel Primeau,** 12 ans, de Aubray, comté Châteauguay, ont perdu la vie de façon tragique dans les eaux de la rivière aux Anglais, hier après-midi.

Mme Marcelle Audette, agée de 42 ans, de Causapscal, et **M. Paul-Emile Richard,** agé de 53 ans, de Sainte-Florence, dans le comté de Matapédia, ont été trouvés sans vie, hier soir, dans leur auto. La mort serait attribuable à l'asphyxie.

M. Alfred Rioux, 62 ans, de Trois-Pistoles, a été trouvé asphyxié dans son automobile, samedi soir vers 11 heures, en face de son domicile.

Un jeune homme de 21 ans, **Clarence Forester,** de la route rurale no 1, à Ormstown, s'est tué, vers 11 h., hier soir, dans une auto qui a capoté sur la route 4, à Sainte-Martine, comté de Châteauguay.

Un crucifix sécrète du sang humain

GENES. (AFP) — Le crucifix de Giuseppe Pizzo sécrète du sang humain. Tel est le résultat d'une analyse effectuée par l'Institut médico-légal de l'Université de Gênes auquel a été soumis le liquide suintant de cet objet de piété.

Maria, la femme de M. Pizzo, un ouvrier syracusain, connu pour ses opinions de gauche avait acheté, il y a quelque temps, pour 800 lires (7,5 frs), un crucifix en polyéthilène et l'avait placé sur une commode. Le 29 novembre dernier, en l'essuyant, elle releva des taches de sang. Le phénomène se répéta et la famille Pizzo décida alors de mettre le crucifix dans une vitrine avec serrure de sûreté dont elle confia l'unique clé au président de l'Ordre des médecins catholiques de Syracuse. Le liquide continua à sourdre tachant un linge avec lequel un prêtre voulait l'essuyer. La maison des Pizzo fut aussitôt envahie par des pèlerins criant au miracle.

L'Institut de Gênes a précisé que le sang analysé appartient aux groupes "A" et "B". Aucun membre de la famille Pizzo ne possède le second.

Le crucifix a été fabriqué par une firme de Lucques d'où provenait déjà une "madonne" qui, selon les fidèles, versa des larmes à son arrivée à Syracuse.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Fête champêtre en l'honneur des Grands Ballets

Une fête champêtre a réuni hier au Club de Chasse à courre Belle-Rivière à Saint-Augustin des Deux-Montagnes, quelque 300 invités venus manifester leur encouragement aux Grands Ballets Canadiens. La manifestation tenait à la fois du concours hippique et du défilé de modes. On voit ici Mme Ludmilla Chiriaeff, directrice des Grands Ballets Canadiens, le juge Jacques Vadboncoeur, ex-président des GBC, Mme Maurice B. Marcotte, présidente du comité de la Fête Champêtre et M. Jean-Claude Delorme, président des GBC.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DEMANDE DE SOUMISSIONS
CONSTRUCTION D'ÉGOUT COLLECTEUR

Contrat S-101-3

Branchement BOYCE du collecteur du Quartier Maisonneuve.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement, sous pli cachete, entre les mains du Secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, avant midi, le 7 juillet 1971. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après, au bureau du greffier de la Ville, chambre 120, Hôtel de Ville.

On obtiendra les cahiers des charges, les plans et les formules de soumission au bureau de la division technique du service des Travaux publics, 700 est rue Craig, suite 409 (tel.: 872-4550), contre un dépôt de DEUX CENTS DOLLARS ($200.00) sous forme de cheque visé payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montreal.

Ce dépôt sera confisqué si les plans et cahiers des charges ne sont pas retournés complets et en bon état dans les 30 jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Un chèque visé au montant de CENT MILLE DOLLARS ($100,000.00) doit accompagner chaque soumission

LE GREFFIER DE LA VILLE
Marc Boyer, c r

Hotel de Ville, Montreal
Le 14 juin 1971.

FOURNITURES DE PLOMBERIE EN GROS
RECHERCHONS
DIRECTEUR DES VENTES

Un distributeur de fournitures de plomberie et de chauffage en gros est a la recherche d'un directeur des ventes. Le candidat doit être bilingue et posséder expérience de la vente, de la production et de l'administration. Il doit être présentement employé dans le domaine de la plomberie et du chauffage. Il aura l'entière responsabilité d'un service des ventes bien établi.
Toutes demandes confidentielles.

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER:

M. S. WEINSTEIN — téléphone 336-4240 le jour
731-3531 après 18 h
MAIN PLUMBING & HEATING SUPPLIES
2655, rue MARCEL, Saint-Laurent, P.Q.

Ville de Montréal
ENCAN PUBLIC

AUTOMOBILES - CAMIONS - SOUFFLEUSES - TRACTEURS
À LA COUR DE LA DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION — 969 EST, RUE DE LOUVAIN
MERCREDI, LE 16 JUIN 1971, À 10:00 HEURES

19 AUTOMOBILES:	Ford 1963 à 1965, Plymouth 1968.
1 CAMION À BASCULE: Chevrolet 1954, 2½ tonnes.	1 CAMION À BASCULE: Chevrolet 1954, 2½ tonnes.
3 CAMIONS (CITERNE):	Sicard 1953 et 1956.
3 CAMIONS PICK-UP:	Chevrolet, G.M.C., Mercury, 1962 à 1965, ½ tonne.
1 CAMION:	G.M.C. 1954, 3 tonnes.
1 CAMION TRACTEUR:	Fargo 1950.
4 ÉPANDEURS À SEL:	Good Road 1955 et 1956.
3 PELLES À NEIGE:	Pour jeep et tracteur.
50 PNEUS (NEUFS)	600x13, 670x15, 825x14 (4 plis) - 650x20 (8 plis), 700x20 (10 plis) - 11-22.5 (12 plis), 9.75x20 (12 plis) - 1200x20 (14 plis), etc.,
2 RÉSERVOIRS:	Capacité: 200 gallons.
2 SOUFFLEUSES:	B.B. Sicard 1960.
1 TRACTEUR:	Hough Payloader 1955.
2 TRACTEURS (CHENILLE):	Oliver 1955.
DIVERS:	Bottes, boyaux, chaises, classeurs, équipement en acier inoxydable pour restaurant, imperméables, machines à écrire, pièces pour automobiles, camions et tracteurs, rainettes, salopettes, etc.
VISITE:	Le mardi, 15 juin 1971, de 10:00 à 16:00 heures.
PAIEMENT:	Un dépôt de 10% sera exigé à l'adjudication de chaque lot.
INFORMATION:	Tél. 872-4770, Emile Guertin, surintendant.

SERVICE DES ACHATS ET MAGAINS, DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION

Hôtel de Ville
Montréal, le 14 juin 1971.

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER, C.R.

N.B. — Toute personne désireuse de se départir de son véhicule peut le faire, sans frais, en le remettant à la fourrière municipale, 9634 avenue Papineau, Montréal, pour s'en désister. Renseignements: 872-5157.

AUTRE ENCAN: Véhicules, le 23 juin, à 10:00 heures, à 1700 est, rue Sauvé.

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALARY (Gaston) — Accidentellement à Fabreville, le 8 juin 1971, à l'âge de 30 ans, est décédé M. GastonAlary, époux de Monique Côté. Père de Josée. Les funérailles auront lieu mercredi le 1 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, Fleury est
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALARY (Roland) — Accidentellement à Fabreville, le 8 juin 1971, à l'ge de 60 ans, est décédé M. Roland Alary, machiniste. Epoux de Germaine Pouliot. I laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Louis (son épouse Lucette Proulx) Mme Pierre Benoit (Rolande), Gaston (décédé) époux de Monique Côté, Germain (Son épouse Claudette Gagnard) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBRY (Olive) — A Verdun, le 13 juin 1971, à l'âge de 78 ans, est decédée Mme Hermas Aubry, née Olive Demers de Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, ave. de l'Eglise
à 9h.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Dorila) — A Montréal, le 14 juin 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Barbeau, née Dorila Dalgneault, elle laisse dans le deuil ses enfants: Roland, Mme Eugène Dupuis (Rollande) Mme Gérard Grignon (Yvette), Roger, Mme André Grignon (Fernande), Mme Raymond Mullen (Jeannette). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAZINET (Jeannette) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est decédée Mme veuve Arthur Bazinet, née Jeannette Timmons. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565, boul. LaSalle, Verdun,
pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCAGE-ALLARD (Ernestine) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Ernestine Allard, épouse de feu Victorin Beaucage. Elle laisse dans le deuil 1 frère, le Dr Paul Allard, et sa belle-soeur Yvonne, ainsi que sa demi-soeur Mme Charlemagne Cyre, et plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Alfred Dallaire Inc.,
1575 est, rue Ste-Catherine.
Avis des funérailles plus tard.

BEAUPRE (René) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 46 ans, est décédé M. René Beaupré, époux de Jacqueline Job. Demeurant rue Pierre-Bernard. Il laisse dans le deuil ses fils, Michel et son épouse Jeannine Boutin, et Raymond ainsi que sa mère Mme veuve Paul-Emile Beaupré. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9h.30 pour se rendre à l'église Saint-Bernard, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Valentine) — A Verdun, le 12 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est decedée Mme MarcelLebel-Beauregard, née Valentine Lebel, épouse de Marcel Beauregard, directeur de l'information à CKVL, demeurant au Parc Berlioz, Ile des Soeurs, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 15courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame, ouest
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN (J. Ernest) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 83 ans est décédé M. J. Ernest Bégin, époux de Brigitte Tremblay; demeurant Résidence Angélica: père de Soeur Annette Bégin, A.S.V., Jean-Paul, Léonce, Mme Armand Dubois (Rolande), Mme Jeanne Methot et Mme Jean-Guy Plouffe (Claudette). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi dunèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BIGRAS (William "Bill") — A l'hôpital Charles Lemoyne, le 12 juin 1971, est décédé William B. Bigras, époux de Edith Tarbuck, père de Raymond et Gerry. La cérémonie eucharistique aura lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. W. Mac Gillivray and Sons,
307, rue Riverside Drive,
pour se rendre à l'église paroissiale St-Mary's (Greenfield Park), où la cérémonie sera célébrée à 11 h., et de là au cimetière paroissial St-Lambert.

BLOUIN (René) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. René Blouin, époux de Robertha Riddell, demeurant à 9188 Foucher. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Joseph Albert) — Subitement à sa résidence à 100 ave King Edward, Ottawa, le 12 juin 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Albert Boyer. Il était membre fondateur de la Société Richelieu, ancien président de la "Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario, administrateur retraité de la Caisse Populaire Notre-Dame d'Ottawa. Epoux de Simone Harper, père de Roger (Mme Royal Seguin) Lise d'Ottawa, Georges, de Touraine et Mme Edgar Tubman (Suzanne), de Rockland; frère de Raoul et Emile, de Vanier, Ontario, Marcel, Lucien, Mlle Edith et Mlle Olympe, d'Ottawa et il laisse aussi 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Robert Racine et Gauthier,
259, rue St-Patrick, Ottawa,
pour se rendre à la Basilique, où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Alida) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Cyrille Cardinal, née Alida Clément. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partir des salons
Urgel BOURGIE Ltée
4505 rue Notre-Dame, ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAUCHON (Ludivine) — A Côte-des-Neiges, le 12 juin 1971, à l'age de 82 ans, est décédée Ludivine Dorée, épouse de feu Adélard Cauchon. Demeurant au 5187, rue Saint-Germain (Saint-Vincent-de-Paul). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
1039, rue du Collège,
Saint-Vincent-de-Paul
à 10h.45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Donat) — A Pointe Saint-Charles, le 12 juin 1971, à l'age de 58 ans, est décédé M. Donat Chénier, époux de Marie-Ange Saint-Jean. Demeurant au 1455 rue Wellington. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 9h.45 pour se rendre à l'église Saint-Charles, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière de Delson, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Raymond) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est decédé Raymond Chouinard, époux d'Albertine Lebeau. Frère d'Irma (Mme Eugène Touchette), Philibert, Irène (Mme F. Gamache), Yvonne (Mme Gérard Coulombes), Rolande (Mme Fernand Bergeron), beau-frère d'Eugène Touchette, Mme Rose-Anna Touchette-Chouinard, Germaine (Mme Philibert Chouinard), Gérard Coulombes, Fernand Bergeron, Mme Eugénie Robicheau-Chouinard, Germaine (Mme Lionel Lebeau), M. et Mme Henri-Paul Lefebvre, M. et Mme Jean-Louis Boosamra, de Halifax. Il laisse plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée
816, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent
pour se rendre à l'église Saint-Laurent, où le service sera célébré à 16h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Sylvio) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Sylvio Cournoyer, époux de Lucienne Denault, Père de Stéphane, demeurant au 9553, rue Boyce. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A.Langlois
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURIER (Georges) — A l'Ile d'Orléans, le 13 juin 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Georges Couturier, étudiant à l'Université Laval, fils du Dr Alphonse Couturier, ex-ministre de la Santé et de Dame Alice Rehel, demeurant 1420 rue de Godfoye à Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, avenue Marguerite-Bourgeois
à 14 h 15 pour se rendre à l'église St-Michel de Sillery, où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARCHE (Juliette) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Juliette Duchesneau, épouse de M. J. Omer Darche, demeurant 280, rue Frédaire, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, avenue Marguerite-Bourgeois,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Dominique, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Thérèse) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Roméo Desjardins, née Thérèse Petit. Elle était la mère de Jean-Paul, directeur à l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Gérard, C.A., Simone (Mme René Marchand) de Châteauguay et Jacques, de la compagnie Enco Supplies. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
8880 boul. Saint-Michel
à 9h.15 pour se rendre à l'église Sainte-Lucie, où le service sera célébré à 9h.30 et de là au cimetière de Saint-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (René-Eric) — A Montréal, le 11 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé René-Eric Dorion. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Wray, Walton, Wray
1234, rue de la Montagne
à 1h.45 pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine du Monde, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Aurore) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Aurore Dubois, fille de feu Charles Dubois et de feu Angélina Bourdon. Demeurant au 802 rue Antoine-Brodeur à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétrault et Fils
et E. Charron
27, rue de la Perrière
à 9h.45 pour se rendre à l'église Saint-Sébastien, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Abbé Louis-Joseph) — A Ste-Marie de Beauce, le 13 juin 1971, est décédé subitement M. l'abbé Louis Joseph Ferland. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant à 3 heures en l'église paroissiale.

FOREST (Willie) — A L'Assomption, le 13 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Willie Forest, directeur de la Caisse Populaire de L'Assomption et ex-marguillier de L'Assomption, époux d'Eglantine Allard. Demeurant au 1480 Bas L'Assomption-Nord. Père de Jeannette (Mme Maurice Parent), Madeleine, infirmière à Sainte-Jeanne-d'Arc, Marcelle, Claire (Mme Bernard Denault), Cécile (Mme Docteur Jean-Paul Provost) de Marieville, Docteur et Mme René Forest, médecin-vétérinaire à Saint-Jacques de Montcalm, Maurice, Lorraine, directrice à l'école Sainte-Claire de Montréal ainsi que ses soeurs, Révérende Soeur Aurore Forest, C.N.D. à L'Assomption, Mme Irène Jarry, Mme Germaine Pigeon, Mme Simone Gascon et Yvette (Mme Georges-Etienne Turcotte) gérant général de la Coopérative fédérée du Québec et directeur de la banque Provinciale du Canada ainsi que plusieurs neveux et nièces et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371, boul. L'Ange-Gardien
à L'Assomption
à 9h.45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

FORGET (Anna) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Donat Forget, née Anna Laviolette. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Eva) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Veuve Roméo Gagnon, née Eva Lavigne. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 boul. de Salaberry
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Raoul) — A Cité des Deux-Montagnes, le 13 juin 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé Raoul Gauthier, époux de Bertha Lebrun. Demeurant au 223, 8e Avenue, Cité des Deux-Montagnes. Père de Rita (Mme Lucien Bergeron) et Roger. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
147, 8e Avenue
Cité des Deux-Montagnes
pour se rendre à l'église de Saint-Agapit, où le service sera célébré à 2h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GHYSELINKS (Oscar) — A l'hôpital Général Lakeshore, le 13 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Oscar Guyselinks, époux de feu Alida Verleyen; il laisse son fils Roger; sa belle-fille née Elsa Arens, ses petits-enfants: Marie-Ghyslaine, David, Frédéric et Christine. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant, en la chapelle des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix (ville St-Laurent)
où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs; dons à l'hôpital Général Lakeshore, seraient appréciés.

GOULET (Jean) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 51 ans est décédé M Jean Goulet, fils de feu Hormidas Goulet et de feu Florestine Duperron. Il laisse dans le deuil sa belle-mère Lucienne Goulet, ses frères Léopold, René et Guy. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier et Duclos,
3503, rue Papineau
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGNON (Cécile) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Cécile Grignon, professeur à l'Académie St-Germain, née Cécile Gosselin. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251, rue Jean-Talon, est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Richard) — Aux Cèdres, en juin 1971, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Richard Hamelin, fils de Gérard Hamelin et de feu Annette Latreille, demeurant au 430 rue d'Amour, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
9135 rue Airlie, LaSalle
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe, où le service sera célébré à 3 h. 30, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Alexandra) — Ville St-Laurent, le 12 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Alexandra Jodoin; fille de feu Azarie Jodoin et de feu Maria Hurteau. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Ernest) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 68 ans est décédé M. Ernest Lacroix époux de Thérèse Labelle. Demeurant au 2232 Nicolet. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimétière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Ernest) —A Montréal, le 11 juin 1971, est décédé M. Ernest Lacroix, époux de Thérèse Labelle, demeurant à 2232 Nicolet. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimétière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORGE (Gustave) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Gustave Laforge, époux de Hélène Raymond. Demeurant rue Des Erables. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 1h.50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 2h.00 et de là au cimetière de Sainte-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Majory) — A Verdun, le 13 juin 1971, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Arthur Lalonde, née Majory Beaume, demeurant au no 620, 6e Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (François) — A Longueuil, le 13 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé M. François Lambert, ex-employé de la Voirie provinciale (division St-Lambert), époux d'Alice Thifault, demeurant 1860 Laurier, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
70, boul. Lemoyne, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pie-X, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Georges) — A Québec, le 12 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Langlois, ancien journaliste de La Presse, époux de Adrienne Labelle, demeurant à Grande-Allée, Québec, autrefois de Montréal. Il laisse un fils: Henri, époux de Rita Fox, ainsi que cinq petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois,
280, rue Jacques-Cartier, à St-Jean,
pour se rendre à la Cathédrale de St-Jean, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture.

LANGLOIS (Georges) — A Québec, le 12 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Langlois, ancien journaliste de LA PRESSE, époux d'Adrienne Labelle, demeurant rue Grande-Allée à Québec, autrefois de Montréal. Il laisse 1 fils: Henri, époux de Rita Fox, ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois
280, rue Jacques-Cartier à St-Jean
pour se rendre à la cathédrale de St-Jean, où le service sera célébré à 9h.30 et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Ida) — A Montréal, le 11 juin 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alexandre Lepage, née Ida Bisson. Mère de Gisèle, soeur de Mme Olida Charlebois (Cécile). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185 est, De Castelneau
à 12h.45 pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 1h.00 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJEAU (Josephat) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est decédé M. Joséphat Majeau, époux de feu Fleurette Pilon. Il laisse dans le deuil 1 frère Alcidas Majeau, ses soeurs: Mme Edouard Payant (Julie) et Mme Joseph Lemelin (Ozilva). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANNY (Cécile) — A Montréal le 12 juin 1971 à l'âge de 64 ans est décédée Mlle Cécile Manny, fille de feu Henri Manny et de feu Valéda Tétreault. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Minerve (Mme Laurent Archambault), Françoise, Harry, Jacques, Marcel et Marielle. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais funéraires
4848, rue Papineau
à 1 h. p.m. pour se rendre à l'église Paroissiale de Richelieu où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Richelieu lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Marie-Eva) — Au lac Guindon, Sainte-Anne-des-Lacs, le 12 juin 1971, à l'age de 66 ans, est décédée Mlle Marie-Eva Martineau. Elle laisse dans le deuil sa soeur Hélène, ses frères Victor, avocat; François, secrétaire-trésorier de la municipalité et de la Commission scolaire de Sainte-Anne-des-Lacs; sa belle-soeur Claire Gélineau, veuve de Jean-C. Martineau et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel
400, rue Labelle, Saint-Jérôme
à 1h.30 pour se rendre à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs, où le service sera célébré à 2h.00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Jean-Baptiste) — A Longueuil, le 11 juin 1971 à l'ge de 69 ans est décédé M. Jean-Baptiste Nadon, époux de Germaine Sénécal; demeurant 13 St-Etienne, père de Paul, René, Aline (Mme D. Suess). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils
86, St-Charles ouest, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIN (L. Prévost) — A Outremont, le 11 juin 1971 à l'âge de 72 ans est décédé M. L. Prévost Perrin, époux de Marguerite Roley; lui survivent ses beaux-parents: M. et Mme John James Roley, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Roley et M. et Mme Jean Duceppe, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et une tante Mlle Hélène Roley. Les finérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés (1372 Ste-Catherine ouest).

PERRON (Célina) — A Lemoyne le 13 juin 1971 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Célina Bousquet, épouse de feu Isai Perron, demeurant au 1848 St-Georges à Lemoyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils
200, rue St-Louis
pour se rendre à l'église St-Josephat où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Valdémar) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Valdémar Plante, époux de Madeleine Doré. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Ange Bois, Dir.
Ave. Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du St-Jérôme
pulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Henri) — A Montréal, le 13 juin 1971 à l'âge de 72 ans est décédé M. Henri Ouellette, pensionnaire du C.P.R. (Shop Angus), époux de Irène Dion. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee
4737, rue Delorimier
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre Clavert où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimétière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIN (L. Prévost) — A Outremont, le 11 juin 1971 à l'âge de 72 ans est décédé M. L. Prévost Perrin, époux de Marguerite Roley; lui survivent ses beaux-parents: M. et Mme John James Roley, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Roley et M. et Mme Jean Duceppe, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et une tante Mlle Hélène Roley. Les finérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés (1372 Ste-Catherine ouest).

POTVIN (Domina) — A Laprairie, le 12 juin 1971 à l'âge de 56 ans est décédé M. Domina Potvin, époux de Claire d'Assise Fectoau; outre son épouse il laisse dans le deuil, ses filles: Céline et Thérèse et un frère, Arthur. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223, rue St-Jacques, Laprairie
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREFONTAINE (Rolland) — A Ile Bizard, le 13 juin 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Rolland Préfontaine, époux de Mariette Godin. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault Enrg.
16114 ouest, boul. Gouin
pour se rendre à l'église Saint-Raphael (Ile Bizard), où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sony priés d'y assister sans autre invitation.

PURTELL (Léopold) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Léopold Purtell, époux de Catherine Poliak, demeurant à 2116, De Villiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi dunèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8h15 pour se rendre à l'église Holy Cross où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Ernest) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Ernest Richer, époux de feu Bertha St-Jacques. Père de Mme René Trépanier, grand-père de Marcel Trépanier, Claude et Yvon Richer. Les funérailles auront lieu Mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 9 h. 45 pur se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébréà 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sansautre invitation.

ROULEAU (Michel) — A Montréal, le 14 juin 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Michel Rouleau, employé la Pepsi-Cola: époux de Danièle Beauséjour. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, de Castelnau est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Paul) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Paul Rousseau, époux de feu Cécile Cousineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
528 est, rue Rachel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roméo) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roméo Roy, époux de Jacqueline Legal. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie, est
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetièredeSt-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANDERS (Frédérick) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 11 juin 1971, est décédé M. Frédérick Sanders, époux de Marguerite Decary. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Clarke,
5580 ouest, rue Sherbrooke (Marcil),
pour se rendre à l'église St-Augustine de Canterbury où le célébration eucharistique sera célébré à 10

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, lundi 14 juin 1971, 87e année, no 137, 56 pages, 4 cahiers

DERNIERE EDITION 10¢

Quatre bébés sur neuf survivent

SYDNEY (UPI) — Trois autres des neuf enfants auxquels donna naissance prématurément, samedi, une Australienne sont morts hier soir. a annoncé un porte-parole de l'hôpital. Il n'en reste plus maintenant que quatre.

Les deux garçons et la fille qui sont décédés hier éprouvaient des difficultés respiratoires. Le porte-parole a précisé que l'état des quatre enfants vivants était inquiétant. Deux res enfants étaient mort-nés.

La mère prenait un médicament pour faciliter l'accouchement mais qui est aussi fécondant. Les médecins à l'hôpital royal de Sydney, où a accouchée la femme, signalent que celle-ci, Mme Geraldine Brodrick, âgée de 29 ans, est dans un état satisfaisant.

Les deux enfants mort-nés étaient des garçons. Les sept autres étaient quatre filles et trois garçons. Ils pesaient d'une à deux livres chacun. Il reste trois filles et un garçon.

Le père désirait un garçon

C'est la première fois dans l'histoire qu'une femme donne naissance à neuf enfants. Une Mexicaine accoucha de huit enfants en 1967, mais ils moururent tous dans les 14 heures.

Le mari de Mme Brodrick, Len, âgé de 32 ans, est un détaillant de viande de Canberra. Tout ce qu'il désirait était un garçon.

M. Brodrick, qui fumait comme une cheminée en faisant les cent pas sur les pelouses de l'hôpital, a déclaré: "Je n'ai pas dormi plus

Voir QUATRE BEBES en page A 6



téléphoto PA

Mme Géraldine Broderick, souriante, reçoit un baiser de son mari après avoir donné naissance à neuf enfants, dont cinq garçons et quatre filles. Les médecins de l'hôpital royal de Sydney ont révélé que deux des garçons étaient mort-nés, tandis que trois autres sont décédés quelque temps après l'accouchement. L'état de trois des quatre survivants inspire de l'inquiétude aux médecins. Les neuf enfants ont vu le jour en l'espace de 35 minutes.

Viger: 8 ans

par Léopold LIZOTTE

C'est en faisant observer que le prévenu acceptait la violence comme un moyen de faire triompher ses idées que le juge Antonio Lamer a condamné, ce matin, Michel Viger à huit ans de pénitencier.

Trouvé coupable de complicité après le fait dans l'enlèvement et le meurtre de M. Pierre Laporte, pour avoir hébergé les frères Rose et Francis Simard dans sa maison de Saint-Luc, le prévenu n'a manifesté qu'un certain dépit en s'entendant condamner à la peine précitée.

Le tribunal a, d'autre part, rejeté certaines prétentions de la défense au sujet du fait que 23 pour cent de la population partageaient les vues de l'inculpé. "Ces 23 pour cent de Québécois, a ajouté le juge, ont pu se prononcer librement, il y a quelque temps et la situation ne serait pas la même si tous ces gens avaient dû faire face à des moyens répressifs illégaux.

"Sa sincérité a pu rendre l'accusé sympathique, mais d'autre part elle a montré chez lui un très sérieux danger de récidive.

"De plus, il s'est contredit lui-même dans ses représentations écrites où il parlait d'un geste humanitaire qu'il

Voir VIGER en page A 6



Michel VIGER

Les prix montent vite

OTTAWA (PC) — L'indice des prix de détail a de nouveau grimpé d'un demi-point en mai par rapport à avril.

L'augmentation est attribuable, selon le Bureau fédéral de la statistique, à une hausse des prix de l'alimentation, de l'assurance automobile, de l'ameublement et de la bière.

Le BFS signale d'autre part que l'un des aspects significatifs du relevé du mois de mai est l'accélération du taux de hausse des prix.

L'indice s'inscrit à 132.7 contre 132.2 en avril et 129.6 en mai 1970.

L'indice, basé sur les prix de 1961 équivalents à 100, signifie qu'il en a coûté le mois dernier $13.27 contre une somme de $10 consacrée aux biens de consommation et services il y a 10 ans. C'est donc une hausse de

Voir PRIX page A 6

Trudeau dit non mais offre d'étudier des changements

de nos envoyés spéciaux

VICTORIA — "La modification constitutionnelle proposée par Québec entrainerait au cours des années une érosion des programmes fédéraux de sécurité de revenu... et l'assiette fiscale de certaines provinces, y compris le Québec, ne permettrait pas des paiements de sécurité de revenu aussi avantageux que ceux votés par le Parlement fédéral."

Ainsi donc, il n'y a rien de changé sous le soleil de Victoria, car c'est en ces termes que M. Trudeau a jugé ce matin, au cours de son allocution d'ouverture de la conférence constitutionnelle, les propositions québécoises.

Il a cependant ajouté que le fédéral est disposé à étudier des changements soit aux programmes actuels, soit à la constitution elle-même, pour satisfaire autant qu'il le peut aux revendications des provinces et en particulier du Québec.

Une occasion à ne pas manquer

Ayant ainsi abordé la question québécoise, M. Trudeau a plaidé avec une vigueur nouvelle auprès de ses homologues pour hâter le règlement de la formule d'amendement. Il y avait là des accents nouveaux, en particulier lorsque M. Trudeau a signalé que de toutes les anciennes colonies de l'Empire britannique, le Canada fut le premier à accéder à l'indépendance et le dernier à en tirer les conséquences ultimes, celles qui lui permettraient d'amender par lui-même sa constitution.

"Je crois que nous nous devons à nous-mêmes de ne plus échouer. Advenant un échec, le pays ne cessera pas d'exister. Il pourrait s'écouler beaucoup de temps avant que ne se présente une autre occasion où nous-mêmes, ou les premiers ministres qui nous succéderont, pourront réussir. Le problème n'est pas insoluble et la solution n'est pas loin. Une formule d'amendement, équitablement conçue, ne mettra pas fin au changement constitutionnel et n'empêchera pas des améliorations futures. Elle facilitera plutôt le changement et garantira le progrès pour l'avenir."

Le premier ministre a indiqué que la conférence aborderait la plupart des tâches dictées par celle de 1968.

Voir TRUDEAU page A 6

Guerre de la drogue à Détroit: 7 morts

DETROIT, Mich. (PA-UPI) — Sept personnes ont été assassinées et une huitième grièvement blessée, la nuit dernière, dans une maison du quartier noir de Détroit. Parmi les victimes se trouvaient quatre femmes qui ont été découvertes les mains liées derrière le dos.

La police a laissé entendre ce matin que ce carnage aurait été provoqué par le conflit qui oppose des trafiquants de narcotiques. Le "guerre de la drogue" semble avoir déjà fait, à Détroit, 25 morts, ce qui porte à 300, le nombre de meurtres commis en un an.

L'inspecteur Richard Boutin a précisé que toutes les victimes ont été atteintes à la tête et que la pièce dans laquelle elles ont été trouvées — vers 4h30 du matin — ne montrait pas de signe de lutte.

Voir DETROIT en page A 6

AUJOURD'HUI

Sommaire

Annonces classées: D 2 à D 13
Arts et spectacles: A 10 / A 11
Bandes dessinées: B 10
Cinéma: A 10 / A 11
Décès, naissances, etc.: D 14
Economie: C 6 à C 8
Editorial: A 4
Etes-vous observateur ?: D 3
Horoscope: C 5
Informations étrangères: C 1
Les secrets de polichinelle: C 5
Loisirs et récréation: B 10
"Moi-mystère": D 4
Mots croisés: D 5
Radio et télévision: A 10
Sports: B 1 à B 8
Tribunaux: A 8
Vivre aujourd'hui: C 2 à C 5
Votre médecin: C 4

• *Inter-loto: il reste $25,000 à réclamer* — page A 3

• *Enquête sur les révélations du N.Y. Times* — page C 1



téléphoto PA

Sept personnes ont été trouvées assassinées dans cette maison du quartier noir de Détroit; une huitième est dans un état critique. La police estime qu'il s'agit d'un règlement de comptes entre trafiquants de narcotiques. Une certaine quantité de ce qu'on croit être des stupéfiants et une douzaine d'armes à feu ont été saisies dans la maison.

Bourassa: le fond avant la forme

par Gilles DAOUST
envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIA. — Tout en affirmant qu'il n'était pas de l'intention du Québec de détruire le fédéralisme mais de le faire fonctionner par une juste décentralisation des responsabilités, le premier ministre Robert Bourassa a déclaré, ce matin, à la conférence de Victoria, que son gouvernement n'accepterait pas le règlement des questions de forme (la formule d'amendement) tant que certaines questions de fond, comme la sécurité sociale, ne seraient pas réglées.

"Les deux principales préoccupations du Québec dans la révision constitutionnelle, a dit M. Bourassa, sont: la responsabilité d'assumer le mieux-être du Québec et la responsabilité particulière au plan culturel québécois."

"Pour cela, a-t-il poursuivi, la réforme constitutionnelle doit absolument être en substance, c'est-à-dire impliquer une répartition des pouvoirs législatifs et fiscaux.

Un nouvel ordre constitutionnel

La mise au point d'un ensemble de dispositions de forme, comme la for-

Voir BOURASSA page A 6

Londres refuse de sauver de la faillite les fameux chantiers navals de la Clyde

LONDRES, (AFP) — Le gouvernement britannique a décidé aujourd'hui de refuser de fournir les 5 à 6 millions de livres nécessaires pour "la survie des chantiers navals de la Upper Clyde, dans leur statut actuel", a indiqué cet après-midi, à la Chambre des communes, M. John Davies, ministre du Commerce et de l'Industrie.

M. Davies a ajouté qu'un administrateur judiciaire avait été nommé pour procéder à la liquidation de la compagnie.

M. Davies a déclaré que pour maintenir le niveau de l'emploi dans la région, le gouvernement s'efforcera de créer un groupe pour prendre la succession des chantiers de la Upper Clyde et il a précisé qu'il procéderait à des consultations afin de déterminer le montant des sommes qui seraient nécessaires pour y parvenir.

Le ministre a indiqué qu'il avait donné l'assurance au président des chantiers de la Upper Clyde que le gouvernement assurerait le paiement des ouvriers pour une période d'au moins une semaine.

M. Davies a ajouté que le conseil d'administration de la société l'avait assuré que celle-ci estimait toujours pouvoir devenir viable dans un avenir proche, mais, a-t-il dit, "le gouvernement estime que cette compagnie, qui a déjà absorbé et perdu quelque 20 millions de livres (environ $48 millions) accordés par le précédent gouvernement, ne paraît pas être en mesure de parvenir à une stabilité et à une prospérité qui lui permettrait d'éviter un recours réitéré à l'aide gouvernementale."

météo

Ensoleillé, demain peu de changement.

Max. 70° Min. 45° • Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: 0.01 partie par million.

Niveau tolérable: 0.10.

loto québec vous écoute

Une étude du marché sur LOTO-QUÉBEC sera menée par des étudiants. Répondez au questionnaire. LOTO-QUÉBEC c'est votre affaire.

Choquette veut unifier l'action de la police contre le crime organisé

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé, hier, que son Livre blanc sur l'administration de la justice préconisera une action unifiée et concertée de la part des forces policières comme principe fondamental de la lutte contre le crime organisé.

M. Choquette a communiqué quelques détails sur son Livre blanc qui doit être rendu public en juillet au cours d'une causerie prononcée devant l'Association des policiers provinciaux, en congrès dans la capitale québécoise. québecoise.

Présenté comme le "grand patron" de la police au Québec, M. Choquette a rappelé qu'un bureau de renseignements sur le crime organisé est déjà à l'oeuvre depuis quelques années.

Ce bureau, comme on le sait, se compose de représentants de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Sûreté de Montréal.

D'après M. Choquette, l'existence de ce bureau ne constitue pas une mesure suffisante pour lutter efficacement contre le crime organisé et le gouvernement devra chercher à obtenir une action plus concertée de la part des forces policières.

Plusieurs mesures nouvelles

M. Choquette a précisé que dans cet esprit il se propose d'annoncer dans son Livre blanc la création d'une section spéciale au sein de son ministère. section qui sera chargée de coordonner l'action des corps de police et qui se composera de procureurs de la Couronne et de représentants de divers ministères et régies gouvernementales touchés par ce problème.

Toujours pour combattre plus efficacement le crime organisé, le Livre blanc de M. Choquette préconisera en outre "une action préventive" qui permettra d'obtenir des informations de nature à empêcher le monde interlope de mettre à exécution ses projets.

"Si nous sommes au courant des politiques du crime organisé, nous pourrons prévoir son action et exercer une surveillance qui la limitera, a dit M. Choquette.

"Avec une telle action de prévention, a ajouté M. Choquette, le crime organisé en viendra à trouver le Québec irrespirable."

Quant à la Sûreté du Québec, M. Choquette a précisé qu'elle sera appelée, dans le cadre de cette action, à devenir le corps d'élite des policiers du Québec et que c'est à elle que reviendra la responsabilité de collaborer avec les corps de police régionaux pour mettre en échec les projets du crime organisé.

D'après M. Choquette, ce nouveau rôle apportera des changements considérables à la Sûreté du Québec et obligera les membres de ce corps policier à intensifier leur formation et à suivre des cours de perfectionnement.

Cours pour policiers

On sait qu'actuellement deux CEGEP seulement offrent des cours de formation aux jeunes qui se proposent d'embrasser la carrière de policier.

M. Choquette a dit qu'en raison des nouvelles orientations de son ministère, d'autres CEGEP seront appelés dans un avenir rapproché à dispenser ces cours.

M. Choquette a fait état de ses projets peu après avoir évoqué la gravité du problème du crime organisé au Québec.

En évoquant ce problème, M. Choquette a dit qu'il ne veut pas se contenter d'un rôle passif mais être au Québec "celui qui dirige efficacement la lutte contre la criminalité".

Le rapport de la commission d'enquête Prévost sur l'administration de la justice publié il y a déjà deux ans préconisait des mesures similaires à celles annoncées par M. Choquette pour faire échec au crime organisé.

M. Choquette n'a pas fait allusion cependant au cours de sa causerie à la plus importante recommandation de cette commission en cette matière qui était la création d'un sous-comité permanent sur le crime organisé au sein de la Commission parlementaire de la Justice.

Une autre recommandation importante de cette commission était la création d'une commission permanente d'enquête sur le crime organisé ayant les mêmes pouvoirs que les commissions royales d'enquête et pouvant rendre publics ses rapports.

Loubier entend démontrer qu'il est libre de toute attache

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — LE candidat qui est prêt à dépenser "entre $100,000 et $200,000" pour se faire élire chef du parti de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, profitera de son discours au congrès, vendredi soir prochain, pour tenter de démontrer aux délégués qu'il n'a fait ou participé à aucune "gimmick" durant la course au leadership.

A ceux qui prétendent que M. Loubier aurait "acheté" l'appui de M. Jean-Guy Cardinal:

à ceux qui croient que la majorité des députés unionistes lui ont accordé leur appui en reconnaissance de faveurs obtenues de sa part lorsqu'il était ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche;

à ceux qui s'interrogent quant à la provenance de ses fonds — entre 100,000 et $200,000 a-t-il dit — pour le financement de sa campagne au leadership;

à ceux qui font circuler toutes les rumeurs sur le compte du député de Bellechasse, déjà reconnu comme un bon vivant, M. Loubier déclarera solennellement, lors de son allocution d'environ 15 minutes devant le congrès, qu'"il est libre de toute attache".

Hier, devant ses propres militants du comté qu'il représente à l'Assemblée nationale, le candidat Loubier a soutenu qu'il n'était pas "menotté par qui que ce soit" et il a promis de le proclamer devant les 1,350 délégués qui participeront au choix du successeur de M. Jean-Jacques Bertrand.

"80 p. 100 des députés anciens et actuels de l'UN m'ont accordé leur support sans aucune condition en retour", "je suis libre de toute attache", "je n'ai fait aucune promesse dans la députation ou en dehors" et "je ne suis pas menotté par qui que ce soit" sont les expressions employées par l'avocat de 38 ans pour convaincre les délégués de sa totale liberté de manoeuvre s'il est élu pour succéder à M. Bertrand.

M. Loubier terminait, hier soir, une tournée des 108 comtés, dont huit visités seulement en fin de semaine, au cours de laquelle, à l'exemple de ses collègues dans la course, il a rencontré les 12 délégués choisis dans chacun des comtés.

Dans son comté de Bellechasse, il y avait "d'la bière pour tout le monde", pour caricaturer un commercial bien connu. M. Loubier a fait remarquer que publiquement c'est le seul endroit où il a payé une consommation aux délégués "parce que, quand on est chez nous, on peut faire ce qu'on veut".

Samedi soir, M. Loubier a dîné à la résidence d'été de M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny et président neutre du congrès. M. Loubier n'a pas répondu à la question de savoir si d'autres candidats avaient eu le même privilège de la part du président du congrès.

Au cours de la fin de semaine, le député de Bellechasse s'est mérité l'appui du Dr Fernand Lizotte, ancien député de l'Islet et ex-ministre des Transports dans le cabinet Bertrand; René Lavoie, député de Wolfe et whip de l'Union nationale; Paul Allard, ancien député de Beauce et ex-ministre des Richesses naturelles.

Parmi les députés actuels de l'UN, outre M. Bertrand, MM. Jean-Paul Cloutier et Philippe Demers, qui doivent demeurer officiellement neutres parce que président et secrétaire-général du congrès, il semble que tous aient accordé leur appui bien officiel à M. Loubier; dont spécialement MM. Jean-Guy Cardinal, Rémi Paul et Jean-Noël Tremblay, les trois piliers de l'UN au Parlement.

Attaques camouflées contre Beaulieu et Masse

Même s'il ne reste que quelques jours avant le choix du successeur de M. Bertrand, M. Loubier ne se risque pas à des prédictions trop optimistes.

"M. Masse a dit qu'il avait plus de 700 délégués en sa faveur et M. Beaulieu a parlé de plus de 400 qui voteront pour lui. Il ne m'en reste donc plus un", a-t-il dit non sans un certain sourire ironique.

Dans ses rencontres de la fin de semaine, M. Loubier a attaqué habilement et sans les nommer MM. Mario Beaulieu et Marcel Masse tout en ignorant comme s'ils n'étaient même pas sur les rangs MM. André Léveillé et Pierre Sévigny.

De M. Beaulieu, le député de Bellechasse a surtout parlé du non-réalisme d'une annexion économique du Québec avec les Etats-Unis, principalement lors de son rendez-vous de Saint-Jean-Port-Joli. Il a expliqué l'impossibilité d'un marché commun avec nos voisins du sud en dirigeant ses propos vers M. René Lévesque, évitant ainsi d'attaquer directement M. Beaulieu.

De M. Masse, il a fait état notamment de la dernière campagne électorale et de l'échec de l'UN parce que le parti était "mi-séparatiste, mi-fédéraliste" (on se souvient des déclarations de M. Masse) et de la nécessité de remettre de la discipline dans le parti et une certaine unité" quitte à mettre de côté ceux qui veulent joueur à la super-vedette".

Tout au long de la fin de semaine, M. Loubier a été bien accueilli par les délégués des comtés de Frontenanc, Wolfe, Lotbinière, Dorchester, Montmagny, Bellechasse, l'Islet et enfin Beauce qui sont pour lui autant de châteaux-forts puisque c'est la région où est situé son propre comté et plus généralement la grande région de Québec où M. Loubier compte sur ses meilleurs appuis.

Le Conseil du patronat ne veut pas de législation en faveur des syndicats de cadres

par Pierre VENNAT

Le Conseil du patronat ne veut pas d'une législation favorisant le syndicalisme de cadres.

Qui plus est, l'organisme patronal estime que le syndicalisme traditionnel ne peut répondre aux exigences d'intégration sociale du cadre aux objectifs de l'entreprise, "principal grief des cadres".

C'est du moins ce qui ressort d'une communication du CPQ au ministre Jean Cournoyer, dans laquelle il est dit qu'"une législation favorisant le syndicalisme de cadres ne saurait résoudre les problèmes réels des cadres" et que "c'est à l'entreprise elle-même qu'il incombe de trouver les solutions aux problèmes de ses cadres".

L'explication de cette intervention se trouve, en fait, dans l'affirmation suivante: pour le patronat, "le syndicalisme apparaît incompatible avec le statut de représentant de l'employeur que détient le cadre".

Pour l'organisme patronal, la situation est claire: le syndicalisme ne saurait contribuer de façon vraiment utile au règlement de questions aussi difficiles et importantes que celles de la réalisation personnelle par l'exercice de la fonction de cadres, que celle du besoin de considération, de motivation, etc.

Le CPQ propose alors comme solution de rechange, en se référant à des recherches effectuées par le Centre des dirigeants d'entreprises, les solutions suivantes, à être appliquées par l'entreprise elle-même, sans contrainte d'aucune part:

— revalorisation de l'administration du personnel, celle-ci devant devenir le mode d'expression d'une véritable politique de participation;

— nécessité d'établir une procédure de griefs pour les cadres, procédure interne et spécifique à chaque entreprise;

—révision constante des orientations et objectifs de l'entreprise, révision axée sur les éléments humains qui la composent;

—revalorisation, dans bon nombre de cas, surtout dans les secteurs publics et para-publics, du contenu de la tâche des cadres.

De toute façon, conclut le CPQ, "les griefs des cadres ne sont pas généralisés. Ils ne sont pas identiques non plus, aux différents échelons de cadres que l'on retrouve dans l'entreprise. Ils diffèrent également selon que l'on se situe dans la petite, la moyenne ou la grande entreprise, ou encore selon que l'entreprise est du secteur privé, ou du secteur public et para-public".

Dans les circonstances, "une législation générale en ce domaine pourrait conduire à des contraintes insupportables pour l'entreprise et les cadres eux-mêmes".

PAESANO
IL RISTORANTE

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
RÈGLEMENT CONCERNANT L'AQUEDUC

La Ville de Montreal rappelle, aux citoyens qu'elle alimente en eau, certains articles du reglement no 2034 concernant l'aqueduc et sollicite leur concours à prévenir le gaspillage de l'eau.

IL EST DEFENDU:
1) De se servir de boyaux d'arrosage a l'exterieur entre huit (8) heures du matin et six (6) heures du soir, lorsqu'il pleut; et pendant plus d'une heure a la fois en tout autre temps, l'eau ne devant en aucun cas ruisseler dans la rue.
2) d'utiliser plus d'un boyau d'arrosage par batiment, ce boyau ne devant pas avoir dans tous les cas un diamètre supérieur a un (1) pouce.
3) de fournir l'eau à d'autres personnes ou de s'en servir autrement que pour son propre usage, d'en consommer au-dela de la quantite raisonnable ou de la gaspiller.

LE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
C. A. Boileau, ing

Hotel de ville,
Montreal,
le 26 mai 1971.

PRÊTS
1ère HYPOTHÈQUE
POUR CONSTRUIRE, ACHETER OU REFINANCER UNE MAISON A LOGEMENTS MULTIPLES — Si vous projetez l'achat d'une propriété à logements multiples, située à Montréal ou en banlieue, n'hésitez pas, consultez le gérant de l'une de nos succursales. Il se fera un plaisir de vous conseiller et de vous faciliter l'obtention du Prêt. Soyez un de ceux que la Banque d'Epargne aide à devenir propriétaire. Consultez-nous dès aujourd'hui.



LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
FONDÉE EN 1846 — CHARTE FÉDÉRALE — MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

"ADOPTEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX ET DE PLUS COMPLET EN FAIT D'AMÉNAGEMENTS DE CLUBS DE SANTÉ"
COMPAREZ
CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE
VIC TANNY
Il n'y a rien de semblable au monde



"De tout temps, le secret de la santé a été une BONNE FORME PHYSIQUE"





Vous suivrez votre programme dans les locaux les mieux installés et les plus luxueux du monde . . . aidé par les exerciseurs exclusifs Vic Tanny. Le programme Astro '71 vous aidera à perdre ou à gagner du poids, à reproportionner votre silhouette, à la raffermir ou à la modeler.

OFFRE SPÉCIALE
RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE NOUVEAU PROGRAMME
VIC TANNY
MAINTENANT SEULEMENT $20 POUR 20 SEANCES

LES PROGRAMMES DE CULTURE PHYSIQUE ASTRO 71 POUR HOMMES ET POUR FEMMES COMMENCENT CETTE SEMAINE
EN 20 SÉANCES SEULEMENT VOUS POUVEZ
√ AMINCIR VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2" À 4"
√ AMINCIR VOS HANCHES DE 1" À 3"
√ PERDRE DE 5 À 20 LIVRES

• COTE STE-LUC SHOPPING CENTRE
• PLACE BONAVENTURE
• CHOMEDEY
866-3992
• CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
• WEST ISLAND MALL
VTG-71-2F

la presse

MONTREAL, LUNDI 14 JUIN 1971 — 87e ANNEE — No 137

GOÛTEZ AU NOUVEAU CITRON-LIMETTE
DENIS 3 pour 53¢
Moto-neige, Téléviseurs couleurs $1 à $100. Bouteilles gratuites sous les capsules Denis
UN GOÛT POUR LES GENS DE GOÛT

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Cours de recyclage: de l'assistance sociale déguisée

par Daniel MARSOLAIS

envoyé spécial de LA PRESSE

SHERBROOKE — Les programmes de formation professionnelle pour les chômeurs sont davantage une forme d'assistance sociale "déguisée" qu'une véritable politique de recyclage de la main-d'oeuvre.

C'est en substance l'avis unanime qui a été formulé en fin de semaine par les délégués qui participaient aux travaux de l'assemblée générale annuelle de l'Institut canadien de l'éducation des adultes, qui se déroulaient à l'Université de Sherbrooke.

Les délégués, qui ont mis deux jours à faire le point sur les trois grands thèmes qui étaient à l'ordre du jour, en sont en effet venus à la conclusion que les cours de formation professionnelle progressaient au même rythme que la détérioration de l'emploi, du chômage. Autant leur nombre croit en période de chômage intense, autant ils ne débouchent nulle par. Bref, on crée l'illusion d'un meilleur avenir pour le sans travail alors que la province souffre d'un manque chronique de nouveaux emplois.

Plutot que de dépenser inutilement des énergies et de l'argent dans des programmes qui ne donnent jamais les résultats escomptés, ne vaudrait il pas mieux d'investir au niveau d'un changement social et d'une augmentation du nombre des emplois s'est-on interrogé? Si les gouvernements s'orientaient définitivement vers une politique de plein-emploi, s'est-on accordé à dire, les cours de formation professionnelle seraient alors vraiment utiles et correspondraient aussi à des besoins réels.

Une autopsie

Avant d'en venir à cette conclusion sévère sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre en chômage, les délégués ont en quelque sorte autopsié les programmes offerts par les gouvernements dont l'objet est de conduire à une qualification dans une profession ou un métier. En ce qui concerne les besoins, il semble qu'il soit très difficile de les définir en raison du peu de renseignements que l'on possède.

Selon les témoignages rendus à cet effet, le secteur industriel semble avare de réponses lorsque sollicité tandis qu'entre les différents ministères intéressée, la coopération est à toutes fins utiles inexistante.

Toujours au chapitre de l'estimation des besoins, on a souligné la nécessité de définir les clientèles prioritaires en faisant au préalable un inventaire scientifique de la main-d'oeuvre.

Pour ce qui est de la coordination, on a suggéré que soit créé un seul organisme dont les attributions seraient de voir à la recherche, à la sélection, à l'implantation et au placement. Il semble, selon les témoignages recueillis, qu'une action coordonnée et planifiée est difficilement réalisable en raison des multiples problèmes de communication et de coordination entre organisme visés.

Quant aux outils de formation professionnelle, on a dit d'eux qu'ils étaient carrément médiocres.

Au chapitre des politiques de formation professionnelle, les délégués ont prétendu qu'une bonne partie des problèmes est attribuable aux contraintes imposées par le bill C-278. La limite de 52 semaines, estime-t-on, ne permet pas à un adulte qui a une scolarité de 4e année d'atteindre le CEGEP même s'il en a les possibilités. De plus, on signale que les contenus des cours de formation professionnelle n'aident nullement les chômeurs. Au contraire, ils les aliénent en leur donnant l'espoir d'un emploi.

Les délégués de l'ICEA ont aussi abordé la question des allocations qui sont versées aux chômeurs suivant des cours de formation professionnelle. Considérant qu'elles sont distribuées irrationnellement, les délégués ont urgemment réclamé une analyse sérieuse de la politique des allocations en vue d'établir des normes dans leur attribution.

Pour ce qui est de la carte de compétence, remise aux ouvriers spécialisés, on ne s'est borné qu'à deux remarques: elle régularise l'entrée dans la profession mais empêche en même temps les gens d'y accéder. En second lieu, si la profession est saturée, on continue à les distribuer et à former des travailleurs pour cette profession.

La culture populaire

Dans les ateliers où fut étudiée la question de la culture en milieu populaire, on s'est longuement attardé sur la problématique de cette culture particulière. La discussion s'est surtout cristallisée au tour du financement: la bête noire des organisateurs ou animateurs de cette nouvelle et intéressante forme de conscientisation. Actuellement, le financement de la culture en milieux populaire: s'effectue par la Direction générale de l'éducation permanente au ministère de l'Education par le canal des commissions scolaires. Le ministère, de l'aveu même du responsable de cette direction générale accorde un montant de .25 cents per capita à chaque commission scolaire aux fins de l'éducation populaire.



photo Jean Goupil LA PRESSE

Aucun record n'a été battu à TdH

Malgré le temps splendide qu'il a fait tout au cours du weekend, l'ouverture de la cinquième saison de Terre des Hommes n'aura pas marqué cette année un nouveau record d'assistance. Vendredi, 157,466 visiteurs (comparativement à 286,287 le jour de l'ouverture l'an dernier) sont allés saluer la grande première, sous une pluie de lilas, alors que samedi, le chiffre des assistances tombait déjà à 46,541. Dimanche, toutefois, la foule s'est faite plus nombreuse et l'exposition dans son ensemble, y compris le parc d'amusement de La Ronde, a accueilli 108,597 visiteurs. Soulignons que depuis son ouverture, au début de mai, La Ronde a reçu plus de 300,000 visiteurs.

Attentat à Pierrefonds

La police municipale de Pierrefonds détient un homme d'une quarantaine d'années à la suite d'un attentat contre sa femme, âgée de 37 ans, peu après minuit, aujourd'hui.

La victime, dont la police n'a pas voulu dévoiler l'identité pour le moment, a été atteinte d'un projectile de fusil de calibre .12, semble-t-il à la suite d'une chicane de ménage.

La blessée a été transportée à l'hôpital Royal Victoria. Sa vie n'est pas en danger, bien que les blessures soient graves.

Deux enfants perdus et retrouvés

Deux enfants — le frère et la soeur — disparus de la demeure familiale, vers 3 h. 30 hier après-midi, ont été retrouvés par la police de Laval, vers 10 h. 30 ce matin, alors qu'ils se promenaient paisiblement en bicyclette.

André et Cathy Charette, âgés respectivement de 11 et 5 ans, avaient quitté la demeure de leurs parents, au 3537, boulevard du Souvenir, dans le quartier Chomedey, à Laval, dans l'après-midi et vers 10 h. 30 du soir, les parents, étant sans nouvelles d'eux, ont fait appel à la police lavalloise.

Toute la nuit cinq autos-patrouilles de la police ont participé aux recherches, sans résultat.

La description des deux enfants a été donnée aux différents corps de police de la région ainsi qu'aux stations de radio.

Finalement, ce matin, deux agents, prenant place dans une auto-radio, ont aperçu les deux enfants montés sur une bicyclette à l'angle de la deuxième Rue et la rue Laval.

Lorsqu'ils ont vu les policiers, André et Cathy ont tenté de se cacher dans une cour d'école, mais sans succès.



photo Paul Henri-Talbot, LA PRESSE

Les deux gagnants de l'inter-loto du mois de mai : Mme Nicole Laporte et M. Nripen Barva.

Inter-loto: il reste $25,000 à réclamer

par Lise BLAIS

Il reste $25,000 à réclamer ! En effet, l'Inter-loto du mois de mai a fait deux heureux jusqu'à maintenant mais le troisième grand gagnant n'est pas encore sorti du rang. Regardez bien votre billet, vous êtes peut-être ce troisième homme qu'on cherche depuis quelques jours.

Quant au grand vainqueur de $125,000, il s'agit d'un célibataire de nationalité indienne qui vit au Canada depuis cinq ans. Ses projets ? "Dormir . . . pour une couple de jours tout au moins et après, faire des affaires". M. Nripen Barva savait qu'il allait gagner. "Ma bonne étoile me le disait que je gagnerais un de ces jours. Mais $125,000, je n'en demandais pas tant." Tout de même, ça se prend bien, même quand on s'y attend un peu !

Le deuxième prix de $50,000 est allé à Mme Nicole Laporte, de Crabtree, près de Joliette.

"Je n'ai jamais rien gagné," dit-elle, mais il y a un commencement à tout, n'est-ce pas ?

Mariée depuis neuf ans à un jeune machiniste, Nicole travaille comme secrétaire dans un hôpital, mais pas pour longtemps encore sans doute. Ils n'ont pas encore d'enfants mais vont sûrement avoir le loisir d'en faire à partir de maintenant !

Et vive Loto-Québec !

Hydro: si les négociations échouaient, 25,000 fonctionnaires débrayeraient

par Pierre VENNAT

Si l'intervention du ministre Jean Cournoyer auprès des autorités de l'Hydro, aujourd'hui, échouait, non seulement la contestation reprendra à l'Hydro-Québec, mais le Québec sera frappé par un arrêt de travail général, sous forme de séance d'étude, sur l'ensemble du territoire par les quelque 25,000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique au Québec.

Les employés de l'Hydro, dont environ 7,000 étaient en grève vendredi midi, sont retournés au travail en soirée, sous le coup d'une injonction.

Mais, comme l'a indiqué un porte-parole du SCFP, M. Maurice Chassé, "si depuis vendredi soir dernier, les employés de l'Hydro sont retournés au travail, il faut bien éviter d'en conclure que celle-ci vient d'enregistrer une victoire. Au contraire, ce retour au travail demeure conditionné aux résultats de l'intervention, aujourd'hui, du ministre du Travail".

Le ministre du Travail rencontre, ce matin, au siège social de l'Hydro, les commissaires de la Régie, et, à 13h30, il s'entretiendra avec les dirigeants du Syndicat canadien de la fonction publique.

Qu'en sortira-t-il? Bien malin qui pourrait l'affirmer.

Cependant les employés de l'Hydro-Québec sont assurés de l'appui des autres travailleurs syndiqués affiliés au SCFP, le congrès biennal du Conseil du Québec du SCFP ayant adopté une résolution engageant les quelque 25,000 autres salariés membres de cet organisme syndical à agir dans ce but.

Et la première initiative envisagée, consiste précisément en un arrêt de travail général, sous forme de session d'étude, sur l'ensemble du territoire du Québec.

On sait qu'outre les employés de l'Hydro-Québec, le SCFP représente au Québec les employés manuels de la ville de Montréal et de plusieurs autres municipalités, le personnel non-enseignant de plusieurs universités, des travailleurs d'hôpitaux, etc.

De son côté, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, à laquelle le SCFP est affilié, M. Louis Laberge, a déclaré que si les syndiqués de l'Hydro-Québec, touchés par l'injonction, décidaient de la combattre, la FTQ "ne se contenterait pas de les supporter dans leur action, mais elle les précéderait".

Aujourd'hui, donc, au cours d'une réunion du bureau exécutif de la FTQ et au cours d'un lunch avec les permanents du mouvement, M. Laberge s'est engagé à inciter les syndicalistes de tous les secteurs, que représente sa centrale, à appuyer par des actions concrètes leurs confrères de l'Hydro-Québec.

"Elle (la FTQ) n'exclut d'ailleurs aucune forme d'action, qu'il s'agisse d'arrêts de travail, de manifestation ou de séances d'étude".

Aujourd'hui: tout le monde au boulot

Pour le moment, de l'avis de leur porte-parole M. Chassé, "il est bien évident que les employés de l'Hydro-Québec, sur la recommandation de leurs dirigeants syndicaux, ne peuvent que se soumettre à l'injonction complaisante émise contre eux, vendredi dernier par le juge Marcel Nichols".

Deux nageurs se rendent du lac Mégantic jusqu'au pont de Québec en trois jours

par Normand LASSONDE

SAINT-ROMUALD — Epuisés, mais visiblement satisfaits du succès qu'ils venaient de remporter, deux plongeurs sherbrookois ont atteint le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de St-Romuald, dimanche après-midi, à 16 h., après avoir parcouru quelque 125 milles à la nage.

Ils étaient partis du lac Mégantic à 6 h. vendredi matin et ce n'est qu'après trois jours de nage qu'ils ont pu vaincre la meurtrière rivière Chaudière.

Jean-Claude Dubois, 27 ans, et François Bourassa, 23 ans, tous deux techniciens de laboratoire au centre hospitalier universitaire "CHU", de Sherbrooke, ont été fortement secoués pendant la descente mais c'est le sourire aux lèvres qu'ils sont sortis de l'eau, près du pont de Québec.

Ils se félicitaient mutuellement d'avoir été les premiers à descendre dans toute sa longueur la rivière Chaudière.

"Nous avons beaucoup appris au cours de cette descente; nous avons fait des erreurs. Heureusement, grâce à notre entrainement intensif, nous avons pu passer à travers", a déclaré M. Dubois à LA PRESSE, à sa sortie de l'eau.

Au cours de la première journée, les nageurs, vêtus de costumes de plongée, ont parcouru 77 milles, soit de l'embouchure de la rivière jusqu'à Saint-Joseph de Beauce. Il leur a fallu plus de douze heures pour couvrir cette distance.

Après une nuit de repos, ils atteignaient Saint-Henri de Lévis, samedi soir. Hier, c'était l'arrivée triomphale au pont de Québec. La descente a été marquée de quelques moments d'hésitation, particulièrement à Charny où les rapides se faisaient violents. Après avoir étudié le parcours du haut de la falaise, ils s'élancèrent toutefois dans les tourbillons.

Ne pouvant contenir son émotion devant son mari qui n'était plus qu'un bouchon de liège ballotté par les flots des rapides, Mme Dubois éclata en sanglots. Elle retrouva vite le sourire quand, revenu à une eau plus calme, son mari lui envoya la main.

La descente s'est déroulée sans incident sérieux. A part les ecchymoses qui leur couvraient tout le corps et leur costume de plongée lacéré en plusieurs endroits, les plongeurs s'en sont tirés sans blessures graves. Cependant, au cours de la première journée, à cause d'une mauvaise alimentation, François Bourassa vomit à plusieurs reprises pendant la descente. Il s'est remis vite d'aplomb et à Charny, il affronta les rapides avec brio.

Amaigris, le visage émacié et le teint pâle, les plongeurs ont fait longuement état de la pollution qui rend la rivière Chaudière très désagréable.

urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour 7 jours par semaine
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde/ Jean P. Duquet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

AUX USA

Les espions courent les rues

par Claude-Armand MARBAIX
collaboration spéciale

EST-CE la dictature "électronique"? Aux Etats-Unis, un parlementaire, un journaliste, un avocat et un homme d'affaires sur quatre, selon un récent sondage, est convaincu que son téléphone est branché sur une table d'écoute. C'est devenu un geste banal pour les députés et les sénateurs, pour les gouverneurs d'Etat, pour tout dirigeant d'une organisation quelconque et même pour les prêtres et les religieuses, de s'assurer qu'aucun "gadget" d'espionnage n'a été dissimulé dans leur bureau pour surveiller leurs conversations.

Les simples citoyens ne sont pas davantage exempts de ce genre de contrôle: pour peu que le moindre soupçon plane sur eux, ils sont "pris en charge" par le F.B.I. ou l'un des multiples services secrets américains dépendant de la police ou de l'armée. Quelque 90 millions d'Américains, selon les diverses estimations, seraient mis en carte ou en mémoire magnétique d'ordinateur, en raison de leur comportement, de leurs activités, de leurs opinions politiques ou des ragots de leurs voisins et collègues...

Un sparadrap

Chasse aux sorcières, hantise de la subversion et des agitateurs, besoin angoissé de sécurité intérieure, espionnite qui fait suspecter tout et tout le monde. Dans ce pays profondément attaché aux principes de liberté individuelle et de respect de la vie privée, il semble que le climat se soit singulièrement détérioré, au point de rappeler la sombre période du maccarthysme des années cinquante. Depuis plusieurs mois pourtant, une série de protestations indignées ont mis le doigt sur la plaie, provoquant à chaque coup le scandale. C'est d'abord le président du Sénat de la Californie, M. Mills, apprenant qu'il est catalogué comme élément "subversif" parce qu'il est abonné à un journal progressiste. Une autre fois, c'est le gouverneur de l'Etat du Delaware, M. Peterson, qui découvre dans son bureau un appareil d'écoute clandestin. C'est encore soeur Jogues Egan, accusée avec quatre autres prêtres d'avoir trempé dans le "complot" des frères Berrigan, affirmant que le gouvernement américain a placé des tables d'écoute à l'intérieur des églises catholiques et enregistré des conversations téléphoniques entre membres de l'Eglise ainsi qu'entre ces derniers et le Vatican. C'est aussi le New York Times, dévoilant qu'un parlementaire texan, John Dewey — impliqué il est vrai dans une affaire de pots-de-vin — a été surveillé par un agent du F.B.I. grâce à un minuscule appareil fixé dans son dos avec du sparadrap. C'est enfin et surtout le député Hale Boggs, leader du groupe démocrate à la Chambre, déclarant publiquement que le F.B.I. fait surveiller les téléphones des sénateurs et députés, en même temps qu'il "infeste" les campus universitaires d'agents de renseignement et utilise "des méthodes dignes de la Gestapo et de la police secrète soviétique". L'adjoint du ministre de la Justice, M. Kleindienst, a bien répliqué que le député ne devait pas se "sentir très bien", et l'attorney général lui a bien réclamé des excuses. Mais cela n'a pas empêché que la Chambre ait décidé d'engager une firme spécialisée en électronique pour inspecter les locaux du Congrès, afin d'y déceler les éventuels appareils "pirates".

Froid dans le dos

Le phénomène prend ainsi l'ampleur d'un cauchemar grotesque, mélange d'Ubu, de Kafka et de Georges Orwell. Comme dans le roman "1984" abondamment cité ces temps-ci, chaque Américain se sentira-t-il épié par les mille yeux et mille oreilles du "big brother" omniprésent? Certaines informations, tirées de sources officielles, donnent froid dans le dos. Par exemple, le ministre de la Justice, M. Mitchell lui-même, annonçait récemment qu'au cours des 18 premiers mois de l'administration Nixon, près de 18,000 conversations téléphoniques avaient été enregistrées. Plus récemment encore, une sous-commission de la Chambre constatait que dans 52 départements ministériels et administrations dépendant de Washington, quelque 4,700 appareils d'écoute avaient été placés pour surveiller les conversations téléphoniques. Quant au directeur du F.B.I., John Edgar Hoover, il notait complaisamment dans son dernier rapport annuel que 908 diplomates et fonctionnaires soviétiques, ainsi que 414 représentants de pays socialistes aux Etats-Unis avaient fait l'objet, en 1970, d'une enquête approfondie.

Mais un anonyme "Comité d'enquête sur le Bureau fédéral d'enquêtes", qui a dévalisé un office du F.B.I. à Media (Pennsylvanie), a complété ce rapport par quelques indiscrètes révélations publiées par divers journaux: les dossiers ainsi rendus publics révélaient ainsi que des enquêtes sont effectuées systématiquement sur des étudiants "révolutionnaires", des professeurs, des chercheurs, sur des associations d'étudiants noirs, sur des prêtres et des religieuses actifs de près ou de loin à la cause de la paix en Indochine. On apprenait, par ailleurs, que non seulement l'écoute téléphonique, mais aussi les filatures, surveillances du courrier et de comptes en banques "suspects" sont pratiques courantes, sans que ces activités soient le moins du monde justifiées par une information judiciaire.

Dans la danse

Le plus grave, c'est que cet espionnage permanent et tentaculaire est loin d'être le monopole du F.B.I. En avril dernier, le sénateur démocrate de la Caroline du Nord, M. Ervin (74 ans), qui est également président de la commission sénatoriale sur les droits individuels, révélait à l'opinion stupéfaite qu'il existe, outre le F.B.I., au moins une douzaine d'organisations et services chargés de surveiller les citoyens américains ou étrangers considérés comme subversifs ou douteux. Ainsi, les services secrets chargés de la sécurité du président auraient établi une liste noire, de même que la C.I.A., l'agence de contre-espionnage. L'agence pour le contrôle des fonctionnaires aurait établi, quant à elle, 15 millions de dossiers. En plus de son fichier de criminels, le département de la Justice en tient un autre pour les "agitateurs". Le ministère des Transports de son côté aurait constitué trois millions de dossiers (automobilistes dont le permis est suspendu ou annulé), etc, etc...

Enfin, last but not least, l'armée de terre, la Navy et l'U.S. Air Forces sont elles aussi entrées dans la danse. Il est en effet établi que, depuis 1967, les trois armes espionnent systématiquement des personnalités et des organisations civiles. Comme elles sont, depuis 1968, chargées du maintien de l'ordre en cas d'émeutes dans 25 grandes villes des Etats-Unis, elles s'intéressent à toute personne cataloguée à gauche ou au centre, qui ne serait pas jugée loyale à 100 p. cent, en particulier si elle se permet de critiquer l'activité des Etats-Unis au Vietnam. Ainsi un espion "repenti" a affirmé que dans l'Etat d'Illinois, 800 personnalités civiles étaient sous surveillance, notamment le fils d'Adlai Stevenson et le juge fédéral Kerner. Il est admis, par ailleurs, que la "D.I.A." (Defence Intelligence Agency) et l'"A.S.A." (Army Security Agency) ont truffé d'agents de renseignements les campus universitaires de Columbia, de New York et de Fordham.



J. Edgar Hoover: à son tour de se faire espionner

Maniaquerie

Mais en plus de ces diverses "polices" existant à l'échelon fédéral, chaque Etat américain a lui aussi sa propre police chargée du maintien de l'ordre. Certaines grandes villes, comme New York, ont, en outre, des services spéciaux chargés de contrôler les mouvements extrémistes, les étrangers et autres agitateurs. Cela fait beaucoup de monde. Beaucoup trop: il n'est pas rare que tel agent d'une police dénonce tel autre confrère appartenant à un autre service, croyant avoir affaire à un dangereux agitateur!

Cela signifie-t-il que le point de saturation est ainsi atteint, les espionnés étant en fait les espionneurs? Pour l'opinion, en tout cas, il semble bien que les bornes du raisonnable soient largement dépassées, et une campagne s'organise pour contrer cette surveillance qui engendre la peur. A la pointe du combat: des parlementaires démocrates, tels que les sénateurs Muskie et McGovern, tous deux candidats aux prochaines élections présidentielles. Leur ennemi à abattre: Edgar Hoover, le tout-puissant et redouté maitre du F.B.I.

L'homme, à vrai dire, est de stature assez extraordinaire. Le cheveu rare et raide, l'oeil glauque du batracien, prude jusqu'à la maniaquerie, économe au point d'être avare, il est resté à 76 ans un célibataire endurci: il se vante volontiers de n'avoir eu qu'une femme dans sa vie: sa mère. Depuis plus de 46 ans, il règne sans partage sur l'unique amour de sa vie: le F.B.I. Quand il a pris en main le "bureau", en 1934, il disposait en tout et pour tout de 600 agents. Aujourd'hui, il commande une armée de 8,400 hommes, outre les collaborateurs occasionnels et les informateurs payés à 300 dollars par mois. Son domaine s'étend à 59 bureaux régionaux, 500 bureaux secondaires répartis dans tous les Etats. Et il est le seul à partager avec le président des Etats-Unis le privilège de pouvoir rouler dans une voiture blindée.

Pendant des décennies, celui qui incarnait le "bras séculier" du pouvoir fut le prototype de l'"incorruptible", du super-policier qui a pris en charge la sécurité de ses concitoyens.

"M. Hoover n'existe pas, disait de lui l'humoriste Art Buchwald, il a été inventé par le Reader's Digest. C'est un photo-montage de plusieurs agents. Et on lui a donné comme nom une marque d'aspirateur pour symboliser la lutte contre la saleté".

Poubelle

Cette belle image commence cependant à jaunir. M. Ramsey Clark, qui fut ministre de la Justice dans l'administration Johnson, et par conséquent supérieur hiérarchique, a le premier tenté de dégonfler le mythe "Hoover", en dénonçant son obsession égocentrique de sa réputation et de celle du F.B.I. Le signal était donné. On s'est aperçu soudain que ce chasseur de sorcières communistes est devenu un vieillard irascible qui exige de ses hommes une dévotion totalement inconditionnelle. Il y a peu de temps, il renvoyait 27 agents qui avaient eu le tort d'assister à un séminaire où un professeur le traita durement. Un autre "G-man" fut plus récemment licencié pour ne pas avoir défendu avec assez d'enthousiame son directeur qui était attaqué au cours d'une réunion politique. Mais ces mesures draconiennes n'ont pas réussi à restaurer le "culte de la personnalité": en février dernier, le sénateur McGovern rendait publique une lettre de dix agents du F.B.I. accusant Hoover de "truquer" les statistiques criminelles et de s'attaquer à des groupes minoritaires pour des délits mineurs qui n'intéressent même pas la police. D'autres hommes politiques n'ont pas manqué de suivre dans la même foulée. Le député Hale Boggs s'est mis à demander la démission du chef du F.B.I. Le sénateur Muskie qui s'est plaint d'être surveillé pour avoir osé assister à un meeting contre la pollution, a déclaré benoitement que M. Hoover était en âge de faire valoir ses droits à la retraite.

Mais il faudra sans doute plus que cela pour déboulonner ce "père de la vertu" accroché à son fauteuil, que ni J. F. Kennedy, ni Johnson, encore moins Nixon n'ont osé remercier. En attendant, juste retour des choses, ce sont les citoyens qui ont commencé à espionner le maitre du "Federal Bureau of Investigation" à la légende ternie. Le 28 mars dernier, un journaliste de Washington annonçait triomphalement: "Hier, Hoover a mangé à 18 heures 17 une bisque de crabes, des spaghettis à la viande et des fraises. Il prend des pilules antiacide et des pastilles pour la gorge".

"Nous avons décidé, ajoutait M. Anderson, de soumettre le vieux G-Man aux procédés d'enquête qu'il utilise. Nous l'avons donc suivi, nous avons interrogé ses voisins. Et nous avons fouillé dans sa poubelle."

Kierans s'apprête à donner quelques autres coups de dents



Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa

VICTORIA — Il y a des semaines que j'essayais de voir M. Kierans. La semaine dernière, à quelques heures d'avis, on me fixe un rendez-vous. Je le trouve dans le bureau qu'il occupait étant ministre des Communications. Le décor a changé. La paperasse a en général disparu, les livres aussi. Le bureau est nu. Je le remarque d'autant plus que l'ancien ministre — j'ai toujours envie de l'appeler Eric le rouge — renversé sur sa chaise, a mis les pieds dessus pour griller tout à son aise une cigarette.

Il a l'air dégagé, détendu, insouciant, presque reposé. Mais en réalité il est tout autrement. Nous passons au coin des confidences. Je le trouve un peu comme un lièvre: nerveux, prêt à bondir, soupçonnant le chasseur. A des questions même très générales il répond avec une prudence extrême. Il me semble qu'il n'a jamais été ainsi. Nous évoquons l'argumentation qu'il emploiera dans un de ses prochains discours. Il l'esquisse, puis, non, il s'arrête. Il annonce qu'il n'ira pas plus loin parce que son prochain discours n'est pas prêt, qu'il n'a pas complété les tâches de recherche et que ses contradicteurs n'attendent que le jour où il fera une erreur à propos des faits pour lui tomber dessus à bras raccourcis. Il faudra donc attendre le prochain discours.

La propriété étrangère

De quoi y sera-t-il question? De la propriété étrangère. Car on se souviendra que dans la péroraison du dernier, celui de Terre-Neuve qui eut assez de retentissement, il invitait les jeunes économistes à délaisser un peu les théories des grandes écoles pour l'aider à faire un grand ménage dans les pratiques économiques et fiscales du gouvernement. Il ne les attendra pas. Il prend les devants. La dernière fois il avait fulminé contre les pratiques par lesquelles les gouvernements des dernières années ont réussi à briser l'équilibre entre les différents facteurs économiques et en particulier entre les facteurs capital et travail. La prochaine fois, il décrira ce que les politiques gouvernementales ont fait à la propriété des entreprises et comment le gouvernement lui-même a contribué à la prise en charge par des intérêts américains d'une trop grande proportion de l'économie canadienne.

Après cela, il s'en prendra à la politique monétaire et aux dynosaures de la Banque du Canada et du ministère des Finances qui la font. Il condamnera à peu près tout ce qu'ils ont fait pour contribuer à mettre le dollar canadien dans sa position actuelle. Il fustigera leur médiocrité, leur façon de se succéder à eux-mêmes par disciples interposés.

Comme vous voyez, cela promet. Mais à chacune de ces explosions, il y aura des retombées certaines paraissent l'inquiéter plus que d'autres. Il n'ignore pas que condamner la politique fédérale en matière de propriété étrangère c'est mettre aussi au pilori la plupart des provinces — et singulièrement le Québec — qui sacrifient jusqu'à leur dernière chemise pour permettre à des entreprises américaines ou japonaises ou allemandes d'extraire à peu de frais nos plus grandes richesses alors même que nous avons moins besoin de les vendre qu'eux de les acheter, et qu'en conséquence, nous pourrions en tirer bien davantage.

Il s'inquiète de ce que ce débat pourrait faire au gouvernement de Québec à un moment où il a bien assez de difficultés sur ce terrain même aussi bien que sur un grand nombre d'autres.

Des notes de cours

Je lui parle du caractère un peu académique de son dernier discours qui se lisait comme des notes de cours d'un savant professeur invité. Il laisse entendre que le ton pourrait bien être dorénavant beaucoup plus politique. On sait déjà qu'il sera très en demande au moment du budget en fin de semaine prochaine et que ses réactions pourraient bien être les plus vives qu'on entendra là-dessus. Et les invitations ne manquent pas: discours, participation à des panels, cours irréguliers ou à plein temps dans les universités. On l'a invité à publier un livre dans les meilleurs délais. Il reçoit des lettres de grands entrepreneurs de toutes les parties du pays l'engageant à poursuivre son dessein.

A chaque fois qu'il parle du Québec on a l'impression qu'il regrette ce bon temps où les poings tombaient avec force sur la table du cabinet mais où chaque ministre était entendu s'il croyait avoir quelque chose à dire. On a aussi l'impression, à l'entendre, qu'à Québec, les ministres étaient vraiment au pouvoir à son époque, et que M. Trudeau est, à Ottawa, entièrement entre les mains des mandarins et de quelques jeunes turcs du Conseil privé.

S'intéresse-t-il à l'opposition? En guise de réponse il me rappelle les chances extraordinaires ratées en chambre par M. Robert Stanfield, la dernière s'étant produite quand M. Stanfield s'est cassé le nez en posant des questions au sujet du produit national brut qui n'avait guère avancé dans les premiers mois de cette année.

Il ne mentionne même pas M. Paul Hellyer, ce qui n'est pas l'indice d'une très grande admiration, encore qu'ils s'entendent tous deux pour dénoncer avec vigueur ce qui résulte des politiques gouvernementales.

L'heure passe rapidement. Il n'a pas une minute de plus. On va me congédier. Je demande à la hâte à l'ancien ministre s'il regrette les années du cabinet Lesage. Sa réponse n'est pas très concluante. Je ne suis pas revenu à la tribune de la presse qu'on m'appelle au téléphone. C'est Eric Kierans qui veut préciser que rien de ce qui a contribué à son départ de Québec n'est le produit du hasard et que dans ces circonstances il n'a rien à regretter.

PISCINES À PRIX SPÉCIAUX



GARANTIE: 10 ANS

RONDES

12' x 36"	$119	21' x 12' x 48"	$579
15' x 42"	$199	27' x 15' x 48" 60"	$825
18' x 48"	$299	32' x 18' x 48" 66"	$949.50
24' x 48" 60"	$595	JUSQU'À 35' x 18' OVALES	

Jusqu'à 28' diamètre

CHOIX DE PISCINES CREUSÉES — CONDITIONS FACILES — AUCUN DÉPÔT REQUIS

1971 VOTRE ANNÉE DE DÉTENTE

Invitation spéciale aux résidants de Ville-d'Anjou — Pointe-aux-Trembles — Repentigny — Boucherville — Longueuil.

BIENVENUE À TOUS

PISCINES PRE-FAB INC.

15610, SHERBROOKE EST
POINTE-AUX-TREMBLES
Tél.: 642-7100

OUVERT LUNDI-VENDREDI JUSQU'À 9 H; SAM. 9 À 5 H; DIMANCHE MIDI À 5 H.



téléphoto PA

La troupe disperse des manifestants orangistes

Un soldat écossais pointe son fusil, chargé de balles de caoutchouc, en direction d'une foule d'Orangistes qui ont vainement tenté de manifester dans le village catholique de Dungiven, près de Londonderry, en Irlande du Nord. La troupe a utilisé les balles de caoutchouc et du gaz lacrymogène pour disperser les militants protestants, qui avaient attaqué les soldats avec des pierres. Des incidents ont également eu lieu à Londonderry, où des bandes de jeunes gens ont attaqué des soldats et des policiers, et à Belfast, où trois explosions ont été signalées hier soir.

Laird ordonne une enquête sur les révélations du N.Y. Times concernant le Vietnam

WASHINGTON. (AFP) — Le département de la Justice a ouvert une enquête, à la demande du Pentagone, sur les circonstances dans lesquelles le "New York Times" s'était procuré les documents militaires secrets sur la guerre au Vietnam dont il a commencé hier la publication.

M. Melvin Laird, secrétaire à la Défense, parlant aujourd'hui devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat, a annoncé personnellement que cette enquête était en cours. "Le gouvernement, a-t-il dit, a pour responsabilité de déterminer si quelqu'un a enfreint les lois de sécurité nationale." A son avis, les documents publiés par le "New York Times" étaient secrets et n'auraient pas dû être rendus publics.

Cette première note donne le ton de ce que vont être les réactions de la Maison Blanche, du département d'Etat, et, d'une manière générale, de toute l'administration où les révélations du "New York Times" ont fait l'effet d'une bombe.

Une étude en 40 volumes

Commandée par Robert McNamara il y a trois ans, alors qu'il dirigeait le Pentagone, cette étude qui comprend 40 volumes montre avec documents à l'appui que les Etats-Unis ont commencé à s'engager dans le bourbier indochinois avant même le départ des Français et révèle que le bombardement du Vietnam du Nord avait été minutieusement préparé cinq mois avant l'incident du golfe du Tonkin, qui devait servir de prétexte à l'intervention aérienne au Nord.

Ce matin, le journal publie un document qui révèle qu'au cours d'une réunion à la Maison Blanche le 7 septembre 1964, il fut décidé que les attaques aériennes au Nord-Vietnam commenceraient au début de 1965.

Or, en septembre 1964, Johnson était en pleine bataille électorale, à deux mois des élections présidentielles, et son adversaire Barry Goldwater préconisait publiquement le bombardement du Vietnam du Nord auquel le président Johnson se déclarait publiquement hostile.

Déjà, en avril, le bombardement du Nord avait été envisagé minutieusement mais, estiment les analystes du Pentagone cités par le "New York Times", avec l'espoir que tel recours ne serait pas nécessaire. Par contre, en septembre, l'intervention aérienne était qualifiée d'inévitable.

Un an de travail au Pentagone

Il semble que quinze copies de ce gigantesque document ont été établies par les analystes et documentalistes du Pentagone qui travaillèrent pendant plus d'un an à sa rédaction, de juin 1967 à juillet 1968. Le docteur Henry Kissinger, conseiller du président pour les questions de sécurité, déclare en avoir pris connaissance hier en ouvrant le "New York Times". M. Robert McNamara, qui est aujourd'hui président de la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement, n'a pas gardé l'exemplaire qui lui a été remis mais l'a adressé aux Archives nationales.

On suppose que le président Johnson a bien reçu personnellement le document, mais qu'il l'a emporté lorsqu'il a quitté la Maison Blanche. Peut-être se trouve-t-il dans la fameuse bibliothèque qui porte son nom à Austin, dans le Texas.

Au département d'Etat, on laisse entendre qu'un exemplaire de ce document est sous clef et sous bonne garde. On suppose, sans en avoir la certitude, que la CIA a un exemplaire. Il en reste un certain nombre, soit en circulation, soir au Pentagone.

A la direction du New York Times, on se montre d'une discrétion totale sur les circonstances dans lesquelles le journal a obtenu ces archives et l'on refuse d'indiquer pendant combien de jours durera leur publication.

Réaction prudente

A la Commission des Affaires étrangères du Sénat, le sénateur Stuart Symington (démocrate du Missouri) a déclaré qu'à deux reprises la commission, qui avait connaissance de l'existence de ces archives, avait demandé à y avoir accès et que l'autorisation lui avait été refusée pour des raisons de sécurité, fait que M. Laird a confirmé.

Parmi les membres du Congrès, les réactions sont encore prudentes : dès maintenant, toutefois, M. Paul McCloskey (républicain de Californie), partisan de la fin immédiate de la guerre au Vietnam, a annoncé qu'il féliciterait le "New York Times" pour avoir publié des documents "terrifiants" et le sénateur Symington s'est déclaré très choqué d'apprendre que des opérations avaient également eu lieu au Laos bien avant l'affaire du golfe du Tonkin. Les réactions vont aller bon train. Républicains et démocrates pourront trouver matière à alimenter leur cause, mais les vrais gagnants, de l'avis des observateurs, sont les partisans d'une paix rapide au Vietnam.

Comme prévu, le porte-parole de la Maison Blanche, assailli de questions, s'est borné à déclarer qu'à sa connaissance le président Nixon n'avait ni vu ni lu le rapport divulgué par le "New York Times".

Le porte-parole du département d'Etat, encore moins loquace, s'est refusé à tout commentaire. Il a déclaré qu'on ne semblait pas avoir encore trouvé le document en question au département d'Etat. De toute évidence, si le département d'Etat a quelque chose à dire, c'est M. William Rogers qui le fera demain à l'occasion de la conférence de presse qu'il doit tenir.

Un émissaire canadien avait été envoyé à Hanoï dès 1964

NEW YORK (PC) — Le "Times" de New York révèle qu'un diplomate canadien, M. J. Blair Seaborn, a été secrétement délégué à Hanoï à la suite de l'affaire du golfe du Tonkin, en août 1964, afin de faire comprendre aux Nord-Vietnamiens que la patience des Etats-Unis "s'amenuisait considérablement".

Cet incident est mentionné dans ce que le quotidien new-yorkais appelle une étude officielle sur l'engagement des Américains au Vietnam. Le document en question précise que M. Seaborn, membre de la Commission internationale de contrôle, avait pour mission, plus explicitement, d'apprendre à Hanoï qu'une résolution, tout juste adoptée par le Congrès, avait pour but de lui enjoindre de mettre fin à ses attaques contre le Sud-Vietnam et le Laos, sinon il subirait les conséquences de son refus.

Le diplomate canadien devait insister sur la volonté des USA de faire respecter "l'intégrité du territoire vietnamien".

Après l'attaque du pétrolier

Israël entend défendre ses voies maritimes

JERUSALEM. (AFP-UPI-PA) — Israël est déterminé à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les voies maritimes d'accès à tous ses ports.

Le premier minitre Golda Meir a fait cette déclaration à la suite de l'attaque aux roquettes perpétré vendredi contre un pétrolier libérien, affrété par la société israélienne El Yam de Haifa.

L'incident, dont l'organisation palestinienne FPLP revendique la responsabilité, s'est déroulé au large du Sud-Yémen, dans le détroit de Bab El-Mandeb.

Le pétrolier "Coral Sea", qui jauge 78,000 tonneaux, transportait du pétrole iranien. Il a pu, quoique légèrement avarié, poursuivre sa route via le golfe d'Akaba, vers le port iraélien d'Elath, à l'embouchure de la mer Rouge.

La société El Yam a fait savoir que le pétrolier avait été atteint par trois roquettes tirées à partir d'une vedette non identifiée. Trois membres d'équipage ont été légèrement blessés en éteignant plusieurs foyers d'incendie.

Trois coups au but

La compagnie a fait savoir que le navire avait été atteint par trois projectiles de bazooka tirés à partir d'une vedette civile non-identifiée. Nul n'a été atteint par les impacts mêmes, mais trois matelots ont été légèrement blessés en éteignant plusieurs foyers d'incendie.

Selon des sources en milieu maritime, la vedette assaillante surgit soudain d'un rassemblement de bateaux de pêche, tira une douzaine de coups et disparut. L'attaque eut lieu à environ cinq milles de la côte somalienne.

Le bâtiment a un équipage de 38 hommes, dont 23 Israéliens, et un capitaine grec. Construit en 1966, il appartient à la Darius Tanker Corp., de Monrovia. Sa vitesse maximum est de 18 noeuds. Il a continué son chemin vers Israël et devrait arriver à Eilath, dans le golf d'Akaba, demain.

De source proche du ministère britannique de la Défense, on annonce que des forces arabes ont attaqué mercredi dernier un navire israélien qui aurait depuis regagné son port d'attache.

En revendiquant l'attaque de vendredi, le FPLP affirme qu'il a forcé le pétrolier à s'échouer et que sa vedette est partie du port jordanien d'Akaba, à quelque mille milles de là.

Le FPLP ajoute qu'il a volontairement laissé à Israël l'initiative de rendre public l'incident "dans l'attente de la réaction israélienne, et de la reconnaissance de cet incident ainsi que de l'alliance secrète entre Israël et la réaction iranienne stipendiée" et qu'il publiera bientôt un communiqué concernant les détails de cette opération qu'il qualifie de "mise en garde aux réactionnaires iraniens".

Israël tient officiellement le Sud-Yémen comme responsable de l'incident.

La défaite du gouvernement ouvre une crise en Islande

REYKJAVIK. (AFP) — La coalition gouvernementale islandaise (conservateurs-sociaux-démocrates) a subi un échec aux élections législatives de dimanche en perdant la majorité au Parlement, le Alting, et devra démissionner.

Les vainqueurs de la consultation sont les socialistes de gauche qui ont ravi les quatre sièges perdus par les partis gouvernementaux vraisemblablement par suite de l'abaissement de l'âge électoral de 21 à 20 ans.

Les résultats, avant contrôle, sont les suivants : Parti de l'Indépendance (conservateur et gouvernemental) : 22 mandats (23 précédemment); Parti social-démocrate et gouvernemental 6 (9), socialistes de gauche 4 (0), Parti du Progrès (centre) 18 (18); Parti de l'Alliance populaire (communistes) 10 (10).

Les observateurs se demandent qui pourra former le nouveau gouvernement. Même si M. Hannibal Valdimarsson, chef des socialistes de gauche et grand vainqueur des élections, voulait entrer dans la coalition gouvernementale, il n'est pas certain, estiment les observateurs, que les sociaux-démocrates accepteraient de rester au gouvernement.

Les conservateurs et les sociaux-démocrates ont formé la coalition gouvernementale pendant douze années consécutives.

État d'urgence à Albuquerque, N.M.

ALBUQUERQUE (UPI, PA) — Des policiers équipés d'armes automatiques et de fusils ont arrêté, dans un parc municipal, ce matin, les derniers manifestants d'un groupe d'environ 500 jeunes qui, durant toute la nuit, avaient lutté contre les forces de l'ordre.

D'après la police, 13 personnes ont été atteintes par des coups de feu tirés soit par les manifestants, soit par les policiers ou des commerçants dont les magasins ont été pillés et incendiés par les jeunes gens. L'état d'urgence a été proclamé ce matin dans cette ville du Nouveau-Mexique.

Les désordres ont éclaté hier soir lorsque les policiers ont arrêté un certain nombre de jeunes gens qui buvaient dans un parc public. Une foule s'est rapidement rassemblée. Les manifestants ont lancé des pierres et des bouteilles en direction des policiers et ont incendié deux voitures de patrouille. Les agents ont riposté par des grenades lacrymogènes et quelques coups de feu.

La foule s'est ensuite dirigée sur le quartier général de la police, dans le centre-ville d'Albuquerque, protégé par 150 policiers lourdement armés. Les manifestants, dont au moins trois étaient armés de fusils, ont lapidé l'édifice et ont incendié une troisième voiture de patrouille. Des coups de feu ont éclaté de part et d'autre.

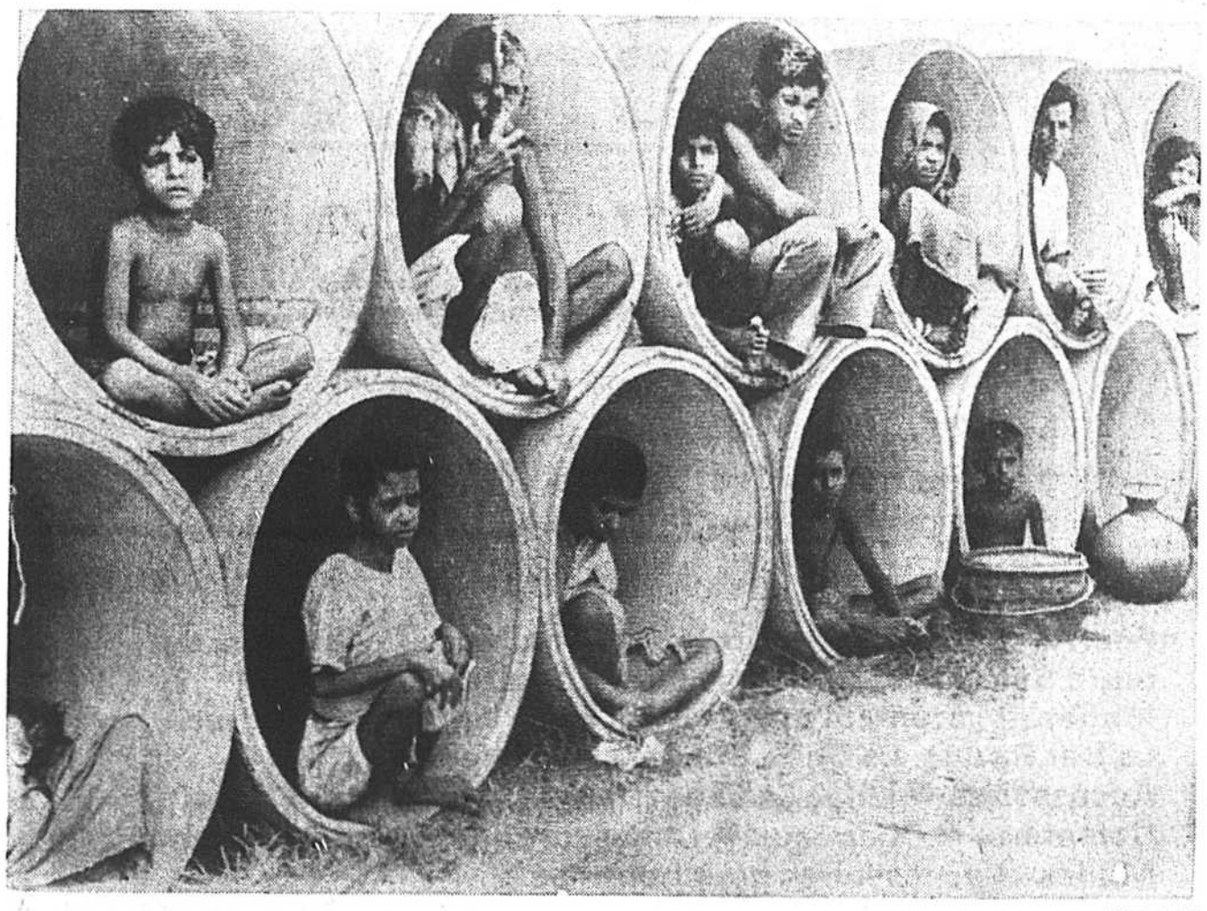
Les jeunes gens ont ensuite repris le chemin du parc, pénétrant sur leur passage dans une vingtaine de magasins qu'ils ont saccagé et incendiés. Les pompiers ont tout d'abord refusé d'éteindre les incendies. Ils n'ont accepté de le faire que lorsque les policiers ont consenti à leur accorder la protection nécessaire.

Des désordres ont également été signalés à New York, hier, à l'occasion de la parade annuelle de la journée de Porto-Rico. Dix-neuf policiers ont été blessés et 25 personnes arrêtées au cours de deux manifestations imputées par les autorités au groupe portoricain "Young Lords", qui milite pour l'indépendance.

Remontée du fascisme en Sicile

ROME. (PA) — Remontée du fascisme, maintien d'une faible majorité des chrétiens-démocrates, déclin de la gauche communiste; tels sont les tendances qui se dégagent du calcul des premiers résultats du vote intervenu hier en Sicile et dans quelque 159 villes et municipalités italiennes.

Ce scrutin a pour but d'élire les conseils municipaux et régionaux et quelque 7 millions d'Italiens et de Siciliens sont habilités à voter.



téléphoto PA

A Calcutta, les réfugiés nichent dans des tuyaux

Des tuyaux de drainage servent d'abris à des réfugiés pakistanais qui attendent d'être évacués du "camp Sahara", établi à l'aéroport de la ville indienne de Calcutta. Des avions de transport géants, fournis par les Etats-Unis et l'URSS, devaient commencer incessamment à transporter vers le centre de l'Inde des milliers de réfugiés, afin de libérer les zones frontalières où on redoute une épidémie de pneumonie. Cette nouvelle menace se produit au moment où les autorités semblent avoir réussi à enrayer une épidémie de choléra qui aurait fait jusqu'ici 5,000 victimes chez les quelque 6,500,000 personnes qui ont fui le Pakistan oriental pour se réfugier au Bengale occidental et en Assam.

Mitterrand élu leader de la gauche non communiste

EPINAY (AFP)— M. François Mitterrand a confirmé hier ses chances d'être le candidat unique de la gauche aux élections présidentielles de 1976. Déjà candidat unique de la gauche contre le général de Gaulle au second tour de l'élection de 1965, l'ancien président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste s'est imposé comme le leader de la gauche non communiste à l'issue des travaux du congrès de l'unité des socialistes qui vient de se terminer. Ce congrès dont le but était de réunir les membres du parti socialiste et de certains partis ou groupes de gauche — y compris les chrétiens — en une seule formation, a obtenu ce résultat malgré les divergences qui se sont manifestées tout au long de ses travaux.

Il a décidé, à une forte majorité, de maintenir son affiliation à l'Internationale socialiste. Il a marqué sa volonté d'appliquer une "stratégie de rupture" avec la société capitaliste, notamment [illegible] propriété des moyens de production, d'échanges et de recherche.



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch net
Abitibi	500	$7½	7¼	7½	— ¼
Alcan	13425	$23¼	22¾	23	— ¼
Alcan pr	2050	$27	27	27	+ ⅛
Algoma St	225	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Almin 2p	70	$35	35	35	+ ¾
Anglo—Cn	100	460	460	460	—5
Aquitaine	1510	$26¾	26¼	26¼	— ⅜
Args 250p	25	$30½	30½	30½	—1
Asbestos	77	$35	35	35	— ½
Atl Sugar	175	$7⅜	7⅜	7⅜	
Bank Mtl	6800	$16	15⅞	16	
Bank NS	850	$26½	26¼	26¼	— ¼
Banq CN	2653	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Bq Deprg	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Bq Pv Can	850	$11¼	11	11¼	
Bell Canad	2881	$48⅛	47⅞	48	+ ¼
Bell A pr	228	$53½	53⅛	53½	
Bombrdier	770	$13¼	13	13	
Border C	100	$9½	9½	9½	— ¼
BP Oil Gas	1900	705	700	700	
Brascan	127	$18¾	18¾	18¾	— ¼
BCT 6.80	100	$26	26	26	
Brinco	1350	56	55⅞	6	+ ⅛
CAE Ind	100	470	470	470	+5
Calga y P	1800	$27½	27¼	27¼	— ¾
Campeau	100	405	405	405	
Can Cem L	146	$44¾	44¾	44¾	+ ⅛
Can Perm	100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
CSL	100	$32¾	32¾	32¾	— ¼
C Arena	1275	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜
Cdn Brew	2100	$7⅜	7¼	7¼	
Cdn Cable	900	$11⅝	11⅝	11⅝	
C Im	5960	$24¼	24	24	— ⅛
CIL	1350	$13⅞	13¾	13¾	
CPI pr	650	$23⅜	23⅜	23⅜	— ¼
CP Inve w	250	340	340	340	—10
CPR	1116	$66	65½	65¾	+ ¼
Canron	250	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅛
Cent Del	3450	$14⅜	13⅞	14	— ⅜
Charter Ind	300	160	160	160	+5
Chemcell	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Chem 175 p	170	$19½	19⅛	19½	—1¾
CHUM B	100	$6¾	6¾	6¾	
Cockfield	200	$6¾	6¾	6¾	
Cominco	1100	$23½	23¼	23½	+ ⅛
C Holiday I	200	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
Con Bath	805	$10	9⅞	9⅞	
C Text	250	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Cons Gas	2375	$20¾	20½	20⅝	— ⅛
Con Glass	600	$14¾	14¾	14¾	
Corby B	100	$23	23	23	+1¾
Crain RL	300	$13½	13½	13½	
Cr Fonc	255	$53	53	53	— ½
Cr Cork	20	$160	160	160	
Cr Zell A	100	$17½	17½	17½	— ¾
Crush Int	165	$20	20	20	
Disti Seag	550	$53½	53	53	— ½
D Bridge	1537	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
D Corset	600	$6	6	6	
Dofasco	952	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Dofasco p	25	$78	78	78	
Dom Glass	175	$13	13	13	
Dom Store	850	$13⅛	12⅞	12⅞	
D Textile	200	$17½	17½	17½	
Domtar	710	$14½	14½	14½	— ⅛
Donohue	100	$7	7	7	
Du Pont	500	$15	15	15	+ ⅛
Fin Coll	300	$10¾	10¾	10¾	
Gaz Met	200	$6	6	6	
Genstar L	200	$12	12	12	— ¼
Grafton	150	$18	18	18	+ ⅛
GL Paper	250	$17	16¾	16¾	
Grey Cmp	1100	190	190	190	+10
Gulf Can	485	$22½	22⅛	22¼	— ½
Hollinger	125	$39	39	39	— ½
Home A	3172	$31¾	31⅛	31¾	+ ¾
H Smith pr	525	$28	27¾	27¾	—1¼
H Bay Co	2900	$19	18⅞	19	+ ⅛
HB Oil Gas	960	$47	46⅞	47	
Husky Oil	1490	$16⅜	16¼	16¼	— ⅜
IAC	3600	$19⅛	19	19	
In Acc wt	800	785	785	785	+10
Imp Oil	1285	$23¾	23⅝	23⅝	
Imasco Ltd	1145	$19	18¾	18⅞	
Inland Gas	300	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Int Gas rt	1256	28	28	28	—2
Int Nickel	6045	$39¾	39⅜	39½	— ⅛
Int Util	2750	$42⅜	42	42⅜	
Intpr Pipe	3175	$29	28⅛	28⅞	— ⅜
Inv Grp A	5100	$8¾	8¾	8¾	
IOS Ltd	4800	52	48	48	—7
Island Tel	900	$16½	16½	16½	
Ivaco	300	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Labatt pr	50	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Lob Co B	100	$5⅞	5¾	5⅞	
MB Ltd	208	$24½	24½	24½	— ⅛
Maritime	520	$21	21	21	+ ¼
Mass Fer	3025	$11	10⅞	10⅞	— ¼
Melchers	200	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Mnt Trst	4300	$16	15¾	16	+ ½
Moore	3975	$38	37¾	37⅞	+ ⅛
Nat Drug	10000	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Noranda	1505	$36⅜	36	36⅛	— ⅛
Nor Ctl G	800	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Oshawa A	200	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Oshawa B	150	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Place	100	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Pow Corp	800	$5⅞	5¾	5⅞	
Pow C 5 pr	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Price Com	13072	$8½	8⅜	8½	
QSP Ltd	200	$13¼	12¾	13⅛	— ¼
Rapid D	1010	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Readers D	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Rio Algom	240	$18	18	18	
Roy Bk	14573	$27	26⅝	26⅞	— ⅛
Royal Trst	100	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
St L Cem A	100	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Scot Lasal	350	$30	30	30	— ⅜
Shell Can	425	$36	35¾	36	+ ⅛
Simpsons	1467	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Southam	600	$60⅛	60⅞	60⅞	+ ⅜
Steel Can	1025	$27⅛	26⅞	27⅛	+ ⅛
Steinbg A	6393	$18¾	18½	18½	+ ⅛
Sup Elec	100	390	390	390	—10
Texaco	1450	$32¾	32½	32¾	+ ¼
Tor Dm Bk	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
Tot Pet A	100	715	715	715	—5
Traders A	100	$13¾	13¾	13¾	
Trans Mt	1300	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
Trizec Crp	1200	160	160	160	+5
Velcro	700	$20½	20¼	20¼	
Walk GW	1350	38	38	38	
Webb Knp	200	25	25	25	
Westcst	300	$25½	25¼	25½	
Zellers	1250	$18⅜	18¼	18⅜	— ⅛

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch. net
A - B					
Adrs .45g	67	45⅛	44⅜	44¾	— ⅛
Admirl	77	20⅛	19⅝	20	
AirRed .40g	127	25¼	25⅛	25⅛	
Alcan 1	608	22½	22⅛	22¼	— ⅛
AllegC .10g	4	14¼	14⅛	14⅛	
AllegL 1.40	25	27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Alld C 1.20	235	32⅜	32⅛	32⅜	+ ¼
AllisC .10g	49	15⅞	14⅞	15⅛	+ ⅛
AmHess .15d	81	69¾	68⅝	69	
AAirlin .80	171	33⅜	32⅝	32⅞	— ½
ABrnd 2.20	341	44	43¼	43¼	— ¾
ABC 1.20	42	44⅜	44	44	—1
AmCan 2.20	54	38⅝	38⅛	38⅜	+ ⅛
ACyan 1.25	181	35⅛	34	34¾	— ⅛
AmEIP 1.70	235	28	27⅝	28	+ ¼
AHome 1.70	72	78	77½	78	— ⅛
AHosp .26	712	34⅛	33½	33⅝	+ ¼
AmMot	111	6¼	6⅛	6⅛	
AmStd .40	99	23½	22	22	—1⅜
AT T 2.60	955	46⅛	45⅝	45⅞	— ⅛
AmZinc	76	4¼	3¾	4	
Anacon 1	118	20⅞	20½	20½	— ⅛
ApacheCp				.25	
Apeco .16	89	12½	12⅛	12¼	— ⅛
Arlans	41	9	8⅞	9	
Armco 1	146	18¼	17¾	17⅞	— ¼
ArmC .80	35	35⅝	35¼	35¼	— ¾
ArmRu 1.60	3	34½	34½	34½	
AtlRich 2	215	71	70¼	70¼	— ⅝
Avco	133	13	12⅞	13	+ ⅛
Avon 1.30	61	104	103	103½	+ ⅛
Babck .50	308	41⅞	41	41⅛	—1
Bath .20	843	34¼	33½	34⅛	+ ⅛
Baxtr .11	64	31⅝	31⅛	31⅜	— ⅛
Beckmn .50	13	40⅞	39½	39½	— ⅜
BeechA .60	166	18⅝	18⅛	18⅛	—1⅛
BellH .60	31	51	50⅞	50½	— ⅛
Bndix 1.60	87	39	38⅝	38⅞	— ⅛
BenF 1.60	109	57¼	56⅞	57	+ ⅛
BethSt 1.20	214	21½	21¼	21¼	—
BlackD .88	204	70	69¼	69½	— ¼
BlissL 1	6	22	21⅞	21⅞	— ¼
Boeing .40	238	22	21⅛	21⅜	— ⅛
Bordn 1.20	67	27½	26⅝	26⅞	— ⅜
Bordn 1.20	67	27½	26⅝	26⅝	— ⅜
Borg 1.25	38	29	28⅝	29	
BristMy 1.20	129	63	62⅜	63	+ ¼
Brown	15	8⅜	8⅛	8⅛	+ ⅛
Brnswk .12	298	33¼	32⅝	33	+ ⅛
Bucy 1.20	2	29⅛	29	29	+ ⅛
Budd	34	11⅞	11⅝	11¾	— ⅛
Bulova .60	48	21	20¾	20⅞	+ ⅛
Burlin 1.40	84	40⅜	38⅞	39⅝	— ⅜
Burndy .70	27	25¼	25⅛	25¼	+ ¼
Burrghs .60	72	126½	124⅜	126½	+1¼
C					
CampS 1.10	109	32¼	31⅞	32	
CPR 3.30	17	70¾	69⅞	70⅛	+1⅛
Carrier .60	67	35⅞	34⅞	34⅞	— ¾
CartW .40a	59	17½	17	17¼	— ⅜
CatTr 1.40	128	50½	50⅛	50½	+ ½
Celanese 2	126	74½	74	74¼	+ ⅛
CessnaA .60	91	25⅞	25⅝	25⅝	— ¼
ChesOh 4	17	61¾	61½	61¾	
ChocFN .10d	29	10¼	10	10¼	+ ⅛
ChrisCft	17	7⅜	7½	7½	— ¼
Chrslr .60	425	28⅛	28	28	— ⅛
CITFn 2	95	41⅞	41¼	41⅝	— ⅛
Cluett P .90	26	23	22¾	22¾	
CocaC 1.58	41	103⅞	103½	103⅝	— ⅜
ColPal 1.40	43	45⅞	45⅜	45¾	
ColtAik 1.12	24	49⅝	49½	49½	— ¼
CollinR	109	17⅛	16⅝	16⅝	— ⅜
Comco	65	88¾	88	88¾	
Kroehl	5	24¼	24½	24½	— ⅛
Leasco	55	19⅝	19½	19⅜	+ ⅛
LehPC .40	19	15¾	15⅜	15⅜	— ¼
LibMcN	92	6¾	6¼	6¾	— ⅛
LiggM 2.50	31	51⅝	52½	53⅛	+ ⅜
Ling	276	13¾	13⅜	13⅝	— ⅛
Litton .50t	577	33	32¼	32¼	
Lock A	562	10¼	10	10	— ⅜
Loews I	149	52¾	52	52⅝	—1⅛
LukensS .80	6	20	19¾	19¾	— ⅛
M - N					
Macy	16	41⅛	40¾	41	— ⅜
Manvx 1.20	61	50⅞	50⅜	50½	— ⅜
Marath 1.60	149	41½	41	40¾	+ ¼
Marcor .80	66	36¼	35⅞	36	+ ⅜
MartM 1.10	68	22¼	22	22	— ¼
MascoCp .28	14	59⅝	59⅜	59⅜	— ¼
MassF	25	10¾	10½	10½	— ¼
McDD .40b	91	35¾	34⅞	34⅞	— ¼
McGE 1.40	28	42⅜	42	42	— ⅛
McGrH .60	958	20¼	19⅞	19⅞	— ⅜
McIntr 1.60	z140	131½	130	130	—3
Memrx	166	46⅜	44¼	44¾	— ¾
MGM	6	21⅝	21⅜	21⅝	
MidldR 1.40	x50	31½	31⅛	31¼	+ ½
MMM 1.85	87	114⅞	114¼	114⅝	— ⅜
Mobil 2.60	204	57⅜	56⅞	57⅜	+1
MohkD	82	39¼	38⅝	38¾	— ⅝
Msant 1.80	2 7	46⅛	44¾	45⅛	—1¼
Motria .60	109	82¼	80¾	81	—1⅝
Nabisco 2.20	30	51⅝	51	51¼	— ¼
NatCan .45	52	28⅜	28⅛	28¼	+ ⅛
N Cash .72	548	47	46⅛	46½	
NDist .90	58	17⅝	17¼	17½	
Nat Genl .20	168	26⅜	25⅞	26¼	— ⅜
NGyps 1.05	43	22⅞	22⅝	22¾	
NatStl 2.50	54	40¼	40	40⅛	+ ⅝
NatTea .80	7	14	13⅞	14	
Newmt 1.04	159	34¼	33½	33⅝	— ⅛
NiaMo 1.10	119	15⅞	15⅝	15¾	+ ⅛
NA Rk 1.20	103	29⅝	29½	29⅝	+ ⅛
NwstAir .45	244	32⅞	31⅜	31¾	—1
NortS	280	54¼	53¾	54	+ ⅛
O - S					
Occidt 1	331	19	18¾	18¾	
OlinCp .88	60	22⅛	22	22	— ⅛
OutbMar 1	20	38¼	37½	37½	— ½
OwenC .75	11	44½	44	44	— ⅜
PacGE	x1048	29⅜	28⅞	29⅛	+ ⅛
PanA	714	16	15	15⅛	—1½
PenCn	173	5	4⅞	5	
PennyJC 1	94	67⅞	67½	67¾	— ¼
Pennzo .80	78	32⅝	31¾	31¾	— ½
PepsiCo 1	63	56¾	56¼	56⅜	+ ⅛
Pfizer .60a	161	39¼	38½	39	+ ½
PhelD 2.10	147	40⅛	39⅞	40	— ⅜
PhilMr 1.20	164	66	65	65¼	— ¾
PhilP 1.30	171	31⅞	31⅜	31⅜	— ¼
PitneyB .68	39	29⅛	28¾	29	+ ⅛
Pitstn .60b	711	49	48⅝	48⅞	— ⅛
Pol oid .32	336	114⅝	113¼	113⅝	— ⅜
ProcG 1.40	202	65¼	64⅝	65	+ ⅛
Pllmn 2	60	52¾	52½	52½	+ ¼
Ralst .70	107	33¾	33⅜	33⅜	— ⅛
Raythn .60	139	40¼	39½	39¾	— ¼
RCA 1	366	40½	40	40	— ⅛
Relch .20	19	9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
RepSt 1.60	122	26	25⅝	25⅝	— ⅛
Revere 1	32	24	23¾	23¾	— ¼
RichM 1	68	63¾	61½	62	—1½
Ronsn .25f	6	7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
RCCola .54	44	21¾	21½	21⅝	
RoyD 1.04g	23	46	45½	45⅝	— ¼
Safew 1.20	90	36⅞	36	36⅛	— ⅜
StReg 1.60	64	40½	40¼	40½	+ ¼
SaFel 1.60	93	28⅞	28⅝	28⅝	— ⅜
Schenl 1.40	24	28½	28	28⅛	— ⅜
Schlbg 1.40	23	124⅝	123	123	—1¼
SCM	122	20⅜	19⅞	20⅛	— ¼
ScottPap 1	91	24	23¾	23⅝	— ⅜
SrsR 1.40	103	91	90⅜	90⅝	— ½
ShellO 2.40	240	44½	43½	43⅝	— ⅝
ShellTr .85g	2	39⅛	38¾	38¾	— ⅛
Simmn .80	26	34¼	33⅜	33⅜	— ½
Singer 2.40	84	72	71⅜	71¾	
SkilCp	4	25¾	25½	25¾	
SmitA 1.40	12	54¼	53⅜	53⅜	—1⅜
Smith KF 2	70	52¾	52¼	52⅝	+ ¼
SouPac 2	85	40	39⅞	39⅞	— ¼
SouRy 3a	26	73⅛	73	73	— ¾
SpryR .40g	187	35	34½	34¾	
StdBr 1.60	141	44¼	43½	44¼	+1
StdInd2.30	126	63⅜	62¾	63	— ⅜
StdNJ 1.80g	184	77⅞	77¼	77⅝	— ⅛
StdOh 2.70	24	88	87¾	87¾	—1⅛
SterlDr .80	65	44¼	43¼	44¼	— ¼
StewW 1.80	8	34¾	34½	34½	— ⅛
studW 1.20	807	62	60	60¼	—2⅛
SunOil 1b	24	54	53¾	54	
Sunbm .80	45	27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
SunshM .52	27	13⅜	13⅛	13⅛	— ⅜
SuprO 1.40	5	200	198	198	—3
Swift .70	243	39	38	38¼	—1
T - Z					
Teledn .63f	258	28½	28⅛	28⅛	— ⅜
Tenco 1.32	166	27½	27	27⅛	+ ⅜
Txco 1.60	528	36⅞	36⅜	36¾	+ ⅜
TexGS .60	301	18¼	18	18⅛	— ⅛
Textr .90	78	30	29⅝	29⅞	— ¼
Thiok .40	3	10⅝	10¼	10⅜	— ¼
Time 1.90	27	53⅛	53⅛	53½	— ½
Timkn 1.80	28	39⅜	38¾	39	+ ¼
ToolR .99t	50	28⅜	28	28¼	— ⅜
TWAir	571	30	29¼	29¼	— ⅞
Transm .55	178	16⅞	16½	16⅝	— ¼
TransctI	41	8	7¾	7¾	— ⅛
TriC 1.39g	x40	28⅞	28⅝	28⅝	— ⅛
TRWInc 1a	64	38¼	38⅛	38⅛	— ½
TwntC	94	11⅜	10⅞	11	— ½
UALInc	412	38¼	37¼	37⅝	— ⅝
Un Carb 2	185	47	46½	46½	—1
UOilC 1.60	141	37⅞	37¼	37⅞	
UAir 1.80	63	37¼	36⅝	37¼	+ ½
UPacif 2	2	56¾	56½	56½	— ¼
UnCp .25g	55	8⅞	8½	8½	— ⅜
UnFin Cal	13	10	9⅝	9⅞	
UnNuclr	39	20⅛	19⅜	19¾	— ⅜
USGyps 3	7	63¼	62¾	62¾	— ⅝
USSmlt 1	9	28¼	27⅞	27⅞	— ¼
USSII 2.40	194	31¾	31½	31½	— ¼
UnivO .40	76	24½	24⅛	24⅜	+ ⅛
Vorna	17	24⅜	24	24¼	+ ⅛
WarL 1.20	87	76⅝	75¾	76⅜	+ ⅜
WUnion 1.40	390	49½	83⅜	48⅞	+ ¼
WstgEl 1.80	91	93⅞	93½	93½	— ⅜
WheelPitt					Stl
WhitC .40b	100	16¾	16⅛	16½	— ⅜
WhteMt	195	26⅜	25⅝	25⅝	— ⅜
Xerox .80	93	24	23¾	24	+ ¼
YngsSD 1.20	253	111¼	110⅛	110⅛	—1⅛
Zenith 1.40	5	17⅞	17⅝	17⅝	— ⅜
	79	54¾	54¼	54¼	— ¼

Dow-Jones de clôture

— 8.76 à 907.71

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch. net
AllArt	10	4¼	4⅛	4¼	— ⅛
Barnes E	2	17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
B ascan 1b	14	18½	18¼	18⅜	
CampCh	81	7½	7-16	7⅜	
C Javin .44f	15	14⅞	14½	14½	— ½
Carnat 1.20	7	86¼	86	86¼	— ¼
CnCdnF	32	1½	1⅜	1⅜	
Creole 2.60a	31	28⅞	28	28¼	— ¼
CwnCP 1.22t	19	37⅛	36¼	36¼	— ⅜
DCA Dev	27	17⅜	16⅞	17⅜	+ ¼
Dome Pet	6	93⅛	92⅜	93⅛	+ ⅜
Dynalec	20	7¾	7⅜	7⅜	
FiltDyn .01e	5	15⅞	15⅜	15⅜	— ⅜
Hofmind	9	23¼	23¼	23¼	— ⅛
Hygrad F	8	39⅜	39	39	— ⅞
ImpOil .50a	27	23¼	23	23¼	+ ⅛
MolybdCan	3	3	3	3	— ⅛
NewPk	19	3⅞	3¾	3¾	
Nuclear A	28	3¼	3⅛	3⅛	— ⅛
PaelEl	11	20¼	19⅝	20¼	+ ⅛
PlantInd	7	14⅞	14¾	14¾	— ⅛
ScurryRain	8	21	20¾	20¾	— ⅛
Syntex .40	138	69	68	68⅜	— ½
UnAlrcPd .30	1	7¼	7¼	7¼	+ ⅛
UnAsb .07	14	4¾	4 11-16	4¾	
Wheelab .60a	1	24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
WoolLtd					.06g
	3	1 13-16	1 13 16	1 13 16	

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.4455
Afrique française	Franc CFA	.0038
Allemagne Ouest	Deutsche M.	.2919
Antilles anglaises	Dollar	.5129
Argentine	Peso	.0503
Australie	Dollar	1.1558
Autriche	Schilling	.0412
Bahamas	Dollar	1.0380
Belgique	Franc	.0206
Bermudes	Dollar	1.0340
Brésil	Cruzeiro N.	.2022
Ceylan	Roupie	.1730
Chili	Escudo	.0727
Colombie	Peso	.0522
Danemark	Couronne	.1366
Egypte	Livre	2.3751
Espagne	Peseta	.0148
Etats-Unis	Dollar	1.02 3/8
Finlande	Mark	.2477
France	Franc	.1853
Grèce	Drachme	.0348
Haïti	Gourde	.2043
Hollande	Florin	.2884
Hong Kong	Dollar	.1705
Indes	Roupie	.1377
Iran	Rial	.0138
Israël	Livre	.2969
Italie	Lire	.001640
Jamaïque	Dollar	1.2403
Japon	Yen	.002865
Liban	Livre	.3163
Maroc	Dirham	.2048
Mexique	Peso	.0820
Nicaragua	Cordoba	.1464
Norvège	Couronne	.1440
Nouv-Zélande	Dollar	1.1599
Pakistan	Roupie	.2175
Pérou	Sol	.0241
Philippines	Peso	.1607
Porto-Rico	Dollar	1.02 3/8
Portugal	Escudo	.0359
Royaume-Uni	Livre Ster.	2.4771
Suède	Couronne	.1984
Suisse	Franc	.2506
Tchécoslovaquie	Couronne	.1433
Turquie	Livre	.0717
U.R.S.S.	Rouble	1.1364
	Bolivar	.2283

Cours du dollar

Montréal — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-8 à $1.02 et la livre sterling de 5-16 à $2.47 3-8.

New York — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 5-64 à $0.97 25-32 et la livre sterling en baisse de 3-32 à $2.41 57-64.

Cotes de l'or

Le prix de l'once d'or fin ce matin à Londres était inchangé à $39.00.

Cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres était en hausse de 1 cent à $1.69 6-10.

fruits et légumes

PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : Cortland $2.75 à $3; McIntosh, $3.25 à $3.50 le boisseau.

Asperges : $7.75 à $8.00 les 24 lb.

Ciboulette : $1.00 à $1.25 la doz.

Concombres de serre : $5 pour 2 doz.

Echalotes : .78 à .75 la doz.

Epinards : $2.25 à $2.50 pour 12 cellos de 10 onces; $2.25 à $2.50 le minot.

Laitue : Frisée, $1.25 à $1.50 pour 24; Boston, $2.25 à $2.50 pour 16; Romaine : $3.00 pour 16; Iceberg : $4.00 pour 18.

Oignons : 1 3-4 po. à 2 1-2 po., $2.25 les 50 lb; 2 1-2 po. à 3 1-4 po., $2.50 à $3.00 les 50 lb.

Patates : $1.75 les 50 lb.

Radis : .40 à .50 la doz.; $2.50 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe : .50 à .65 la doz.

Rutabaga : $1.75 à $2.00 les 50 lb; $2.25 le minot.

Plants de fleurs : $1.00 la boite.

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	1925	485	470	485	+25
Alliance B	150	390	390	390	+10
Am Met	700	125	120	125	+15
Belg Stand	2440	$13¼	13⅛	13¼	— ¼
Berncam	10000	410	385	410	+15
Blue Bon	2160	210	210	210	+5
C Secur A	250	185	185	185	+5
Cantol	600	340	340	3 0	
Capital Dyn	1200	190	190	190	—10
Com Hold	1715	290	285	290	—10
Comodor	2272	$87⅛	87¼	87⅛	+ ⅛
Com A wt	100	500	500	500	—30
Drum Die	6500

DAWSON COLLEGE

Appel d'offres

Les soumissions pour l'aménagement, l'organisation et l'opération d'une concession alimentaire (manuelle et automatique) à :

Dawson College
350 rue Selby
Westmount 215

et

535 rue Viger
Montréal 132

seront reçues jusqu'à 2:00 heures p.m. le 30 juin 1971, aux bureaux de Dawson College, 350 rue Selby, Westmount 215, P.Q.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans un document qui peut être obtenu moyennant un chèque certifié ou mandat poste de $50.00 (remboursables sur retour du document en bon état), fait à l'ordre de Dawson College. Ce document peut être obtenu à compter de 9:00 heures a.m., le 15 juin 1971, au bureau de :

M. M. Hart
Agent d'achat
Dawson College
350 rue Selby
Westmount 215

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission sous forme de :

a) un cautionnement de soumission au montant de $10,000 émis par une compagnie d'assurance acceptable à Dawson College; ou

b) un chèque certifié au montant de $10,000 fait à l'ordre de Dawson College et tiré sur une banque soumise à la Loi des Banques ou la Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit.

Dawson College se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 2 h. p.m., heure en vigueur, le 28 juin 1971, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture :

DE L'EQUIPEMENT POUR PHYSIQUE, CHIMIE, BIOLOGIE, PROJET NO 347.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charge et autres documents à compter de vendredi le 11 juin 1971, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390 — 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public à 2 hres, heure en vigueur, le 28 juin 1971, au Centre Administratif de la Régionale, à 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jean-Louis Cloutier,
Secrétaire-trésorier.

PATRONNIER

expérimenté dans pantalons, chemises pour hommes, etc. Composez

384-0223

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DEMANDE DE SOUMISSIONS
CONSTRUCTION D'ÉGOUT COLLECTEUR

Contrat S-101-3

Branchement BOYCE du collecteur du Quartier Maisonneuve

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, entre les mains du Secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hotel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, avant midi, le 7 juillet 1971. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après, au bureau du greffier de la Ville, chambre 120, Hôtel de Ville.

On obtiendra les cahiers des charges, les plans et les formules de soumission au bureau de la division technique du service des Travaux publics, 700 est rue Craig, suite 409 (tel.: 872-4550), contre un depot de DEUX CENTS DOLLARS ($200.00) sous forme de chèque visé payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montreal.

Ce dépôt sera confisqué si les plans et cahiers des charges ne sont pas retournes complets et en bon etat dans les 30 jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Un cheque vise au montant de CENT MILLE DOLLARS ($100,000.00) doit accompagner chaque soumission.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Marc Boyer, c.r.

Hotel de Ville, Montreal
Le 14 juin 1971.

FOURNITURES DE PLOMBERIE EN GROS

RECHERCHONS

DIRECTEUR DES VENTES

Un distributeur de fournitures de plomberie et de chauffage en gros est a la recherche d'un directeur des ventes. Le candidat doit être bilingue et posséder expérience de la vente, de la production et de l'administration. Il doit être presentement employé dans le domaine de la plomberie et du chauffage. Il aura l'entière responsabilité d'un service des ventes bien etabli.
Toutes demandes confidentielles.

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER:

M. S. WEINSTEIN — téléphone 336-4240 le jour
731-3531 après 18 h
MAIN PLUMBING & HEATING SUPPLIES
2655, rue MARCEL, Saint-Laurent, P.Q.

Ville de Montréal
ENCAN PUBLIC

AUTOMOBILES - CAMIONS - SOUFFLEUSES - TRACTEURS
À LA COUR DE LA DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION — 969 EST, RUE DE LOUVAIN
MERCREDI, LE 16 JUIN 1971, À 10:00 HEURES

19 AUTOMOBILES:	Ford 1963 à 1965, Plymouth 1968.
1 CAMION À BASCULE: Chevrolet 1954, 2½ tonnes.	1 CAMION À BASCULE: Chevrolet 1954, 2½ tonnes.
3 CAMIONS (CITERNE):	Sicard 1953 et 1956.
3 CAMIONS PICK-UP:	Chevrolet, G.M.C., Mercury, 1962 à 1965, ½ tonne.
1 CAMION:	G.M.C. 1954, 3 tonnes.
1 CAMION TRACTEUR:	Fargo 1950.
4 ÉPANDEURS À SEL:	Good Road 1955 et 1956.
3 PELLES À NEIGE:	Pour jeep et tracteur.
50 PNEUS (NEUFS)	600x13, 670x15, 825x14 (4 plis) - 650x20 (8 plis), 700x20 (10 plis) - 11-22.5 (12 plis), 9.75x20 (12 plis) - 1200x20 (14 plis), etc.,
2 RÉSERVOIRS:	Capacité: 200 gallons.
2 SOUFFLEUSES:	B.B. Sicard 1960.
1 TRACTEUR:	Hough Payloader 1955.
2 TRACTEURS (CHENILLE):	Oliver 1955.
DIVERS:	Bottes, boyaux, chaises, classeurs, équipement en acier inoxydable pour restaurant, imperméables, machines à écrire, pièces pour automobiles, camions et tracteurs, rainettes, salopettes, etc.
VISITE:	Le mardi, 15 juin 1971, de 10:00 à 16:00 heures.
PAIEMENT:	Un dépôt de 10% sera exigé à l'adjudication de chaque lot.
INFORMATION:	Tél. 872-4770, Emile Guertin, surintendant.

SERVICE DES ACHATS ET MAGAINS, DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION

Hôtel de Ville
Montréal, le 14 juin 1971.

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER, C.R.

N.B. — Toute personne désireuse de se départir de son véhicule peut le faire, sans frais, en le remettant à la fourrière municipale, 9634 avenue Papineau, Montréal, pour s'en désister. Renseignements: 872-5157.

AUTRE ENCAN: Véhicules, le 23 juin, à 10:00 heures, à 1700 est, rue Sauvé.

Mystérieux écrasement d'un avion militaire des Etats-Unis

HONOLULU (UPI) — Le mystère le plus absolu continue de planer sur l'écrasement d'un réacté C135 de l'aviation américaine qui a plongé dans le Pacifique à son retour de mission.

Un porte-parole de l'Armée de l'air s'est refusé à tout commentaire sur la nature de la mission que l'avion devait entreprendre.

Le réacté, qui se rendait de Pago Pago à Hickham, près d'Honolulu, s'est apparemment écrasé à environ 700 milles au sud-ouest de Hawaï.

Les avions de recherche de l'aviation américaine qui se sont rendus sur les lieux ont retrouvé un indicateur que les pilotes éjectent lorsqu'un écrasement est sur le point de se produire.

Toutefois, les avions n'ont répéré ni les passagers ni les débris de l'avion.

Un porte-parole a dit qu'il ne pouvait donner l'assurance que l'indicateur est bien celui de l'avion disparu.

Il a précisé, cependant, qu'il s'agit du même type d'indicateur que celui employé par ce genre de réacté. Un tel indicateur émet un signal radio pour guider les avions de secours dans leurs recherches.

Quatre avions survolent l'endroit où l'indicateur a été retrouvé et quatre autres doivent se rendre sur les lieux équipés de matériel de secours et de radeaux pneumatiques.

Le C135 appartenait à une unité de recherche et de développement de l'aviation et des appareils de même type ont été dotés d'équipements électroniques leur permettant de se livrer à certaines missions de "surveillance".

Certains avions américains surveillent les expériences nucléaires françaises dans le Pacifique Sud et leur base d'opération est Samoa d'où était parti le C135.

Les Français se sont livrés à de nouveaux tests, samedi matin.

Ministère des Transports
Ottawa (Ontario)

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, pièce 108, Immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant la mention "Soumissions pour des travaux de pavage — Montréal", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le 6 juillet 1971 pour le bétonnage de l'aire III, CARA et de l'entrepos des réservoirs à l'aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents au bureau de l'Agent régional des achats, ministère des Transports, Pièce 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt, pour chaque jeu, d'un chèque visé de $50 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au bureau de l'Association de la construction de Montréal.

Le Chef suppléant des
Achats et des Contrats.
R.J.D. BROWN

CITE DE LASALLE
SOUMISSIONS

Des soumissions sous enveloppes cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., le 29 juin 1971, à l'hôtel de ville, 13 avenue Strathyre, pour être ouvertes à la séance spéciale du Conseil de la Cité de LaSalle qui sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnée, à 5.00 heures p.m., mardi le 29 juin 1971.

Ces soumissions sont pour la fourniture d'un station wagon pour le département de police.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme équivalente à 10% du total de la soumission présentée.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites que l'on pourra se procurer à compter du 14 juin 1971, au bureau de l'ingénieur de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle.

La Cité de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

JACQUELINE GIGUERE
GREFFIER

AVIS

"AVIS est par les présentes donné que le 19 jour de juin 1969, sous le No 2145927, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente, cession et transport par Christen Sorensen Designers Inc. à la Banque de Nouvelle Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs du (de la) dit (e) Christen Sorensen Designers Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositiins de l'Artcle 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 2e jour de juin 1971.

BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE

Province de Québec
Cité de LaSalle

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée régulière tenue le 11 mai 1971 suivant les dispositions de la charge de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1287 intitulé:

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NO 13, ET SES AMENDEMENTS, RE: ARTICLE 20-B, SOUS-PARAGRAPHE 3.

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité le 25 mai 1971 par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par ledit règlement et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 9ème jour de juin 1971.

DR LIONEL BOYER
Maire de la Cité de LaSalle
JACQUELINE GIGUERE
Greffier de la Cité de LaSalle

La Commission Scolaire Régionale Youville

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale Youville recevra jusqu'à 15.00 heures (heure locale) le 28 juin 1971 à son siège social: 333 rue St-Joseph, Ste-Martine, Comté de Châteauguay, P.Q. des offres sous enveloppes scellées pour les projets suivants:
71-227: Mécanique Automobile Sec. V
71-222: Education Physique

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur formulaire et enveloppe préparée à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Youville auquel il joindra un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Le chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Youville et tiré sur une banque ou une caisse populaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges au secrétariat du service de l'approvisionnement: 333 rue St-Joseph, Ste-Martine, Comté de Châteauguay, M. André Lemay, Dir. des Achats, P.Q. tél.: 861-4555 à compter du 15 juin 1971.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres, au siège social de la C.S.R.Y. le 28 juin 1971 à 15:00 hres (heure locale).

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes. Elle se réserve cependant le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.
André Ricard, Ing.

Directeur de l'Equipement.
PAR: André Lemay,
Directeur Service des Achats.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables situés sur : —

LES RUES :
WANKLYN
BOULEVARD SHEVCHENKO
DANIELE
GAGNE
VEZINA
RUE CADASTRE 1011/2-1, 101113-1, 1012/1
SALLEY
STIRLING
ST-PATRICK
ALLARD

ET A TOUTES LER PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables situés dans la Cité de LaSalle.

AVIS PUBLIC est, par le présent donné par la soussignée, Jacqueline Giguère, greffier de la Cité de LaSalle, que conformément à une résolution du Conseil de la Cité de LaSalle, adoptée à son assemblée régulière tenue le 8 juin 1971, une assemblée publique des susdites personnes est convoquée et sera tenue le 22 juin 1971, entre 7.00 et 9.00 heures p.m., dans l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, situé au numéro 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'à cette assemblée, le règlement numéro 1283 du Conseil de la Cité, passé et adopté à son assemblée régulière du 8 juin 1971 intitulé : —

REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION DE PAVAGE, TROTTOIRS, ET BORDURES SUR LES RUES VEZINA, WANKLYN, SHEVCHENKO, DANIELE, SALLEY, GAGNE, ALLARD, STIRLING, ST-PATRICK, 1011/2-1, 1011/3-1, 1012/1 ET A UN EMPRUNT DE $149,400.00 A CETTE FIN,

sera soumis à l'approbation des dites personnes, et que si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixé pour la votation, aux fins de constater l'approbation ou la désapprobation du dit règlement.

DONNE A LASALLE, ce 9ème jour de juin 1971.

Jacqueline GIGUERE,
Greffier.

DES SOUMISSIONS SCELLEES, adressées au soussigné seront reçues à Québec, P.Q., jusqu'à trois heures (3:00 h.) p.m. (heure en vigueur), mardi le 29 juin 1971 pour la construction par contrat de :

CONTRAT : 71-7-608 Pour la construction d'un système de distribution électrique, sur la réserve indienne de Weymantachie, dans le District de Pointe-Bleue, P.Q.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien, 175, rue St-Jean, Québec 4, P.Q. et suivant leurs plans et devis.

Les documents de la soumission peuvent être consultés aux endroits suivants à partir du 10 juin 1971 jusqu'au 23 juin 1971 inclusivement :

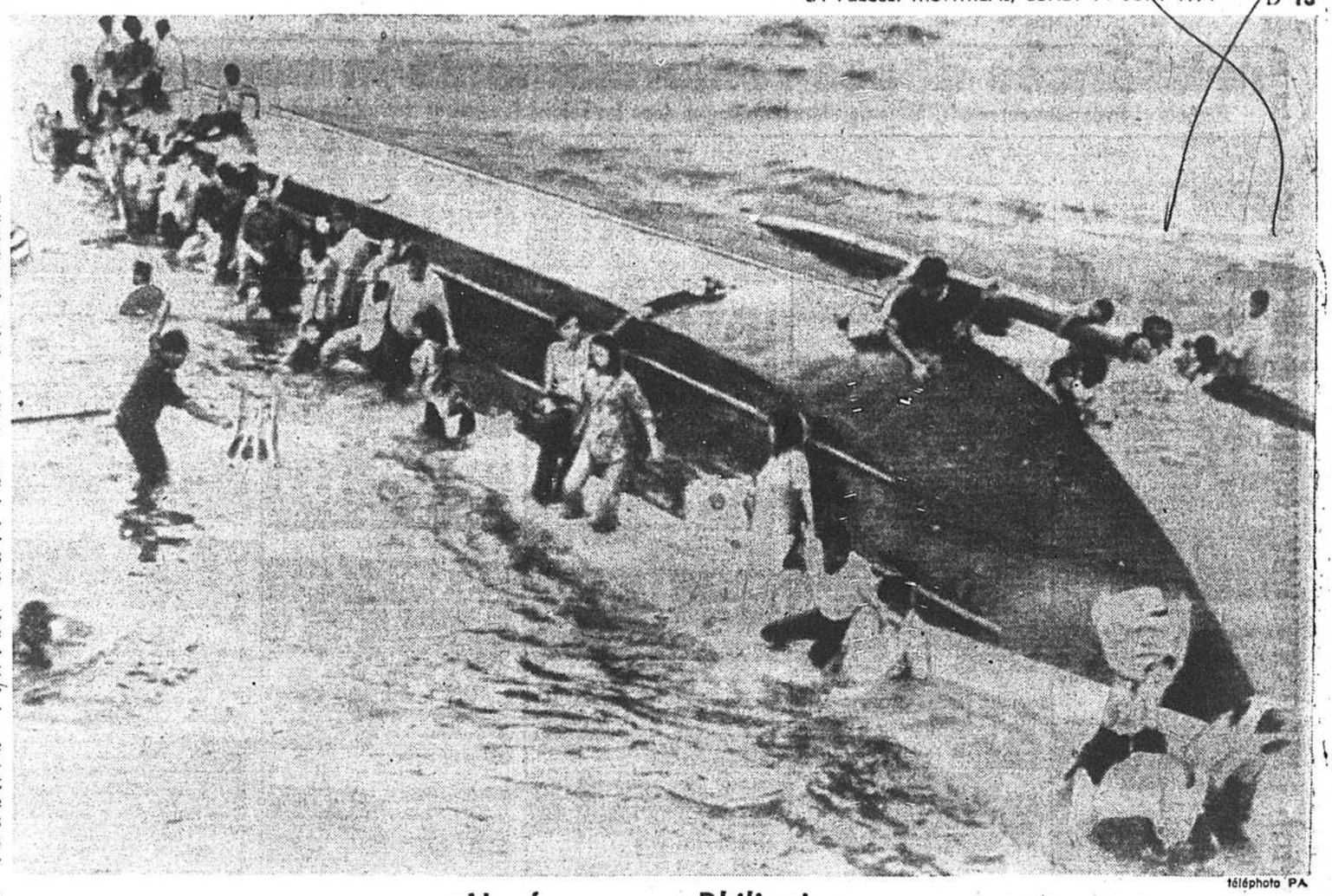
Bureau des Affaires Indiennes,
175, rue St-Jean, Québec 4, P.Q.
Agence Indienne de Pointe-Bleue,
Pointe-Bleue, Cté Roberval, P.Q.

Les instructions aux soumissionnaires, les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en chèque accepté pour chaque série de documents payable au RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les deux (2) mois qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises sur les formules fournies, en trois copies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à Charte, payable au Receveur Général du Canada ou d'un bon de soumission (Bid Bond) égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

L'Ingénieur Régional,
MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN,
175, rue St-Jean, Chambre 212,
Québec 4, P.Q.



téléphoto PA

Naufrage aux Philippines

Des survivants s'agrippent désespérément à la coque du bateau d'excursion Edisco qui a chaviré dans la baie de Manille, samedi. L'embarcation, qui revenait de l'île de Corregidor, transportait environ 130 personnes. Selon les chiffres officiels, on dénombre jusqu'à 26 morts, dont les corps ont été repêchés, ainsi que 30 disparus. Il y a au moins 72 survivants.

"Qantas" : enquête à Hong-Kong

HONG-KONG. (AFP) — Un détective australien, J. Green, est arrivé à Hong-Kong pour y mener une enquête à la suite de l'apparition dans la ville d'un nombre considérable de billets de banque australiens de 20 dollars.

On rappelle que les 500,000 dollars, montant de l'escroquerie dont a été victime le 26 mai la compagnie australienne "Qantas" étaient en billets de 20 dollars. Un individu se donnant le nom de "Mr Brown" avait adressé une note à la compagnie, la sommant de lui remettre ce montant et menaçant en cas contraire de faire sauter un appareil qui volait en direction de Hong-Kong et dans lequel, disait-il, une bombe était branchée sur un altimètre.

Week-end: 34 morts accidentelles

Le week-end s'est soldé par un triste bilan de 34 morts accidentelles, au Québec. De ce nombre, la route a fait 26 victimes, dont quatre dans un seul accident, l'onde a englouti cinq vies humaines tandis que trois personnes perdaient la vie par asphyxie dans leur automobile.

Un accident de la route a fait quatre victimes, hier, vers 8h.45. **Réjean Bergeron,** 19 ans, **Bertrand Bergeron,** 18 ans, **Denis Guérard,** 20 ans, tous trois de St-Flavien, et **Denise Roy,** 16 ans, de Ste-Croix-de-Lotbinière, ont perdu la vie quand la voiture dans laquelle ils voyageaient a dérapé et a heurté un mur de pierre, à Laurier Station, près de Québec.

M. et Mme Jean-Guy Hudon, âgés respectivement de 25 et 29 ans, ainsi que **Jacques Desrosiers,** agé de 16 ans, tous de Québec, ont perdu la vie samedi, dans une collision impliquant deux voitures sur la route du Bas-Saint-Nicolas, à Montmagny.

M. et Mme Yvon Gignac, âgés de 21 ans, demeurant au 24, rue Bellevue à Shawinigan et M. André Gignac, âgé de 22 ans, de Grande-Anse, dans le comté de Laviolette, ont perdu la vie, samedi soir, lorsque l'auto qu'ils occupaient à capoté sur la route 19, près de Grande-Anse.

M. Guy Bolduc, 20 ans, de St-Victor, et **M. Bertrand Rodrigue,** 24 ans, de Beauceville-Ouest, ont perdu la vie, hier, quand la voiture dans laquelle ils prenaient place a capoté à Beauceville.

M. Denis Brouillard, 24 ans, et M. **Christian Simard,** 22 ans, d'Alma, ont perdu la vie à la suite d'une collision entre deux automobiles, à l'angle des routes 54 et 54A, dans le parc des Laurentides, hier soir vers 21 h. 10.

M. Albert Cymore, 68 ans, de la r.r. no 1, à Magog, a perdu la vie, vendredi soir, quand il a été heurté par une automobile, en face de son domicile.

M. Walter Sharp, 50 ans, adresse inconnue, est mort accidentellement samedi matin, après avoir été heurté par une automobile, à l'angle des rues Peel et Lagauchetière.

Mlle Ginette Perreault, 20 ans, de la Reine, comté Abitibi-Ouest, a perdu la vie samedi soir, lorsque la voiture dans laquelle elle prenait place a capoté, sur la route 45, à Authier, comté Abitibi-Ouest.

M. Donald Wattie, 26 ans, de la r.r. no 1, à Athelson, comté Huntingdon, s'est tué samedi soir dans une collision entre deux voitures, dans la montée Stanislas, à St-Stanislas-de-Kostka, comté Beauharnois.

Mlle Hélène Laporte, âgée de 21 ans, du 107 Saint-Germain à Cowansville, dans le comté de Missisquoi, a perdu la vie hier soir, vers 10 heures, lorsque son auto a capoté sur la route 13 à East Farnham, dans le comté de Brôme.

M. Jean-Pierre Lyrette, âgé de 21 ans, de Chénéville, a perdu la vie hier, vers 7 heures, lorsque son auto a capoté sur une route secondaire à Saint-André-Avellin, dans le comté de Papineau.

M. Raynald Labrecque, 20 ans, du rang 8, à St-Néry, comté de Bellechasse, a perdu la vie hier après-midi vers 1 heure quand sa voiture a capoté suite à une crevaison, dans le rang 6, à St-Néry de Bellechasse.

M. Georges Couturier, 26 ans, du 520 St-Gabriel, app. 1, à Québec est mort hier matin, dans une collision frontale entre deux automobiles, survenue à Ste-Famille, Ile d'Orléans. L'accident a fait 5 blessés.

M. Luc Houde, 65 ans, de Leclercville, comté de Lotbinière, a été tué dimanche matin, au moment où il réparait une crevaison. Il fut heurté par une automobile, sur la route 3A, à Leclercville.

M. Wayne Waite, 21 ans, du 4115 rue Gratton, à St-Hubert, Cté de Chambly, a perdu la vie dimanche matin après, que son véhicule eut capoté, sur la route 20, à Lauzon.

L. Gauthier, 11 ans, fils de M. et Mme Paul Gauthier, de Dolbeau, a perdu la vie hier soir, lorsqu'il fut heurté par une automobile alors qu'il circulait à bicyclette près de la demeure de ses parents.

M. Jean-Marc Tremblay, 22 ans, du 390 Charles-Guimond, à Boucherville, s'est noyé dimanche matin, quand son embarcation a chaviré, sur le lac des Artistes, à St-Calixte, comté Montcalm.

Jean-Yves Ricard, 18 ans, de St-Gérard-Magella, comté de l'Assomption, s'est noyé samedi matin dans le lac des Araignés, à St-Zénon, comté Berthier.

Pierre Nault, 18 ans, de Ste-Famille-d'Aumont, s'est noyé hier matin, dans le lac Murray, à Ste-Famille-d'Aumont.

Richard Primeau, 14 ans, et son cousin, **Michel Primeau,** 12 ans, de Aubray, comté Châteauguay, ont perdu la vie de façon tragique dans les eaux de la rivière aux Anglais, hier après-midi.

Mme Marcelle Audette, agée de 42 ans, de Causapscal, et **M. Paul-Emile Richard,** agé de 53 ans, de Sainte-Florence, dans le comté de Matapédia, ont été trouvés sans vie, hier soir, dans leur auto. La mort serait attribuable à l'asphyxie.

M. Alfred Rioux, 62 ans, de Trois-Pistoles, a été trouvé asphyxié dans son automobile, samedi soir vers 11 heures, en face de son domicile.

Un jeune homme de 21 ans, **Clarence Forester,** de la route rurale no 1, à Ormstown, s'est tué, vers 11 h., hier soir, dans une auto qui a capoté sur la route 4, à Sainte-Martine, comté de Châteauguay.

Grève par-dessus lockout chez Dow

Les employés de la Brasserie Dow de Montréal, victimes d'un lockout depuis mercredi dernier, ont voté hier pour . . . la grève.

Lors d'un vote secret hier matin, 471 syndiqués ont décidé de "rester dehors" et de ne rentrer que lorsque la compagnie aura négocié avec l'exécutif du syndicat. M. Roland Goedike, directeur québécois du Syndicat des Travailleurs unis des Brasseries, a déclaré que la compagnie a tenté de boycotter le syndicat en cherchant à négocier directement avec les employés par lettres et par téléphone. Seulement 14 syndiqués ont voté contre la proposition et trois bulletins ont été rejetés.

La source principale du conflit, a dit M. Goedike, est la sécurité d'emploi. L'entreprise, selon le syndicat, veut effectuer des changements technologiques et abolir des clauses acquises dans des contrats antérieurs sur les conditions de travail.

M. Goedike a également déclaré à LA PRESSE que la compagnie Rothman, qui est propriétaire de Canadian Breweries Ltd depuis trois ans, a usé de tactiques malhonnêtes dans ses négociations avec le syndicat.

D'autre part, un porte-parole de la brasserie Dow a refusé de confirmer ou de démentir les accusations portées contre la compagnie par le syndicat à la suite de la déclaration de la grève.

"Il n'y a pas eu de reprise de négociation depuis que le syndicat a rejeté les offres de la compagnie, et ainsi provoqué le lockout, jeudi", a-t-il dit.

"L'offre finale et généreuse", a-t-il ajouté, était une augmentation de $1.15 l'heure et de 37 cents en bénéfices marginaux pour un contrat de trois ans.

Chartrand ne pourra faire de plaidoyer oral à une enquête du coroner

par Pierre VENNAT

Le bouillant Michel Chartrand ne pourra faire d'argumentation verbale, comme il l'aurait souhaité, à l'issue de l'enquête du coroner sur les caues du décès de M. Roger Chauvette, cet ouvrier de la construction décédé en tombant du toit du quartier général de la Sûreté du Québec, qu'il réparait, pendant que Chartrand y était lui-même détenu.

C'est le coroner Jacques Fournier qui l'a fait savoir au directeur exécutif du Syndicat de la Construction de Montréal, M. Florent Audette.

M. Chauvette était affilié à ce syndicat qui est partie à l'enquête du coroner.

Or le Syndicat de la construction a justement choisi comme "avocat" dans cette cause son ex-conseiller technique et président du Conseil central, Michel Chartrand, lequel a marqué l'enquête, jusqu'ici, d'envolées fort colorées.

Malheureusement, ou heureusement selon les points de vue, Chartrand ne pourra y aller d'une "plaidoirie" finale.

"Comme je lui ai fait remarquer, écrit le coroner Fournier à M. Audette, il n'est pas d'usage, lorsqu'une enquête du coroner est close, que les parties argumentent verbalement".

Chartrand, cependant, pourra "préparer des notes écrites". On sait que M. Chartrand, justement, n'est pas très fort sur les écrits et que ses rapports au Conseil central de Montréal, justement, s'ils prennent de longues pages une fois retranscrits, se font généralement, pour ne pas dire exclusivement, verbalement.

Quant à l'enquête, elle se poursuivra jeudi le 17 juin.

Un témoin, M. Henri Dubé, représentant le ministère des Travaux publics, sera alors présent.

Le coroner ajoute qu'il ne lui a pas semblé utile d'assigner M. Aurèle Lefebvre, d'Aune Industries Inc., avant d'entendre M. Dubé, comme l'aurait désiré le syndicat.

M. Chauvette était décédé le 9 décembre 1970, des suites d'une chute depuis le toit du quartier-général de la Sûreté.

Ses blessures étaient mortelles

Le bilan tragique des accidents routiers du dernier week-end s'est allongé, à 5 h ce matin, un jeune homme de 20 ans ayant succombé aux blessures qu'il s'était infligées dans un accident survenu, vers 11 h hier soir, sur la route no 4, près de Sainte-Martine.

La victime, Dale Forrester, d'Ormstown, dans le comté de Châteauguay, a succombé à l'hôpital Royal Victoria, où on l'avait transporté, après que son automobile eut heurté un arbre en bordure de la route.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALARY (Gaston) — Accidentellement à Fabreville, le 8 juin 1971, à l'âge de 30 ans, est décédé M. GastonAlary, époux de Monique Côté. Père de Josée. Les funérailles auront lieu mercredi le 1 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, Fleury est
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALARY (Roland) — Accidentellement à Fabreville, le 8 juin 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roland Alary, machiniste. Epoux de Germainr Pouliot. I laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Louis (son épouse Lucette Proulx) Mme Pierre Benoit (Rolande), Gaston (décédé) époux de Monique Côté, Germain (Son épouse Claudette Gagnard) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBRY (Olive) — A Verdun, le 13 juin 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Hermas Aubry, née Olive Demers de Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, ave. de l'Eglise
à 9h.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU (Dorila) — A Montreal, le 14 juin 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Barbeau, née Dorila Daigneault, elle laisse dans le deuil ses enfants: Roland, Mme Eugène Dupuis (Rollande) Mme Gérard Grignon (Yvette), Roger, Mme Andre Grignon (Fernande), Mme Raymond Mullen (Jeannette). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'eglise St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAZINET (Jeannette) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Arthur Bazinet, née Jeannette Timmons. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565, boul. LaSalle, Verdun,
pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCAGE-ALLARD (Ernestine) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Ernestine Allard, épouse de feu Victorin Beaucage. Elle laisse dans le deuil 1 frère, le Dr Paul Allard, et sa belle-soeur Yvonne, ainsi que sa demi-soeur Mme Charlemagne Cyre, et plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Alfred Dallaire Inc.,
1575 est, rue Ste-Catherine.
Avis des funérailles plus tard.

BEAUPRE (René) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 46 ans, est décédé M. René Beaupré époux de Jacqueline Job. Demeurant rue Pierre-Bernard. Il laisse dans le deuil ses fils, Michel et son épouse Jeannine Boulin, et Raymond ainsi que sa mère Mme veuve Paul-Emile Beaupré. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9h.30 pour se rendre à l'église Saint-Bernard, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Valentine) — A Verdun, le 12 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme MarcelLebel-Beauregard, née Valentine Lebel, épouse de Marcel Beauregard, directeur de l'information à CKVL, demeurant au Parc Berlioz, île des Soeurs, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 15courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame, ouest
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN (J. Ernest) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 83 ans est décédé M. J. Ernest Bégin, époux de Brigitte Tremblay; demeurant Résidence Angélica; père de Soeur Annette Bégin, A.S.V., Jean-Paul, Léonce, Mme Armand Dubois (Rolande), Mme Jeanne Methot et Mme Jean-Guy Plouffe (Claudette). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi dunèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BIGRAS (William "Bill") — A l'hôpital Charles Lemoyne, le 12 juin 1971, est décédé William B. Bigras, époux de Edith Tarbuck, père de Raymond et Gerry. La cérémonie eucharistique aura lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. W. Mac Gillivray and Sons,
307, rue Riverside Drive,
pour se rendre à l'église paroissiale St-Mary's (Greenfield Park), où la cérémonie sera célébrée à 11 h., et de là au cimetière paroissial St-Lambert.

BLOUIN (René) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. René Blouin, époux de Robertha Riddell, demeurant à 9188 Foucher. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Joseph Albert) — Subitement à sa résidence à 100 ave King Edward, Ottawa, le 12 juin 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Albert Boyer. Il était membre fondateur de la Société Richelieu, ancien président de la "Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario, administrateur retraité de la Caisse Populaire Notre-Dame d'Ottawa. Epoux de Simone Harper, père de Roger, (Lise (Mme Royal Séguin, d'Ottawa, Georges, de Touraine et Mme Edgar Tubman (Suzanne), de Rockland; frère de Raoul et Emile, de Vanier, Ontario, Marcel, Lucien, Mlle Edith et Mlle Olympe, d'Ottawa et il laisse aussi 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Racine Robert et Gauthier,
259, rue St-Patrick, Ottawa,
pour se rendre à la Basilique, où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Alida) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Cyrille Cardinal, née Alida Clément. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partir des salons
Urgel BOURGIE Ltée
4505 rue Notre-Dame, ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAUCHON (Ludivine) — A Côte-des-Neiges, le 12 juin 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Ludivine Dorée, épouse de feu Adélard Cauchon. Demeurant au 5187, rue Saint-Germain (Saint-Vincent-de-Paul). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
1039, rue du Collège,
Saint-Vincent-de-Paul
à 10h.45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Donat) — A Pointe Saint-Charles, le 12 juin 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donat Chénier, époux de Marie-Ange Saint-Jean. Demeurant au 1455 rue Wellington. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 9h.45 pour se rendre à l'église Saint-Charles, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière de Delson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Raymond) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé Raymond Chouinard, époux d'Albertine Lebeau. Frère d'Irma (Mme Eugène Touchette), Philibert, Irène (Mme F. Gamache), Yvonne (Mme Gérard Coulombes), Rolande (Mme Fernand Bergeron), beau-frère d'Eugène Touchette, Mme Rose-Anna Touchette-Chouinard, Germaine (Mme Philibert Chouinard), Gérard Coulombes, Fernand Bergeron, Mme Eugénie Robicheau-Chouinard, Germaine (Mme Lionel Lebeau), M. et Mme Henri-Paul Lefebvre, M. et Mme Jean-Louis Boosamra, de Halifax. Il laisse plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée
816, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent
pour se rendre à l'église Saint-Laurent, où le service sera célébré à 16h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Sylvio) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Sylvio Cournoyer, époux de Lucienne Denault, Père de Stéphane, demeurant au 9553, rue Boyce. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A.Langlois
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURIER (Georges) — A l'île d'Orléans, le 13 juin 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Georges Couturier, étudiant à l'Université Laval, fils du Dr Alphonse Couturier, ex-ministre de la Santé et de Dame Alice Rehel, demeurant 1420 rue de Godfoye à Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, avenue Marguerite-Bourgeois
à 14 h 15 pour se rendre à l'église St-Michel de Sillery, où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARCHE (Juliette) — A Québec, le 13 juin 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Juliette Duchesneau, épouse de M. J. Omer Darche, demeurant 280, rue Frédaire, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, avenue Marguerite-Bourgeois,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Dominique, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Thérèse) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Roméo Desjardins, née Thérèse Petit. Elle était la mère de Jean-Paul, directeur à l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Gérard, C.A., Simone (Mme René Marchand) de Châteauguay et Jacques, de la compagnie Enco Supplies. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
8880 boul. Saint-Michel
à 9h.15 pour se rendre à l'église Sainte-Lucie, où le service sera célébré à 9h.30 et de là au cimetière de Saint-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (René-Eric) — A Montréal, le 11 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé René-Eric Dorion. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Wray, Walton, Wray
1234, rue de la Montagne
à 10h.45 pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine du Monde, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Aurore) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Aurore Dubois, fille de feu Charles Dubois et de feu Angélina Bourdon. Demeurant au 802 rue Antoine-Brodeur à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétrault et Fils
et E. Charron
27, rue de la Perrière
à 9h.45 pour se rendre à l'église Saint-Sébastien, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Abbé Louis-Joseph) — A Ste-Marie de Beauce, le 13 juin 1971, est décédé subitement M. l'abbé Louis Joseph Ferland. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant à 3 heures en l'église paroissiale.

FOREST (Willie) — A L'Assomption, le 13 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Willie Forest, directeur de la Caisse Populaire de L'Assomption et ex-marguillier de L'Assomption, époux d'Eglantine Allard. Demeurant au 1480 Bas L'Assomption-Nord. Père de Jeannette (Mme Maurice Parent), Madeleine, infirmière à Sainte-Jeanne-d'Arc, Marcelle, Claire (Mme Bernard Denault), Cécile (Mme Docteur Jean-Paul Provost) de Marieville, Docteur et Mme René Forest, médecin-vétérinaire à Saint-Jacques de Montcalm, Maurice, Lorraine, directrice à l'école Sainte-Claire de Montréal ainsi que ses soeurs, Révérende Soeur Aurore Forest, C.N.D, à L'Assomption, Mme Irène Jarry, Mme Germaine Pigeon, Mme Simone Gascon et Yvette (Mme Georges-Etienne Turcotte) gérant général de la Coopérative fédérée du Québec et directeur de la banque Provinciale du Canada ainsi que plusieurs neveux et nièces et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371, boul. L'Ange-Gardien
à L'Assomption
à 9h.45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

FORGET (Anna) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Donat Forget, née Anna Laviolette. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Eva) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Veuve Roméo Gagnon, née Eva Lavigne. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 boul. de Salaberry
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Raoul) — A Cité des Deux-Montagnes, le 13 juin 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé Raoul Gauthier, époux de Bertha Lebrun. Demeurant au 223, 8e Avenue, Cité des Deux-Montagnes. Père de Rita (Mme Lucien Bergeron) et Roger. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
147, 8e Avenue
Cité des Deux-Montagnes
pour se rendre à l'église de Saint-Agapit, où le service sera célébré à 2h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GHYSELINKS (Oscar) — A l'hôpital Général Lakeshore, le 13 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Oscar Ghyselinks, époux de feu Alida Verleyen; il laisse son fils Roger; sa belle-fille née Elsa Arens, ses petits-enfants: Marie-Ghyslaine, David, Frédéric et Christine. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant, en la chapelle des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix (ville St-Laurent)
où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs; dons à l'hôpital Général Lakeshore, seraient appréciés.

GOULET (Jean) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 51 ans est décédé M Jean Goulet, fils de feu Hormidas Goulet et de feu Florestine Duperron. Il laisse dans le deuil sa belle-mère Lucienne Goulet, ses frères Léopold, René et Guy. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier et Duclos,
3503, rue Papineau
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGNON (Cécile) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Cécile Grignon, professeur à l'Académie St-Germain, née Cécile Gosselin. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251, rue Jean-Talon, est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Richard) — Aux Cèdres, en juin 1971, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Richard Hamelin, fils de Gérard Hamelin et de feu Annette Latreille, demeurant au 430 rue d'Amour, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
9135 rue Airlie, LaSalle
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe, où le service sera célébré à 3 h. 30, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Alexandra) — Ville St-Laurent, le 12 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Alexandra Jodoin; fille de feu Azarie Jodoin et de feu Maria Hurteau. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Ernest) — A Montréal, le 11 juin 1971 à l'âge de 68 ans est décédé M. Ernest Lacroix époux de Thérèse Labelle. Demeurant au 2232 Nicolet. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Ernest) —A Montréal, le 11 juin 1971, est décédé M. Ernest Lacroix, époux de Thérèse Labelle, demeurant à 2232 Nicolet. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convol funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORGE (Gustave) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Gustave Laforge, époux de Hélène Raymond. Demeurant rue Des Erables. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 1h.50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 2h.00 et de là au cimetière de Sainte-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Majory) — A Verdun, le 13 juin 1971, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Arthur Lalonde, née Majory Beaume, demeurant au no 620, 6e Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (François) — A Longueuil, le 13 juin 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé M. François Lambert, ex-employé de la Voirie provinciale (division St-Lambert), époux d'Alice Thifault, demeurant 1860 Laurier, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils.
70, boul. Lemoyne, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pie-X, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Georges) — A Québec, le 12 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Langlois, ancien journaliste de La Presse, époux de Adrienne Labelle, demeurant à Grande-Allée, Québec, autrefois de Montréal. Il laisse un fils: Henri, époux de Rita Fox, ainsi que cinq petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois,
280, rue Jacques-Cartier, à St-Jean,
pour se rendre à la Cathédrale de St-Jean, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture.

LANGLOIS (Georges) — A Québec, le 12 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Langlois, ancien journaliste de LA PRESSE, époux d'Adrienne Labelle, demeurant rue Grande-Allée à Québec, autrefois de Montréal. Il laisse 1 fils: Henri, époux de Rita Fox, ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois
280, rue Jacques-Cartier à St-Jean
pour se rendre à la cathédrale de St-Jean, où le service sera célébré à 9h.30 et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Ida) — A Montréal, le 11 juin 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alexandre Lepage, née Ida Bisson. Mère de Gisèle, soeur de Mme Olida Charlebois (Cécile). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185 est, De Castelneau
à 12h.45 pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 1h.00 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJEAU (Josephat) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joséphat Majeau, époux de feu Fleurette Pilon. Il laisse dans le deuil 1 frère Alcidas Majeau, ses soeurs: Mme Edouard Payant (Julie) et Mme Joseph Lemelin (Ozilva). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANNY (Cécile) — A Montréal le 12 juin 1971 à l'âge de 64 ans est décédée Mlle Cécile Manny, fille de feu Henri Manny et de feu Valéda Tétreault. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Minerve (Mme Laurent Archambault), Françoise, Harry, Jacques, Marcel et Marielle. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais funéraires
4348, rue Papineau
à 1 h. p.m. pour se rendre à l'église Paroissiale de Richelieu où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Richelieu lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Marie-Eva) — Au lac Guindon, Sainte-Anne-des-Lacs, le 12 juin 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Marie-Eva Martineau. Elle laisse dans le deuil sa soeur Hélène, ses frères Victor, avocat; François, secrétaire-trésorier de la municipalité et de la Commission scolaire de Sainte-Anne-des-Lacs; sa belle-soeur Claire Gélineau, veuve de Jean-C. Martineau et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel
400, rue Labelle, Saint-Jérôme
à 1h.30 pour se rendre à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs, où le service sera célébré à 2h.00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Jean-Baptiste) — A Longueuil, le 11 juin 1971 à l'âge de 69 ans est décédé M. Jean-Baptiste Nadon, époux de Germaine Sénécal; demeurant 13 St-Etienne, père de Paul, René, Aline (Mme D. Suess). Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils
86, St-Charles ouest, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Henri) — A Montréal, le 13 juin 1971 à l'âge de 72 ans est décédé M. Henri Ouellette, pensionnaire du C.P.R. (Shop Angus), époux de Irène Dion. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee
4737, rue Delorimier
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre Clavert où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIN (L. Prévost) — A Outremont, le 11 juin 1971 à l'âge de 72 ans est décédé M. L. Prévost Perrin, époux de Marguerite Roley; lui survivent ses beaux-parents: M. et Mme John James Roley, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Roley et M. et Mme Jean Duceppe, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et une tante Mlle Hélène Roley. Les finérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés (1372 Ste-Catherine ouest).

PERRON (Célina) — A Lemoyne le 13 juin 1971 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Célina Bousquet, épouse de feu Isai Perron, demeurant au 1848 St-Georges à Lemoyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard Darche et Fils
200, rue St-Louis
pour se rendre à l'église St-Josephat où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Valdémar) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Valdémar Plante, époux de Madeleine Doré. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle Boul. Décarie et
Ave. Notre-Dame-de-Grâces.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Jérôme lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Domina) — A Laprairie, le 12 juin 1971 à l'âge de 56 ans est décédé M. Domina Potvin, époux de Claire d'Assise Fecteau; outre son épouse il laisse dans le deuil, ses filles: Céline et Thérèse et un frère, Arthur. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223, rue St-Jacques, Laprairie
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREFONTAINE (Rolland) — A Ile Bizard, le 13 juin 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Rolland Préfontaine, époux de Mariette Godin. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault Enrg.
16114 ouest, boul. Gouin
pour se rendre à l'église Saint-Raphael (Ile Bizard), où le service sera célébré à 10h.00 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sony priés d'y assister sans autre invitation.

PURTELL (Léopold) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Léopold Purtell, époux de Catherine Poliak, demeurant à 2116, De Villiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi dunèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8h15 pour se rendre à l'église Holy Cross où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Ernest) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Ernest Richer, époux de feu Bertha St-Jacques. Père de Mme René Trépanier, grand-père de Marcel Trépanier, Claude et Yvon Richer. Les funérailles auront lieu Mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 9 h. 45 pur se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébréà 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sansautre invitation.

ROULEAU (Michel) — A Montréal, le 14 juin 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Michel Rouleau, employé à la Pepsi-Cola; époux de Danièle Beausejour. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, de Castelnau est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Paul) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Paul Rousseau, époux de feu Cécile Cousineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
526 est, rue Rachel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roméo) — A Montréal, le 12 juin 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roméo Roy, époux de Jacqueline Legal. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie, est
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetièredeSt-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANDERS (Frédérick) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 11 juin 1971, est décédé M. Frédérick Sanders, époux de Marguerite Decary. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Clarke,
5580 ouest, rue Sherbrooke (Marcil),
pour se rendre à l'église St-Augustine de Canterbury où le célébration eucharistique sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

SANJOVANNI (Lilina) — A Montréal, le 12 juin 1971 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Michèle Sanjovanni, née Lilina Salvo. Mère de Irène et Horace. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon, est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimétière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TIMMONS (Florette) — A Montréal, le 13 juin 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Antonio Timmons, née Florette Lemaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons